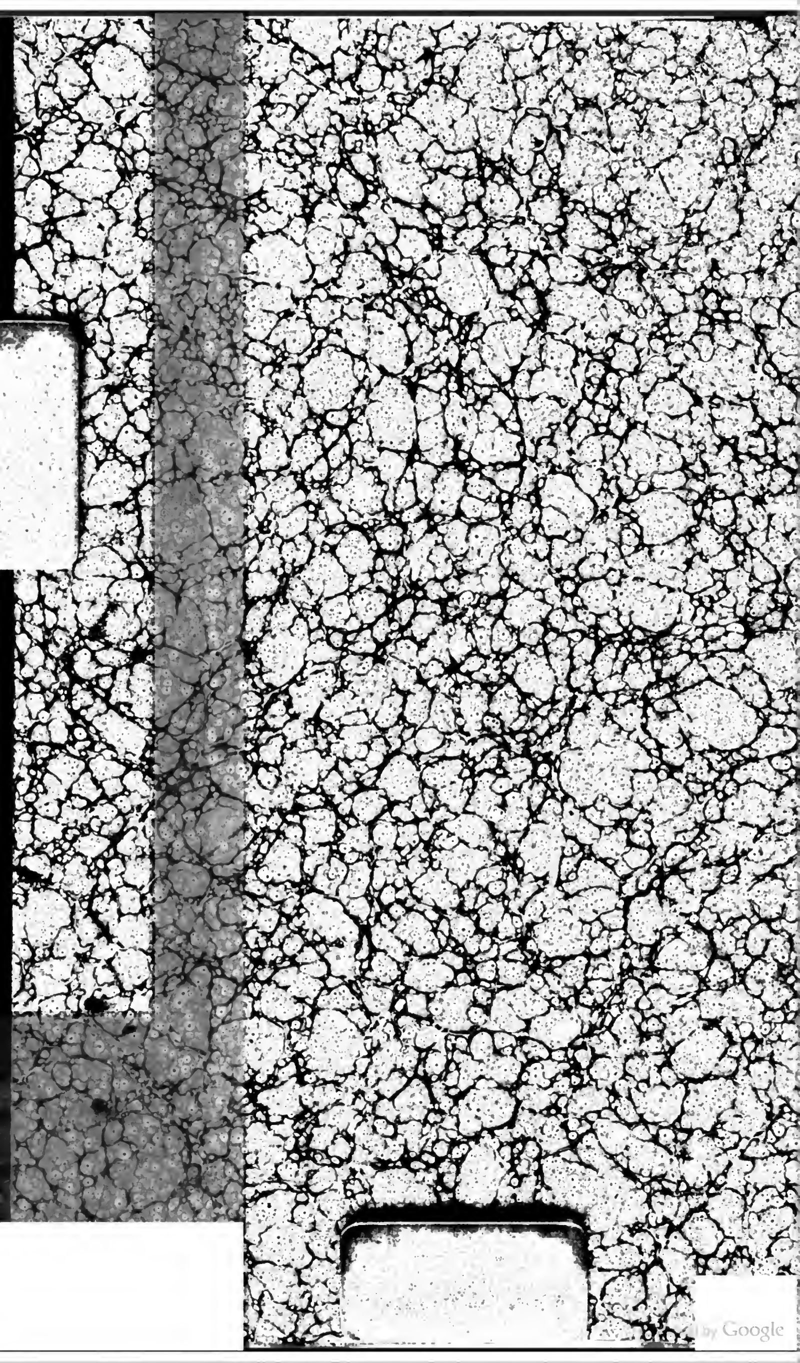
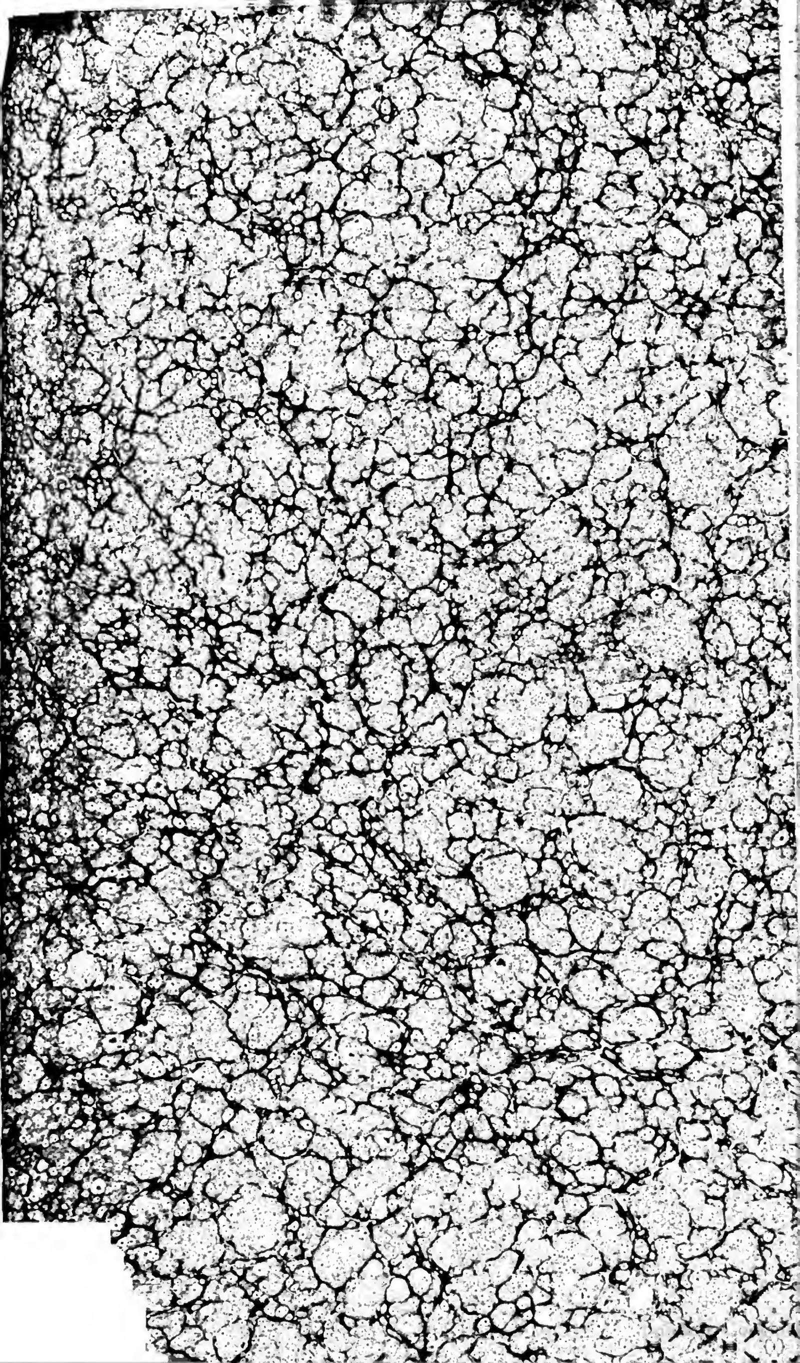
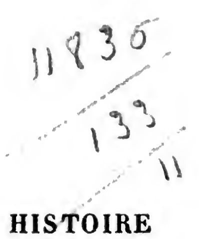








HISTOIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

EN ITALIE.

DE L'IMPRIMERIE DE DAVID,
BOULEVARD POISSONNIÈRE, N. 6.

HISTOIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

EN ITALIE,

OU

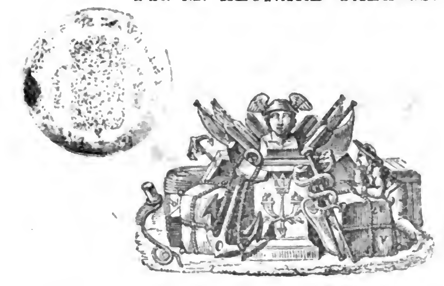
ABRÉGÉ CRITIQUE DES ÉCONOMISTES ITALIENS;

PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION

PAR LE COMTE JOSEPH PECCHIO.

Traduite de l'italien

PAR M. LÉONARD GALLOIS.





PARIS.

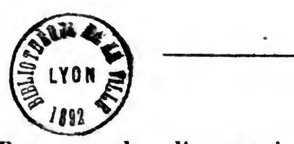
A. LEVAVASSEUR, LIBRAIRE,

Successeur de Ponthieu,

PALAIS-ROYAL, GALERIE DE VALOIS.

1830

PREFACE DE L'AUTEUR.



Pour que les livres soient utiles à tout le monde, ils doivent être concis. Le savant lit à son aise; mais le public n'en a ni le temps ni la volonté. Il faut donc abréger, autant que possible, tout ce qui doit servir à l'instruction de la généralité; et comme avec les siècles l'imprimerie et le besoin de lecture, les livres s'accumulent prodigieusement, il devient journellement plus nécessaire de résumer les connaissances humaines. Il faut condenser le savoir au milieu de la suite des siècles, comme on condense les alimens destinés à traverser les immenses espaces du globe. Nous approchons toujours davantage de l'époque prédite par Condorcet, où l'état de nos connaissances ne pourra plus être exposé que dans des tableaux.

Ce sont ces considérations qui m'ont porté à faire un *Abrégé historique des économistes italiens*. Loin de moi l'idée d'affaiblir le mérite de la collection des ouvrages de ces écrivains si judicieusement faite par le baron Custodi : son laborieux travail fut une entreprise aussi utile que digne d'éloges. Chaque nation doit sauver de l'oubli les œuvres de ses auteurs; c'est le moindre témoignage de la reconnaissance publique. En effet, si l'on conserve dans les musées, et avec les soins les plus religieux, des fragmens de pierre et quelques lettres rongées, ne doit-on pas conserver dans les archives, avec un majeur intérêt, les ouvrages de ces citoyens qui écrivirent à l'avantage de leur patrie? Si l'utilité de ces entreprises pouvait être contestée, il me suffirait de rappeler ici que, sans la collection des chroniques et vieilles histoires d'Italie réunies par Murattori, l'histoire de ce pays serait restée imparfaite.

Toutefois, la collection de tous les économistes italiens, depuis 1582 jusqu'en 1804, est une masse de cinquante volumes qui effraie les

lecteurs. Cette masse, que quelques personnes considèrent comme un objet de vanité nationale, et que d'autres déprécient à cause du peu de mérite de plusieurs de ces volumes, est pour les étrangers surtout un obstacle épouvantable qui les empêche d'en entreprendre la lecture.

En réduisant en un volume ce fatras de dissertations, j'espère avoir fait un travail non-seulement utile à mes concitoyens, mais beaucoup plus encore aux étrangers, lesquels ne pourront plus prétexter d'ignorer tout ce qui a été écrit en Italie sur la science de l'économie publique.

Afin que l'on puisse se former une idée de l'histoire générale de cette science, j'ai fait souvent, dans le cours de ce résumé, des comparaisons entre les auteurs italiens et les auteurs étrangers, et j'ai confronté les opinions de leurs temps avec celles qui prévalent de nos jours.

Il n'est pas inutile que je confesse ici combien je dois de renseignemens à l'auteur du Recueil des économistes italiens, le baron Custodi, principalement pour les notices biographiques

sur ces écrivains : ayant été assez heureux pour apprécier de près, et durant plusieurs années, son profond savoir, je n'ignorais pas que je ne pouvais suivre un guide plus sûr et plus éclairé.

INTRODUCTION.

Nous serions injustes si nous ne reconnaissions point ce que nous devons à l'Italie : c'est d'elle que nous avons reçu les sciences qui depuis ont fructifié si abondamment dans toute l'Europe.

(Encyclopédie. *Discours préliminaire.*)



L'économie politique confirme cette ancienne remarque : Que la pratique d'une science a toujours précédé la science elle-même.

En effet, lorsque dans le dix-septième siècle, cette science commençait à peine à être traitée comme telle par un petit nombre d'écrivains, plusieurs États avaient déjà prospéré par la seule expérience acquise ; et c'est dans cette expérience que l'économie publique a puisé les principes admirables qu'elle dicte aujourd'hui à l'univers entier.

Les républiques italiennes du moyen âge, les villes anséatiques, la Catalogne, la Hollande, possédaient des fabriques, trafiquaient et s'enrichissaient sans avoir un seul livre qui leur apprît

l'art d'enrichir les peuples et de faire prospérer les États. L'Italie moderne, principalement, était plus peuplée, plus industrieuse, plus riche, plus puissante et plus considérée que beaucoup d'autres nations, avant que l'on y connût seulement le nom de cette science. Amalfi florissait dès le onzième siècle; les Amalfitains avaient étendu leur commerce jusqu'à Jérusalem, avant qu'il fût question des croisades : leurs vaisseaux fournissaient à la Palestine tout ce dont elle manquait, et en rapportait des échanges avantageux. La liberté avait rendu ce peuple industrieux; l'industrie fit son opulence, et l'opulence rendit illustre ce petit pays.

Venise exerçait le monopole du commerce du Levant : avec leurs galions, les Vénitiens allaient chercher les marchandises et les produits de l'Orient dans les ports de l'Asie et de l'Égypte, et les envoyaient ensuite à Augsbourg, d'où elles étaient distribuées dans le reste de l'Europe. En 1204, cette république contribua puissamment à la conquête de Constantinople, et eut sa part des dépouilles de l'empire grec. Plus tard, elle fut le boulevard de la chrétienté contre les Turcs. Abandonnée ensuite par tout le monde, Venise soutint seule, contre la ligue de Cambray, le choc des princes les plus puissans de l'Europe, conjurés pour sa destruction. Elle possédait toutes

sortes de manufactures, et principalement celles où se fabriquaient des soieries, des draps, des dentelles, des cristaux et des glaces. De là les richesses immenses de ses citoyens, qui habitaient des palais de marbre et mangeaient dans de la vaisselle d'argent, à une époque où ce métal était assez rare dans le reste de l'Europe.

Gênes, qui sut profiter des convois qu'elle fournit à la première croisade, pour trafiquer aussi dans la Palestine, ne tarda pas à devenir l'émule et la rivale de Venise. Cette république posséda Théodosie sur la mer Noire, Scio et Mytilène dans l'Archipel, et Péra sur l'Hellespont. Dès le commencement du quatorzième siècle, jusqu'au quinzième, les Gênois ne cessèrent de naviguer dans l'Atlantique, et de porter les denrées de l'Orient à Bruges et à Londres, d'où les marchands anséatiques, qui résidaient en Angleterre et dans les Flandres, les envoyaient plus loin dans le Nord. Commerçante et politique, cette république forma sa marine guerrière avec sa marine marchande, protégea l'industrie de l'une avec la bravoure de l'autre, et fut ainsi en état de soutenir, avec des chances diverses, plusieurs longues guerres contre Venise.

La Toscane, remplie de républiques manufacturières et riches, avait une population triple

de celle d'aujourd'hui. Je ne parlerai, pour ne pas être prolixe, que de Florence seule, alors la clef de l'équilibre de l'Italie. Son industrie et ses manufactures de draps l'avaient rendue puissante; elle avait établi des factoreries et des banquiers en France, dans les Flandres, en Angleterre; quelques-uns de ses citoyens possédaient plus de richesses que plusieurs rois de l'Europe. Deux seulement de ses banquiers, Bardi et Peruzzi, prêtèrent à Édouard III, roi d'Angleterre, un million et demi de florins d'or, lesquels, comparés à notre monnaie d'aujourd'hui, feraient la somme de 75 millions de francs. Quatre-vingts banques faisaient non seulement les opérations de Florence, mais encore celles de toute l'Europe. Au commencement du quatorzième siècle, le revenu de la république s'élevait à 300 mille florins d'or, équivalant à 15 millions de francs de nos jours, et ce revenu était plus considérable que celui du roi de Naples, du roi d'Aragon, et que tout ce que, trois siècles après, l'Irlande et l'Angleterre réunies produisaient à la reine Élisabeth. La ville de Florence avait une population de 170 mille habitans; 200 manufactures de draps, 30 mille ouvriers en laine; elle vendait tous les ans des draps pour plus de 60 millions de francs. L'art de tisser les laines florissait tellement à Florence, qu'elle trouva les moyens, par

la seule imposition de deux sous prélevés sur chaque pièce de drap, d'élever le somptueux temple de Sainte-Marie de la Fleur, lequel cède à peine en grandeur et en magnificence à Saint-Pierre de Rome.

L'Italie fourmillait d'autres républiques, qui, si elles n'atteignirent pas à l'étonnante prospérité des trois principales dont je viens de parler, arrivèrent néanmoins à un haut degré de splendeur. De ce nombre furent Milan et Bologne; Milan surtout, la plus fameuse des républiques lombardes. Plus de cent monnaieries y étaient en activité. L'Italie entière était couverte de grands monumens.

Non seulement toutes ces républiques avaient prospéré avant que la science de l'économie publique naquît, mais elles surent mettre en pratique toutes les notions que cette science recueillit, expliqua et perfectionna par la suite afin de rendre les peuples riches et heureux.

Amalfi, la première, introduisit le code maritime, connu sous le nom de *Table amalfitaine*, et qui devint le code de tous les navigateurs; c'est encore à cette ville que l'on attribue la découverte de la boussole.

La république de Milan, dès l'année 1260, avait déjà mis en pratique le recensement des terres. Venise découvrit, vers la fin du douzième

siècle, une nouvelle et extraordinaire ressource financière dans les emprunts, et ne tarda pas à créer la première banque des consignations pour payer les intérêts de ces emprunts; elle autorisa encore la circulation du papier-monnaie. C'est à Venise aussi que l'on dut les plus sages lois sanitaires. Elle adapta la statistique à la science administrative, ainsi qu'on le voit dans le discours prononcé au sénat par le doge Thomas Moncenigo, en 1420, discours semblable en tout à ceux qu'on lit annuellement dans le parlement anglais et dans la chambre des députés de France.

Les Florentins, qui furent les premiers à avoir des banques dans plusieurs parties de l'Europe, furent aussi les premiers à ordonnancer les dépenses de la république, au moyen des prospectus annuels des rentes et des dépenses. Le gonfalonier Pierre Soderini, rendant compte de son administration, soumit, en 1510, à l'examen du grand conseil, le tableau des revenus et des dépenses des huit années précédentes.

Gênes donna le premier exemple des priviléges exclusifs, accordés à une compagnie, en paiement des subsides que la république obtint de cette compagnie. Les monts-de-piété furent une autre invention utile du seizième siècle. Enfin, toutes les républiques honoraient, par des di-

gnités et des distinctions, la profession de commerçant, et les nobles n'avaient pas le préjugé de se croire déshonorés en l'exerçant.

Mais qu'on ne croie pas que la prodigieuse prospérité de ces États, et toutes ces utiles découvertes, aient été l'effet d'une aveugle pratique : elles furent l'œuvre de la liberté, de ce flambeau qui éclaire les conceptions de l'homme encore plus que ne le fait la science. L'expérience seule, sans la liberté ou sans la science, ne fournit pas assez de moyens d'instruction, et ne peut conduire les hommes à la prospérité que lentement et presque toujours en tâtonnant. La liberté n'est point un mot vide, un être imaginaire créé par les poètes, mais bien une puissante et réelle bienfaitrice des peuples. Elle opère ses prodiges, en centuplant les forces de l'imagination et de l'âme, en stimulant l'émulation qu'elle éveille, en offrant aux personnes et aux propriétés cette sûreté sans lesquelles il ne peut y avoir ni industrie, ni commerce, et enfin en faisant converger toutes les idées et tous les intérêts vers le bien commun.

Tandis que le philosophe, isolé dans son cabinet, travaille péniblement à chercher le point où se réunissent tous les intérêts individuels, la liberté le trouve tout-à-coup dans le Forum de Rome, dans la place d'Athènes, dans le sénat de

Venise, dans les usages de Florence et dans le parlement d'Angleterre. Un peuple sans liberté est un sourd-muet; la science est obligée de faire des miracles pour deviner ses maux ou ses besoins. Le peuple libre écoute quiconque veut l'instruire, et à son tour, il parle, éclaire et dirige ses propres législateurs. C'est ainsi que le peuple romain, inculte, sans sciences, sans universités, sans bibliothèques, grossier et illettré, dicta en grande partie ce code que nous avons idolâtré si long-temps, comme étant le produit de la plus haute sagesse. C'est là le secret qui, pendant plusieurs siècles, agrandit et enrichit la république de Venise: c'est là le talisman qui, malgré les guerres civiles de Florence, les amendes, les confiscations et les exils; malgré les mauvaises lois criminelles, et la torture de l'inquisition, fit éclore les ordonnances et les lois les plus convenables à l'intérêt public. On peut en dire autant de la république de Gênes. Pour le bonheur des peuples, la liberté, ainsi que l'air, s'identifie avec tout; elle s'incorpore dans tout, et devient nécessaire à la vie de l'homme. Elle peut exister avec deux consuls à Rome; avec dix archontes à Athènes; avec deux rois à Sparte; dans l'aristocratie de Venise; dans la démocratie de Florence; avec le stathouder en Hollande; avec un roi constitutionnel en Angle-

terre, comme avec un président temporaire en Amérique. Elle peut exister, ainsi on l'a vu, avec la religion païenne, avec l'inquisition catholique, avec les doctrines de Luther, de Calvin et de Zwingler; sous tous les degrés de latitude, en Suède, à Tyr et à Carthage; dans les marais, sur les rochers, dans les plaines, dans les grandes et petites contrées. La liberté est une seconde âme de l'homme, et comme elle doit être sa compagne inséparable, elle doit, de même que l'homme, pouvoir exister partout sur la superficie du globe.

La pratique a donc, en économie publique, précédé la science; mais alors seulemement qu'elle eut la liberté pour auxiliaire: privée de la liberté, l'expérience seule n'a jamais rendu aucun état ni glorieux ni puissant, avant que la science naquît. L'histoire ancienne et moderne est fertile en exemples. Les Gaules, la Germanie, l'Espagne, la Lusitanie et toutes les nations que les Grecs et les Romains appelaient barbares, privées de la science et de la liberté, restèrent immensément inférieures en gloire et en puissance aux nations qui jouissaient de la liberté et qui les soumirent. Les républiques italiennes du moyen âge, mises en parallèle avec les autres États contemporains en Italie et hors de l'Italie, prouvent encore mieux ce que je

viens d'établir, que les exemples pris dans l'antiquité. En effet, qu'étaient au moyen âge les autres nations de l'Europe sans liberté, pendant que cette liberté bienfaisante répandait son feu vivifiant sur ces républiqnes? La Russie était ensevelie dans la barbarie; l'Angleterre était déchirée par ses guerres intestines; l'Espagne et le Portugal n'avaient encore aucune existence politique; le royaume d'Aragon seul se distinguait par la marine et l'industrie des Catalans, fruit de la constitution libérale dont ce royaume jouissait. Les empereurs d'Allemagne n'avaient de grand que leur titre: toujours pauvres, toujours mendians, toujours affamés, ils ne descendaient en Italie que pour y exiger le *fodrum regale* (le festin royal), et vendre des charges et des titres. Frédéric Barberousse, l'un des plus entreprenans et le plus féroce de ces empereurs, ne fut pas assez puissant pour punir la désobéissance de quelques républiques naissantes de la Lombardie. Après vingt-deux années de guerre et la perte de sept armées, ce destructeur de Milan et de Crême fut vaincu, chassé de l'Italie et humilié par la ligue lombarde. Depuis Frédéric Barberousse jusqu'à Charles-Quint, l'empire ne fut guère qu'un grand fantôme. Les républiques italiennes étaient alors si puissantes, que ce même Charles-Quint, souverain de tant de

royaumes dans l'ancien et le nouveau monde, fut au moment d'être vaincu par elles. Le *sainte alliance* des États italiens, contractée en 1526, pour l'indépendance de l'Italie, aurait triomphé de Charles, nonobstant la mauvaise foi de François Ier et la pusillanime irrésolution de Clément VII ; et, dans les derniers halètemens de sa liberté, Florence seule aurait pu résister, en 1529, aux armées de Charles-Quint, si cette république n'eût pas été perfidement trahie par le général en chef de ses troupes, le duc d'Urbin.

Qu'était la France tant que la liberté exista en Italie? Jusqu'à Charles VIII, ce grand royaume ne put jamais inspirer ni crainte ni respect à l'Italie. Sans l'alliance du duc de Milan, et la neutralité de Florence et de Venise, le même Charles VIII n'aurait point osé traverser les Alpes et se diriger vers Naples à travers tant de pays italiens. Les princes d'Anjou, ses antécesseurs, ne s'étaient emparés de Naples que par la voie de la mer, et à la faveur des feudataires de ce royaume, toujours prêts à se révolter contre le maître ancien, pour s'en donner un nouveau. Charles VIII n'avait pas encore dépassé le Piémont, qu'il n'avait plus d'argent pour poursuivre son entreprise : il fut obligé de recevoir en don les bijoux de deux princesses italiennes. Quand, arrivé à Florence, il prétendit

lever des contributions exhorbitantes sur cette république, Pierre Capponi déchira et lui jeta au visage la cédule, en lui disant que s'il s'avisait de faire sonner les trompettes de ses troupes, les Florentins feraient sonner le tocsin ; et le roi de France, malgré ses soixante mille hommes, dont presque la moitié se composait de troupes du duc de Milan, ne crut pas qu'il fût prudent de mettre à l'épreuve les forces de cette république. Les Vénitiens et les Florentins s'étant ligués contre lui, peu de temps après qu'il eut fait la conquête du royaume de Naples, il se vit aussitôt forcé de se retirer vers la France, et ne sortit de l'Italie qu'après y avoir éprouvé les plus grandes vicissitudes. Pendant sa retraite précipitée les deux républiques alliées lui livrèrent la bataille de Fornovo : il n'avait plus que neuf mille hommes, et les alliés lui en opposèrent quarante mille.

En Italie, même il existait une grande différence entre ces républiques et les autres provinces dominées par des princes absolus, ou par des gouvernemens féodaux, comme l'étaient le royaume de Naples, les États du Pape, le duché de Milan, le marquisat de Montferrat, etc. Le royaume de Naples fut constamment en proie à des conquérans étrangers, tantôt sarrasins, tantôt normands, puis aragonais ou hongrois,

français ou vénitiens, et enfin espagnols, sans jamais avoir les forces nécessaires pour se défendre. Les papes n'avaient point d'autres revenus que ceux imposés à la crédulité superstitieuse des peuples, et les armes les plus formidables de sa puissance temporelle étaient des armes spirituelles. Le duché de Milan continua, il est vrai, d'être un État puissant et industrieux pendant deux siècles et demi après l'extinction de la république milanaise; mais cette prolongation de prospérité doit être attribuée à plusieurs causes d'ancienne date, telles que l'inépuisable fertilité du sol lombard, la grande quantité de provinces et de villes qu'il renfermait, la prospérité à laquelle elles s'étaient élevées sous le régime de la liberté, et plus que tout cela encore, la continuation des usages et des lois favorables à l'agriculture et à l'industrie qui étaient en vigueur du temps de la république, et que les ducs eurent le bon esprit de conserver. Ces ducs, quoiqu'ils eussent la plupart un instinct cupide, violent et féroce, surent néanmoins respecter les antiques statuts de la république, tels que la juridiction consulaire qui abrégeait beaucoup les causes civiles, la modicité des taxes sur les objets consommés par le peuple, ainsi que sur l'introduction des matières premières, la liberté des professions, la loi de 1370, qui défendait aux

ecclésiastiques toute acquisition ultérieure, etc. Voilà comment il se fit que, trente ans après la perte de sa liberté, la ville de Milan contenait encore deux cent mille habitans, et qu'il existait cent cinquante châteaux et autant de villages dans son district. Le duc pouvait armer deux cent quarante mille hommes, dont huit mille de troupes pesantes, et cependant le duché était circonscrit aux seules provinces de Milan, de Lodi, de Pavie, de Côme et de Bergame. Il ne faut pas croire pourtant que le gouvernement ducal opérât les mêmes prodiges que la liberté; car, lorsque par la suite ces ducs possédèrent plus de trente villes, ils ne furent point en état de vaincre Florence, qui n'avait pas la dixième partie de l'étendue de leurs domaines.

Mais dès l'instant où quelques-unes des républiques italiennes eurent perdu leur liberté, et d'autres leur indépendance politique, la richesse de l'Italie, et avec elle sa puissance, furent toujours en déclinant jusqu'au moment où la science de l'économie publique vint cicatriser les plaies de ce pays et renouveler le sang de ce corps épuisé. L'étoile brillante de l'Italie disparut en 1530; sa gloire s'éteignit lorsque Charles-Quint eut détruit toutes les républiques toscanes, et rangé sous sa domination de fer le royaume de Naples et le duché de Milan. Pen-

dant plus de deux siècles, depuis 1530 jusqu'en 1750, excepté Gênes et Venise, qui, avec leur liberté, conservèrent encore en grande partie leur bien-être, le reste de l'Italie fut constamment plongé dans le désordre, et en proie à toutes les horreurs d'une administration aussi cupide qu'inhabile. Si, dans le douzième siècle, l'Italie fut tirée de la barbarie par le bras vigoureux de la liberté, elle ne sortit du comble de l'affliction et des abus d'une administration désolatrice que lorsque, dans le dix-huitième siècle, la science de l'économie publique vint lui offrir son appui. Tout ce long laps de temps, entre la perte de la liberté et la découverte de cette nouvelle science, fut pour l'Italie une époque de calamités. Nous verrons dans l'Histoire de l'Économie politique combien cette science a contribué à tirer l'Italie de la désolation et de la misère. L'Italie de nos jours, quoique bien loin encore de ce qu'elle peut être, est un monument vivant qui témoigne les bienfaits de cette science; la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui cette belle contrée, situation très-florissante, si on la compare à ce que l'Italie fut réduite pendant la domination de la branche austriaco-espagnole, est le produit des progrès de l'économie publique.

S'il est donc prouvé que l'association de la

pratique avec la liberté ait pu produire sans la théorie, il n'en est pas moins vrai que la science procure toujours les plus prompts avantages. Si la théorie se joint à la liberté, elles opéreront alors ces prodiges qu'offrent aujourd'hui à nos yeux l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique. Quand la liberté n'existe pas, la science la supplée, sinon dans toute son efficacité, du moins en grande partie. Presque tous les États de l'Europe où la science de l'économie publique fut honorée et cultivée, sortirent, aidés par ses erremens, de la barbarie et de la pauvreté.

Mais il y a donc quelque chose qui supplée à la liberté? nous demandera-t-on avec empressement; et la science exempte donc les peuples qui veulent être heureux de la nécessité d'être libres? N'est-ce point un malheur qu'il existe quelque chose qui puisse suppléer à la liberté? Ces craintes sont dénuées de fondement : la science de l'économie politique peut bien en quelque sorte suppléer à la liberté, mais elle n'en est pas l'équivalent; car jamais la théorie n'obtiendra les brillans résultats de cette liberté. Que l'on fasse le parallèle entre les gouvernemens les plus sages et les gouvernemens libres, et l'on verra la différence qui existe entre la prospérité des uns et celle des autres. Par exemple, que l'on prenne la France du siècle dernier

qui eut pour ministres et pour financiers des hommes instruits en économie publique, qu'on la compare avec l'Angleterre, qui, pendant presque tout ce même siècle, semble avoir été gouvernée en dépit de ses économistes, et l'on aura la mesure du bien opéré par la science seule, et de celui que l'Angleterre doit à la seule liberté. Toute crainte s'évanouira ainsi, et surtout si l'on considère que la science n'est en dernière analyse qu'une partie de la liberté, voilée sous différentes dénominations ; car les principes qui guident les peuples à la richesse, sont aussi les routes qui les mènent à la liberté. En quoi consiste donc la théorie du crédit public et des impôts, si ce n'est en un frein imposé à l'autorité arbitraire et absolue du souverain ? Toute la théorie de l'emploi des capitaux, de leur accumulation et de leur circulation, n'est-elle pas fondée sur le droit inviolable des propriétés ? La liberté d'exercer toute profession, la suppression de tant de douanes intermédiaires, l'abolition de toutes les concussions et vexations des fermiers, ne se transforment-elles pas en une plus grande portion de liberté individuelle ? Par ces réformes d'abus, le citoyen n'est-il pas plus libre de ses actions, de tous ses mouvemens ? Supposons qu'il plaise au sultan des Turcs de vouloir faire fleurir son empire par les théories

de Smith : ne sera-t-il pas obligé de sacrifier la majeure partie de ses caprices tyranniques, de s'abstenir de confiscations, de proscriptions? et au lieu d'un pacha tout puissant, ayant des bourreaux à ses côtés, ne devra-t-il pas établir des tribunaux et des autorités municipales?

Il est constant que, depuis les progrès de l'économie publique, le sort des peuples s'est amélioré à tous égards : les propriétés et les personnes ont été plus respectées; et, si d'un côté les peuples sont devenus plus libres, de l'autre les princes sont aussi devenus plus riches et plus puissans. C'est un fait qui mérite d'être noté. Dans les temps féodaux, les princes étaient obligés d'aliéner une partie de leur pouvoir arbitraire afin d'avoir quelque argent dans les momens extrêmes. C'est ainsi que les empereurs d'Allemagne vendirent aux villes d'Italie la suzeraineté qu'ils prétendaient avoir sur elles, et que les villes anséatiques se délivrèrent du joug des princes feudataires d'Allemagne. C'est encore ainsi que les villes anglaises achetèrent leurs immunités et leurs priviléges de leurs rois, toujours pressés d'avoir de l'argent; on peut même ajouter que la confirmation de la grand' charte, renouvelée plus de vingt fois par les rois d'Angleterre, le fut chaque fois à prix d'argent, que la nation donnait aux rois pour soutenir les

guerres de Bretagne contre les rois de France. Dans le dernier siècle, les rois et les peuples firent tacitement le même échange; les rois, en accordant plus de sûreté et de liberté à leurs sujets, trouvèrent les moyens d'avoir une grande augmentation de revenus, une plus forte puissance et une population plus nombreuse. Ce fut une transaction aussi juste qu'inévitable. Ceux des royaumes comme l'Espagne et la Turquie, qui n'ont pas voulu consentir à cet échange utile aux deux parties, se sont condamnés à la misère, à la faiblesse et aux insultes de tous les souverains étrangers. Non-seulement les rois sont devenus plus opulens par la magie de la science, mais encore ils sont plus tranquilles et plus heureux. En abdiquant la tyrannie, ils se sont mis à l'abri du fer des conspirateurs, des vengeances et des révolutions que des actes injustes et quelquefois atroces attiraient sur leurs têtes; et les palais des rois, au lieu d'être des châteaux crénelés, habités par le soupçon, la trahison, des sicaires et des empoisonneurs, sont aujourd'hui le séjour de tous les plaisirs et de tous les délices que la civilisation ait su inventer.

Je le répète, néanmoins, et on ne peut se le dissimuler, la science n'est qu'une très-imparfaite substitution à la liberté. La liberté seule est la source abondante et intarissable de biens,

tandis que la science n'est qu'un puits factice, toujours exposé à être comblé par la main qui le fit creuser. Car, quoique l'échange de la liberté contre les richesses convienne également à ceux qui le contractent, il n'en est pas moins arrivé que, par un des nombreux caprices du despotisme, les souverains ont quelquefois déchiré le contrat. Je n'en citerai qu'un exemple, le plus fameux peut-être : Louis XIV, après avoir ranimé l'industrie et le commerce de la France, en prêtant des capitaux aux fabricans, et en invitant, par des primes d'encouragement, les ouvriers étrangers à venir s'y établir, abandonne, quelques années après, la grande entreprise qu'il avait commencée, révoque l'édit de Nantes, chasse de la France cinq cent mille de ses sujets les plus industrieux, exile avec eux plusieurs arts, plusieurs secrets; et, mêlant le luxe aux guerres ruineuses, les protections aux revers, la religion aux persécutions, laissa, au lieu d'un empire industrieux et riche, des provinces épuisées, un trésor obéré par une dette énorme, et la France entière dans la désolation et la misère. La science de l'économie publique n'est donc qu'une compensation imparfaite et peu sûre de la liberté. Voilà comment la Hollande, par exemple, même après avoir perdu la domination exclusive des Indes-Orientales,

se maintint, par les seuls bienfaits de la liberté qu'elle conserva, dans un état beaucoup plus prospère que la France, qui comptait alors un grand nombre d'économistes, dont quelques-uns étaient au ministère. En Italie encore, Gênes et Venise, par la vertu de leurs constitutions libres, furent, durant le dernier siècle, plus riches que la Lombardie, que la Toscane et que le royaume de Naples, beaucoup mieux pourvus de bons livres et d'excellens administrateurs, et favorisés par des territoires plus fertiles.

De tout ce qui précède, on peut déduire le corollaire que cette science est plus nécessaire aux gouvernemens absolus qu'aux gouvernemens libéraux : dans ceux-ci, l'éducation, la liberté de la presse, les assemblées, les débats publics, forment les hommes d'état et les financiers. La stabilité des lois, l'inviolabilité des personnes et des propriétés, les honneurs, les emplois conférés par l'opinion publique et non par le caprice ou l'intrigue, tout enfin tend à encourager l'industrie et à chercher les moyens de s'enrichir. Dans les monarchies absolues, tout reste frappé d'une profonde léthargie, tout est misère; un secret impénétrable couvre les actes du gouvernement; il n'y a point d'école pour le public, et il ne peut acquérir aucune expérience. L'administration y est un mystérieux

monopole pour quelques employés. Les livres seuls peuvent donc, quoiqu'imparfaitement, suppléer au défaut d'instruction et d'expérience : les livres seuls peuvent faire connaître les fautes et les erreurs de l'administration, indiquer les réformes, éclairer ceux qui gouvernent, instruire les administrateurs qui remplacent ceux reconnus inhabiles. Et pourtant les livres et leurs auteurs sont souvent les objets de la haine et de la fureur de ces gouvernemens! Et lorsque quelque citoyen zélé s'avise d'examiner si une loi est ou non dans l'intérêt du bien public, on lui ferme la bouche avec cette réponse que l'on trouve dans l'Enfer de Dante :

« *Vuolse così colà dove si puote*
« *Ciò che si vuole, e piu non dimandare.* »

Pour apprécier les avantages que l'économie publique a procurés à plusieurs provinces de l'Italie, il est nécessaire de connaître la situation dans laquelle elles se trouvaient quand la science commença à se développer, afin de pouvoir comparer cette situation avec l'état de choses postérieur à la science, laquelle durant plus d'un siècle ne cessa point d'inculquer aux gouvernemens la nécessité des réformes.

L'état de dépérissement de l'Italie date de

l'époque de la domination de Charles-Quint, et fut en augmentant jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748. Le mouvement qui tendit aux améliorations se fit sentir dès la moitié du dix-huitième siècle et continua jusqu'à la fin.

Pour suivre un ordre plus clair et plus naturel, je parlerai d'abord, mais brièvement, de la période de la décadence, qui servira d'introduction à l'Histoire de l'Économie publique; et je réserverai la seconde période comme complément de cette histoire.

De toutes les dominations étrangères qui, après les invasions des barbares, pesèrent sur l'Italie, celle de la maison d'Autriche-Espagnole fut la plus dévastatrice; et de tous les empereurs d'Allemagne qui ruinèrent cette belle contrée, le plus funeste à ce pays fut Charles-Quint, sans excepter même Frédéric Barberousse. Avant même de ceindre, à Boulogne, le 24 mars 1530, les deux couronnes de l'Empire et de Lombardie, qui lui donnèrent une puissance absolue sur presque toute l'Italie, Charles-Quint l'avait déjà bouleversée avec ses armées. Le trésor de cet empereur de tant de royaumes était toujours vide; ses troupes n'étaient jamais payées ni équipées, et ses généraux se payaient eux-mêmes au moyen de taxes arbitraires et de concussions. En 1522, Charles de Lannois mit une

contribution sur tous les États de l'Italie jusqu'alors indépendans, sur les républiques et sur les marquisats de Saluces et de Montferrat, afin de pouvoir faire exister l'armée impériale : Venise seule fut exemptée de cette contribution, parce qu'elle se faisait encore respecter. Le 30 mai de la même année, Gênes fut prise et saccagée par les bandes espagnoles. Le duc de Bourbon, pour payer ses soldats révoltés, les conduisit au pillage de Rome : la ville fut dévastée, et le pape prisonnier n'obtint sa liberté qu'à force d'or; ce fut encore avec de l'or qu'il acheta plusieurs fois la paix. Les habitans de Milan furent obligés d'émigrer pour se soustraire aux vols, aux violences et aux vexations de toute espèce que se permettait la soldatesque impériale. Cette ville opulente fut tellement tourmentée et irritée, que les citoyens désespérés se révoltèrent plusieurs fois contre leurs oppresseurs; ce qui fournissait à ces derniers de nouveaux prétextes pour de nouvelles violences toujours plus révoltantes. Le duc Sforze dut plusieurs fois racheter son duché, jusqu'à ce qu'enfin le dernier de ces ducs céda à Charles-Quint, moyennant une pension, ce qu'aucun souverain ne peut vendre, sa couronne et ses sujets. Quand cet empereur eut achevé de détruire la république de Florence, il lui imposa le plus

inique des tyrans, cet Alexandre, fils natûrel d'un pape ou d'un muletier. Plusieurs milliers de Florentins furent exilés et leurs biens confisqués; quelques-uns des patriotes les plus distingués furent décapités. Un autre général de Charles-Quint, le marquis de Melegnano, dévasta en 1554 tout le Siennois. Plus de cinquante mille paysans périrent par la guerre, la famine ou les supplices; et c'est depuis lors que la Maremme Siennoise est restée dépeuplée, à cause de l'air pestilentiel que cette grande mortalité y engendra.

Charles-Quint, en vendant des titres et des parchemins pour se procurer de l'argent, inonda l'Italie d'une noblesse pauvre, ignorante et paresseuse. Jusqu'alors, la noblesse de Florence et de plusieurs autres villes d'Italie avait fait le commerce; mais, depuis cette époque, le préjugé castillan, qui veut que la noblesse vive dans l'oisiveté, prévalut.

Quelque funestes que fussent tous ces fléaux, l'élasticité naturelle des peuples, ce principe de vie qui existe dans chaque nation comme dans chaque individu, aurait pu, avec le temps, cicatriser quelques-unes des nombreuses plaies de l'Italie, si l'empire de Charles-Quint n'eût rendu perpétuel le régime des rapines, de la violence, et si une mauvaise administration, plus

nuisible que la guerre elle-même, n'eût continué de nuire à l'agriculture, à l'industrie et au commerce. Non-seulement ses successeurs maintinrent ce régime, mais ils trouvèrent le moyen de le rendre encore plus détestable.

C'est en quelque sorte une fatalité pour l'Italie, que l'époque de Charles-Quint et de Philippe II ait été en même temps celle où brilla plus vivement le génie italien. La poésie, la peinture, la sculpture et les innombrables palais, chefs-d'œuvre de l'architecture, ont ébloui l'imagination de plusieurs historiens, et continuent encore à aveugler tous ceux qui, mus seulement par l'enthousiasme du beau, perdent de vue le bien-être, les mœurs, la dignité et la puissance des peuples. Léonard, Michel-Ange, Raphaël, Arioste, Tasse, nous font oublier Antoine de Leva, le duc de Bourbon, Lannois, Mendoza, Philippe II, et ses ministres pire encore. L'Italie doit d'immortelles actions de grâces à l'auteur de l'*Histoire des républiques italiennes du moyen âge*, pour avoir vengé ces républiques des calomnies que quelques écrivains serviles ou superficiels s'étaient plus à verser sur elles : il sut aussi, tout en faisant briller la gloire du génie italien du seizième siècle, énumérer les souffrances des peuples; c'est ainsi qu'il a rempli le devoir sacré de l'historien.

De cette revue générale, je vais passer à un examen particulier des provinces; et si je répète quelques faits, je désire qu'on sache que je le fais avec intention, parce que plusieurs de ces faits devraient rester gravés dans la mémoire des Italiens.

Quelques-unes des sages lois qui firent prospérer Milan et d'autres villes lombardes, dans le temps qu'elles étaient en république, ayant été conservées par les ducs Visconti et Sforze, continuèrent à exercer leur influence bienfaisante; cependant les palais des ducs Visconti furent des antres habités par le crime et la trahison. Barnabé Visconti ne le céda point en cruauté au tyran Ezzelino. Jean Marie, son neveu, atteint d'une folie semblable à celle de Néron, parcourait pendant la nuit les rues de Milan, accompagné par des mâtins féroces dont il se servait pour faire mettre en pièces les passans. Philippe Marie fut un Tibère par sa dissimulation et sa perfidie; et pourtant les crimes qui déshonorent les princes autant que les peuples qui les souffrent, sont souvent moins funestes aux peuples que les mauvaises lois. La cour des ducs de Milan fut en quelque sorte semblable à la cour des czars de Russie pendant tout le siècle dernier. Les exils en Sibérie, les assassinats dans les palais n'empêchèrent point en Russie les progrès

de la civilisation. Sous les ducs de Milan, des lois bonnes et positives garantirent les propriétés; une juridiction consulaire (espèce de tribunal de commerce), débarrassée des chicanes du barreau et procédant simplement et sommairement, décidait les différens. Les commerçans et les artisans étaient exempts de plusieurs impôts. Les tarifs des contributions étaient établis de manière à protéger l'industrie nationale. Chacun était libre d'exercer son industrie là et comme il le voulait. Des honneurs étaient décernés aux commerçans, et l'on distribuait des gratifications aux professions les plus utiles. On continua d'accorder les droits de citoyen à tout étranger qui transportait dans le duché son domicile et son industrie, quelle qu'elle fût, de manière que, si dans le temps de la république, Milan eut une population de deux cent mille habitans, soixante-dix fabriques de draps et soixante mille ouvriers en laine, vivant avec leurs familles du produit des manufactures, cette ville célèbre sut encore conserver sa prospérité industrielle sous le gouvernement de ses ducs. Les revenus du premier de ces ducs, Jean Galeazzo Visconti, étaient, en 1395, d'un million et deux cent mille sequins d'or, c'est-à-dire quatre fois plus forts que les revenus de Florence. Il est vrai que le duché de Milan était

beaucoup plus étendu que les États de Florence. En 1420, lorsque ce duché, qu'on pouvait appeler un royaume, s'étendait de la Méditerranée à l'Adriatique, et des Alpes jusqu'au milieu de l'Appennin, plusieurs manufactures d'armes, de soieries et de draps florissaient dans son sein. On lit dans un discours, prononcé en 1420 par le doge Mocenigo, que les seules villes de Milan, Cosne, Pavie, Crémone et Monza exportaient tous les ans, par la voie de Venise, vingt-neuf mille pièces de draps de la valeur de neuf millions de livres de cette époque, qui équivalent à quarante millions de francs de nos jours.

Toute cette splendeur s'éteignit sous l'empire de Charles-Quint. Alors commencèrent les extorsions, les surcharges de toute espèce, les logemens militaires des troupes impériales, et tout cela couronné par une administration déplorable. On inventa sur la consommation du peuple des taxes de toute nature qui faisaient renchérir le prix de la main d'œuvre au détriment des manufactures; on augmenta les droits sur l'exportation de ces manufactures et sur l'importation des matières premières. Le tarif des impôts ne fut plus l'objet d'une loi, mais, comme le dit Verri, une source de dilapidations. Au libre exercice des arts, on substitua le monopole des métiers et celui du commerce.

J'ai déjà dit que l'industrie milanaise avait fleuri sous le régime de la liberté des professions et des métiers; en cela, Milan avait suivi un principe plus libéral que celui adopté par les Florentins. Le gouvernement austro-espagnol substitua à la liberté des corps et métiers, des lois et des statuts qui créèrent des prétentions ridicules et des disputes éternelles. Ces statuts défendaient à tout citoyen qui n'était attaché à aucune corporation, d'exercer son industrie personnelle. La confusion des lois, source de procès et de subtilités tracassières, ne tarda pas à se faire sentir, et à produire une foule d'hommes de loi qui éternisaient ces procès. On abolit la juridiction consulaire avec ses formes simples et expéditives, et on créa à sa place un tribunal désigné sous le nom ridicule de Sénat, lequel ne cessait de lasser les parties par la lenteur de ses formes, par l'arbitraire et le despotisme qui présidaient à ses décisions. Ni les propriétés, ni la vie des citoyens ne furent plus en sûreté avec un tribunal pareil.

Ajoutons à cette tyrannie judiciaire, celle des gouverneurs. La réponse d'un de ces proconsuls à un Milanais qui revenait de Madrid avec des ordres du roi mérite d'être conservée : « Le roi, « lui dit le gouverneur, commande à Madrid, « et moi à Milan. » La grande distance où se

trouvait le siége du gouvernement fut encore un malheur pour les peuples de l'Italie. Les décisions de Madrid arrivaient toujours trop tard après les faits : le mystère s'empara de toutes les affaires publiques. Non-seulement personne n'avait la liberté de parler, mais le gouvernement même ne parlait jamais : il s'enveloppait dans un nuage imposant; de sorte, qu'aux yeux du vulgaire, l'art de gouverner pouvait passer pour quelque chose de magique et de grand, lorsque tout n'était qu'intrigues, tyrannie et déception.

A l'avidité du gouvernement vint se joindre encore celle plus oppressive des fermiers; les revenus publics leur furent livrés. Bientôt le gouvernement n'eut plus de crédit, et ne trouvant plus de secours dans les momens difficiles, il adopta le funeste parti d'aliéner les diverses branches des revenus du duché. Cette aliénation devint la source de nouvelles extorsions : les monnaies furent altérées; pendant un siècle et demi, le gouvernement viola les lois immuables de la nature. Les décrets que ce gouvernement stupide rendait contre la valeur naturelle et commerçante des métaux, n'étaient pas moins insensés que ceux du Vatican lorsqu'il prétendait fixer la terre, en dépit des lois du mouvement que Galilée avait découvertes. Toutes ces taxes et sur-

taxes devenaient encore plus pesantes par l'exemption dont les ecclésiastiques jouissaient tous, quoiqu'ils possédassent un bon tiers des biens-fonds de l'État.

Le despotisme, l'ignorance et la peste étant des maux inséparables, on vit souvent la peste désoler l'Italie; et ce qui la rendait encore plus meurtrière, c'était ces processions journalières, ces pratiques superstitieuses avec lesquelles on prétendait éloigner ce fléau. La peste de 1630 fut l'origine d'un procès inoui, celui de la colonne infâme. On prétendit que deux malheureux habitans avaient répandu le typhus en frottant les cadenas des portes d'un onguent pestiféré. Soumis à la torture, ils furent forcés de confesser un crime impossible, et furent mis à mort. Quel pouvait être le sort de cette province et de ses habitans, si l'on ajoute à tous ces maux, l'inquisition, l'astrologie judiciaire, la sorcellerie, et de temps en temps la guerre, qui venait éclairer d'une lueur sanguinolente les ténèbres dont ils étaient environnés? Cette barbare domination dura cent soixante-douze ans, et ne finit que vers le commencement du dix-huitième siècle.

L'esquisse que je viens de faire est extraite du tableau déplorable que l'éloquent Verri a fait de cette période, dans ses *Mémoires sur le commerce de Milan*, annales précieuses qui méritent

d'être mieux connues par ceux qui écrivent l'histoire de l'Italie. Elles lèguent à une branche de la maison d'Autriche un opprobre dont elle se lavera difficilement. L'émigration des habitans et l'abandon des terres furent les conséquences inévitables d'une administration aussi absurde. Avant l'année 1630, près de vingt-quatre mille industriels avaient déjà quitté la ville de Milan. Les manufacture de draps, qui, dans le commencement, étaient au nombre de soixante-dix, se réduisirent à quinze, en moins de trente ans, et peu d'années après, il n'en restait plus que huit. Cette domination de Charles-Quint, qui trouva Milan avec près de deux cent mille habitans, n'y en laissa pas cent mille. Tout était dans la plus complète décadence et dans la misère.

Enfin, ce duché changea de maître en l'année 1706; il passa de la domination de la branche autrichienne d'Espagne sous celle de la branche autrichienne d'Allemagne; mais sa situation ne s'améliora que long-temps après, le nouveau gouvernement n'étant d'abord guère préférable à l'autre. La persévérance des écrivains, jointe au règne de deux souverains éclairés, opéra un changement en faveur des peuples et non moins avantageux au gouvernement.

Le royaume de Naples et la Sicile tombés sous

le même joug de Charles-Quint, n'en souffrirent pas moins que le duché de Milan. Cependant, comme ces provinces n'étaient pas antérieurement dans un état de grande prospérité, leur détérioration fut moins sensible. Tantôt tyrannisées par des conquérans, tantôt dévastées par les guerres de prétendans étrangers, tantôt ruinées par d'avares et féroces seigneurs feudataires, puis données, puis vendues, et enfin mises à contribution par les papes, qui rêvèrent autrefois que ces provinces leur appartenaient, elles ne jouirent que de quelques courts intervalles de tranquillité sous Frédéric Ier, sous le roi Robert et sous Alphonse. Et lors même que la paix aurait laissé à ces pays les moyens de rétablir le bon ordre et de faire des lois convenables, les feudataires ne cessaient de s'opposer à toute innovation et amélioration, dans la crainte que leur influence et leur autorité ne s'affaiblissent. Ce royaume ne fut donc jamais ni florissant, ni puissant; mais, jusqu'à Charles-Quint, il avait au moins joui de l'avantage d'être gouverné par ses propres rois, quoique étrangers, et de posséder un gouvernement national. Devenue province espagnole sous la domination d'une cour éloignée et étrangère, sa ruine s'acheva. L'administration de la justice devint un labyrinthe au milieu d'un fatras de lois entassées les unes

sur les autres, et Naples eut aussi le fléau des hommes de loi. Le barreau engloutissait les patrimoines des familles excitées à plaider par tant d'avides avocats. L'agriculture, négligée par les effets du droit dévastateur de libre pâture, par l'immense pâturage commun, connu sous le nom de *tavolière*, et par la défense de clore les terres, n'offrait qu'une faible ressource. Là aussi on inventa des monopoles de toutes sortes, jusqu'à celui des drogues médicales. Les révoltes, toujours provoquées par les injustices du gouvernement, augmentèrent encore la masse des maux de ce pays, parce qu'elles n'eurent point un résultat heureux. En 1603, Thomas Campanello, voyant ses compatriotes gémir sous le joug d'un gouvernement concussionnaire, prépara une révolution qui devait à jamais délivrer sa patrie des étrangers et du pouvoir absolu; mais son entreprise ne put réussir. Plus tard, en 1647, les souffrances du peuple étant parvenues au comble, il ne fut plus nécessaire d'avoir des conciliabules secrets, ni de faire prêcher des moines, moyens employés infructueusement par Campanello; la haine du peuple se changea en rage, en fureur, et il brisa ses chaînes à l'occasion d'un droit imposé sur les fruits dont se nourrissait le bas peuple : ce fut là l'étincelle qui fit éclater la révolte de 1647. Le peuple prit les

armes, arracha le pouvoir des mains du vice-roi pour le confier à son chef, Masaniello (Thomas Aniello); mais presque aussitôt séduits par les fallacieuses promesses de ce vice-roi, les Napolitains se replacèrent lâchement sous le joug de leurs tyrans.

Peu d'années après, la ville de Messine prit les armes de la vengeance, parce que les habitans ne pouvaient plus supporter les impôts dont on les accablait. L'altération des monnaies, et un édit du cardinal Zapata sur le cours de ces monnaies, fit aussi éclater une révolte dans l'année 1626; ce cardinal fut forcé de révoquer son édit.

Ce beau royaume, surchargé de taxes, épuisé par le tribut qu'il payait, courbé sous le joug d'une cour étrangère, sans commerce, sans industrie, sans routes, sans culture, excepté autour de la capitale, était arrivé au dernier degré de dépérissement, lorsqu'un rayon vivifiant vint luire sur lui. Vers la moitié du dernier siècle, il eut le bonheur de recouvrer son indépendance sous un de ses princes : de ce moment, les écrivains de cette nation si vive luttèrent noblement entre eux, pour indiquer au gouvernement les moyens de tirer la patrie de la langueur et de la misère où elle était plongée. Les conseils furent salutaires et les livres judicieux; et si l'on n'a obtenu dans ce royaume que peu de ré-

formes sages et utiles, comparativement aux efforts des écrivains, on doit l'attribuer à l'opposition des feudataires; car le royaume des Deux-Siciles est, de toutes les parties de l'Europe, celle où la féodalité se montre le plus obstinée, ou, plutôt, celle où les princes ont montré moins de résolution pour l'affaiblir et la détruire.

Les États du pape, acquirent de nouvelles provinces dans le seizième siècle, et arrivèrent à un point d'extension qu'ils n'avaient jamais eu précédemment; mais ces nouvelles provinces perdirent bientôt de leur première splendeur, et ne tardèrent pas d'être au niveau de celles qui constituaient le domaine pontifical, lesquelles ne furent jamais florissantes. L'État s'agrandit considérablement; mais sa force et sa richesse n'augmentèrent pas en proportion des acquisitions. Boulogne, qui fut agricole, industrieuse, savante et très-guerrière, qui plusieurs fois soutint les attaques et des papes et des ducs de Milan et des Florentins, perdit sa force et son industrie dès qu'elle fut au rang des provinces du Saint-Siége. Ferrare, Urbino et Rimini, qui avaient prospéré sous des princes généreux, déclinèrent de même, et Ancône, déjà célèbre par son commerce maritime, ne tarda pas à le voir en stagnation. Ainsi, pendant que Léon X honorait les

lettres et les beaux-arts, l'agriculture, les manufactures et le commerce manquaient dans ses États. Le siècle de Léon X fut comme une aurore boréale qui éblouit, mais qui ne vivifie pas; elle n'éclaire que des déserts de glace. Le bonheur des peuples ne consiste ni dans des tableaux, ni dans des poèmes, mais dans le bien-être universel, et dans la liberté des idées et des actions favorables à la destination des hommes. La Hollande et la Suisse, depuis plusieurs siècles, et les États-Unis d'Amérique, depuis cinquante ans, sont des nations libres, sans faste littéraire. Au contraire, toute la pompe et tout le luxe de Léon X, convenables sans doute à un Mécène, étaient mal conseillés chez un administrateur. En effet, Léon épuisa ses finances, et fut obligé d'embrasser l'expédient de faire vendre des indulgences dans les auberges d'Allemagne, afin de se procurer de l'argent. Si l'on en excepte le court pontificat de Sixte V, pendant lequel ce pape sut mettre de l'ordre dans les finances et amasser un trésor de ses économies, on peut affirmer qu'il n'y a aucun état en Europe qui ait été aussi long-temps mal gouverné que celui des pontifes. Avant la paix conclue à Bologne avec Charles-Quint, la ville de Rome fut continuellement agitée par des factions et des intrigues, et par les turbulentes élections et contre-élections

des papes. Ces papes, tantôt assassinés par le peuple, tantôt attaqués par de puissans feudataires, assiégés, prisonniers, exilés en France, n'eurent alors ni l'occasion, ni le pouvoir d'établir une sage administration, en admettant même qu'ils eussent voulu le faire.

Mais, depuis Charles-Quint, rien ne peut plus justifier la faiblesse et la nonchalance de leur gouvernement. Si les papes crurent alors convenable à leur saint ministère de déposer l'épée et la cuirasse, ils ne devaient pas néanmoins négliger la défense de leur propriété et la vie de leurs sujets. Tout au contraire, ils laissèrent tomber leur gouvernement dans un épuisement tel, que les provinces furent, pendant un siècle, infestées de brigands, et la capitale même fut à chaque instant menacée de l'irruption de ces bandits. En même temps, toutes les côtes de l'État étaient mises à feu et à sang par les Barbaresques, qui débarquaient partout et emmenaient, chargés de fers, les malheureux habitans des villages du Littoral de la mer. Les sujets du pape n'eurent pas même la misérable compensation qu'obtinrent les Lombards et les Napolitains, celle d'aller verser leur sang dans des expéditions étrangères à l'intérêt de leur patrie, et de partager la gloire militaire avec les Espagnols sous les célèbres généraux italiens Davila, Farnèse et

Spinola. Les sujets romains, toujours en proie aux bandits et aux pirates, furent toujours mal protégés par les souverains qui plaçaient pompeusement trois couronnes sur leur tête, et qui se vantaient d'être les maîtres de tous les royaumes de la terre. Au lieu d'armes et de gloire, il n'y avait dans ces provinces que capuches et cloîtres; au lieu de liberté, l'inquisition avec ses cachots et ses tortures. La seule manufacture qui existât dans Rome, était celle des Bulles; les indulgences et le tarif des péchés étaient toutes ses douanes, et la profession la plus protégée était celle de mendiant. Chaque province se trouvait gouvernée au gré d'un prélat; point de centre de gouvernement, point d'uniformité ni de simplicité dans les lois. La Campagne de Rome, devenue un vaste et insalubre désert, n'était peuplée que par quelques troupeaux et par des brigands. Vers le midi, les marais pontins, sur une étendue de plus de cent mille, continuèrent, jusqu'au pontificat de Pie VI, à menacer de leurs miasmes pestilentiels les voyageurs qui étaient forcés de les traverser. Comment pouvait-on attendre une bonne administration de ces pontifes, qui, de la solitude des couvens et d'une vie toute contemplative et ascétique, étaient élevés sur le trône et jetés tout-à-coup dans le tourbillon des affaires à un âge toujours très-avancé? Et com-

ment pouvait-on entreprendre des réformes là où l'inquisition contre les livres était plus sévère que partout ailleurs? En effet, excepté la courte dissertation du marquis Belloni, aucun autre économiste réputé n'écrivit sous ce gouvernement. Ainsi, malgré les lumières qui circulaient en Italie dès la moitié du siècle dernier et au milieu des réformes opérées par plusieurs gouvernemens italiens, celui de Rome conserva tous ses abus et ses désordres, jusqu'à l'époque où il fut en partie incorporé au royaume d'Italie, et en partie à l'empire français. Alors seulement, ces provinces éprouvèrent l'influence d'une administration active et vigilante. Jusqu'à cette époque bien courte, on peut affirmer que l'administration de ces États ne fut point meilleure que celle de Tunis et d'Alger, sous le rapport des routes, du commerce et des communications. L'État pontifical offre un nouveau témoignage de ce que j'ai déjà dit: que sans la liberté, ou sans les lumières de la science, non-seulement aucun pays ne peut devenir florissant, mais encore qu'il ne peut sortir de l'état de faiblesse et de misère dans lequel il se trouve.

La décadence de la Toscane fut encore la plus grande, comparativement à la haute prospérité dont elle jouissait; car le changement de situa-

tion est toujours plus pénible par la comparaison.

« *Nessun maggior dolore*
« *Che il ricordarsi del tempo felice*
« *Nella miseria*....... »

Charles-Quint ne se contenta pas de détruire les ordonnances qui avaient rendu Florence riche et illustre, il la plaça en outre sous l'autorité du duc Alexandre, l'un des plus odieux tyrans qui aient jamais déshonoré le trône. Son successeur, le grand-duc Cosme I[er], fut moins effréné, mais plus perfide et plus dissimulé. Sous le règne de ces deux ducs, la métamorphose de la Toscane s'accomplit totalement. L'industrie languit ou émigra; les ouvriers s'en allèrent en France ou en Angleterre. Les capitaux, ne trouvant plus ni sûreté, ni emploi dans le commerce intérieur, suivirent les ouvriers, ou furent convertis en terres. Les banquiers, les commerçans de Florence, qui, peu avant, étaient fiers du titre de citoyens, achetèrent de vains titres de noblesse, et l'oisiveté succéda à la plus grande activité. L'agriculture, qui recevait du commerce l'impulsion et la force, languit aussitôt; et le peu qui resta d'industrie et de trafic fut chargé d'entraves; le commerce des grains surtout, frappé au cœur par la dé-

fense d'exportation, resta sans vie. Les lois civiles étaient embrouillées et incommodes, les lois criminelles insuffisantes ou cruelles; la dette publique énorme, et les impositions accablantes. La population de la Toscane, lorsqu'elle était divisée en plusieurs républiques, s'élevait à trois millions; à la fin du dernier siècle, elle se trouvait réduite à un million deux cent mille habitans. Les revenus actuels du grand-duché de Toscane n'égalent pas ceux de la ville de Florence, lors de ses beaux jours républicains. La seule commune de Florence pouvait mettre sous les armes vingt à trente mille combattans, et maintenant, ce n'est qu'avec peine que le grand-duc en entretient huit mille. Les villes, les temples, les palais, les statues, les peintures, les bibliothèques, tout ce que l'on admire encore en Toscane, sont autant de monumens de l'antique liberté. Excepté la belle ville de Livourne, peu d'autres choses attestent la prospérité des temps postérieurs. Toutefois, si après la mort du grand-duc Cosme I[er] le commerce continua de décliner, le sort des peuples ne fut pas aussi malheureux, aussi dégradé que celui des Lombards, des Napolitains et des Romains. La Toscane avait éprouvé une grande catastrophe; mais, dans son naufrage, il lui était resté une planche de salut, un prince national. Celui-ci

peut être parfois tyran, avare, injuste; mais à la fin, ses successeurs s'aperçoivent que leur force physique et morale diminue par l'oppression des peuples. Le prince national, lors même qu'il n'est point refrené par les lois, ne dévaste point la nation, parce qu'il la considère comme sa propriété, tandis que les princes étrangers, par le sentiment qu'ils ont de leur usurpation et la crainte de perdre tôt ou tard leur conquête, agissent toujours comme en pays ennemi, et ne pensent qu'à faire leur butin, comme dans une irruption militaire. Après le seizième siècle, les Toscans, dans leur décadence, jouirent néanmoins d'un gouvernement si doux, qu'il parvint à modifier les mœurs et les usages de la nation; et ce peuple, qui, pendant plusieurs siècles, ne respira que factions, haine et proscriptions, tellement que Dante s'écria :

« *Ed ora in te non stanuo senza guerra*
« *Li vivi tuoi, e l'un l'altro si rode*
« *Di que' che un muro ed una fossa serra,* »

devint un peuple doux et affable. A peine la science vint-elle conseiller les hommes d'état, que les princes de ce délicieux pays s'empressèrent de mettre en pratique les inspirations des écrivains. La Toscane, qui marchait à la tête de la civilisation européenne, au moyen des lettres,

des sciences et des beaux-arts, fut encore la première à adopter les réformes administratives du dix-huitième siècle. A la fin de cet abrégé, je ferai connaître les améliorations introduites par les grands-ducs, tant dans la législation criminelle, que dans les successions, le commerce des grains, etc.

La prospérité commerciale de Venise et de Gênes, après l'arrivée de Charles-Quint en Italie, souffrit sans doute; mais elle ne présenta pas un ruineux renversement comme celle de Florence. Ces deux républiques conservèrent la liberté et l'indépendance, et ces biens inestimables suffirent pour empêcher la ruine dont ces États se trouvèrent menacés par une longue série de vicissitudes, compagnes inévitables du sort des peuples commerçans.

La fortune commença de se déclarer contre Venise dès la fin du quinzième siècle. Au moment même où cette république se trouvait engagée dans une lutte obstinée contre les Turcs, qui, des murs de Constantinople menaçaient l'Europe, eut lieu le passage aux Indes, par le cap de Bonne-Espérance; cet événement priva pour toujours la république du commerce exclusif du Levant et de l'Asie, et la découverte de l'Amérique ne tarda pas à transporter sur les plages occidentales de l'Europe une nouvelle activité

commerciale. Ces découvertes inattendues, jointes à la rivalité de la France, de la Hollande et de l'Angleterre, devenues industrieuses et puissantes sur mer, auraient suffi pour culbuter les manufactures vénitiennes et son commerce; mais elle eut encore à soutenir la guerre à mort qui lui fut déclarée par la ligue de Cambray. Venise eut le bonheur de se tirer d'un danger aussi imminent; mais huit années de guerre contre les principales puissances de l'Europe la laissèrent fort épuisée, au moment même où les profits du monopole de l'Orient diminuaient sensiblement pour cette république.

A peine était-elle sortie de ce péril, que Sélim, empereur des Turcs, s'empara du Caire et d'Alexandrie, et ferma aux Vénitiens l'entrée de l'Égypte, d'où ils avaient long-temps tiré les drogues de l'Asie, qu'ils vendaient en Europe. Peu après, le roi d'Espagne mit un impôt sur les marchandises vénitiennes, et détruisit ainsi le trafic que les bâtimens de la république faisaient alors sur la côte d'Afrique, depuis Tripoli jusqu'à Maroc, où ils échangeaient leurs marchandises contre de la poudre d'or, qu'ils vendaient ensuite sur les côtes d'Espagne. Dans le siècle suivant, l'horrible tempête de 1613 engloutit presque tous les navires qui se trouvaient dans les ports de la Méditerranée, depuis Marseille jus-

qu'à Naples, et causa des dommages incalculables à la marine des puissances italiennes. Pendant que Venise combattait contre les Turcs, Marseille répandait ses draps et les autres produits de ses manufactures dans les échelles du Levant, où les Marseillais supplantaient les Vénitiens. Les pirates aussi inquiétèrent et firent éprouver des pertes au commerce de la république; et enfin, après une longue alternative de succès et de revers, elle perdit presque toutes ses colonies de l'Archipel; il ne lui restait, à la paix de Carlowitz (1715), que les seules îles Ioniennes.

Je me suis complu à rapporter toutes ces circonstances, afin de mieux démontrer le pouvoir et l'influence de la liberté, puisque, malgré tant de péripéties, Venise, au moyen de sa liberté, conserva, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, un haut degré de splendeur et de richesse, d'où elle ne tomba complètement que lorsque les événemens la placèrent sous le despotisme étranger.

Cette dernière réflexion peut également s'appliquer à la république de Gênes. Tyrannisée pendant quelques années du quatorzième siècle, par la viscomté de Milan; saccagée par Louis XII, et plus tard, par les armées de Charles-Quint; dépouillée par les Turcs des colonies de Théodosie, Scio et Mitylène qu'elle possédait; bombardée et humiliée par Louis XIV, Gênes, avec

cette poignée de républicains indomptés, échappés à tant de naufrages, ne cessa point, à l'ombre de la liberté, de se livrer avec ardeur au commerce, d'accumuler des richesses. Dans la seconde moitié du dix-septième siècle, les Gênois prêtèrent de l'argent aux autres États de l'Italie, à deux et trois pour cent; ce qui prouve deux choses: la pauvreté des autres pays relativement à Gênes, et la stagnation du trafic dans ce port, laquelle forçait les capitaux à émigrer pour trouver de l'emploi. C'est ainsi, qu'à l'époque de la révolution française, les Gênois se trouvèrent avoir des sommes énormes à la banque de France qui faillit. Je citerai un passage d'un historien peu prodigue d'éloges: « Aucun peuple, dit-il, n'a moins dégénéré que les Gênois. Force d'âme, vivacité d'imagination, amour de la liberté, activité admirable, civilisation encore mêlée d'un peu de grossièreté, mais exempte de mollesse, une hardiesse prudente, de la persévérance sans obstination, tout chez lui nous montre encore ce peuple qui résista aux Romains, défit les Sarrasins, mit Venise aux abois, détruisit Pise, conquit la Sardaigne et la Corse, produisit Colomb et Doria, et chassa de ses murs, en 1748, les soldats de l'Autriche; et si, dans ces derniers temps, le destin n'ût pas été si contraire à la malheureuse Italie, peut-être les Liguriens au-

raient-ils laissé au monde quelque grand exemple de valeur et de vertu. » (CHARLES BOTTA, *Histoire de l'Italie, de* 1789 *jusqu'à* 1814.)

Cette république ne compte pas un seul écrivain parmi les économistes italiens; le meilleur que l'on puisse trouver est, sans doute, la liberté.

Le seul État d'Italie qui, au lieu de décheoir, est toujours allé en prospérant, depuis l'époque de Charles-Quint, c'est le Piémont. Jusqu'à Emmanuel Philibert, vers la moitié du seizième siècle, le Piémont ne fut qu'un petit État, figurant peu dans l'histoire de l'Italie, toujours enveloppé dans des guerres obscures, et occupé tantôt par les troupes françaises, tantôt par celles de l'Espagne; il ne représenta, jusqu'à cette époque, qu'une des plus petites parties dans les grands événemens de l'Italie, lorsque celle-ci était la première nation de l'Europe. Le Piémont n'acquit quelque réputation que de la célébrité d'Emmanuel Philibert, vainqueur de la bataille de Saint-Quentin. A la fin du siècle, il s'agrandit du marquisat de Saluces. Un siècle après, il s'étendit encore avec l'autre marquisat de Montferrart. Dans le siècle dernier, il s'appropria quelques villes aux dépens de l'Autriche, et enfin, de nos jours, on lui fit cadeau de toute la république de Gênes. Cet agrandissement gra-

duel, que l'on a observé avoir eu lieu dans toutes les grandes et solides monarchies de l'Europe, semble d'un heureux augure pour les futures destinées du Piémont. Cet État n'est donc point comme celui du pape, il ne s'est pas affaibli en s'agrandissant; au contraire, il n'a cessé, depuis ses augmentations de territoire, d'acquérir toujours plus d'ascendant, de célébrité et d'importance politique. Sous Emmanuel Philibert, les provinces de sa domination contenaient une population d'un million 200 mille habitans. Dans le dernier siècle, ce royaume en contenait 3 millions 500 mille; et maintenant, avec l'acquisition du Génovésat, il en compte 4 millions. Sous ce même Emmanuel Philibert, l'armée piémontaise n'était que de 22 mille hommes. Un siècle après, Charles Emmanuel II en entretenait 33 mille; Charles Emmanuel III avait, en 1734, 45 mille hommes sous les armes; et maintenant le Piémont peut mettre en ligne plus de 60 mille soldats. Sous Emmanuel II, les revenus de l'État n'étaient que de 7 millions de francs; Victor-Amédée, son fils, les doubla; et aujourd'hui, ils se montent à plus de 50 millions.

Anciennement le Piémont avait toujours possédé des États-Généraux, qui modéraient l'autorité royale. Dans les vingt-trois années pendant

lesquelles François Ier et ses successeurs occupèrent le Piémont, les rois de France continuèrent à réunir ces États-Généraux, et ils ne cessèrent de se rassembler que sous Charles-Emmanuel II, parce qu'il cessa tout simplement de les convoquer. Ces États n'avaient jamais occasionné ni troubles ni discorde; tout au contraire, on leur devait de s'être constamment opposés à ce que le peuple fût opprimé par les princes ou par des taxes arbitraires et exorbitantes. Si cette représentation nationale ne produisit pas de plus grands avantages, il faut l'attribuer aux guerres perpétuelles dans lesquelles les ducs de Savoie se trouvèrent toujours entraînés; et si, lorsque les États cessèrent d'être réunis, on n'aperçut aucun mouvement rétrograde dans la prospérité du Piémont, on le doit aux conquêtes et à l'agrandissement qui en furent la suite; ils empêchèrent qu'on s'aperçût de l'absence d'une représentation nationale. Il est juste de confesser encore que les guerres entreprises par ces souverains subalpins ne le furent pas par l'effet d'un caprice, mais presque toujours par la nécessité de se défendre, l'épée à la main, contre deux colosses, l'Autriche et la France, qui, sans cela, auraient englouti le Piémont. Le prince Eugène de Savoie disait, que c'est la faute de la géographie si les souverains du Piémont sont in-

fidèles. On peut ajouter que c'est aussi la faute de la géographie si, pendant plusieurs siècles, ces princes ont eu l'épée à la main. Toutefois, ils surent profiter de la guerre elle-même, qui, d'ordinaire, ruine les rois. Par la guerre, ils s'élevèrent à la dignité royale; par elle, ils acquirent une extension de territoire et la gloire pour les peuples. Rendus actifs et habiles dans les affaires, toujours par la guerre, ces princes apprirent à force d'expérience cette vérité : « Qu'un roi n'est jamais riche s'il n'est économe, et qu'il n'est fort que lorsqu'il exerce la justice, et qu'il possède le cœur de ses sujets. » Le duc Philibert fortifia ses États, en les couvrant de châteaux et de forteresses; il jeta aussi les fondemens de la belle ville de Turin. Il est digne de remarque qu'en Piémont les armes ne firent point oublier les lettres et les beaux-arts. Tasso, Marini, Chiabrera, Tassoni fréquentaient la cour de Charles-Emmanuel II. Victor-Amédée décora Turin du superbe temple de *la Superga*. Charles-Emmanuel III n'employait, pour sa personne, que 35 mille francs par an. Le marquis d'Ormea, son premier ministre, n'avait pour tous émolumens que 11 mille 500 livres. A peine trouve-t-on dans les républiques des exemples d'une pareille parcimonie. Cette antique dynastie italienne est la seule qui, dans l'exercice d'un pouvoir absolu, n'ait

point commis ces excès dont se sont salis tous les autres princes italiens; elle est la seule qui ait fait du pouvoir suprême un instrument pour faire honorer le nom italien. La victoire de Turin, gagnée sur les Français, en 1703; la bataille de Guastalla, en 1734, contre les Autrichiens; les combat de Cosseria et de Montenotte, en 1795, sont des souvenirs honorables d'autant plus chers aux Italiens, que dans les siècles de leur puissance, tant de faits parlent contre eux, et bien peu contre les étrangers.

La modération des souverains du Piémont fut en rapport avec la conduite docile de leurs sujets; il n'y a pas eu de monarchie plus tranquille que celle du Piémont, jusqu'en 1796; aucune émeute, aucun trouble populaire ne s'y firent sentir pendant plusieurs siècles; et ceux qui éclatèrent en 1798, et depuis lors, n'eurent pas pour cause la tyrannie des princes, mais bien l'impatience où l'on était d'abolir quelques restes des temps féodaux, et d'obtenir ces institutions que notre siècle exige. Ce désir des peuples n'était ni intempestif, ni déraisonnable, car malgré la modération de ces princes, il n'en est pas moins vrai que l'administration était sur des bases vicieuses, et si quelques-uns de ces vices furent corrigés, c'est encore le produit des lumières que les écrivains avaient répandues partout.

En résumant donc tout ce qui vient d'être dit en quelques points, on verra :

1° Que la liberté par elle-même, sans l'aide de la science de l'économie publique, et malgré beaucoup d'erreurs, suffit pour faire prospérer un état;

2° Que la science n'est point un équivalent de la liberté, mais seulement une substitution inéficace à la liberté;

3° Que la science est plus nécessaire aux monarchies absolues que dans les États libres;

4° Que la liberté est tellement essentielle au bien-être des peuples, que la science elle-même n'est, en dernière analyse, autre chose qu'une liberté plus circonscrite;

5° Que sans la liberté et sans la science les États ne peuvent prospérer que par intervalle et par élancemens, grâce au caprice passager de quelques princes ou de quelque ministre bien intentionné.

HISTOIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

EN ITALIE.

GASPARD SCARUFFI,

DE REGGIO.

Si on voulait découvrir une plus antique origine à la science de l'économie politique en Italie, on pourrait la trouver dans les ouvrages des écrivains antérieurs au seizième siècle, et dans les discours prononcés par les homme d'état, soit à Florence, soit à Venise; mais on n'apercevrait dans ces écrits que des semences qui ne devaient germer que plus tard. Toutes les origines sont modestes et pauvres, même celle des choses les plus élevées. Heureusement, les sciences n'ont pas besoin du secours du blason; notre siècle est presque guéri de la manie des généalogies. Et lors même que, dans cette science, l'Italie aurait été devancée par quelque autre nation, sa priorité dans tant d'autres branches du savoir humain

est si généralement reconnue par les étrangers, qu'elle ne perdrait pas beaucoup en sacrifiant cette petite vanité à la courtoisie de ses rivales.

Quoique j'aie fait commencer l'Histoire de l'Économie politique par l'ouvrage de Gaspard Scaruffi, publié en 1582, il serait injuste de passer sous silence quelques-uns des principes émis soixante ans avant par cet illustre Italien, tant calomnié parce qu'il fut mal compris, et mal compris parce que, au lieu de faire l'éloge des tyrans, il en fit la satyre. Machiavel avait posé, comme une des principales bases de la prospérité d'un peuple, ce grand principe qui fut ensuite dans toutes les bouches des écrivains du dernier siècle, et qui est devenu à jamais proverbe dans le nôtre, savoir : « La sûreté pu« blique et la protection sont le nerf de l'agri« culture et du commerce; c'est pourquoi le « prince doit encourager les sujets à exercer « tranquillement leur capacité pour le trafic, pour « l'agriculture, ou pour toute autre branche « de l'industrie humaine, afin qu'ils ne s'abs« tiennent d'orner leurs possessions, de peur « qu'elles leur soient enlevées, ou qu'ils ne né« gligent de trafiquer par la crainte des impôts « arbitraires. Le prince doit préparer des ré« compenses pour ceux qui veulent entrepren« dre ces choses, et agrandir sa ville ou ses États

« de quelque manière que ce soit. » — A l'appui de cet axiôme, Machiavel ajoute cet autre : « Sous les gouvernemens doux et modérés, la « population est toujours plus grande, les ma- « riages y étant plus libres et plus désirables, « chacun souhaitant volontiers le nombre d'en- « fans qu'il peut nourrir, ne craignant pas que « son patrimoine puisse lui être ravi, et parce « qu'il sait qu'ils naissent libres et non esclaves, « et qu'ils peuvent s'élever s'ils sont vertueux. » — Ces grandes maximes sont vraiment dignes d'un républicain tel que l'était Machiavel, élevé au milieu d'un peuple commerçant; je les ai citées avec intention, parce qu'elles peuvent servir à dissiper cette erreur si généralement répandue, qui fait que beaucoup de personnes croient encore que cet illustre patriote fut le précepteur des tyrans.

Mais quel que soit le mérite de ces principes et de plusieurs autres que l'on trouve épars dans les OEuvres de Machiavel, on ne peut pas les considérer comme les élémens d'une science, puisqu'ils ne s'offrent que comme des sentences détachées et isolées, que l'on n'aurait guère remarquées dans un auteur moins célèbre : ils sont à peine les symptômes d'une science dont les germes restèrent inaperçus jusqu'en l'année 1581. Ce que je viens de dire de Machiavel doit être

considéré plutôt comme un hommage rendu à un grand homme, que comme une prétention nationale.

Parmi les maux que l'Europe souffrit dans tous les siècles, on ne doit pas oublier celui de l'altération des monnaies : ce désordre, qui entrave le commerce et porte également préjudice aux intérêts privés et aux revenus publics et qui corrompt les peuples et les gouvernemens, existait à la fois dans tous les États de l'Europe. Les auteurs l'appelèrent fléau, peste terrible, contemporaine de cette peste qui dévasta tant de contrées durant les seizième et dix-septième siècles. Et de même que, pour extirper la peste, on employait des remèdes pires que le mal, tels que les processions et les indulgences dans les églises, ceux dont on se servait parfois contre le *morbus numericus* ne faisaient que le rendre plus funeste. On peut dire que, durant plusieurs siècles, les républiques et les rois furent des faussaires publics. Dans les besoins extrêmes, ils haussaient ou altéraient la valeur intrinsèque des monnaies; satisfaits qu'ils étaient d'avoir fait face à ces besoins, sans s'inquiéter du préjudice qu'ils se faisaient à eux-mêmes, et se souciant peu de celui qu'ils portaient au commerce de leurs sujets. Les rois d'Aragon juraient, en mettant la couronne sur leur tête, de ne point changer les

anciennes lois sur les monnaies; et avec cette foi que l'on garda dans tous les temps à de pareils sermens, ces mêmes rois faisaient battre de la fausse monnaie, à tel point que le pape Innocent III leur fit défense d'être faux monnayeurs, sous peine d'excommunication. Charles-Quint, ce prince autrichien qui fit à lui seul plus de mal à l'Europe et à l'Italie que tous ses successeurs réunis, fit battre, en 1540, des écus d'or de Castille et autres d'un poids et d'un titre inférieurs à l'ordinaire. Quelquefois l'altération et la contrefaçon des monnaies était un moyen employé pour combattre les ennemis, ainsi que le pratiquèrent les Hollandais à l'époque de leur révolution contre l'Espagne, et les Français dans le dix-septième siècle en Catalogne. D'autres fois, cette falsification donnait lieu à de nouvelles guerres contre celui qui infestait de ses mauvaises monnaies les États de ses voisins. Ce fut ainsi que Pierre d'Aragon IV déclara la guerre au roi de Maïorque pour avoir empoisonné ses provinces de fausses monnaies. Pour comble d'absurdité, certains gouvernemens, tels que la république de Venise, celle de Florence, et les lois saxonnes qui condamnaient les faux monnayeurs à être brûlés vifs, les altéraient et les falsifiaient eux-mêmes. On pourrait croire peut-être que le tort que les auteurs de ces dé-

sordres se préparaient à eux-mêmes au bout de quelque temps devait les corriger : loin de là; non-seulement ils restèrent sourds aux conseils des écrivains, mais encore ils se montrèrent insensibles à leur propre ruine.

L'Italie fut sans contredit la nation qui souffrit le plus de cet excès si grave. Divisée, pour son malheur, en tant d'États divers, le mal semblait se multiplier par le nombre de ces gouvernemens. L'Italie, qui a tant de griefs contre Charles-Quint, compte parmi ces griefs l'émission des écus d'or de Castille et d'autres monnaies falsifiées, que ce funeste empereur fit battre en 1540. Depuis lors, le mal fut toujours en augmentant, et ne discontinua point, malgré les écrits de tous les auteurs qui le combattirent tant par des calculs démonstratifs que par leur éloquence, de sorte que l'on peut répéter la juste remarque de M. Ganilh, que « l'Italie fut toujours aussi remarquable par ses mauvaises monnaies, que par ses excellens ouvrages sur la monnaie ».

Quoique des hommes d'un grand savoir et de beaucoup d'expérience eussent itérativement démontré, dès la moitié du seizième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième, la nécessité de remédier à cette maladie politique, elle existait encore dans quelques États de l'Italie au moment où ils

furent placés sous la domination de Napoléon. Elle ne fut pas une des moindres causes de l'extinction de l'industrie dans quelques-unes de ces provinces, par les gros et sûrs bénéfices que les monnaies donnaient aux marchands et aux banquiers. Les Florentins principalement s'adonnèrent presque exclusivement au trafic des espèces monnayées, comme le plus productif et le plus certain, négligeant ainsi ces mêmes arts qui avaient fait prospérer leurs ancêtres.

C'est donc à ce désordre què l'Italie doit le premier ouvrage qui parut dans ce pays, sur l'économie publique; il est intitulé : *Discours sur les Monnaies, et de la vraie proportion entre l'or et l'argent;* par GASPARD SCARUFFI, de Reggio. Ce discours fut adressé par l'auteur, le 16 mai 1579, au comte Tassoni; mais il ne fut publié qu'en 1582. Le comte Scaruffi naquit à Reggio, au commencement du seizième siècle, et mourut en 1584. Il fut un des nobles d'Italie qui se rendirent utiles à leur patrie, non seulement par ses écrits, mais encore par la généreuse protection qu'il accorda aux beaux-arts. Il fut directeur de la Monnaie de Reggio pendant plusieurs années. Ainsi les personnes qui n'ont de confiance qu'aux hommes formés par l'expérience, durent avoir beaucoup d'estime pour l'ouvrage sur la réforme monétaire. Cet homme,

instruit et généreux, voyant de ses propres yeux le mal très-grave qui désolait tous les États de l'Italie, mal qu'il appelait *un incendie qui consumait et détruisait le monde*, ne s'arrêta pas à déplorer les maux de son pays et à suggérer des palliatifs ou des remèdes adaptés aux localités; mais élevant sa voix au-dessus des idées communes, et se considérant non-seulement comme concitoyen de tous les autres Italiens, mais encore comme citoyen de l'Europe, conçut le projet d'une monnaie universelle, c'est-à-dire, une réforme égale et générale pour toute l'Europe, comme si l'Europe entière n'eût formé qu'une seule monarchie ou une seule ville. L'utilité d'une monnaie uniforme est aujourd'hui une idée commune, adoptée par tout le monde, excepté quelques princes. Mais dans le temps où Scaruffi écrivait, on dut la regarder comme une grande et heureuse pensée. Dans son traité, il indique une monétisation universelle, et en expose les principes ainsi que les moyens d'exécution. Il proposait à tous les États l'adoption d'une fabrique uniforme des monnaies, c'est-à-dire, des espèces égales de forme, d'alliage, de poids, nombre, titre et valeur, sur les bases suivantes: 1° Que la proportion entre l'or et l'argent fût comme celle de 1 à 12; 2° que l'on divisât la monnaie par 12 et par 6, détruisant ainsi les

poids divers que l'on donnait suivant l'alliage ou la bonté des monnaies; 3° que la fabrication fût supportée en partie par les propriétaires, et ne fût point déduite sur la valeur de la monnaie; 4° qu'il fût écrit sur chaque pièce d'or ou d'argent la valeur, l'alliage, la bonté et le nombre nécessaire pour former le poids d'une livre; 5° que tous ceux qui apporteraient de l'argent pour le faire frapper dans les monnaies, fussent obligés d'en employer la cinquième partie en petites monnaies, etc., etc. On voit, par cette esquisse, que l'auteur proposait la division par douzièmes; c'était alors la plus commode que l'on connût, et elle est encore usitée dans plu-États de l'Europe. Scaruffi ne pouvait pas conseiller le système décimal, qui ne fut reconnu par les astronomes comme invariable et le plus commode, que deux siècles après.

Le comte Scaruffi était tellement alarmé des préjudices que l'État et les particuliers souffraient par les fraudes employées dans le trafic des métaux précieux, que, pour détruire toute espèce d'inconvénient, il indiqua une garantie, mise ensuite en pratique dans toute l'Europe, celle de la marque de l'or et de l'argent, qu'on devait apposer sur tous les ouvrages d'orfévrerie.

Enfin, pour exécuter cette grande réforme, il voulait que l'on convoquât une diète européenne,

et s'exprimait en ces termes : « S. S. le souverain pontife, S. M. Impériale, et autres rois et princes à qui appartient cette entreprise, pourraient, en adoptant ce fait, ordonner par des lois que tout cela fût observé; il n'y aura, sans doute, personne qui n'accepte volontiers cet ordre nouveau, utile, réel et facile, non-seulement parce qu'il est reconnu que le désordre des monnaies va de mal en pire, mais en outre, parce que chacun veut avoir en effectif, dans les monnaies d'or et d'argent, la juste quantité en poids du pur et du fin, qui forme l'entier et réel paiement de ce qui est dû. Comme aussi il a toujours été, et il est encore dans l'esprit des rois, des princes et des seigneurs que chacun reçoive, dans les paiemens, tout ce qu'il peut avoir raisonnablement et justement. »

La diète demandée par Scaruffi eut le même sort des congrès imaginés par Henri IV et par l'abbé de Saint-Pierre. Au lieu de suivre un conseil si avantageux à eux-mêmes et à leurs sujets, Sa Sainteté et Sa Majesté continuèrent d'avoir une monnaie différente de nom, de poids, de forme et de valeur. Un pareil accord entre tous les gouvernemens de l'Europe était peut-être difficile à espérer dans les temps de l'auteur ; mais quel obstacle y avait-il pour que cet accord eût lieu entre les princes italiens? De

même que les princes se montrèrent, un siècle auparavant, sourds aux conseils que leur donnait le grand Machiavel, de former des armées stables et des gardes nationales; préférant de rester faibles et mal armés, ils persistèrent alors dans la stupide détermination de laisser l'Italie ce qu'elle était depuis long-temps, une mosaïque de gouvernemens, de lois, de douanes, de monnaies, et de réglemens pour l'imprimerie nuisibles à la propriété des auteurs, plutôt que d'adopter des lois uniformes sur des divers points, lesquelles auraient applani les obstacles qui s'opposent encore à son commerce, facilité les communications intérieures, et fait de l'Italie entière une espèce de confédération qui ne pouvait manquer de prospérer.

Non-seulement Sa Sainteté et les princes de l'Italie sont blâmables de ne pas avoir adopté un type uniforme pour les monnaies, mais encore ils ont, de nos jours, mérité le reproche d'avoir détruit cette uniformité adoptée par Napoléon. Lorsqu'en 1814, un bonheur inespéré leur rendit leurs États, chacun de ces princes s'empressa de défaire ce qui existait, et fit frapper aussitôt des monnaies dont la diversité embarrasse tous les jours, non-seulement les étrangers et les voyageurs, mais même les banquiers et marchands italiens.

BERNARD DAVANZATI,

DE FLORENCE.

Le second Italien qui écrivit sur ce même fléau des monnaies altérées, fut le Florentin Bernard Davanzati. Cet écrivain, encore plus célèbre comme traducteur que comme auteur, naquit à Florence en 1529. Dans sa jeunesse, il s'adonna au commerce, à Lyon, et porta ensuite dans sa patrie les fruits de son expérience dans cette honorable profession, qu'il continua d'exercer. Il occupa aussi avec dignité plusieurs fonctions publiques. La fortune se montra toujours favorable à cet auteur. Sa belle traduction de Tacite lui acquit plus de gloire et d'amis que tous ses propres ouvrages et que beaucoup de productions originales de plusieurs écrivains de mérite. Cette traduction, qui donna à la prose italienne la force et l'énergie que Dante avait su donner à la poésie, devint, par un singulier phénomène, une autorité de la langue italienne, et fut adoptée, comme modèle de style, par plusieurs des grands écrivains de notre siècle, tels que Alfieri, Foscolo et Botta.

Par le seul moyen de deux petits traités, l'un sur les monnaies et l'autre sur les changes, Davanzati eut encore le mérite d'avoir été le second qui, en 1582, ait écrit en Italie sur un sujet d'économie publique. Le premier de ces courts traités n'est qu'un discours d'une trentaine de pages qu'il intitula *Leçon*, et qu'il adressa à l'Académie florentine. L'auteur, avec son style laconique et très-pur, donne l'idée de quelques-uns des principes qui doivent régler le système monétaire. Le désordre, dans cette branche de l'économie publique, était si grand et si général en Italie, que Davanzati ne craint pas d'affirmer que, depuis soixante ans, ce ver rongeur avait rongé le tiers de la fortune publique. L'Académie de Florence crut nécessaire de donner ce sujet pour thême à Davanzati, qui était un de ses membres. L'auteur déclare qu'il n'a pas eu la prétention d'écrire un traité, et qu'il s'est borné à entretenir les académiciens. Toutefois son opuscule commence de fort loin, puisqu'il remonte jusqu'à l'étymologie du mot monnaie, *pecunia, nummus*, etc.; puis il fait l'éloge de l'or et de l'argent, qu'il appelle « des instrumens « qui font circuler sur tout le globe les biens des « mortels, et que l'on peut considérer comme « les causes secondaires d'une vie heureuse. » L'Harpagon de Molière n'aurait pas fait un

plus grand éloge de l'argent. Davanzati définit ainsi les monnaies: « Or, argent et cuivre, marqués à volonté par le public, et rendus propres à être le prix et la mesure de toute chose, afin d'en faciliter le trafic. » Cette définition est en substance conforme à celle des écrivains postérieurs qui ont traité plus profondément cette matière. L'auteur indique les dommages qui résultent de l'altération des monnaies et s'exprime en ces termes: « Le préjudice est manifeste; plus « la monnaie est mauvaise, tant sous le rapport « du poids que sous celui des alliages, plus les « revenus publics, les créances et les rentes des « particuliers diminuent, parce qu'en les recou- « vrant, on retire moins d'or et moins d'argent; « et celui qui possède moins de métal, ne peut « acheter que moins de denrées ou de marchan- « dises, qui sont les vrais biens. Car il arrive « toujours, que la monnaie n'est pas plutôt « amoindrie de valeur, que les choses renché- « rissent. Les choses en vente se donnent pour « avoir ce métal que l'on croit être ordinai- « rement dans la monnaie, et non pour reti- « rer tant de signes ou pièces de monnaie. Si « en cent neuf pièces d'aujourd'hui, on ne trouve « que cette même quantité d'argent qui existait « dans cent seulement de ces mêmes pièces, ne « faut-il pas donner cent neuf pour ce qui ne se

« payait que cent? » L'opinion de Davanzati est que les frais de monétisation doivent être à la charge de la monnaierie, parce que ces frais sont une charge de l'État, comme l'est celle des soldats, celle des traitemens des magistrats qui doivent maintenir la liberté et la justice; et pour diminuer cette dépense il voudrait que les monnaies fussent moins belles, et que l'on en revînt, par économie, à l'ancien usage de battre monnaie avec le marteau. Les monnaies avaient alors fait naître tant et de si fastidieuses difficultés sur tous les points de l'Europe, qu'en désespoir, et plutôt pour railler que pour parler sérieusement, Davanzati conseille de trafiquer sans monnaies, et d'employer l'or et l'argent coupés par morceaux et pesés ainsi que le pratiquent les Chinois. L'auteur Galiani, dans l'ouvrage où il prend au sérieux cette opinion railleuse que Davanzati n'avait émise que comme une plaisanterie, se montra trop sévère envers son devancier et le critiqua avec trop d'acrimonie, parce qu'il ne l'avait pas compris.

La notice sur les changes que ce même Davanzati écrivit pour un certain M. Jules del Caccia, docteur en droit, n'est pas non plus un traité. L'auteur n'a fait qu'y expliquer les termes techniques du commerce et le mécanisme des changes, sans pénétrer dans les causes qui les

altèrent, ni dans les effets qui en dérivent. C'est un de ces écrits que l'on doit plutôt conserver comme les premiers essais de la science que pour le lire. Ces deux dissertations ont, pour les Italiens, le mérite de la pureté du langage ainsi que celui de la concission du style.

ANTOINE SERRA,

DE NAPLES.

Les ouvrages de Scaruffi et de Davanzati ne furent que le crépuscule d'une science qui devait avoir son aurore dans cette même partie de l'Italie où naquit la philosophie moderne.

Si le royaume de Naples n'a pas autant contribué que quelques autres parties de la péninsule à la gloire que l'Italie s'est acquise dans la littérature et dans les beaux-arts, par une sorte de compensation, il a été le premier et le plus fécond en ouvrages de philosophie, et surtout d'une philosophie hardie et originale. Quelle qu'en soit la cause, ou le ciel, ou les événemens, ou la situation de cette contrée, séparée de nos jours de toutes celles où les sciences sont cultivées avec le plus de succès, il n'en est pas moins

vrai qu'elle a toujours produit des esprits forts, indépendans et originaux. Le nord de l'Italie se vante d'avoir eu beaucoup de philosophes parmi ses écrivains; mais il semble que le voisinage de la France les ait portés à suivre cette école étrangère. Naples, au contraire, séparée des grands centres du savoir depuis que la Grèce est retombée dans la barbarie, ne s'est pas trouvée tant exposée à ce danger, et ne s'est pas laissé séduire par l'illusion de l'imitation. L'originalité anglaise, dans toutes les branches de littérature, provient probablement de la même cause, de son isolement. C'est à Naples que naquit, en 1508, Bernard Telesio, qui fit renaître, en Italie, la philosophie de Parmenide; il fut peut-être le premier en Europe à lever l'étendart de la rébellion contre l'autorité d'Aristote, ou pour mieux dire, contre le jargon méthaphysique de ses commentateurs; à restaurer les sciences physiques, et à substituer l'étude des faits à celle des mots. Persécuté par les moines, il mourut de chagrin dans l'année 1580.

Jourdan Bruno, aussi Napolitain, tenta une réforme essentielle dans la philosophie, discuta à Paris contre Aristote, et fut durant plusieurs siècles le tyran légitime des écoles. Il avait déjà encouru la haine des Dominicains et de Calvin, à Genève, lorsqu'il s'attira la colère des profes-

seurs de l'Académie. Tombé au pouvoir de l'inquisition de Rome, il fut condamné en 1600 à être brûlé vif pour avoir déserté l'Église romaine, et s'être fait, en Allemagne, sectateur de Luther.

Thomas Campanella, disciple de Telesio, et lui aussi réformateur de la philosophie et antagoniste d'Aristote, naquit en 1568, dans la Calabre. Accusé d'athéisme, parce qu'il voulut substituer la philosophie des choses à celle des mots, et parce qu'il soutenait que les sens doivent être les guides de la raison, il fut persécuté par les moines et par Philippe II. Après avoir été torturé et emprisonné pendant vingt-sept années, il erra exilé dans le reste de l'Europe, et mourut à Paris dans un couvent de Dominicains.

Le philosophe Jean-Baptiste Porta naquit aussi sous le ciel de Naples. Il écrivit un traité sur la physionomie, et fut le premier à jeter les bases de l'ingénieux système de Lavater.

Un siècle après, le même royaume vit fleurir Jean-Baptiste Vico, le plus original et le plus téméraire des philologues. Semblable aux astronomes qui suivent le cours des planètes depuis le commencement jusqu'à la fin du monde, Vico essaya de deviner l'histoire des temps antérieurs aux traditions écrites, et osa prédire l'avenir des nations.

Ainsi, ce même royaume qui eut la gloire de

donner le jour à tant de philosophes illustres, eut encore le bonheur de produire le fondateur de la science de l'économie publique; ce fondateur fut Antoine Serra. Il naquit à Cosenza. On n'a recueilli que bien peu de chose sur lui : il était docteur, mais on ignore si c'est en droit ou en théologie ; tout ce que l'on sait, c'est qu'il fut malheureux lui aussi, et qu'il resta plongé pendant dix ans dans un obscur cachot; la cause en est honorable. Les historiens croient qu'il fut un des complices de la conspiration ourdie par Thomas Campanella, le philosophe, pour délivrer sa patrie du joug des Espagnols, et substituer, à un gouvernement arbitraire, un gouvernement républicain. Campanella, qui était moine de l'ordre de Saint-Dominique, combina cette révolution dans le couvent de Stilo, où il avait été enfermé en châtiment de quelqu'un de ses ouvrages philosophiques. Il avait enrôlé dans sa conspiration une légion de trois cents moines de divers ordres, une autre de deux cents prédicateurs qui, par leurs sermons, préparaient les esprits du peuple; une troisième était composée de dix-huit cents exilés. S'il eût eu le courage d'accepter le secours de la flotte turque, son entreprise n'aurait probablement pas échoué ; cette répugnance fit avorter ses desseins. Il paya, par la torture et par vingt-sept années d'empri-

sonnement, un préjugé qui avait d'ailleurs son principe dans la noblesse de son âme.

Les motifs qui poussèrent Serra à participer à cette conjuration, sont les mêmes qui ont disculpé Jean de Procida devant la postérité. La patrie gémissait sous un gouvernement oppresseur; les lois étaient tyranniques et embrouillées, les impôts énormes, l'agriculture abandonnée, le commerce nul. Serra obéit à sa généreuse indignation, mais la fortune ne lui fut point favorable, et il succomba. Il eut à souffrir dix années de prison, et les supporta avec beaucoup de philosophie et un courage stoïque. Digne compagnon de Campanella, il l'imita en résistant sept fois à la torture, sans nommer aucun de ses complices et sans commettre le moindre acte de faiblesse: exemple de cette fermeté antique, qui semble être une qualité propre aux Napolitains. Chacun sait avec quelle fermeté moururent, en 1487, les deux ministres du roi Ferdinand II, qui furent les promoteurs de la révolte des barons contre l'injustice et la rapacité de leur souverain ; et de nos jours, nous avons vu, lors de la révolution de 1799, avec quelle intrépidité stoïque marchèrent à l'échafaud les patriotes Marius Pagano, Cirillo, Vincent Ruffo, François Conforti, Baffi, et tant d'autres, qui tous moururent avec un courage qui fit pâlir leurs bourreaux.

L'amour de la patrie est un feu sacré qui ne s'éteint jamais dans le cœur d'un vrai patriote : aussi, du fond de sa prison, Serra avait-il toujours les yeux fixés sur les souffrances de son pays ; il employa, pendant dix ans, toute son imagination pour en chercher les remèdes. Cette affection pour le sol natal fut toujours la passion de tous ceux qui, exilés par le sort ou par l'injustice des hommes, ne cessèrent jamais, même dans les contrées les plus éloignées et dans les momens les plus pénibles, de tourner leurs regards vers la patrie, comme des enfans vers une mère chérie. Tels furent Dante, Pétrarque, Bernard, Torquato Tasso, Camoëns, etc.

Ce fut ainsi que Serra, voyant le plus beau royaume de l'Europe en proie à d'avides proconsuls, et changé en un repaire de brigands, en un désert de misère, fut excité à rechercher quels pouvaient être les véritables remèdes à tant de maux. En examinant ces remèdes, il remonta jusqu'aux causes générales et communes de la grandeur et prospérité des États. Il n'eut pas besoin de recourir aux exemples offerts par les anciens ; il se borna à profiter de ceux que lui fournissait l'Italie sa contemporaine. Il étudia la cause de la prospérité et de la richesse des Génois, des Florentins et des Vénitiens, et en déduisit sa nouvelle théorie, de la même manière

que la plupart des écrivains de nos temps au lieu de tirer leurs principes de Tyr ou de Rome, les puisent dans l'Angleterre actuelle.

L'ouvrage de Serra est intitulé : *Petit Traité des causes qui peuvent faire abonder l'or et l'argent dans les royaumes ;* il parut en 1613. On n'en sait pas davantage sur ce livre ni sur son auteur ; on ignore où et quand celui-ci mourut. Quant à son ouvrage, il resta presque ignoré de ses contemporains, et le fut totalement des générations qui suivirent. Le sort semble avoir été si contraire à cet homme, qu'après même que son ouvrage fut retrouvé, les étrangers en firent peu de cas, et cherchèrent à dépouiller Serra du mérite d'avoir été le premier fondateur des principes de cette science. Ce que je viens de dire ne peut nullement s'appliquer à M. Say, qui, tout en reprochant à Serra de n'avoir considéré comme richesses que les seules matières d'or et d'argent, lui cède néanmoins, avec une généreuse candeur, la gloire d'avoir été le premier à faire connaître la puissance productive de l'industrie. « L'Italie, « dit M. Say, en eut l'initiative, comme elle l'eut, « depuis la renaissance des lettres, dans presque « tous les genres de connaissances, et dans les « beaux-arts. Dès l'année 1613, Antoine Serra « avait fait un traité, dans lequel il avait signalé « le pouvoir productif de l'industrie ; mais son

« titre seul indique ses erreurs : les richesses pour « lui étaient les seules matières d'or et d'argent. » Ma plainte s'adresse à M. M'Culloch, auteur de l'article dans l'Encyclopédie britannique sur l'Histoire de l'Économie publique ; il attribue la priorité aux écrivains anglais, assurant, sur le seul titre de l'ouvrage de Serra, qu'il ne traitait proprement que des monnaies. Si M. M' Culloch avait lu un peu plus loin que le titre, il n'aurait pas commis l'injustice d'attribuer à l'Angleterre un avantage dont elle peut fort bien se passer, riche qu'elle est de ses propres découvertes. En effet, la patrie des Smith, des Stewart, des Malthus, des Ricardo, a-t-elle besoin d'usurper l'honneur de la priorité ? L'abbé Galiani, qui connaissait profondément tous les auteurs français et anglais, et qui fut au-dessus des préjugés nationaux, rendant à chacun ce qui lui appartenait, n'hésita point à se prononcer ainsi : « Je ne « craindrai pas de le placer (Serra) au rang du « premier et du plus ancien écrivain sur la science « politico-économique, et de concéder à la Ca- « labre l'avantage de l'avoir produit.... Mais cet « homme, que j'ose comparer au Français Melon, « et d'un autre côté à l'Anglais Locke, se place au- « dessus d'eux parce qu'il vécut bien avant ces « écrivains, et dans un siècle où la science éco- « nomique était dans les ténèbres, au milieu des

« erreurs. Cet homme, doué d'une si grande pers-
« picacité et d'un jugement si droit, fut dédaigné
« pendant sa vie, et resta long-temps dans l'oubli
« après sa mort, ainsi que son livre. » Mais les preuves du mérite de l'ouvrage que l'on tire du livre même, sont bien au-dessus de l'autorité de l'abbé Galiani, quelque puissante qu'elle soit.

La première partie de ce livre est divisée en douze chapitres, dans lesquels Serra s'applique à expliquer les causes qui font abonder l'or et l'argent dans les royaumes; et selon lui les causes sont ou naturelles, ou accidentelles locales, ou accidentelles générales.

Les naturelles sont d'une seule sorte, c'est-à-dire, les minières d'or et d'argent qui existent dans les royaumes.

Les accidentelles locales, sont: 1° la fertilité du sol au moyen de laquelle les biens nécessaires et commodes au pays y abondent, et attirent en échange ou en paiement l'or et l'argent de l'étranger; 2° la situation, relativement à d'autres États et à d'autres parties de monde, laquelle peut être une cause puissante du trafic, ainsi qu'on le remarquait encore au temps de Serra pour le port de Venise, non-seulement relativement à l'Italie, mais encore envers l'Europe et l'Asie.

Les causes accidentelles communes, sont:

1° les manufactures, lesquelles, suivant cet auteur, sont d'un produit plus certain pour l'artisan que la terre pour le paysan, à cause des intempéries auxquelles elle est sujette; ce bénéfice de l'artisan est même plus grand, parce que les manufactures lui fournissent le moyen de multiplier les gains de cent pour cent, ce que la terre ne peut faire pour l'agriculture; et plus sûr, parce que les produits des manufactures sont d'un débit plus aisé, et qu'ils sont moins sujets à se gâter que les simples produits de la terre; enfin, bien plus avantageux, puisqu'il arrive souvent qu'un État ou une ville exporte beaucoup plus de produits de ses manufactures que de ceux de son territoire. Venise tenait le premier rang en Italie sous ce rapport. On voit, par ce qui précède, que Serra fut du petit nombre des économistes italiens qui sont en faveur du système mercantile.

2° La qualité des hommes, quand les habitans d'un pays sont naturellement industrieux, actifs et d'un génie propre à trafiquer non-seulement chez eux, mais encore à l'étranger: sous ce rapport, Gênes était la première ville de l'Italie; venait ensuite Florence, puis Venise.

3° Le commerce maritime, lequel est favorisé par sa situation, et animé par l'industrie des habitans.

L'auteur ne se contente pas de chercher les sources principales et secondaires de la richesse publique; il remonte plus haut, et trouve une cause encore plus efficace dans la forme du gouvernement. Tous les avantages d'un État, soit naturels, soit accidentels, seraient incertains et fugitifs sans une garantie politique, sans le bon ordre et des lois stables. « Il ne peut y avoir de prospérité, dit Serra, là où chaque nouveau roi fait des lois nouvelles; c'est pourquoi les sujets du Saint-Père ne peuvent obtenir ce bon gouvernement qu'ils obtiendraient si le leur était stable. Venise, au contraire, jouissait de l'immense avantage d'avoir des lois fixes, en même temps qu'elle avait d'excellens magistrats. » Serra, qui avait voulu donner à sa patrie une existence libre et indépendante, sentait depuis long-temps cette vérité : « Que les institutions politiques sont la base de la prospérité des nations. » Cette maxime décèle un esprit propre à apercevoir tous les anneaux de la grande chaîne sociale, et lui fait d'autant plus d'honneur, que le plus grand des économistes, Smith, développa ce même principe : « Que les institutions libérales sont indispensables à la prospérité commerciale d'un peuple. »

Il paraîtra peut-être étrange qu'après cet éloge je ne conseille la lecture du livre de Serra qu'à

Les premiers pas dans les sciences et dans les arts sont plutôt un objet de curiosité que d'instruction réelle pour ceux qui vivent dans des temps où les sciences et les arts sont presque arrivés au plus haut point de la perfection. En des temps où l'on étudiait encore l'art de gouverner dans la politique d'Aristote, ce n'est pas un mérite vulgaire d'avoir découvert le prémier que les sociétés modernes sont basées sur des principes différens de ceux établis pour les sociétés anciennes, et d'avoir découvert les principes moteurs de la puissance et de la richesse des nations modernes. Cette découverte n'est ni moins importante ni moins digne de récompense que le sont celles de la tolérance religieuse, de l'introduction du droit des gens écrit, de la liberté civile et de la représentation nationale, qui ont tant contribué au bonheur des peuples de l'Europe. De pareilles découvertes en morale et en politique ne sont ni moins utiles ni moins importantes que celles faites dans les sciences ou en physique, comme l'invention de l'imprimerie, celle du papier, de la boussole, des métiers, des machines à filer, des machines à vapeur, etc. Et quoique aucun des conseils de Serra n'ait été suivi par les vice-rois espagnols de Naples, notre admiration pour son génie ne doit pas pour cela être moins grande.

JEAN DONATO TURBOLO,

DE NAPLES.

Jean Donato Turbolo naquit aussi dans le royaume de Naples, et fut contemporain de Serra. Après avoir exercé le négoce et le change à Naples pendant près de seize années, il fut nommé, en 1607, directeur de la Monnaie de cette ville. Il écrivit plusieurs mémoires relatifs aux abus introduits dans le système monétaire de son pays, et il est probable que les vérités qu'il osa dévoiler furent la cause de sa destitution. Cette disgrâce fut loin d'abattre son courage; il continua de faire imprimer d'autres discours et de nouvelles critiques. Ses opuscules, qu'on a réunis sous le titre de *Discours et Rapports sur les monnaies du règne de Naples*, furent publiés à des époques diverses, savoir : en 1616, 1618, 1623 et 1629. Toutes ses dissertations ne roulent que sur les désordres qui existaient alors dans les monnaies du royaume de Naples, et ne sortent point de ce cercle étroit; elles sont d'ailleurs écrites dans un style très-obscur. L'abbé Galiani a raison lorsqu'il dit que

Turbolo traita cette matière plutôt en maître de monnaierie qu'en philosophe législateur. Ces mémoires n'offrent donc ni plaisir ni instruction : ils ne peuvent être considérés que comme des restes d'antiquité. On peut cependant conserver ces ruines, parce qu'elles servent à l'histoire des progrès de l'esprit humain, comme on conserve pour l'histoire des beaux-arts les premières ébauches des pinceaux, et les morceaux de pierre qui furent les premières statues, sans pour cela qu'on veuille les faire servir comme études.

« *Non ragioniam di lor, ma guarda a passa.* »

GERMINIANO MONTANARI,

DE MODÈNE.

En 1680, Germiniano Montanari publia son *Traité sur les Monnaies*, et peu d'années après, un autre petit ouvrage intitulé : *Court Traité des Monnaies dans tous les États*. A cette époque, la confusion des monnaies infestait à la fois les États vénitiens, ceux de l'Église, la Toscane, la Lombardie, le royaume de Naples et une grande partie de l'Allemagne. Les maladies des corps politiques sont presque toujours plus longues et

plus obstinées que celles du corps humain; pour celles-ci on consulte les médecins, les charlatans et les oracles; pour les autres, on méprise les médecins et les remèdes.

Montanari naquit à Modène en 1633; il fut bon mathématicien, astronome vigilant; il voyagea en Allemagne, fut honoré par Albert IV duc de Modène, remplit la chaire des mathématiques à Bologne pendant quatorze années, puis celle d'astronomie et de météréologie à Padoue où il mourut en 1687. Tiraboschi croit que Montanari ait été le premier à mettre en pratique la transfusion du sang, et rend compte de l'expérience qu'il en fit dans la maison de Cassini, en mai 1667, dans laquelle le sang tiré totalement d'un agneau qui en mourut, fut transfusé dans les veines d'un autre qui vécut encore sept mois. Je ne sais comment Tiraboschi ait pu oublier que ce moyen était non-seulement pratiqué deux siècles avant sur des animaux, mais encore qu'il le fut en 1492, dans la dernière maladie du pape Innocent VIII. Ce pontife se laissa persuader par un médecin juif d'essayer la transfusion de sang dont on n'avait jusqu'alors fait d'expérience que sur des animaux. Trois enfans de dix ans furent successivement, et moyennant des récompenses données à leur parens, soumis à l'appareil qui devait opérer la transfusion de leur sang dans

les veines du vieux pontife, qu'il devait rajeunir. Ces trois malheureux enfans moururent dès le commencement de l'opération, et le médecin juif prit la fuite avant de recommencer ses expériences sur d'autres personnes. Ce fut sans doute un bonheur, car autrement nous eussions eu des papes non-seulement infaillibles, mais encore immortels, aux dépens de l'humanité.

Toutefois, si Montanari n'eut pas le triste mérite d'avoir tenté le premier en Italie cette terrible expérience, il eut pourtant celui d'avoir écrit un ouvrage sur les monnaies bien supérieur à ceux qui le précédèrent, et qui peut marcher de pair, tant pour la sobriété d'érudition que pour la clarté et les principes généraux, avec les meilleurs qui furent imprimés plus tard en Italie. Je dois encore, pour couronner cet éloge, faire remarquer que les traités de Montanari sont antérieurs à l'ouvrage de Locke, sans lui être inférieurs en mérite intrinsèque.

L'auteur de ces deux ouvrages traite, dans un style rapide et animé, des monnaies, des matières avec lesquelles on les fabrique, et de l'importance dont elles peuvent être pour la société. Après avoir relevé les erreurs que l'on commet et les préjudices que le trésor du prince et les bourses des particuliers éprouvent de la hausse des monnaies, il établit les maximes universelles

que l'on doit suivre dans les fabriques. Quoique ces règles soient désormais devenues des proverbes populaires, souvent répétés dans les autres ouvrages de même nature que j'aurai à mentionner, je vais les énoncer brèvement une fois pour toutes, afin de rendre hommage à celui qui fut le premier à les établir avec plus d'ordre que ses prédécesseurs.

1° La première règle est de maintenir, autant que possible, à la valeur de l'or et de l'argent cette proportion qu'on observe dans les autres fabriques de monnaies, afin que les marchands ne trouvent, dans la disproportion, ce profit qui les porte à priver bientôt l'État du métal qui y serait à meilleur prix qu'ailleurs.

2° On pourra altérer un peu cette proportion, lorsque une monnaierie a, pour son emploi, plus besoin d'un métal fin que d'un autre; mais cette altération ne devra être jamais telle que les marchands puissent trouver leur compte à en faire un commerce particulier.

3° Il ne faut pas donner aux monnaies étrangères importées dans l'État une valeur plus forte que celle qu'elles ont intrinsèquement; autrement, les places où on les bat rempliraient la nôtre, en exportant à leur profit ce plus que nous évaluons.

4° On peut donner quelques avantages à ses

propres monnaies au-dessus de la valeur intrinsèque qu'elles ont, en maintenant, néanmoins, la proportion ordinaire entre l'or et l'argent; mais on ne doit pas aller trop loin; alors le public les tolère, et l'étranger ne trouvant point utile de les exporter, nous rapporte plutôt les nôtres que les siennes; et enfin on ne fournit pas l'occasion aux fabriques étrangères de remplir l'État de leurs monnaies.

5° Si le prince trouve l'occasion d'envoyer à l'étranger une grande quantité de monnaie quelconque avec un profit considérable, il ne doit pas la laisser circuler dans son État, à moins que ce ne soit à un autre prix, et en petite quantité, seulement ce qui suffit pour exporter à l'étranger.

6° Quant aux monnaies basses étrangères, particulièrement celles des princes voisins, lesquelles s'introduisent plus aisément, si elles sont de cuivre pur, on doit les prohiber totalement, et si elles contiennent de l'argent, les évaluer faiblement à la valeur intrinsèque de leur bonté, afin qu'on ne trouve aucun avantage à les introduire.

7° Quant aux monnaies basses des fabriques nationales, on ne doit jamais en battre plus que l'État n'en a besoin pour l'usage des menues dépenses, et, jusqu'à ce point, on peut leur donner

la valeur qu'il plaira au prince, sans égard à la bonté.

A l'époque où Montanari écrivait, la monnaierie de Bologne était dans l'usage de battre ses monnaies d'un tel poids et bonté, qu'on n'en ramassait pas même les débris, que dans toutes les autres fabriques on est dans l'usage de laisser pour la détérioration des outils et pour le traitement des employés, lesquels étaient, à Bologne, payés par la ville, sans qu'elle se remboursât d'un seul sou sur les monnaies qu'on y frappait. Montanari désapprouve cet usage, parce que, disait-il, il arrivait que ces monnaies étaient à peine sorties de la fabrique, qu'on les défaisait pour les frapper de nouveau dans d'autres monnaieries; de manière que la ville de Bologne n'en jouissait que fort peu de temps. Stewart, dans son ouvrage, désapprouve, à cause des mêmes inconvéniens, ce même usage, que l'on suit encore dans la monnaierie de Londres.

SALUSTE-ANTOINE BANDINI,

DE SIENNE.

L'ancienneté d'un livre doit-elle dater de l'époque où il fut écrit, ou seulement du jour où

il fut publié? Dans mon opinion, cette question ne devrait pas même être discutée, dès l'instant qu'il existe des preuves irréfragables de l'époque à laquelle un livre fut composé; et dès lors, il ne me reste point de doute que la vraie date d'un ouvrage ne soit celle de sa composition. S'il en était autrement, on commettrait une injustice envers ceux des auteurs qui, soit à cause de la tyrannie des lois, soit dans la crainte de celle des hommes, auraient été forcés d'ensevelir leurs pensées au fond de leur cabinet, jusqu'à ce que des temps plus favorables leur permissent de les publier; en outre, on découragerait ceux qui, malgré une censure intolérante, ne s'appliquent pas moins à méditer et à écrire en secret, et on légitimerait ainsi le pouvoir despotique de cette intolérance. Le droit de paternité sur les livres, enfans de l'imagination, doit donc commencer du jour de la naissance.

C'est ce raisonnement qui m'a fait placer Bandini aussitôt après Montanari, et accorder la priorité à son *Discours* sur la Maremme siennoise, lequel, s'il n'a eté publié qu'en 1775, n'en fut pas moins écrit par son auteur trente-huit ans avant, c'est-à-dire, en 1737. C'est ainsi que je continuerai d'en agir pour les ouvrages d'autres économistes, dès qu'il sera constant qu'ils furent écrits long-temps avant leur publication.

Saluste-Antoine Bandini naquit à Sienne, en 1677, d'une famille noble ; il fut élevé comme les jeunes gens que l'on destine à l'etat militaire; mais quoiqu'il possédât toute l'instruction requise pour cet art, ainsi qu'une haute taille et une belle figure, la nature ne lui avait donné aucune inclination martiale. Il se retira à la campagne encore fort jeune, et s'y adonna entièrement à l'étude de l'agriculture. A vingt-huit ans, il entra dans le sacerdoce; on lui donna ensuite un canonicat dans l'église metropolitaine de Sienne; et enfin, en 1723, il fut nommé archidiâcre. Bandini fut le restaurateur de l'Académie physico-critique de Sienne, pour laquelle il obtint, du grand-duc François I, un local, des meubles somptueux et une rente. Il en fût élu président. Cet homme de mérite encouragea ses concitoyens à cultiver les sciences et les études utiles, au lieu de courir après cette ennuyeuse érudition que les ultramontains reprochent justement aux Italiens. Bandini mourut en 1760, après avoir joui pendant quatre-vingt-trois ans d'un santé très robuste : il légua sa bibliothèque à l'Université des Sciences.

Je n'ai pu me dispenser de faire connaître toutes ces circonstances, quoique peu intéressantes, parce qu'elles se rattachent à la vie d'un homme que beaucoup d'Italiens regardent comme

le précurseur de l'économie politique. Le patriote Gorani, jaloux de publier tous les genres de mérite dans lesquels l'Italie s'est illustrée, n'a pas craint d'avancer, dans le bel éloge qu'il fit de Bandini, que « en économie politique, un « Italien a découvert ces principes dont on a fait « exclusivement honneur aux économistes fran- « çais qui écrivirent vingt ans après. » Ce même Gorani, par un sentiment de justice envers les étrangers, ajoute ensuite : « François Quesnay, « dans les deux articles sur les grains qu'il donna « à l'Encyclopédie (en 1755), a exposé les prin- « cipes de cette science qu'il pouvait appeler nou- « velle, puisqu'il ne connaissait pas encore l'ou- « vrage de Bandini, imprimé seulement en 1775. »

La découverte de cette science fut la conquête d'une autre Toison-d'or. Nous avons déjà vu que le mérite de la priorité appartient sans aucune contestation à Antoine Serra ; nous verrons ensuite comment beaucoup d'écrivains ont cru trouver dans Ortès le précurseur des principes d'Adam Smith. Si la prétention des Italiens voulait se borner à l'ancienneté de temps, je crois qu'il n'y aurait aucune injustice à la leur accorder. Antoine Serra serait ainsi le premier fondateur de cette science ; Bandini serait le précurseur de la secte des économistes français, et Ortès, le précurseur de la liberté du commerce d'Adam

Smith. Mais les Italiens ne peuvent pas prétendre davantage, comme de leur côté les étrangers ne peuvent être offensés d'une antériorité accidentelle, qui n'ôte point à leurs auteurs le mérite de la découverte. Car si cette antériorité en faveur des Italiens est incontestable, il n'en est pas moins hors de doute que les étrangers ne furent point guidés par eux dans leurs découvertes. On a déjà vu que l'ouvrage de Serra resta ignoré presque jusqu'à nos jours. Le discours de Bandini, quoique écrit en 1737, ne fut imprimé qu'en 1775, c'est-à-dire, qu'après la publication des ouvrages de Quesnay et d'autres économistes français, et quoique les écrits d'Ortès eussent été publiés avant ceux de Smith, il paraît, ainsi que nous le verrons à sa place, qu'un petit nombre de ses amis seulement connaissaient ces écrits, et que les étrangers n'en soupçonnaient pas même l'existence.

Il résulte de tout ce que l'on vient de voir, que le germe des sciences n'est pas un don exclusif d'un seul peuple, mais qu'il existe dans toutes les nations. Les sciences ne sont heureusement pas, comme certains produits de la terre, indigènes d'une seule contrée. Les Chinois découvrirent plusieurs sciences et plusieurs arts, que beaucoup d'autres nations ont découvertes plus tard, sans l'aide des Chinois; car les décou-

vertes sont plus souvent les filles du hasard, que du génie ou du savoir d'une nation. L'invention de l'imprimerie fut retrouvée par les Allemands, dans un temps où l'Allemagne était de beaucoup en arrière des lumières et de l'industrie de l'Italie. C'est ainsi que la poudre à canon fut inventée par un moine, tandis qu'il eût été plus naturel qu'elle le fût par un soldat suisse ou espagnol. Je ne dis point ceci pour porter atteinte à la gloire de mes concitoyens, car, lors même qu'elle serait l'effet du hasard, la gloire est toujours précieuse, mais seulement pour les avertir que nous ne devons pas nous contenter d'un peu de bruit et nous nourrir de fumée. Il est beau sans doute de pouvoir dire que Gioia d'Amalfi (si pourtant cela est vrai) fut l'inventeur de la boussole, et que Christophe Colomb a découvert l'Amérique; mais n'est-il pas humiliant de penser que les Italiens ne possèdent pas un seul pouce de terrain dans ce monde qu'il ont découvert, et que quelques gouvernemens d'Italie paient encore aujourd'hui un tribut aux Algériens? Soit encore que la force de la vapeur ait été découverte par un Italien, il y a deux siècles, il n'en faudrait pas moins convenir que celui qui rendit cette force motrice utile à sa patrie fut un Anglais : l'Angleterre possède dix mille machines à vapeur, tandis que l'Italie n'en a peut-être aucune encore.

Le discours sur l'économie de l'archi-diacre Bandini ne fut pas le produit d'une méditation calme dans le cabinet; il lui fut suggéré par son âme ardente et par le désir d'améliorer le sort d'une province toscane qu'il visitait souvent et qui intéressait autant son cœur que son imagination.

La Maremme siennoise, qui s'étend du levant au couchant, sur une longueur de soixante-dix mille, forme la province inférieure de l'État de Sienne, et comprend les deux cinquièmes de la Toscane. Florissante et peuplée du temps des Etrusques et de la république romaine, elle fut, après la chute de l'empire, ruinée et saccagée par les Sarrazins, les Goths, les Hongrois, les Grecs et les Lombards. Dans le moyen âge, on la vit se ranimer un peu; mais Charles-Quint ce dévastateur de l'Italie, extermina, durant le long siége de Sienne, cette population renaisante. Dès lors, la Maremme a été, pendant plus de deux siècles insalubre et inhabitable. Côme Ier essaya, par des améliorations, à repeupler ce vaste pays. Quand il monta sur sur le trône, la Maremme comptait à peine sept mille habitans; à sa mort, elle en possédait vingt-deux mille. Ses successeurs de la race des Médicis firent aussi quelques tentatives en faveur de la Maremme; mais ce fut avec si peu de persévérance et toujours au milieu

de tant d'abus, de tant de gabelles, que ces essais restèrent infructueux. Sous les prédécesseurs de François et du cardinal Ferdinand, la Maremme fut totalement négligée et livrée à toutes sortes d'avanies. L'incurie du gouvernement eut pour résultat la destruction des digues et l'encombrement des canaux au moyen desquels s'opérait l'écoulement des eaux, et dès lors ce séjour devint insalubre, pestilentiel et inhabitable. Tel était l'État de la Maremme quand Bandini la visita. Il démontra le grand accroissement de puissance et de richesse que la Toscane pourrait retirer de la Maremme rendue à l'agriculture ; il rédigea plusieurs projets pour faciliter l'écoulement des eaux stagnantes ; mais comme il s'apercevait de l'insuffisance de ces moyens tant qu'on ne délivrerait pas cette contrée des obstacles moraux et politiques qui arrêtaient toute tendance vers la prospérité, il insista sur la nécessité de débarrassser ce malheureux pays des innombrables mesures fiscales qui avaient tant contribué à le rendre sauvage et dépeuplé, afin d'y attirer, par des avantages nouveaux, de nouveaux habitans.

Il est temps d'exposer les principales idées que ce *Discours* contient :

1° *La liberté.* Tous les grands penseurs en économie politique ont déclaré que les premières

bases de la prospérité publique sont les bonnes lois et la liberté. C'est ainsi que le premier conseil de Bandini était : « Il faut laisser agir la nature et n'avoir pour règle que peu de lois ; et ces lois doivent être simples, à la portée des pasteurs et des agriculteurs. Il faut dilater le cœur en lui laissant respirer la liberté, afin de se purifier de ces impressions malignes, causes d'une existence pénible, privée de toute récréation, et consommée dans la perspective affreuse d'une terre désolée et inculte. »

2° *La simplicité d'administration. — Peu de lois.* Le conseil donné par Bandini de détruire tous les impôts qui exténuent le peuple et entravent toutes ses actions, était le corollaire de ce principe, comme aussi de supprimer tous ces employés qui consomment sans profit, tyrannissent ou vendent cher l'impunité, ainsi que ces nombreuses lois, lesquelles ne sont en résumé que des liens.

3° *La liberté favorable aux prix.* Par des raisonnemens solides et des exemples pris dans la pratique, Bandini démontre que l'avilissement du prix des denrées est non-seulement funeste à l'agriculture, mais encore aux arts, parce qu'ils ne peuvent être encouragés que par le grand nombre de propriétaires, et de propriétaires riches ; d'où il résulte que les rè-

glemens établis pour faire baisser le prix des denrées, en entravent et en bornent la circulation, et sont par conséquent des réglemens fautifs. —Si la consommation n'est pas proportionnée à la quantité des produits, ils perdent de leur estimation, et le prix en est avili : on n'a plus alors que de la perte à les cultiver, et bientôt la désolation des campagnes, la misère des villes et finalement les disettes s'ensuivent. Vouloir surcharger son estomac de produits surabondans, plutôt que d'en faire l'échange contre quelque autre chose qui nous soit nécessaire, c'est vouloir se faire du mal à soi-même, pour que les autres souffrent de la faim.

4° *La liberté favorable à l'abondance.* La privation de liberté est le moyen le plus sûr d'arriver à la disette et d'appauvrir les pays les plus fertiles. Bandini offre, en faveur de la liberté du commerce des grains, les exemples de la Hollande et de l'Angleterre; il y ajoute encore ceux puisés dans son propre pays, lequel sut autrefois, avec une population sept fois plus nombreuse, se préserver de la disette, en laissant aller les prix, et en permettant la libre sortie des grains à la marine, sans prendre d'autre précaution que celle d'en faire venir de l'étranger quand cela devenait nécessaire, et sans néanmoins restreindre en aucune manière la liberté ordinaire.

5° *Les préjugés et les lois contraires au monopole préjudiciables.* Il fut le premier à élever la voix contre le préjugé qui condamnait à l'infamie ceux qui trafiquaient sur les grains. Il prouve qu'il importait aux gouvernemens d'inspirer aux négocians de blé la plus inviolable assurance de pouvoir exporter et vendre à tout prix qui leur plairait. Cette courageuse opinion de Bandini coïncide avec celle de Smith, lequel, quarante ans après, disait : « Qu'après l'industrie du « cultivateur, il n'y en a point de plus favora- « ble à la production des grains que celle des « marchands de grains. »

6° *Les avantages de la rapidité de la circulation.* Ce n'est pas tant l'abondance de l'argent qui fait la richesse d'un pays, mais sa rapide circulation. « Il en est, dit-il, de l'or dans le commerce, comme d'un flambeau entre les mains d'un enfant; il semble que ce flambeau forme un cercle de feu continu quand on le fait tourner rapidement; de même une petite somme d'or que l'on fait circuler sans cesse de mains en mains, éblouit les yeux et semble se multiplier elle-même. Un seul écu qui passera d'une main en une autre cent fois dans un mois, entretenant le même commerce que pourraient entretenir plusieurs écus qui ne feraient que passer de temps en temps dans la seconde main,

fera l'effet de cent écus, puisqu'il pourvoira chacune des cent personnes qui l'ont dépensé de ce qui lui était nécessaire pour l'entière valeur d'un écu. »

Ce principe posé, il s'ensuit qu'un État peut paraître enrichi, sans qu'il y soit entré de nouveau numéraire ; mais seulement parce que l'argent a eu plus de mouvement qu'il n'en avait, de manière que, ne restant jamais stagnataire, il passe par les mains de chacun dans cette quantité qu'il doit dépenser selon son rang.

7° *Un seul impôt, comme plus facile et plus économique.* Après avoir énuméré les dépenses et les vexations qui résultent d'un grand nombre de taxes, Bandini démontre la possibilité de les réuuir toutes pour les fondre avec sagacité en un seul et même impôt sur les terres, c'est-à-dire, la dîme. « On pourrait encore faciliter da« vantage cet impôt, et même le rendre insen« sible en plusieurs lieux, dit Bandini, en taxant « chaque communauté, chaque seigneurie ou « marquisat à une quantité positive, et en leur « permettant de s'abonner et composer avec le « fisc à tant par an. »

Et quoique Bandini eût la jouissance d'une riche prébende dans la Maremme, il eut la patriotique générosité de demander que les biens des ecclésiastiques ne fusent point exempts de



cette taxe, encourageant ceux-ci à faire ce sacrifice, par l'assurance qu'il leur donnait qu'au moyen de l'exécution de son plan, les terrains deviendraient ensuite si productifs, qu'au lieu de perdre, les ecclésiastiques auraient gagné à ce changement de taxes.

Les citations que je viens de faire suffiront pour démontrer avec quelle clarté, ingénuité et élégance cet auteur écrivait. Ainsi que le fait observer Gorani, il sut se sévrer des termes abstraits et trop métaphysiques, et évita beaucoup d'autres défauts dans lesquels tombèrent en France les écrivains qui se distinguèrent dans la recherche de ces mêmes vérités. Ce ne sont pas des éloges sans but que j'adresse ici à Bandini; car l'emploi des termes abstraits et des phrases obscures est de nouveau en usage parmi les écrivains anglais; il nous reste donc à désirer que notre admiration pour leurs ouvrages ne nous entraîne pas jusqu'à imiter leurs défauts. Fidèle à sa maxime, que les observations et l'expérience valent mieux que la plus grande érudition, Bandini ne fit aucune de ces nombreuses citations d'auteurs anciens ou modernes, dont les Italiens n'ont jamais su s'abstenir. Il n'est pas douteux qu'il ne doive être considéré, tant par le sujet qu'il traita que par les principes développés par lui, comme un écrivain de la secte des écono-

mistes qui regardaient la terre comme la seule et la principale source de toute richesse : on dirait qu'il avait oublié que, sous ce même ciel où il recommandait avec tant de partialité l'étude de l'agriculture, fleurirent, en des temps plus heureux et plus libres, les arts et le commerce, et qu'ils étaient les sources principales d'une richesse beaucoup plus grande de celle de son temps.

L'ouvrage de l'archi-diacre Bandini eut une influence bien plus heureuse que celle de beaucoup d'autres livres. Il contribua à rendre féconde et habitée une province étendue, peu avant mal saine et déserte; et, quoique ce livre soit resté ignoré du public jusqu'en 1775, il pénétra néanmoins très-promptement dans le cabinet des hommes arrivés au pouvoir, où les bons livres pénètrent si rarement et si tard. Écrit en 1737, deux ans après une copie en avait déjà été présentée au grand-duc François et à deux de ses ministres. L'empereur François, éloigné des lieux et détourné des soins de l'empire, n'apporta qu'un faible soulagement à cette province affligée; mais quand Pierre Léopold monta sur le trône, il lut le *discours* de l'archi-diacre, en goûta les principes, les étudia et les mit à profit. Il fit faire plusieurs visites dans la Maremme, la parcourut, l'examina lui-même, et la fit exami-

ner par le mathématicien Ximénès. L'air se désinfecta au fur et à mesure que les eaux stagnantes s'écoulèrent; l'eau pour boire fut conduite près des habitations au moyen d'acqueducs qui partaient des collines; on abolit les fiscalités gênantes, ainsi que les prohibitions qui entravaient la circulation; on améliora non-seulement l'administration politique, mais encore celle de la justice. Les habitans s'y multiplièrent; ils acquirent rapidement, par l'exercice du libre commerce des denrées et des marchandises, les moyens d'augmenter la fécondité de la terre, ainsi que ceux d'améliorer ses productions, et ils devinrent alors plus industrieux, plus riches, plus heureux. Tels furent les effets d'un bon livre sous un bon prince.

ANTOINE BROGGIA,

DE NAPLES.

Charles-Antoine Broggia fut un commerçant de Naples d'une grande capacité. Il sacrifia sa fortune au plaisir d'instruire ses concitoyens. Ayant déplu au ministère, dans un mémoire qu'il publia en l'année 1754, et où il faisait la censure de quelques fautes des ministres, il fut

exilé à Palerme. Son exil dura plusieurs années, et ce fut par grâce du souverain et non par la justice qu'on devait rendre à son courage et à son mérite, qu'il put enfin retourner à Naples, où il mourut.

« Broggia méritait une destinée plus heureuse tant pour sa bonne foi, que pour l'étendue de ses vues économiques; mais il périt victime des vérités qu'il voulut faire entendre à des ministres qui ne voulaient pas les écouter. Il participa en quelque sorte à la gloire et aux malheurs de Socrate et de Genovesi. »

Quelque exagérée que soit cette comparaison, que Signorelli établit entre Broggia, Genovesi et Socrate, il n'en est pas moins vrai que Broggia est un des écrivains italiens qui furent victimes ou des pédans, ou des prêtres, ou des princes. Si nous devons juger cet auteur par le style soumis et rampant qu'il employa dans le premier chapitre de l'ouvrage que nous examinons, nous devons convenir que le ministère usa envers lui d'une rigueur extrême. Sans doute pour faciliter l'émission de quelques vérités, Broggia n'a pas craint de s'avilir jusqu'au point de recommander l'obéissance passive, et d'appeler les rois « des « ministres de Dieu ; » et il ajoute : « Malgré les « injustices, c'est aux peuples qu'il appartient de « souffrir patiemment et avec résignation tel

« gouvernement qui paraît souvent mauvais, « sans pourtant qu'il le soit, ainsi que le suppose « l'ignorance et les méchans esprits; et s'il est « effectivement mauvais, c'est seulement à Dieu « qu'il appartient de le faire cesser, et non à ceux « qui ne doivent qu'obéir. » Nonobstant cet avilissement, indigne d'un philosophe, Broggia ne put se soustraire aux persécutious du gouvernement. Nouvelle preuve que la lâcheté n'aboutit qu'à rendre le pouvoir absolu plus fier et plus cruel; car le pouvoir ne se contente pas d'être inviolable, mais encore il veut être infaillible.

Les deux Traités de Broggia, sur les impôts et sur les monnaies, furent publiés pour la première fois en 1743. Ce sont deux excellens ouvrages, dont Muratori et le président Negri firent un juste éloge, et qui se répandirent dans toute l'Europe. Le Traité sur les impôts, si on considère les temps où il fut écrit, peut être regardé comme un livre renfermant la plupart des principes émis ensuite par tous les écrivains qui écrivirent sur cette branche de l'économie publique. Le but constant de l'auteur est la richesse de l'État; les moyens qui y conduisent sont l'agriculture, l'industrie et le commerce. Ces deux derniers semblent être l'objet de la prédilection de l'auteur. Dans sa Théorie des impôts, il a grand soin de conserver l'industrie libre et

exempte de toute vexation. En même temps, Broggia se montre l'ardent défenseur des paysans et des classes pauvres. Suivant ses recherches, conformes en cela aux remarques des écrivains postérieurs, le bien-être de ces classes est une condition indispensable pour obtenir la richesse d'un État nouveau. Ce n'est pas seulement par calcul (ainsi que le font les écrivains modernes qui considèrent un peu trop les hommes comme des machines), mais par un sincère amour de l'espèce humaine que Broggia plaide pour le bien-être de ces classes : à chaque instant, on le voit occupé à démontrer qu'il est de l'intérêt du prince de rendre doux le sort des cultivateurs, parce que les révolutions, dit-il, ne naissent pas d'un gouvernement doux et bon, mais bien d'un gouvernement injuste et avide. Les mêmes raisons lui font désapprouver les fiefs, comme avilissant les peuples, et détruisant en eux tout sentiment généreux et toute force d'âme. Broggia combat en outre cette maxime fausse et cruelle, qui voudrait que l'on tînt la multitude dans l'oppression et la misère, afin qu'elle reste tranquille. « Par là, ajoute-t-il, on affaiblit l'État, et l'on en rend la conquête plus facile aux ennemis; parce que la sûreté des États ne dépend point des armées mercenaires, ni des troupes étrangères. » Faisant ainsi allusion aux corps

suisses et albanais que le gouvernement napolitain était dans l'habitude de solder, sans aucune utilité pour l'État.

Broggia pose ensuite en principe :

1° Que l'impôt doit tomber sur les produits certains; c'est-à-dire, qu'il doit consister en grande partie dans la dîme, qui, selon lui, est la taxe la plus productive, la mieux proportionnée et la moins vexante, comme elle est aussi la plus claire et la moins sujette à l'arbitraire et aux extorsions. Il la regarde en outre comme très-politique, puisqu'elle châtie la paresse et excite l'industrie. Il ne voudrait pas que l'impôt frappât les richesses mobilières, et pourtant il désapprouve les taxes sur les personnes, telles que la capitation, les droits sur les métiers, sur les machines et sur les animaux employés à l'agriculture, parce que, outre que ces droits sont peu humains et nuisent à l'industrie, ils sont encore sujets à l'arbitraire, aux formalités et aux vexations. — « Il est nécessaire, dit-il, d'établir que l'industrie étant naturellement la source principale d'où découlent la puissance et le bonheur des États, il ne faut jamais y toucher crainte de la tarir. »

2° Que dans les besoins extraordinaires, comme par exemple, dans les guerres, le gouvernement doit recourir aux sources de l'impôt territorial,

l'augmenter et le doubler même, s'il devenait nécessaire. Etant plus juste que ce soient les riches qui paient que les pauvres, surtout s'il s'agit de l'indépendance d'un État, ne vaut-il pas mieux alors que les riches se libérent par quelques sacrifices, d'un conquérant étranger qui ne manquerait pas de sucer tout leur sang? Cette exhortation patriotique pourrait être adressée aux riches de tous les pays; mais l'auteur semble l'avoir faite expressément pour les riches du royaume de Naples, indigné qu'il était de voir sa patrie toujours conquise par des poignées d'étrangers. « C'est une remarque bien pénible « à faire, s'écrie l'auteur, que celle qu'offre le « royaume de Naples : ce royaume, si comblé « de richesses, soit naturelles, soit artificielles, « et dans lequel le luxe et le faste des citoyens « se montrent impunément, fut toujours perdu, « parce que le gouvernement n'a jamais eu « l'argent ni les choses nécessaires pour op- « poser une résistance vigoureuse et propre à « rendre vaines les insultes et les attaques des « ennemis. Là, celui qui pouvait donner le plus « était précisément celui qui réussissait mieux à « se dispenser de payer, et donnait peu ou rien. » — Cette plainte n'était pas hors de propos : de nos jours, on a vu que, pour ne pas avoir suivi les conseils de Broggia, ce royaume a été par-

couru, conquis et devasté deux fois par les Français, une fois par les Russes, les Turcs et les Anglais, et deux autres fois par les Autrichiens, et cela en moins de trente années.

3° Qu'il vaut mieux recourir à l'expédient des taxes territoriales, que de vendre les droits à percevoir sur les douanes et autres branches des revenus publics, ainsi qu'étaient en usage de le faire les princes qui régnèrent dans les siècles précédens, lequel usage offrait l'inconvénient de ne pas avoir des bornes. Un droit n'était pas plutôt aliéné, qu'il fallait en créer un autre, et c'est ainsi qu'on arrivait à l'infini.

L'aliénation des revenus de l'État n'est plus en usage, rigoureusement parlant; mais que sont les intérêts des emprunts contractés par les gouvernemens actuels, ou les hypothèques accordées à ce titre sur quelques-unes des rentes de l'État, si ce n'est une aliénation d'une partie des revenus publics, à laquelle il ne manque que d'être spécifiée? L'inconvénient démontré par l'auteur est en effet le même, dans le cas des emprunts, parce qu'ils tendent eux aussi à l'infini.

4° Qu'il n'est ni juste ni utile que tout le poids de l'impôt tombe sur la terre. Ce poids devant être reparti entre les douanes et les gabelles ou droits sur la consommation, Broggia ne voudrait que ces trois sortes d'impositions.

5° Que les gabelles, c'est-à-dire, les taxes sur quelques produits, ont l'avantage : 1° d'être volontaires et non forcées; 2° d'être en proportion avec la consommation; 3° d'être facilement confondues avec les variations des prix auxquelles les denrées sont sujettes, et de devenir ainsi des taxes imperceptibles pour ceux qui les supportent; 4° et enfin, parce que ces droits ne demandent, pour être acquittés, ni prévoyance, ni économie, ni accumulation, choses d'ailleurs presque impossible d'obtenir des classes pauvres, et qu'exigent pourtant la capitation, les droits de patente, etc. A cet égard, Broggia n'a-t-il pas anticipé les plus justes réflexions qui aient été faites par les écrivains les plus en réputation de nos jours? Il montre une si grande prédilection pour ce genre d'impôt, qu'il voudrait que, dans les pays où le commerce est étendu et la consommation considérable, toutes les impositions ne consistassent qu'en taxes sur la consommation; mais comme tous les États ne sont pas également riches en commerce et en industrie, il conseille, pour ceux-là, de recourir à l'impôt territorial, afin d'établir une distribution convenable. L'Angleterre, de nos jours, nous fournit un grand exemple de l'application de cette opinion : ses revenus, quelques grands qu'ils soient, consistent presque entièrement dans les

taxes indirectes, tant sont immenses son commerce et sa consommation!

6° Que l'affermage de certains produits de consommation, c'est-à-dire, le monopole déguisé sous d'autres noms, est un mauvais moyen employé par quelques gouvernemens. Ces monopoles furent un des vices constans de l'administration espagnole. Dans le royaume de Naples, outre le monopole du sel, cette administration y avait établi celui de la manne, celui de la teinture noire pour les soieries, et jusqu'à celui des drogues pharmaceutiques.

7° Que les droits des douanes doivent être très-modérés: Premièrement, pour ne pas paralyser le commerce, et ensuite pour ne pas exciter à la contrebande, qui donne toujours naissance à un grand nombre de lois sévères, à des formalités fatigantes, à des perquisitions, et enfin à des peines cruelles et disproportionnées aux délits. « Une certaine modération est tellement néces-« saire, relativement à ces droits, dit Broggia, « qu'il ne faut jamais affermer les douanes. En « opérant autrement, quelques limites que l'on « puisse imposer au pouvoir des fermiers, ils « réussiront toujours, poussés qu'ils le seront par « leur intérêt à y introduire des surcharges, et « à employer les plus iniques vexations, au dé-« triment et à la ruine du commerce. »

En parlant des douanes, Broggia arrive à traiter la question des ports francs, question qu'à ma connaissance aucun auteur étranger n'avait encore agitée, peut-être parce qu'il n'en existait qu'en Italie. Il examine donc si les ports francs sont utiles ou non, sous le rapport des revenus de l'État, et il est d'avis que les ports francs, ou franchises absolues, comme l'étaient de son temps les ports de Livourne, de Messine, d'Ancône et de Civitta-Vecchia, étaient préjudiciables: 1° parce qu'ils portent atteinte aux revenus de l'État qu'ils font diminuer; 2° parce que le bon marché encourage trop la consommation des marchandises étrangères; 3° parce qu'ils font un grand tort à l'industrie nationale; 4° parce qu'ils provoquent la contrebande dans les provinces limitrophes; 5° enfin, parce que, au lieu d'animer le commerce, ainsi que cela paraît d'abord, ces ports francs ne sont en réalité qu'une factorerie des commerçans étrangers, qui seuls y trouvent leur avantage. Broggia appuie son opinion des exemples qu'il puise dans la Hollande et l'Angleterre, lesquelles prospèrent sans ports francs. Ces ports francs ne sont bons que pour en combattre d'autres, comme celui de Marseille, qui fut établi pour lutter contre ceux d'Italie. La prudente Venise fut obligée de baisser les droits qu'elle percevait, afin de combattre les ports

francs d'Ancône et de Trieste. Par les mêmes raisons, Broggia se montre également l'ennemi des foires franches, c'est-à-dire, de l'abandon des droits sur les marchandises, spécialement en faveur des étrangers.

L'ouvrage de Broggia sur les impôts, pourrait être appelé un Traité complet, si l'auteur n'avait omis deux examens importans, qu'on n'a jamais oublié de faire dans les Traités modernes, et qui sont de la nature même du sujet, savoir : 1° Rechercher sur qui retombe, à la fin, l'impôt, puisque l'on sait que, bien des fois, celui qui le paie (quoiqu'il soit pauvre) n'en fait que l'avance à un autre qui est le vrai contribuable; 2° examiner en quoi un impôt est favorable ou nuisible à l'industrie. Cet examen a été fait avec beaucoup de pénétration par les économistes de nos jours.

Quelques erreurs dans lesquelles Broggia est tombé, ôtent cependant beaucoup au mérite de son ouvrage. En effet, qui s'attendrait à trouver, dans un auteur qui se plaint souvent de l'extrême avilissement et de l'extrême suprématie où l'on entretenait certaines classes, au temps où il vivait, l'éloge des dénonciations secrètes et anonymes, et la proposition d'adopter ces moyens, comme l'avait fait la république de Venise? On n'est pas moins étonné de voir que le même au-

teur, qui recommande de tenir dans la plus grande activité le commerce et l'industrie, conseille aux princes d'avoir toujours un trésor d'argent en réserve, comme s'il avait pu ignorer qu'un trésor est la soustraction d'un capital à la circulation et à la production. Une autre erreur qu'il puisa dans celles adoptées de son temps, est encore celle des magasins publics pour suppléer au besoin des subsistances. L'impôt, réduit à trois seules sources, celles des biens-fonds, des douanes et des taxes sur les denrées, est aussi par trop restreint. Broggia n'a pas réfléchi, relativement aux contributions indirectes, que, pareilles à un poids qu'on porte bien plus aisément quand il est divisé en fractions, plus elles sont réparties en une moindre quantité, mais sur un nombre plus grand d'objets, plus elles sont supportables et productives. Je ne puis m'empêcher de dire finalement, que Broggia fut un partisan trop chaud du système mercantile. Commerçant lui-même, il fut peut-être séduit par l'exemple qu'offrait alors l'Angleterre; on dirait qu'il ne veut que vendre sans acheter. Il veut l'industrie et veut le commerce, mais en même temps il veut que l'on ferme les ports aux étrangers: il s'oppose à ce que l'on consomme les produits des autres peuples. « Le bien, dit-il, lorsqu'il l'est réellement, produit du bien par tous les

moyens; ainsi les prohibitions des produits des manufactures étrangères étant un bien très-nécessaire, il ne faut jamais perdre de vue cette prohibition. » Ses préjugés sur ce point vont si loin, qu'il craint jusqu'au bon marché des marchandises étrangères, parce que ce bon marché entraîne avec soi une plus forte consommation. Il regardait la consommation de ces marchandises étrangères comme un moyen d'appauvrissement pour l'État, au lieu de la considérer comme un stimulant pour l'agriculture du royaume de Naples, abandonnée, parce qu'elle ne trouvait pas des échanges qui pussent la ranimer ni récompenser le travail des agriculteurs. On ne peut dire autre chose, pour justifier Broggia, sinon que tout le monde, écrivains, gouvernemens, individus du siècle passé, étaient imbus de la même erreur.

Malgré les omissions essentielles et les erreurs qu'on remarque dans le Traité de Broggia, on y trouve une telle clarté d'idées, un si grand amour de l'humanité, et un patriotisme si éclairé, que, quoique je sois l'ennemi irréconciliable de tout ce qui ennuie et des livres inutiles, je ne dissuaderai personne de lire, même aux temps où nous sommes, l'ouvrage de Broggia sur les impôts. Mais je ne dirai pas la même chose de son Traité sur les monnaies, sujet qu'il regar-

dait comme inhérent à celui des contributions; non pas qu'il soit sans mérite, ou qu'il contienne des erreurs graves, car on peut, au contraire, affirmer que les principes qu'il renferme sont bons et bien appuyés. Quoique Galiani parle de ce Traité et de son auteur avec une méprisante ironie, je crois qu'il s'est en ceci trop facilement abandonné à son humeur satirique, et même à la jalousie de métier qui le tourmentait quelquefois. Broggia n'est point tombé dans l'erreur presque générale jusqu'à nos jours, de considérer l'argent comme la véritable et seule richesse d'un État; il ne cesse, au contraire, de répéter que la prospérité des États dépend du mouvement et de la circulation des produits, et non du mouvement de l'argent. Il ne perd point de vue non plus les avantages d'une circulation rapide, de la stabilité des prix et de la facilité de calculer et de marchander. Il est inutile de dire qu'il désapprouve l'altération des monnaies, comme contraire à l'équité, au crédit public, et comme également opposée à l'intérêt du prince et à celui du commerce.

Mais tous ces excellens principes se trouvent tellement perdus au milieu de tant de digressions sur les tarifs des monnaies qui avaient alors cours à Naples, que la lecture de ce Traité en devient fatigante et souvent infructueuse. Les ou-

vrages sur ce même sujet, qui ont été imprimés en Italie sont si parfaits, qu'ils ont fait tomber les autres dans l'oubli. C'est pour cela que je me bornerai à dire que le Traité des Monnaies fait honneur au génie de Broggia, et qu'il fait ressortir la rectitude de jugement et la grande expérience dont il était doué.

FERDINAND GALIANI,

NAPOLITAIN.

Peu de livres avaient été écrits sur les monnaies, tant en Italie qu'au dehors, avant le Traité de Broggia; mais aussitôt après, l'Italie vit naître une série d'auteurs distingués, qui s'occupèrent particulièrement de cette matière. L'écrivain qui vint immédiatement après lui fut l'abbé Galiani, qui se présenta avec son ouvrage sur les monnaies, imprimé en 1750.

Quand il l'écrivit, il n'avait pas encore vingt et un ans accomplis, étant né dans le courant de 1728 à Naples. On douta beaucoup alors que ce livre, plein de principes politiques et d'observations philosophiques, qui ne peuvent être que

le résultat d'une longue expérience, fût du jeune Galiani; beaucoup de personnes pensaient qu'il n'était que l'éditeur des opinions et des doctrines de deux hommes mûris par l'âge et d'un jugement sain, le marquis Rinuccini et Barthelemy Intieri, tous les deux Toscans et amis du jeune Galiani. Quant à moi, je n'ai plus aucun doute : je puis bien croire que César et Pompée fussent géneralissimes d'armées avant d'arriver à leur vingtième année, parce que la guerre n'exige que du courage, de la jeunesse et du bon sens; ce n'est pas non plus une chose surnaturelle que Tasso ait composé un poème, son Renaud, à dix-huit ans, et qu'au même âge Voltaire eût déjà écrit une tragédie; l'imagination et la poésie sont les compagnes de la jeunesse; mais qu'un ouvrage comme celui publié par Galiani, rempli d'observations profondes sur l'histoire, sur la nature humaine, et de critiques sur les gouvernemens, ait été conçu à vingt et un ans, j'y verrai toujours une impossibilité morale. Ne pouvant donc admettre que le livre de Galiani soit une œuvre d'inspiration, je dois le croire dicté par deux hommes qui ont long-temps étudié la politique et les lois.

Ce livre n'est point écrit avec cette légèreté et cette gaîté que l'abbé Galiani employa long-temps après dans ses célèbres Dialogues sur le

commerce des grains; il est, au contraire, d'un style élégant, il est vrai, mais grave. Dans la réimpression que Galiani en fit faire lui-même, en 1780, il déclare avoir imité exprès le style d'un homme mûr, afin de jouir du plaisir aussi rare que dangereux de n'être pas connu, et de pouvoir entendre tous les jours le jugement sincère et impartial de toutes les classes de lecteurs.

Les principes qu'il établit dans cet ouvrage sont, à l'exception de quelques points, semblables à ceux émis par Broggia et Montanari. La monnaie passe, aux yeux de bien des écrivains, pour la métaphysique de la politique, tant ce sujet est aride et épineux. On pourrait encore plus justement l'appeler les mathématiques de l'économie politique, parce qu'elle est plus susceptible de calculs et de démonstrations. C'est pourquoi Galiani, sans pouvoir dire beaucoup de choses nouvelles dans l'exposition des maximes, n'en a pas moins su les enrichir de digressions et d'exemples opportuns, sans jamais sortir de sa proposition; de sorte qu'il a fait de son ouvrage un livre utile et agréable. La manière philosophique et en même temps pleine d'aménité avec laquelle les Italiens ont traité de l'économie politique est peut-être une des causes qui ont fait que presque tous les littérateurs et les philoso-

phes les plus marquans de l'Italie écrivirent sur cette science.

Galiani aborde tous les points qui ont quelque affinité avec la monnaie, tels que la nature de la valeur, les taxes, l'intérêt de l'argent, les obligations, l'origine et la nature des banques, les dettes de l'Etat, le change, etc. Il fut un des premiers écrivains italiens qui se sont occupés d'analyser longuement la nature de la valeur des choses, qu'il démontre être le résultat de plusieurs circonstances diverses, la rareté, l'utilité, la quantité et qualité du travail et du temps, et il pousse cette analyse jusqu'à la valeur des talens des hommes, assurant que ces talens s'apprécient absolument de la même manière que les choses inanimées, et qu'ils sont régis par les mêmes principes de rareté et d'utilité.

Galiani fut aussi un des premiers à combattre le préjugé général que le haut prix des choses est un indice de pauvreté et de misère. Il démontre, au contraire, qu'à l'exception de quelques cas extraordinaires de calamité, ce haut prix est une preuve de la prospérité et de la richesse d'un pays. La hausse, quand elle est constante, naît du cours plus élevé de l'argent qu'une plus grande industrie fait entrer; et l'abondance de l'argent, jointe à celle des choses, ajoute une plus grande population et anime toujours plus

l'industrie; les richesses augmentent, et les prix des choses augmentent aussi avec elles. — « Il est bien reconnu, dit Galiani, que tout est plus cher à Paris et à Londres, et pour cela ces villes n'en vont pas en diminuant. »

Passant ensuite à un autre préjugé semblable, il ajoute : « Je prie mes concitoyens de se con-« soler de ce que la présence de notre roi ait fait « renchérir les choses, et introduit cette somp-« tuosité de dépenses qui est la fille de l'opulence « et de la rapide circulation de l'argent. Ils doi-« vent regarder, non avec envie mais avec mé-« pris, ce temps malheureux où nous n'étions « qu'une province, et où les denrées étaient à un « vil prix, parce que l'argent était absorbé par « une cour éloignée. » Le besoin de l'indépendance et d'un prince national était tellement senti par son cœur qu'il se répète ailleurs dans les termes suivans : « La présence du prince suffit pres-« que toujours pour guérir les plaies de l'État. « Chaque prince, lorsqu'il n'est pas un tyran « stupide, cherche constamment à rendre à l'É-« tat affaibli la vie et la vigueur; c'est pourquoi « sa présence sera comptée par moi au nombre « des circonstances qui doivent perfectionner le « cours de la monnaie. Elle stimule le travail et « donne de l'occupation aux plus oisifs. De là, « vient le luxe, et du luxe naissent la magnifi-

« cence, les plaisirs, la joie, les mœurs douces, « les beaux-arts, les nobles études et le bon« heur. »

Finalement, Galiani fut un des premiers qui émirent l'opinion que l'on ne doit point fixer l'intérêt de l'argent, et qu'on doit laisser libre le prix de la monnaie, laquelle devrait être considérée comme marchandise. «Il est, dit-il, au-des« sous de la dignité des hommes sages d'avoir la « fausse honte de craindre de se laisser imposer « des règles par le peuple dans une œuvre aussi « grande; mais le prix des grains, du vin, de « l'huile, et plus encore celui des terres, des « maisons, des fermages, de l'intérêt et des « changes n'est-il pas plus important encore? Et « pourtant aucune loi ne règle ces prix; ils ne le « sont que du seul consentement des populations. « Et comment peut-il être honteux de laisser « pleine liberté à ceux que l'on s'honore de ser« vir? Les magistrats sont les ministres destinés « à veiller au bonheur de la multitude, et le « prince lui-même tient de Dieu cette grande « mission. »

Pour donner une plus haute idée de ce livre, et pour faire voir en même temps comment les Italiens allièrent la politique à la science économique, je vais rapporter ici un fragment du même auteur, qui me paraît digne du grand

Machiavel pour la vigueur du style et la profondeur de la pensée (1).

« Non è da seguire la comune espressione che « taccia talora le nazioni di vizioze, negitthose, « e cattive. La colpa non è loro, perchè è natura « de sudditi, dopo che al cattivo governo hanno « colla disobbedienza inutilmente resistito, ar- « marsi di stupidità; ed è questa rocca siccome « l'ultima, cosi la piu sicura ed inespugnabile, « rendendo i sudditi non meno inutili al prin- « cipe che se ribelli fossero, ed il principe non « meno debole che se sudditi non avesse. L'es- « perienza ha fatto conoscere che l' uomo è più « forte nel patire che nell' agire, e che di chi « opprime e di chi tollera cede prima quello e « poi questo, avendo anche l' inerzia è suoi

(1) Le traducteur, s'étant convaincu de son insuffisance pour traduire ce fragment, sans qu'il ne perdît beaucoup de la force et de la vigueur du style de l'original, a cru devoir se borner à copier textuellement ce morceau, parce qu'il lui semblerait ridicule de vouloir faire passer pour un modèle de style une traduction laborieuse, et par cela même lourde et traînante. Il laisse aux personnes qui savent la langue italienne, le soin de juger le style de Galiani, ainsi que les difficultés qu'il offre pour être traduit convenablement, car c'était ici le style et non les principes de Galiani qu'il fallait traduire, pour atteindre le but de M. Pecchio.

« conquistatori, delle quale sentenze oltre ad « esserne le antiche storie ripiene, si e conos- « ciuta la verità negli americani che colla loro « brutale insensibilità, diversa dall' antica loro « industria, hanno fiaccata e doma ogni arte de- « gli Europei; e cosi si sono in certo modo sot- « tratti a quel giogo che la loro inerme virtù « non aveva potuto spezzare. Da questo poi pro- « cede che una nazione oppressa teme, per le « frequenti battiture avute, e il bene e il male; e « diviene cotanto irragionevole che bisogna farla « utile per forza, come a forza si medica quel « cane che dalle ferite del bastone è spau- « rito. »

Cette page ne semble-t-elle pas appartenir à Machiavel? On ne sera donc pas étonné d'apprendre que la censure du gouvernement napolitain fit, elle-même, les plus grands éloges du livre qu'elle était chargée d'examiner; et que le gouvernement a profité des maximes qui y sont posées dans la réforme de sa monnaie, laquelle s'est, par la suite, toujours maintenue dans le royaume de Naples, sur d'excellentes règles. Voilà donc encore un autre bien produit par un bon livre.

Vingt ans après, c'est-à-dire, en 1770, Galiani écrivit ses fameux Dialogues sur le commerce des grains : il les écrivit en français,

pendant le séjour qu'il fit à Paris, en qualité de secrétaire d'ambassade, poste où son gouvernement l'avait élevé en 1765. La disette des blés de 1769 avait soulevé en France la question de la liberté ou de la restriction du commerce de cette denrée, question embrouillée, et toujours débattue avec chaleur en Angleterre, en Italie, et partout où elle fut agitée. Galiani mit tant de grâce et d'enjouement dans ses Dialogues, qu'il amusa beaucoup la société de Paris, excellent juge en matière d'esprit, et qui vantait d'autant plus ces Dialogues, qu'elle ne doutait pas qu'ils n'appartinssent à une plume française. En effet, Galiani traita un sujet si aride avec le même enjouement que Fontenelle mit à décrire les tourbillons de Descartes, et Algarotti à expliquer l'attraction de Newton. Dans une lettre du 10 janvier 1770, que Voltaire écrit à Diderot pour le remercier de l'envoi de ces Dialogues, il s'exprime ainsi: « Il me semble que Platon et Molière se soient réunis pour composer cet ouvrage. Je n'en ai encore lu que les deux tiers. J'attends le dénouement de la pièce avec la plus grande impatience. On n'a jamais raisonné ni mieux, ni plus plaisamment..... Oh! le plaisant livre, le charmant livre, que les Dialogues sur le commerce des blés! qu'il m'a fait plaisir! que j'en sais bon gré à l'auteur! » Frédéric II, l'ami

des Italiens, et encore plus de l'esprit et de l'élégance, fit un résumé de ce livre.

Galiani, petit de taille, mais d'une grande vivacité, était aussi spirituel dans ses écrits que dans la conversation. C'est à propos de lui que la duchesse de Choiseul disait: « En France, il y a de l'esprit en petite monnaie; et en Italie, en lingots. » Ce compliment est une preuve de la courtoisie et de l'esprit des dames françaises. Il est pourtant vrai, quant à Galiani, que tous les grands hommes de lettres de la France se regardaient comme honorés de son amitié; et l'on peut voir, dans la correspondance de Grimm combien Galiani était apprécié par toute la société du baron d'Holbach.

Au reste, ses Dialogues ne tournaient que sur ce seul pivot, c'est-à-dire, que le meilleur système en fait d'approvisionnemens, c'est de n'avoir aucun système. Dans le premier Dialogue, il démontre qu'en cette matière on ne peut procéder par des exemples, parce que chaque pays se trouve dans une position différente. Dans le second, il distingue les nombreux pays pour lesquels il convient d'établir un réglement différent. Dans les petites souverainetés qui n'ont que peu de territoire, et au contraire beaucoup de manufactures et d'arts, les magasins d'approvisionnemens publics sont nécessaires.

Dans le troisième Dialogue, Galiani traite des États médiocres, qu'il distingue en territoires fertiles, comme la Sicile, la Sardaigne, le Milanais, la Flandre, et en territoires stériles en grains, tels que la Hollande, Gênes, etc. etc. et prouve que la liberté entière du commerce des blés convient à ces derniers. Le quatrième Dialogue contient des doutes sur les effets de l'édit du roi de France de 1764, lequel édit laissait libre l'exportation des grains, jusqu'à ce que les prix fussent arrivés à une certaine élévation. Dans le cinquième, Galiani traite des pays purement agricoles, et, en démontrant leur misère permanente, il en conclut que l'industrie, les manufactures, et le commerce maritime forment la vraie richesse des grands États. Après avoir fait remarquer qu'il n'y a en France que peu de terrains incultes, relativement à sa population, il en tire la conséquence, dans son sixième Dialogue, qu'il n'y aurait que très-peu de superflu de blés si tout était cultivé. Dans le septième Dialogue, l'auteur fait le tableau du commerce des grains, et entre dans toutes les circonstances particulières qui résultent de ce tableau, d'où il fait voir combien peu ce commerce contribue à la richesse des nations. Enfin, dans le huitième et dernier Dialogue, Galiani indique un projet d'extraction des blés de France tendant à modifier l'édit de

1764. Ce projet consiste à imposer un droit de sortie sur les grains et farines, et un autre droit sur les blés étrangers.

On a la certitude qu'en écrivant ces Dialogues si amusans, Galiani a voulu dire bien plus de choses qu'on n'y en trouve; et en effet on lit dans une lettre qu'il écrivit à M. Suard, en 1770, cet aveu remarquable : « Vous, qui êtes de la secte « de Diderot et de la mienne, ne lisez-vous pas « le blanc des ouvrages? A la bonne heure que « ceux qui ne lisent que le noir de l'écriture « n'aient rien vu de décisif dans mon livre; mais « vous, lisez le blanc, lisez ce que je n'ai pas « écrit, et ce qui y est pourtant, et voici ce « que vous y trouverez : Dans tout gouverne- « ment, la législation des blés prend le ton de « l'esprit du gouvernement. Sous un despote, la « libre exportation est impossible, le tyran a « trop peur des cris de ses esclaves affamés. Dans « la démocratie, la liberté d'exportation est na- « turelle et infaillible; les gouvernans et les gou- « vernés étant les mêmes personnes, la confiance « est infinie. Dans un État mixte et tempéré, la « liberté ne saurait être que modifiée et tem- « pérée. »

Rappelé dans sa patrie en 1770, Galiani fut élevé par son gouvernement aux fonctions de conseiller du comité du commerce. Dans les an-

nées suivantes, il fut employé au ministère des finances et dans l'administration de la guerre. Il fut du petit nombre des hommes savans honorés dans le cours de leur vie par leurs gouvernemens. Galiani mourut en 1787, à l'âge de 58 ans.

Cet écrivain distingué est un de ceux qu'on doit ranger parmi les fauteurs du *système mercantile.*

JÉROME BELLONI,

DE ROME.

Jérôme Belloni, banquier à Rome, sous le pape Benoît XIV, écrivit en 1750 une Dissertation sur le commerce; et quoique cet écrit n'eût qu'une centaine de pages, il eut un succès étonnant : on le traduisit dans plusieurs langues; on le porta aux nues en France et en Italie, et le même pape Lambertini en récompensa l'auteur par le titre de marquis qu'il lui conféra. Les livres, de même que les hommes, sont quelquefois favorisés par la fortune, sans avoir rien fait pour mériter cette prédilection. En effet, la Dissertation de Belloni ne contient sur les mon-

naies et sur le commerce que des idées déjà adoptées en ce temps-là par plusieurs nations, et pourtant elle obtint une célébrité peu ordinaire. Locke, en Angleterre, Melon en France, Ustaritz, en Espagne, Broggia et Galiani en Italie, avaient parlé plus amplement et avec plus de détails du commerce, de la monnaie et des changes. S'il y a quelque chose d'extraordinaire dans cet opuscule, ce sont précisément deux erreurs; la première consiste en ce que l'auteur considère le change comme la règle la plus sûre pour découvrir la situation d'un royaume sous le rapport du trafic, ce qui n'est pas toujours conséquent, ainsi que cela est notoire aujourd'hui. Une exportation extraordinaire d'argent en des temps de guerre, ou bien le défaut d'équilibre dans la valeur des monnaies, peut altérer le change, sans que le commerce en soit lui-même altéré. Durant la dernière guerre, les changes furent constamment défavorables à l'Angleterre, à cause de l'immense quantité d'argent qu'elle était obligée de faire passer sur le continent; et néanmoins, au lieu de diminuer, son commerce augmentait toujours. L'autre erreur est dans l'approbation que l'auteur donne à la défense d'exporter de l'argent, prohibition qu'il appelle un usage très-louable. La prohibition d'exporter l'argent est, au contraire, un système aussi in-

juste qu'inutile. Le pape récompensa l'auteur de la Dissertation sur le commerce; mais une récompense n'est pas toujours la preuve du mérite, et le jugement d'un pape n'est pas infaillible. Le même pape Lambertini, qui récompensait l'auteur d'un opuscule de cent pages par le titre de marquis, n'eut pas le moindre éloge flatteur à donner à Galiani, lorsque cet écrivain vraiment célèbre fut le visiter (1). Au reste, le marquis Belloni, pour nous mieux prouver que le vrai mérite est toujours modeste, eut la petitesse d'esprit de répéter, dans la préface que son imprimeur mit à la seconde édition, les éloges que l'on avait faits de sa Dissertation sur le commerce. Si cet écrit a quelque mérite particulier, c'est celui d'être le fruit de l'expérience de son auteur, lequel, nonobstant son titre de marquis, eut le bon sens de continuer le négoce; ce fut ainsi qu'il prouva aux Italiens qu'il n'y a aucune honte de mettre la signature d'un marquis ou d'un duc sur une facture ou sur une lettre de change, comme continuèrent à le faire les Spinola et les Doria de Gênes.

(1) *Note du traducteur.* Il n'est pas exact de donner à entendre, comme lè fait M. Pecchio, que Lambertini fit peu de cas de Galiani. Ce pape honora l'écrivain napolitain, lui donna une mission scientifique très-flatteuse, et de plus lui fit une pension considérable. (Voyez le *Dictionnaire historique des Hommes célèbres.* Benoît XIV.)

FRANÇOIS PAGNINI,

TOSCAN.

Si la Dissertation du marquis Belloni me semble au-dessous de la réputation qu'on lui fit en Europe, par contre, l'ouvrage de Pagnini *sur la juste valeur des choses,* publié un an après, c'est-à-dire en 1751, me paraît rempli d'intérêt, même de nos jours. C'est encore un opuscule d'une centaine de pages; mais il est plein d'observations nouvelles et d'une érudition qui n'est pas un ornement superflu, mais qui sert d'appui aux démonstrations.

Le premier objet de l'auteur est d'expliquer comment la majeure partie des écrivains anciens et modernes ont pensé d'une manière si différente sur les monnaies et sur le commerce. A cet effet, il établit les principes les plus essentiels sur la juste valeur des choses, et démontre que la monnaie est soumise aux mêmes lois du prix auxquelles sont sujettes les autres choses. Sa valeur est indépendante de la volonté des hommes. Le travail pour produire cette monnaie, la quantité, l'offre et la demande sont les élémens de

son prix. Ainsi donc la tyrannie que quelques princes ou quelques gouvernemens ont prétendu exercer sur la monnaie, est au moins ridicule, et n'est qu'une manie pareille à celle qui possédait Xerxès quand il voulut commander à la mer, ou à celle des gens qui veulent dominer sur les consciences et sur la pensée, toutes choses plus puissantes qu'eux.

L'autre objet de l'auteur est de faire connaître la raison pour laquelle les Romains considérèrent la monnaie comme dépendant de la seule volonté du gouvernement. Il cite à ce sujet les lois romaines. Je dirai ici en passant que les interprètes de ces lois sont divisés dans leurs opinions sur ce point. Le président Néri soutient, dans son ouvrage, que la jurisprudence romaine avait elle-même déterminé la vraie nature de la monnaie (1). Il y a cependant une raison puissante pour adopter l'interprétation de Pagnini,

(1) Après avoir cité en entier (t. I, page 336) la loi I des Pandectes, *de Contrah. Emption.*, Carli ajoute : « Il me paraît impossible de trouver des paroles plus belles et plus significatives pour définir les attributs de la monnaie, et et établir son prix proportionné à la quantité du métal, toute altération arbitraire exclue; et je ne puis me rendre raison comment, de ce point contraire au prix arbitraire ou imposé, quelques personnes ont eu le courage d'en tirer l'argument que la valeur reste attribuée toute à la volonté du gouvernement, et rien à la matière. »

qui déclare que le fondement et la mesure de la valeur de la monnaie étaient, suivant les jurisconsultes romains, l'autorité absolue du prince, et non la quantité de métal que la monnaie contenait, ni l'appréciation que le commerce général en faisait : cette raison est que, chez les Romains, la monnaie n'était, à son avis, qu'un moyen universel des échanges qui ont lieu entre les personnes soumises à la même autorité, comme l'étaient les morceaux de fer auxquels Lycurgue donna un cours, et les coquilles chez quelques-uns des peuples de l'intérieur de l'Afrique, ce qui a lieu encore de nos jours. Les Romains n'ayant point de commerce actif avec les autres peuples, leur monnaie pouvait donc être assujétie à la volonté du gouvernement. Pour appuyer son opinion, Pagnini analyse la constitution politique de l'empire romain, et prouve que ses finances ne consistaient que dans les contributions et les dépouilles des peuples vaincus, et que le commerce non-seulement était ignoré, mais encore considéré comme avilissant, par un peuple qui n'appréciait que l'agriculture et la profession des armes.

Passant ensuite aux peuples modernes, il énumère les événemens survenus chez eux, lesquels ont entièrement changé la nature de leur constitution. Il met au premier rang la poste, la bous-

sole, et l'imprimerie (choses inconnues aux anciens), dont l'invention, en facilitant les voyages, la navigation et le commerce, rapprochèrent entre eux tous les peuples que les Romains regardaient comme ennemis : dès-lors, toutes les découvertes devinrent communes à tous; et la plus importante, celle de la poudre, fut aussitôt d'un usage universel. L'éducation, les progrès dans les arts et dans les sciences, sont à-peu-près égaux chez les nations modernes : l'extrême prépondérance d'une nation sur les autres est aujourd'hui une chose fort difficile à établir, du moins d'une manière permanente comme du temps de Rome. Il devint donc nécessaire que l'ambition des hommes s'ouvrît de nouvelles routes pour atteindre à ses fins; et les peuples durent porter leurs vues vers l'industrie, les arts et les manufactures, et chercher dans ces moyens cette grandeur et cette puissance auxquelles il n'était plus possible de parvenir par la guerre. Les conquêtes et les guerres n'étant plus une source de richesses, chaque État fut obligé, pour se soutenir au niveau des autres, de chercher, dans l'industrie et le commerce, les fondemens de sa force et de sa prospérité. Voilà comment il se fait que la monnaie, qui est le véhicule du commerce dans toutes les parties du monde, ne peut plus être assujétie aux caprices

des gouvernemens pour ce qui concerne sa valeur, laquelle, au contraire, doit être déterminée par les lois communes qui fixent le prix de toutes les autres choses. Quiconque veut violenter l'évaluation de ce véhicule trouble le commerce, se nuit à soi-même, et bientôt est forcé de se repentir de sa propre tyrannie.

Un Anglais, qui n'aura trouvé dans ses économistes aucune dissertation de la nature de celle de Pagnini, sera sans doute porté à penser qu'elle n'est qu'une question oiseuse. Pour l'Angleterre, qui depuis mille ans ne sait plus ce qu'était le despotisme du droit romain ou celui plus pesant encore de ses commentateurs, une pareille dispute serait certainement des plus oiseuses; mais pour les Italiens, qui, jusqu'à la promulgation du Code Napoléon, furent plus au moins soumis à la jurisprudence romaine ainsi qu'à ses innombrables commentateurs, cette dissertation n'était ni inutile ni sans intérêt. Il n'y a pas bien longtemps que la division des temps anciens et des temps modernes est clairement et distinctement fixée en Italie, et cette séparation inévitable entre les Romains et les Italiens a été aussi difficile que pénible à beaucoup d'imaginations italiennes. Quelques Italiens se font encore la douce illusion de croire que la gloire est aussi un fidéicommis inaliénable qui se transmet aux généra-

tions les plus reculées, et que le devoir le plus sacré de la postérité est de prendre ses ancêtres pour modèle et de les imiter. Ce nouveau genre de folie a beaucoup contribué à retarder les progrès de la législation moderne, et tend à la confondre encore avec les reliques des antiques lois.

Long-temps après la publication de son premier ouvrage, Pagnini publia (en 1764) l'Histoire de la Dîme et du Négoce des anciens Florentins, à laquelle il annexa une digression sur la valeur de l'or et de l'argent, ainsi que sur la proportion du prix des choses aux siècles quatorze et quinze, en comparaison aux prix du dix-huitième siècle, spécialement pour la Toscane. Cette digression, appuyée sur les notes des prix extraits des registres authentiques de Florence des quatorzième et quinzième siècles, donne toujours plus de force à l'opinion du comte Carli (que nous trouverons bientôt à sa place) sur ce même sujet. Pagnini soutient que l'Italie n'a eu que peu ou point de part aux trésors rapportés de l'Amérique et des autres contrées découvertes dans le quinzième siècle; il ajoute que ces richesses immenses n'ont été d'aucun avantage, et peut-être même préjudiciables à l'Italie, et prouve qu'au lieu d'augmenter, le prix des vivres et de la majeure partie des autres denrées fut au contraire avili par ces grands évé-

nemens. Chose étrange ! depuis cette abondance d'or et d'argent, ces métaux sont devenus plus rares en Italie, où il en existe bien moins aujourd'hui. La méthode que Pagnini suivit dans ses recherches est la même que celle employée par le comte Carli; il compara la quantité d'argent contenue dans les livres, sous et deniers, coût de telle denrée dans les quatorzième et quinzième siècles, avec la même quantité d'argent contenue dans les livres, sous et deniers courans de son temps, que coûtait la même denrée; il compara encore la proportion entre l'or et l'argent en cours, tant dans les siècles précédens qu'au temps où il écrivait. Au moyen de ces règles, Pagnini trouve que, relativement à la Toscane, la plupart des prix des vivres et des denrées quelconques étaient, en 1774, ou égaux ou plus bas que les prix des quatorzième et quinzième siècles.

Pagnini naquit à Volterra, dans l'année 1715. Il occupa long-temps des emplois supérieurs dans les finances, qui lui furent conférés par le gouvernement toscan; il était aussi membre de la société économique de Florence, société qui fut si utile à l'agriculture et au progrès de la science agraire en Toscane. Pagnini réunissait, en agriculture, la pratique à la théorie. Soit que l'étude de l'agriculture enseigne une bonne lo-

gique à ceux qui s'y adonnent, soit que l'influence des anciens grands auteurs toscans agisse continuellement sur l'imagination des écrivains de ce pays, je m'aperçois que tous les économistes de la Toscane ont éerit avec élégance et précision, et qu'ils se font lire avec plaisir. Pagnini mourut en 1789.

POMPÉE NERI,

FLORENTIN.

La maison d'Autriche, qui, depuis Charles-Quint, avait laissé des traces désastreuses partout où elle avait régné, changea de système vers le milieu du siècle dernier. Tant qu'une des branches de cette maison posséda le royaume de Naples et de Sicile, les duchés de Parme et de Plaisance, ainsi que les duchés de Mantoue et de Milan, elle ne pensa qu'à dépouiller les peuples qui lui étaient soumis; mais dès que la paix d'Aix-la-Chapelle lui eût enlevé presque toutes ces possessions, excepté les duchés de Milan et de Mantoue, elle éprouva, par ses pertes, la nécessité de mieux gouverner les pays qui lui restaient encore en Italie. L'impartialité de l'his-

toire exige qu'il soit fait mention honorable des réformes administratives qui furent faites dans la Lombardie.

La première opération que le gouvernement entreprit fut celle du recensement des terres. L'inégalité des charges publiques était une des anciennes plaies des États de Milan; pendant plus de deux siècles, elle avait entretenu une ruineuse discorde entre les différentes provinces, les villes et les particuliers, et il en était résulté de grands préjudices pour l'agriculture, le commerce et l'industrie.

Il conste des délibérations de la république de Milan, que dès la fin du douzième siècle, on avait commencé l'estimation et le cadastre des terres. Ce cadastre fut publié en 1248.

Dans le cours des siècles, l'agriculture changea tellement d'aspect, que le cadastre ne put plus servir pour établir justement cette estimation. Une répartition nouvelle fut entreprise sous Charles-Quint, terminée en 1564, et publiée en en 1568. Ce second recensement se trouva rempli d'erreurs de toute espèce, et devint la source d'une foule de plaintes et de réclamations pendant plus de cent cinquante ans.

Ce ne fut qu'en 1718, que Charles VI, faisant enfin droit à toutes ces réclamations, et aux instances des provinces, ordonna un nouveau

recensement des terres et des fermes. Mais la lenteur ordinaire du gouvernement autrichien, les guerres qui survinrent, jointes aux difficultés de cette entreprise, suspendirent plusieurs fois l'achèvement de ce troisième cadastre; les soins et l'activité d'une commission nommée *ad hoc*, et que Pompée Neri présida, conduisirent enfin à terme cette grande et utile opération.

Cet illustre magistrat naquit à Florence en 1707; il avait déjà rempli plusieurs charges éminentes dans la Toscane, avant d'être appelé en Lombardie. Ce fut sous sa présidence que le recensement, si long-temps désiré, fut achevé et publié, l'an 1759. Neri conduisit cette opération avec tant de sagesse, de sagacité et d'impartialité, que ce nouveau cadastre put, dès lors, servir de modèle à tous ceux qui voulurent en dresser; et en effet, plusieurs autres gouvernemens, tant en Italie qu'à l'étranger, ne tardèrent pas à imiter le cadastre milanais. Le grand Frédéric, roi de Prusse, ordonna un travail pareil pour ses États. De nos jours, nous l'avons vu s'exécuter dans toute la France, et Napoléon étendit cette grande mesure à tous ceux des États italiens qui ne possédaient aucun recensement ou qui en avaient d'imparfaits. Il est vrai qu'on a ensuite modifié les bases de l'estimation; la France surtout adopta la méthode infiniment

meilleure de taxer le revenu au lieu du capital. Toutefois, l'idée mère de cette belle opération a été puisée dans le recensement lombard.

Pendant que Pompeo Neri était président de la commission du cadastre, l'impératrice Marie-Thérèse le chargea encore de présider les conférences qui se tinrent alors pour établir un concordat relatif aux monnaies, entre les États autrichiens en Italie, et les États du roi de Sardaigne en deçà des Alpes.

En 1758, Pompeo Neri fut rappelé dans sa patrie, et choisi pour l'un des conseillers de la Régence. Plus tard, Joseph II le décora de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie. Ainsi ce magistrat, qui fut aussi un des économistes de l'Italie, fut honoré par Joseph II, et employé par trois autres souverains, François Ier, Marie-Thérèse et Pierre-Léopold. Les personnes qui ravalent les livres jusqu'au point de les appeler des rêves théoriques, ne peuvent avoir aucun prétexte pour mépriser les vérités que cet écrivain praticien a répandues dans ses ouvrages. Remarquons ici que cette aveugle préférence pour la pratique sur les théories, se fait sentir même en Angleterre, où, cependant, les livres et les auteurs jouissent d'une grande considération. Là aussi, on trouve des gens qui regardent la pratique comme le seul art méritant confiance, et qui

parlent des écrivains comme ils le font des charlatans ou des alchimistes. Si les économistes italiens étaient mieux connus des étrangers, ils pourraient, par leur exemple, détruire ce préjugé; l'on saurait alors que la majeure partie de ces économistes furent aussi des hommes familiarisés avec les affaires administratives ou commerciales. Broggia, Zanon, Belloni furent des négocians; Paoletti et Bandini étaient des agronomes; et Pagnini, Carli, Verri, Beccaria, Neri, Filangieri occupèrent des emplois publics.

L'ouvrage avec lequel Pompeo Neri enrichit la science de l'économie publique, est intitulé: *Observations sur le prix légal des monnaies, de Pompée Neri, de Florence.* Il l'écrivit en 1751. On peut dire que c'est un manuel pour tous les directeurs de monnaies. On trouve dans les autres traités sur cette branche de l'économie publique les principes qui doivent régir cette matière; mais, indépendamment de ces principes, le livre de Pompeo Neri renferme encore toutes les règles et tous les procédés propres à la fabrication des espèces d'or, d'argent et de cuivre. Il fait connaître, en outre, les diverses méthodes employeés, les dépenses nécessaires pour le raffinage des matières, la proportion que l'on doit observer entre l'or et l'argent, les frais qu'occasionne un hôtel des monnaies; en un mot, il

traite dans ce livre, succinctement et clairement, les questions les plus importantes qui furent jamais agitées sur la monnaie; et en cela encore, Pompeo Neri a un mérite que n'ont pas plusieurs autres écrivains, celui d'être concis : tout ce grand Traité est contenu dans un seul volume; car le second, ajouté postérieurement, n'est autre chose qu'une compilation de documens, de lettres de la chancellerie et de procès-verbaux, qu'on peut se dispenser de lire, à moins qu'on ne soit employé à la fabrication des monnaies.

L'auteur ne pouvait rien dire de nouveau sur un sujet qui avait déjà été traité par de nombreux écrivains; mais il a dit ce que l'on savait déjà d'une manière inusitée jusqu'alors, c'est-à-dire, positive et laconique. Ce qui augmente encore le prix de ce livre, ce sont la clarté et la noblesse du style. Je noterai seulement les choses qu'on ne trouve pas en général dans les autres auteurs.

1° Neri est d'opinion que les frais de monétisation doivent tomber à la charge de l'État, et que les monnaies ne doivent être évaluées qu'en raison du métal pur et fin qu'elles contiennent. Néanmoins, il donne le conseil de suivre l'usage adopté communément, c'est-à-dire, de faire supporter les frais de fabrication aux consom-

mateurs : Neri fait ainsi un sacrifice à la vérité, en attendant, dit-il, que le temps de penser et d'agir avec plus de loyauté soit arrivé. L'opinion de Neri est ici d'accord avec celle de Davanzati; mais il s'éloigne de celle de tous les autres auteurs. Ce système fut pourtant suivi anciennement par la monnaierie de Boulogne, et mis en pratique en France sous le ministère de Colbert, depuis 1679 jusqu'en 1689; on le quitta après ces dix années d'expérience. Enfin, sous le règne de la Convention, la France le suivit de nouveau, depuis le 30 novembre 1795 jusqu'au 15 avril 1796. L'Angleterre l'a adopté et le suit de nos jours; mais on ne trouve point d'autres exemples en faveur de ce système, qui est d'ailleurs repoussé par tous les économistes anglais et autres.

2° Neri mit au jour une convention faite en 1254 sur la matière monétaire, entre les villes de Crémone, Parme, Brescia, Plaisance, Pavie, Tortone et Bergame, et qui n'avait jamais été publiée. Cette convention fait ressortir encore plus l'indolence des gouvernemens italiens de nos jours, qui, même sur ce point si inoffensif, ne savent nullement agir dans le sens d'une utile fraternité et comme membres d'une même confédération.

3° Neri justifie les jurisconsultes romains du

reproche qu'on leur a fait d'avoir admis que la valeur des monnaies peut être idéale et fixée arbitrairement. Il fait plus, il rejette cette accusation sur les jurisconsultes italiens des quinzième et seizième siècles, comme ayant été eux seuls les propagateurs de l'opinion erronée que la valeur des monnaies dépendait de la volonté et des ordres du prince. Je n'essaierai pas de décider lequel de Neri ou de Pagnini a raison relativement aux Romains; mais quant aux jurisconsultes italiens, je dois reconnaître avec peine que ce n'est pas ici la seule occasion qu'ils aient saisie de sacrifier la raison aux pieds du trône. Il est malheureusement de notoriété que, dans les débats entre l'empire et les divers états indépendans de l'Italie, au lieu de défendre l'indépendance de la mère patrie, les hommes de loi ont soutenu de leur vote les prétentions de l'empire à la domination de l'Italie. Hâtons-nous d'ajouter qu'à une époque plus rapprochée, les jurisconsultes italiens ont fait une ample amende honorable de cette servilité par le courage politique et le généreux patriotisme qu'ils n'ont cessé de montrer depuis la fin du dix-huitième siècle.

JEAN-RENAUD CARLI,

DE CAPO-D'ISTRIA.

Un autre homme, d'un grand mérite, et que le gouvernement autrichien employa comme magistrat dans l'exécution des réformes qui eurent lieu au siècle dernier, fut Jean-Renaud Carli.

Né à Capo-d'Istria, en 1720, il avait passé la fleur de sa vie dans les études, et s'était déjà fait connaître aux savans de l'Europe par un ouvrage plein d'érudition sur les monnaies, lorsqu'il fut invité à la fois par les gouvernemens de Turin, de Milan et de Parme, à accepter une charge administrative. Il donna la préférence au gouvernement de la Lombardie autrichienne, parvînt bientôt aux fonctions de président du conseil d'économie, et prit part à presque toutes les réformes qui eurent lieu. Carli mourut conseiller honoraire, en 1795.

Le savoir de Jean-Renaud Carli était universel : il écrivit sur presque toutes les matières. Je me bornerai à parler de ceux de ses ouvrages qui

ont rapport à la science de l'économie politique.

Le premier de ce genre fut son grand Traité sur les monnaies; il le publia en 1760. Cet ouvrage suffit pour lui faire une grande réputation. Et que les lecteurs d'aujourd'hui ne s'étonnent pas s'il parut alors un si grand nombre d'écrits sur cette branche de l'économie politique: l'altération des monnaies était la maladie générale du siècle, et celle des Traités sur cette matière avait gagné tous les écrivains. Ce n'était cependant pas sur l'économie que les premières études de Carli avait été dirigées, car dès sa jeunesse il s'était nourri de la lecture des anciens. Cette lecture était alors l'occupation favorite de de tous les hommes studieux de l'Italie; de là, ce faste d'érudition que l'on préférait à ses propres idées, parce qu'elle nous faisait passer pour savans, au moyen des doctrines des autres. Aussi se plaignait-on beaucoup de ce que les Italiens, au lieu de s'occuper des vivans, ne pensaient qu'aux morts de l'antiquité, et au lieu de chercher les causes de tous les maux qui accablaient leurs compatriotes, afin d'y porter remède, ils s'amusaient à expliquer quelques inscriptions, quelques sculptures tronquées, reliques du Déluge. Aussi Goldoni obtint-il aisément les applaudissemens du public, lorsqu'il mit sur la

scène cet *Antiquaire* qui achète, d'Arlequin-Arménien, les pantouffles de Lucrèce et l'encrier de Socrate.

Quoique surabondant de cette érudition, l'ouvrage de Carli n'en est pas moins rempli de tous ces justes principes qui règlent aujourd'hui cette branche de l'administration publique; et si son livre n'est pas une grande acquisition pour la science, vu le grand nombre d'autres ouvrages sur le même sujet qui existent, on lui doit au moins d'avoir amené Carli à écrire, quelques années après, des observations préventives sur les monnaies de Milan, qui servirent de principes fondamentaux à cette importante et nécessaire réforme. Ce fut là encore un bienfait mémorable rendu par un savant à la société, et principalement à son pays.

On trouve dans le grand ouvrage de Carli, sur les monnaies, une *Dissertation sur la valeur et la proportion entre les métaux monnayés et les denrées en Italie avant la découverte des Indes, avec une comparaison de la valeur et des proportions qui existent de nos jours*. Cette Dissertation est intéressante non-seulement par la nouveauté des conclusions qu'il en tire, mais encore par les principes et les applications auxquels elles peuvent conduire.

En France, en Hollande, en Angleterre, tous

les écrivains conviennent que, depuis la découverte des Indes (1), les métaux sont tombés de leur valeur dans ces royaumes, à cause de leur abondance, et que les prix des denrées ont augmenté. Le fait et les conséquences sont également vrais pour ces royaumes. On croyait aussi en Italie, et quelques personnes le croient encore, que depuis cette découverte, la quantité des métaux était augmentée considérablement, de manière que les Italiens du dix-huitième siècle devaient être plus riches que ceux du quinzième; on pensait de même que les denrées devaient être plus chères; mais Carli a démontré, dans sa Dissertation, que cette opinion est erronée quant à l'Italie, ce pays ayant au contraire été beaucoup plus riche et plus abondant en métaux, dans le quinzième siècle, et par conséquent ces métaux moins appréciés, et les denrées plus chères.

Carli pose un principe que l'on ne saurait mettre en doute, savoir : que pour établir la comparaison entre la valeur des produits d'un pays avec un autre, on doit premièrement connaître la respective proportion entre les produits et la quantité d'argent fin à laquelle ils corres-

(1) L'auteur entend sans doute parler de l'Amérique, si improprement appelée de ce nom par quelques géographes.

pondent, et trouver la valeur respective de l'argent, en établissant la proportion entre ce métal et l'or. Cela fixé, l'auteur affirme que la quantité des métaux était beaucoup plus considérable en Italie avant la découverte de l'Amérique, que dans l'année 1850, et il le prouve : 1° par les cent monnaieries, toutes en activité, qui existaient en 1500 ; 2° par la quantité de monnaies d'or, d'argent et de billon qu'elles frappaient. En effet, au commencement du quinzième siècle, dans le temps du doge Thomas Moncenigo, on frappait à Venise, année commune, un million de sequins d'or, et pour deux cent mille sequins d'argent. A Florence, onze millions et demi de sequins furent fabriqués entre l'année 1365 et l'année 1415 ; et d'autres villes en frappaient encore de grandes quantités ; 3° par les priviléges et les honneurs que les gouvernemens accordaient aux directeurs et même aux employés à la monnaierie ; 4° par le commerce étendu et presque exclusif que l'Italie faisait avant le passage du Cap de Bonne-Espérance, et qui attirait dans cette contrée une grande quantité de numéraire. Or, les métaux étant plus abondans, ils devaient naturellement avoir une moindre valeur relative, et par conséquent, les produits devaient être plus chers.

Le contraire arriva après la découverte de

l'Amérique. L'Italie n'eut aucune part aux abondantes minières trouvées dans ce vaste continent. Et comment l'Italie pouvait-elle en retirer une part quelconque, puisque son commerce fut presque totalement ruiné par ces fameuses découvertes, lesquelles, pour notre plus grande mortification, furent faites par quatre Italiens: Colomb, Améric Vespuce, Cabotta et Verrazani? En effet, vers 1750, le nombre des monnaieries était réduit à une douzaine, de cent qu'on en comptait autrefois, et ces douze étaient presque toujours oisives, et par conséquent inutiles. Il est donc clair que l'Italie s'est appauvrie de métaux après l'an 1500, et que leur valeur relative ayant dû augmenter, la valeur des produits dût diminuer.

Il ne faut pas se laisser tromper par la valeur nominale des prix, il est nécessaire de calculer la valeur intrinsèque de l'argent que l'on donnait, en l'année 1500, pour une chose quelconque, et la valeur intrinsèque donnée, en 1750, pour la même chose.

Par exemple : à Milan, dans le quinzième siècle, le froment valait *L.* 5. 1. 6, et dans les dix années comprises entre 1740 et 1750, il valait *L.* 18. L'augmentation de la valeur numéraire était donc comme 1 à 3 $^{131}/_{243}$; mais dans les *L.* 5. 1. 6, on comptait 896 $^{7}/_{12}$ grains d'ar-

gent, et dans les *L.* 18, 1048 9/12; la différence de la valeur intrinsèque n'était donc que comme 1 à 1 16/96. Carli étendit la même comparaison à d'autres produits, ainsi qu'en d'autres parties de l'Italie, telles que Pise, Naples, Florence, les États vénitiens, etc.

Il résulte deux choses des calculs de Carli : 1° que l'on obtenait, à la fin du quinzième siècle, autant de produits avec une livre (valeur), qu'en 1750 avec L. 3. 16. 18; 2° que, proportion donnée entre l'or et l'argent au dix-huitième siècle, dans lequel l'argent valait moins que dans le quinzième, et après avoir fait beaucoup d'autres déductions, suivant la différence des circonstances, de la population, des charges, des guerres, etc. il résulte que les produits coûtaient moins en 1750 qu'en 1500, et cela à raison de un dix-huitième environ pour cent. Cette conséquence sert de contre-épreuve à la remarque précitée, que les métaux sont aujourd'hui en moindre quantité en Italie; en effet, si les produits coûtaient moins en 1750, les métaux devaient nécessairement être plus estimés, et par cela même en moindre quantité.

A l'appui de cette assertion, Carli place les observations suivantes : « Les palais, dit-il, les tem-
« ples, les édifices publics que l'on élevait autre-
« fois, et qui font encore l'ornement des villes

« d'Italie, sont une preuve illustre de la magni-
« ficence de nos ancêtres. Où trouver aujour-
« d'hui ces masses d'or et d'argent employées
« communément aux meubles qui décoraient les
« maison? Où sont ces grands recueils de livres,
« de peintures et de sculptures que l'on trouvait
« dans les habitations des simples particuliers?
« Où est cette généreuse protection accordée aux
« lettres et aux arts? Où trouver ces vases d'or
« et d'argent dont les chambres étaient garnies?
« Et enfin, où sont aujourd'hui ces écrins et
« ces trésors que l'on trouvait en chaque ville,
« dans les maisons des particuliers? Que sont de-
« venus ces citoyens qui pouvaient prêter à leur
« ville ou au gouvernement les deux ou trois
« cent mille sequins à la fois, comme les Pancia-
« tini à Florence, ou maintenir de 4 à 6000
« hommes sous les armes, comme les Strozzi
« dans la Toscane, les Torre, les Visconti, les
« Sforza en Lombardie, les Pepoli, les Obizi, les
« Gonzaga, les Malaspina, et une infinité d'au-
« tres familles dans toutes les parties de l'Italie?
« Et ces chasses, ces jeux, ces joûtes, ces tour-
« nois, ces représentations qui avaient lieu si
« souvent et qui coûtaient des sommes immen-
« ses? A ces preuves si convaincantes, et à d'au-
« tres encore que l'on pourrait établir, ajoutons
« que les beaux-arts fleurissent toujours plus

« qu'ailleurs là où ils trouvent la protection la « la plus utile et les plus grands encourage-« mens. Qui peut nier la perfection à laquelle « atteignirent en Italie, dans les siècles pas-« sés, la peinture, la sculpture et les lettres? « Et quand on compare ces temps avec les nô-« tres, ne faut-il pas confessser que tout est dé-« chu en Italie, et que tout ce que l'on rencontre « d'antique ne sert qu'à nous faire des reproches « mortifians? Nous sommes entourés des chefs-« d'œuvre de nos ancêtres, nous connaissons les « prix que les Mécènes du temps y attachaient; il « ne nous reste qu'à déplorer l'état actuel de l'I-« talie. »

Ces remarques de Carli ne sont pas les plaintes d'un attrabilaire, qui exalte les temps anciens pour pouvoir mieux crier contre le temps présent, mais bien les regrêts sincères d'un homme qui connaît l'histoire de son pays. Les Français, les Anglais n'ont aucun motif de regretter les temps passés; leur gloire, leur richesse, leur liberté, leur puissance sont toutes modernes; le bonheur, la gloire, la puissance de l'Italie ne sont plus que des choses passées; son esclavage, sa faiblesse et sa honte sont de nos jours.

La situation de l'Italie s'est pourtant améliorée sous tous les rapports depuis 1750, et suivant les principes de Carli, il y a lieu de croire que les

richesses sont augmentées depuis 1750 jusqu'à nos jours. Que l'on fasse la comparaison des prix des denrées entre ces deux époques, et l'on verra que les prix de nos jours sont intrinsèquement plus élevés : c'est donc une preuve que les métaux sont augmentés, et que ce qui attire les métaux, savoir : l'agriculture et l'industrie, le sont conséquemment aussi en Italie.

Un petit ouvrage moins volumineux et moins érudit, mais très-important par le sujet et la concision du style, est la *Relazzione del censimento dello stato di Milano*, publiée par Carli après l'année 1776. Ce que j'ai dit de ce cadastre, à l'article Pompeo Neri, a été pris dans cette relation, laquelle, outre des détails précieux sur les recensemens antérieurs, contient et spécifie les méthodes suivies pour le nouveau, tant pour la formation des cartes topographiques et l'estimation des terres, que pour fonder le cadastre et établir les diverses classes des terrains. Cet ouvrage est encore intéressant sous un autre rapport : on y trouve encore la description de la nouvelle administration communale que le gouvernement de Milan établit par l'édit du 30 décembre 1755. On n'a jamais rien imaginé de plus libéral ni de plus populaire que cette administration : elle est fondée sur le grand principe de la représentation populaire ; les réglemens fon-

damentaux sont : qu'il doit y avoir dans chaque commune une assemblée de tous les propriétaires indistinctement portés sur les listes des impositions, à laquelle asssemblée est dévolue la faculté de délibérer et de disposer des choses communales. Tout imposé a le droit de voter. Chaque année on fait un budget approximatif des dépenses, et chaque année ces dépenses doivent être approuvées. Trois députés propriétaires sont élus tous les ans par l'assemblée, et on leur adjoint un député pour le personnel et un autre pour le commerce. La représentation communale se trouve ainsi concentrée dans ces cinq élus, qui ont le droit d'administrer le patrimoine communal. Le gouvernement autrichien donna aux Italiens, sans s'en apercevoir, la première idée d'un gouvernement représentatif et démocratique. La nature humaine est extrêmement élastique; peu de chose suffit pour la relever de l'avilissement et la replacer dans sa dignité : les paysans lombards, qui, méprisés et opprimés par la noblesse, n'osaient, dans tout le cours de l'année, lever les yeux sur leur seigneur, sentaient leur propre force dans les jours de l'assemblée, et avaient cette hardiesse qui convient à des hommes libres faisant partie de la grande souveraineté sociale. Si ce système administratif n'eût pas été éludé par l'Autriche après 1814, je ne

craindrais pas d'affirmer qu'il est plus parfait que l'administration municipale anglaise si vantée. Dans plusieurs villes et comtés d'Angleterre, le corps municipal est nommé à vie; dans quelques-unes de ces villes, une seule classe de citoyens a le droit d'élire, et en général les électeurs sont obligés de choisir le maire, ou premier magistrat, dans le corps municipal, etc. Le grand avantage de l'administration anglaise, c'est son indépendance absolue du gouvernement, qui ôte à celui-ci tout prétexte d'oppression et de caprice, et laisse aux municipalités cette vigueur, cette activité, cette émulation qui se déploient seulement dans l'indépendance.

Une réforme aussi sage ne pouvait manquer d'avoir en Lombardie les résultats les plus heureux. Le premier fut une économie dans les dépenses ordinaires des communes et des provinces. Avant cette réforme, elles s'élevaient à onze millions de livres milanaises; après, elles ne se montaient plus qu'à huit millions et demi. Le second résultat fut le développement de l'agriculture : les impôts ayant été répartis équitablement, il n'y eut plus de commune ni de province surchargée, et l'agriculture put fleurir. Le troisième, qui est presque toujours l'effet d'une bonne administration, fut l'augmentation de la population. La réforme administrative ne

trouva, en 1749, dans tout le duché de Milan, que neuf cent mille habitans; vers 1770, elle était de treize cent mille. Il y a peu d'exemples en Europe d'une aussi grande augmentation dans le seul espace de vingt années. Quand on relève d'aussi beaux résultats d'une réforme, comment le livre qui en parle ne serait-il pas intéressant? Il n'y a point de propriétaire lombard qui puisse l'ignorer : il est la grand'charte des communes de la Lombardie, et les employés surtout ne peuvent se dispenser de l'étudier. J'ajouterai encore que ce petit ouvrage de Carli est un livre utile à tous les peuples, qui, ayant besoin d'établir une bonne administration communale, peuvent y trouver des règles claires et certaines, parce qu'elles ont été sanctionnées par l'expérience.

Les bilans commerciaux entre les nations furent un temps fort de mode; au lieu de s'en servir seulement comme un guide dans les relations commerciales avec les autres peuples, on voulut s'en servir comme d'un thermomètre pour marquer la prospérité ascendante ou descendante d'un État. Cette règle, incertaine et fallacieuse lorsqu'elle est isolée d'autres données, mit les gouvernemens dans l'erreur, en leur faisant croire que le passif apparent devait être à la fin la ruine inévitable d'un État. Cette erreur fut un des fondemens du système mercantile qui pré-

vaut encore chez quelques gouvernemens. Parmi les nombreux écrivains qui firent des bilans économiques, on distingue Raynal, qui établit le bilan entre toutes les nations du globe. Ce préjugé est aujourd'hui presque dissipé; les bilans commerciaux ne sont plus adoptés que comme des données et non comme des preuves; mais, vers la fin du siècle dernier, du temps de Carli, il était dans toute sa force : on n erai-sonnait partout que de bilans, d'actif et de passif. C'est toujours la preuve d'un noble courage d'affronter l'opinion publique, et c'est aussi celle d'un savoir profond de distinguer en elle cequi est erroné. Carli, dans son *Raggionamento sopra i bilanci economici delle nazioni*, se montra sévère contre l'opinion publique de son temps : il fut en cela supérieur à son siècle. Il ne nie pas, au contraire, il croit qu'il est utile de former des bilans annuels, mais, à son avis, ils ne doivent pas conduire à la conclusion qu'un État perd ou gagne, c'est-à-dire, qu'il prospère ou qu'il décline. L'actif ou le passif d'un État ne doit pas résulter d'un bilan partiel entre nation et nation, mais bien de la réunion des bilans entre un État et toutes les nations avec lesquelles il trafique. Un État peut perdre avec un autre État et gagner avec d'autres. Pour juger de la prospérité ou décadence d'un État, une pareille don-

née ne suffit pas; elle n'est alors qu'un élément de ce calcul. Si l'on peut porter un jugement plus approchant du vrai, il faut unir cette donnée à celle de la population, de l'intérêt de l'argent, du prix des produits, etc. L'auteur démontre par de nombreux exemples que, si, d'un côté, les bilans sont nécessaires pour connaître l'augmentation ou la diminution du commerce d'un État avec les autres nations, ils ne sont cependant pas un guide suffisant pour induire à un jugement positif sur le dégré de prospérité d'un État.

Carli se trouva encore en opposition avec l'opinion générale des soi-disant économistes de son temps relativement au commerce des grains. Qu'on lise la lettre qu'il écrivit, en 1771, à Pompée Neri, sur le libre commerce des grains; elle en fournira la preuve. Tous les économistes criaient alors : Liberté! liberté absolue! Tous montraient l'exemple de l'Angleterre. Carli avait les mêmes opinions que Galiani sur cette matière; il considérait le commerce des grains plutôt une *affaire d'administration que de commerce;* il pensait que les circonstances locales de chaque pays exigent des réglemens divers. Quant à la liberté du commerce des grains en Angleterre, après avoir démontré avec quelles précautions ce gouvernement avait procédé avant de l'admettre, il rappelle ensuite comment ce gou-

vernement éclairé sut la suspendre quand l'occasion l'exigea. Depuis 1693 jusqu'en 1728, il défendit huit fois l'exportation des blés. Il conclut donc que l'Angleterre n'a jamais admis une *liberté illimitée*. Cette nation aime la liberté, mais elle sait s'en priver à propos. C'est ainsi qu'elle suspend l'ancre de sa liberté civile, l'*habeas corpus*, quand elle le croit nécessaire.

Carli n'était donc pas du parti des *économistes*. La terre n'est pas pour lui la seule et vraie richesse de l'homme, ni le commerce des grains ne constitue pas le bonheur des nations. « Et « quels sont, s'écrie-t-il, les pays où le commerce « des grains est plus considérable? La Pologne, « la Hongrie, la Sicile, la Calabre et la Pouille, « les côtes de Barbarie et l'Égypte; vous semble-« t-il que ces nations soient riches et heureuses? « Tout au contraire. » En effet, les pays purement agricoles sont toujours pauvres et dépeuplés. L'agriculture seule ne peut avoir un stimulant plus actif que celui qu'a l'industrie. Si les paysans ne trouvent pas des échanges utiles et agréables, ils n'auront jamais d'intérêt à cultiver la terre au-delà de ce qu'exigent leurs premiers besoins. Le Polonais la cultive parce qu'il reçoit en échange de ses produits les marchandises anglaises et hollandaises. L'Espagnol, l'Américain du sud, laissent incultes la majeure partie de leurs terres

ou les négligent, parce que, peu habitués à de certaines consommations, ils ne voient pas, dans les produits de l'industrie, une récompense proportionnée à leurs fatigues. Si l'on établissait au Mexique, à Buénos-Ayres, au Pérou, à Guatimala des fabriques de cuir et de bas, au lieu de marcher nuds pieds, les paysans de ces vastes contrées ne tarderaient pas à chercher dans les produits de l'agriculture les moyens de se procurer des souliers et de ne pas aller moitié nuds à l'ardeur du soleil. « Une seule classe d'hom-« mes (dit ailleurs Carli en réfutant les éco-« nomistes qui ne voulaient que des agricul-« teurs au monde) n'est point apte à former une « société. Un pays tout plein de philosophes et « de littérateurs périrait bientôt par la famine. « Un pays tout peuplé d'ouvriers et de mar-« chands, ne trouvant pour qui travailler ou à « qui vendre, n'existerait pas long-temps. Un « pays où il n'y aurait que des gens riches, no-« bles et propriétaires, deviendrait un pays d'es-« claves et tomberait dans l'anarchie ; et un pays « où tout serait peuple ne pourrait manquer « d'être misérable, vil et inutile, s'il n'était pas « dangereux pour tout pouvoir. Le vrai politique « doit être tout de tous et ne croire jamais que, « parce qu'une partie est négligée ou opprimée, « toute la société doit tôt ou tard en ressentir

« les effets comme d'un mal contagieux. » *Conclus. del Ragionamento sui Bilanci.*

Carli fut un écrivain clair, plein de logique et de pénétration. Il lui manqua peu pour être un grand homme; mais il écrivit sur tout, et dépensa en superficie la force de son génie : « *Fù universale, fù enciclopedico, invece di essere sommo filosofo, sommo politico, sommo antiquario, che sono i generi di studj, ov' egli sarebbe riuscito a preferenza.* » Tel est le jugement prononcé par l'auteur de son éloge même.

ANTOINE GENOVESI,

NAPOLITAIN.

Ainsi que nous venons de le voir, Broggia et Galiani étendirent l'horizon de cette science. Un autre Napolitain, Antoine Genovesi, fut l'écrivain qui l'agrandit jusqu'à ses derniers confins. Les sciences sont comme les cartes géographiques, dont les premières n'indiquent que les grandes divisions d'un pays et quelques-uns des points principaux; elles ne se perfectionnent et on ne

parvient à remplir les vides qu'après plusieurs voyages, et des expériences répétées.

Genovesi, né en 1712, dans la petite terre de Castilloni, du royaume de Naples, fut le restaurateur de la philosophie, de la métaphysique, de la théologie et de l'économie politique en Italie. Versé dans la lecture des anciens auteurs autant que dans celle des modernes ultramontains célèbres, il fut un des premiers, en Italie, à bien distinguer la différence qui existe entre les peuples anciens et les peuples modernes; il fut aussi l'un des premiers à sentir vivement la nécessité d'abandonner de vains fantômes, et de ne plus s'attacher à des mots vides, afin de pouvoir s'appliquer aux choses utiles à la patrie. Il voulut débarrasser la raison de l'esclavage où la tenaient les scolastiques, dépouiller la religion de la superstition, affranchir son prince du joug étranger, et tirer son pays de l'humiliation, de la corruption et de la misère. Genovesi ne fut pas un génie, car il ne faut pas prodiguer cette qualification; mais il fut un homme extraordinaire. De tous les écrivains italiens, c'est celui qui a peut-être mieux mérité de sa patrie, quoiqu'il ne reste que des productions imparfaites de son talent, comparativement à celles que les progrès des lumières ont fait éclore depuis lors. La dégradation et la cor-

ruption de son pays étaient les deux choses qui attristaient son âme, parce qu'il avait, comme les anciens philosophes,

Pien di filosofia la lingua e il petto.

Il sentait profondément que, pour régénérer une nation avilie par un long servage, il fallait une grande révolution. Mais une révolution est un remède terrible, qui, tout au moins, sacrifie la génération présente aux générations futures; c'est une expérience des plus dangereuses et presque pareille à celle de la transfusion du sang. Pour éviter ce moyen extrême, il n'y a que le remède indirect de réformer lentement la nation par une bonne éducation et des lois sages. Genovesi, ne désespérant pas de voir ces réformes s'établir insensiblement, encourageait ses compatriotes, en répétant souvent dans ses écrits, qu'une nation peut redevenir ce qu'elle était autrefois. L'Italie fut grande deux fois : au temps des anciens Romains, et durant l'existence des républiques italiennes. Pourquoi ne pourrait-elle pas l'être une troisième fois?

Mais pour arriver aux grandes réformes, il faut d'abord une éducation physique qui rende les populations vigoureuses, ce qui donne en même temps une trempe forte à l'âme; il faut encore une éducation intellectuelle, qui fasse

abandonner les mots pour s'attacher aux choses; il faut enfin imiter, autant que possible, les nations qui brillent le plus dans les arts et dans la civilisation.

Comment était-il donc possible qu'un innovateur aussi hardi pût être à l'abri des persécutions? La cour de Rome, au moyen de ses théologiens et des jésuites, lui suscita des persécutions qui ne cessèrent qu'à la mort de Genovesi, et qui lui méritèrent d'être comparé à Galilée. Toutefois, un simple particulier, ce même philosophe praticien, Barthélemy Intieri, qui fournit à Galiani les principales idées de l'ouvrage sur les monnaies, fournit à Genovesi une douce compensation des persécutions du pouvoir. Ce simple particulier fonda, en 1755, et expressément pour Genovesi, une chaire de *commerce et de méchanique*, à laquelle il attacha un traitement annuel de trois cents ducats, avec la condition que cette chaire ne serait jamais donnée à des moines. Genovesi occupa cet honorable professorat pendant quelques années. Nous leur devons les *Leçons d'Économie civile*, dans lesquelles Genovesi établit les fondemens de cette science en Italie. Cette chaire est incontestablement la première qui ait été établie en Europe, pour la science de l'économie publique. La Suède fut le premier État qui suivit cet exemple utile; une

chaire pareille à celle qu'occupait Genovesi fut établie à Stockholm, en l'année 1758. La Lombardie en érigea une, dans le même but, dix ans après; et enfin, l'Allemagne, la Russie et l'Athénée de Paris, eurent aussi leurs chaires de commerce et de méchanique. L'Angleterre fut la dernière à suivre l'exemple donné par l'Italie. Ce ne fut qu'en 1825, que M. Drommond institua, à ses frais, une chaire d'économie publique dans l'université d'Oxford, ce qui fut aussitôt imité par l'université de Londres. Il faut pourtant convenir que cette science fut toujours démontrée, dans l'université d'Écosse, par le professeur de philosophie. Pendant que le célèbre Adam Smith était professeur de philosophie morale à l'université de Glascow, il commença, dès l'année 1754, à enseigner publiquement les théories que, plus tard, il développa dans son grand ouvrage imprimé en 1775. Il en fut de même dans l'université d'Édimbourg, où Stuart, l'antagoniste de Smith, associa l'économie politique à la philosophie morale qu'il y professait; et cet usage existe encore dans cette université. Néanmoins, l'avantage d'avoir placé l'économie politique sur le même rang que les autres sciences, dans les universités, et d'avoir ainsi donné le goût de cette étude nouvelle, en éveillant la curiosité du public, appartient à l'Italie.

Dans ses *Leçons*, Genovesi comprend presque toutes les parties de l'économie politique. Il commence par les sensations de l'homme et l'origine de ses besoins; il en fait dériver ses droits et ses devoirs; il analyse la nature de la société, et, après cette courte digression sur le droit naturel, il examine les moyens propres à rendre le corps politique peuplé, riche et heureux. L'analyse de l'homme est, pour plusieurs écrivains italiens, comme le vestibule de cette science. Chez Genovesi, une semblable digression, quoique étrangère à la science, est claire et conduit à l'explication d'un grand nombre de phénomènes. Genovesi adopte, pour parcourir les causes de la prospérité des nations, les trois grandes divisions : l'agriculture, les arts, le commerce; et sous le titre de chacune de ces trois grandes sources, il traite particulièrement de tous les objets et de toutes les questions les plus importantes qui en dépendent.

Quoique cet écrivain économiste apprécie beaucoup l'agriculture, on s'aperçoit néanmoins qu'il penche en faveur des arts et du commerce. Relativement à cette dernière branche de l'économie politique, Genovesi se montre partisan du *système mercantile*. Il n'eut pas le courage de dédaigner un exemple heureux, comme le fit Smith, en fondant un système tout différent de

celui qui jusqu'alors avait servi à enrichir sa patrie. Genovesi n'eut pas assez de force de caractère ou de génie pour se frayer une nouvelle route. Il voulait bien améliorer le sort de son pays ; mais pour lui le but que l'Angleterre avait atteint lui paraissait suffisant. Il ne sut point imaginer une route plus large que celle du système mercantile suivi jusqu'alors par l'Angleterre. Smith, au contraire, trouvant son pays déjà puissant, put entrevoir un point plus élevé et plus vaste en même temps. Genovesi conseille beaucoup de restrictions relativement au commerce externe, non-seulement dans le but de rendre une nation indépendante des autres pour quelques productions, mais encore pour qu'elle soit plus riche relativement aux autres : à l'exemple de l'Angleterre de son temps, Genovesi demande et veut de bonnes routes pour l'intérieur et une bonne monnaie. Il estime et proclame l'agriculture comme une source grande et permanente de la richesse publique ; il ne tombe cependant pas dans l'erreur de ces économistes qui qualifient de *stériles* les arts; il les appelle *non productifs*, mais très-avantageux et cause de l'augmentation de production : 1° Parce qu'ils aident aux *arts créateurs*, c'est-à-dire, à l'agriculture, au pastorage, à la pêche, etc., en fournisssant les instrumens qui facilitent le travail et les com-

modités qui soulagent la fatigue et rendent à l'homme la vigueur et la bonne humeur; 2° Parce qu'ils augmentent la population de tout le nombre de ces personnes correspondant aux alimens, etc., qui devraient sortir de l'État en échange des commodités et manufactures étrangères; 3° Au moyen du commerce étranger, les arts introduisent l'argent, qui contribue tant à la richesse intérieure et qui est *l'huile qui fait rouler les roues du char;* 4° Ils introduisent la civilisation, le besoin des sciences, les mœurs plus douces; 5° Ils animent la production au moyen d'une consommation plus prompte et plus constante; 6° Sans les arts, un peuple n'est qu'une bande de sauvages : jusqu'à ce que les arts soient introduits dans un État, le peuple ne peut être ni industrieux, ni puissant.

Peu d'autres écrivains, même parmi les modernes, ont fait une plus juste apologie des arts, tant sous l'aspect physique que moral.

En beaucoup d'autres questions relatives à l'agriculture, Genovesi ne s'écarte pourtant pas de l'opinion des économistes. Il veut la liberté pour les grains, ainsi que pour l'intérêt de l'argent; il rejette les fidei-commis, les mains-mortes, le célibat et le divorce, comme autant d'obstacles à la population et à la prospérité de l'agriculture. Quant aux propriétés ecclésiastiques, voici com-

ment il s'en explique : « Ce qui est à la religion « appartient à l'État ; l'argenterie des églises est « bien consacrée à Dieu, mais pour servir à l'É-« glise, c'est-à-dire, à toute la nation dans les « plus grands besoins. » Genovesi approuve donc qu'on accumule cette argenterie dans les temples ; mais son opinion n'est point l'effet d'une dévotion superstitieuse : elle lui est dictée au contraire par un motif généreux et patriotique. Le conseil de Genovesi fut mis en pratique par tous les gouvernemens, même par ceux qui sont ou feignent d'être les plus dévots ; ils ne craignirent pas de disposer de l'argenterie des églises, mais ils ne s'occupèrent pas de supprimer les mains-mortes. « Vous trouverez plusieurs villa-« ges d'Italie, continue Genovesi, où il n'y a ni un « forgeron, ni un menuisier, ni un maçon, ni « un tailleur, ni un notaire, tandis qu'il n'y man-« que point de certaines fondations peu néces-« saires et même inutiles et qui coûtent beaucoup « plus que n'aurait coûté un établissement pour « ces arts. » Cette plainte ne pourrait pas se renouveler de nos jours en Italie, où la révolution française, semblable à un ouragan, renversa beaucoup d'abus et purgea l'air de toutes les infections. Genovesi ne tomba pas dans l'erreur que quelques écrivains commettent encore, de considérer plusieurs classes de personnes comme

improductives et à charge à la société : il affirme au contraire que, quoiqu'il y ait des hommes qui exercent une industrie qui ne produit aucun bénéfice immédiat, ces hommes sont néanmoins utiles pour maintenir et augmenter la somme du travail, tels que les médecins, chirurgiens, botanistes, chimistes, pharmaciens, etc. De même, la classe des soldats, des avocats, des magistrats ne produit pas immédiatement; mais en défendant et protégeant la société et les droits des individus, ces classes augmentent les richesses de la nation. Une autre classe qui ne produit point de rentes, mais qui aide à l'écoulement des choses produites, est celle des négocians, marchands, voituriers, domestiques, etc. Toutefois, Genovesi voudrait qu'il y eût *le moins possible* de ces classes. Quelques écrivains ont étendu cette opinion de Genovesi jusqu'aux simples consommateurs, en admettant que, même les *fruges consumere nati*, sont utiles, au moyen de l'aiguillon que leur consommation présente sans cesse à la production. M. Say a adopté cette opinion. Je crois cependant que les simples consommateurs ne sont que des frélons, au moins quant aux arts et aux belles-lettres. Sans les classes des consommateurs oisifs, il n'y aurait ni consommation de livres agréables, de poésies, de romans, de tragédie, ni la recherche de ce qui

appartient aux beaux-arts, comme statues, peintures, etc., ni enfin ce parterre de spectateurs qui applaudissent et encouragent continuellement le talent et le génie.

Une autre maxime qui domine dans les Leçons de Genovesi, est celle qui admet le travail comme le capital de toutes les nations, de toutes les familles, de toutes les conditions. Plus le nombre de ceux qui travaillent est grand, plus le bien-être de tous l'est aussi. Le travail, à son avis, ressemble à la souffrance, mais le plaisir est toujours le fils de la souffrance ; c'est la loi du monde, elle est générale, et il faut l'aimer.

Dans son charmant chapitre intitulé *l'Art de faire de l'argent*, il s'exprime en ces mots : « Les « Don Quichotte de la philosophie et les Sisyphes « de la chimie, après s'être alambiqué le cerveau « pendant longues années, ont enfin reconnu « qu'il n'y a d'autre moyen de faire de l'argent « que le *travail honnête;* cette conclusion fait « encore aujourd'hui le désespoir de bien des « fous. »

Pour donner une idée de la sagacité profonde de cet auteur, je vais citer un passage dans lequel, en 1764, il prévoyait l'émancipation des colonies d'Amérique. Nous avons de nos jours applaudi l'ouvrage de M. de Pradt sur les colonies, parce qu'il sut prophétiser leur liberté.

Combien plus nous devons admirer le philosophe italien qui, même avant le grand et heureux exemple donné par les Américains du Nord, lorsqu'ils brisèrent le joug anglais, osa écrire : « Il « n'en est pas moins vrai que ceux qui ont fondé « de grandes colonies dans le nouveau Monde ont « pensé, comme nous pensons tous ordinairement « plutôt à l'utilité du présent qu'à l'avenir. Il est « impossible qu'avec le cours du temps ces colonies « ne se forment sur le modèle européen ; elles vou- « dront avoir nos arts et nos sciences, au moyen « desquels elles se rendront peu à peu indépen- « dantes des métropoles, et là finiront les béné- « fices que nous en avons retirés. Il n'est peut- « être pas hors des probabilités que ces colonies « ne puissent un jour être nos métropoles. Tout « tourne dans le monde et tout se renouvelle. « Nous autres Italiens, aurions-nous jamais pu « penser, du temps d'Auguste, que nous pour- « rions-être les colons des peuples septentrion- « naux? » On ne peut pas être prophète plus loyal que Genovesi, puisqu'il indiquait les motifs sur lesquels il appuyait ses prédictions.

Genovesi mit au jour ses *Leçons* en l'année 1765; mais, dès 1764, il avait déjà publié un grand nombre d'opuscules sur la science économique, qui ont été imprimés conjointement à quelques unes de ses lettres. Partout il prêchait

une réforme dans les principes, dans les lois, dans les usages; partout il combattait l'objection homicide *non si può*. Il accumule les raisons, les exemples, les autorités pour surmonter ces formidables colonnes d'Hercule : *non si può*. Ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, il cite réitérativement l'Angleterre. Il est difficile d'imaginer avec quelle promptitude il étudia l'histoire commerciale de cette nation, ses lois, ses usages. Les écrivains napolitains étudièrent de meilleure heure l'Angleterre et ses auteurs que les Italiens septentrionaux. La prédilection de Genovesi pour l'Angleterre approche du fanatisme, mais on doit l'excuser en se disant que les nations de l'Europe n'ont ni plus ni mieux pensé sur l'économie politique et sur le commerce tant intérieur qu'extérieur, que cette nation. On ne doit donc pas nous faire un reproche de l'avoir prise pour modèle dans une science où elle excelle.

Les ouvrages de Genovesi sont un magasin de connaissances, des faits, de voyages, de citations. Depuis Platon jusqu'à Rousseau, il n'y a presque aucun écrivain classique qu'il n'ait cité; son érudition était immense. Parmi tant d'autres étrangers grecs, latins, français, anglais, allemands dont il parle, nous devons lui savoir gré de nous avoir fait connaître deux économistes espagnols, Ustaritz et Ulloz, qui le sont peu en Europe, et

qui étaient totalement inconnus en Italie avant Genovesi. Cette abondance, cet excès de citations peut être regardé comme un défaut, et on ne pourrait l'en justifier qu'en présumant qu'il entrât dans ses intentions d'exciter ses contemporains à lire les auteurs dont il parle, ou bien que, sa'dressant à de jeunes étudians, il crût nécessaire de leur indiquer les sources riches et pures du savoir, au lieu des petits poètes et des prétendus philosophes dont l'Italie était encombrée. Il est pourtant à craindre que cette érudition ne fût un défaut du temps, défaut que les Italiens eurent plus que toute autre nation, et qui leur fut transmis par l'innombrable tourbe des théologiens, casuistes, légistes, sophistes, etc., qui, pendant plusieurs siècles, ne raisonnèrent que par des citations. Genovesi, qui proposait si souvent aux autres l'exemple des Anglais, aurait dû le premier les imiter dans l'indépendance, la franchise et la simplicité qu'ils emploient en ecrivant.

Ce ne fut pas comme passe-temps que Genovesi aima les lettres et les sciences, moins encore pour sa gloire personnelle; il les aima et les cultiva jusqu'à la mort, comme un moyen d'améliorer le sort de l'Italie. Et quel plus noble but les sciences peuvent-elles se proposer que le bonheur de la patrie? Le citoyen qui les fait

aboutir à ce grand point, pendant qu'il semble négliger sa propre gloire, double cette gloire en unissant celle de l'auteur à celle du bon patriote. Genovesi écrivait, en 1765, à Ange Pavesi, son ami : « Je suis vieux maintenant, et je n'attends ni ne prétends rien de la terre. Mon bonheur serait de laisser mes Italiens un peu plus éclairés que je ne les ai trouvés, et surtout un peu plus attachés à la vertu, qui seule peut être la mère de tout bien. Il est inutile de penser aux arts, au commerce, à l'administration, si on ne pense pas à réformer la morale. Tant que les hommes trouveront leur compte à être fripons, il ne faut pas attendre grand' chose des travaux méthodiques; j'en ai trop l'expérience..... »

Ce philosophe citoyen mourut quatre ans après cette lettre, c'est-à-dire, en 1769. Si ses *Leçons* n'obtinrent pas dans l'administration les réformes qu'elles indiquaient, elles n'en produisirent pas moins de grands avantages; elles éveillèrent à Naples, et même en Italie, l'amour de cette science; elles imprimèrent un grand mouvement dans la ville, où toutes les classes demandaient des livres sur l'économie, le commerce, les arts, l'agriculture. Tout Naples courait pour l'entendre, et plus de cent jeunes gens écrivaient sous sa dictée.

Mais comme plus nous avançons dans une

science, plus la gloire des premiers fondateurs pâlit, les œuvres de Genovesi, soit de logique, soit de métaphysique ou d'économie politique, commencent à s'oublier. Il est pénible de penser que, pendant que le souvenir des entreprises de héros fabuleux qui extirpèrent des monstres plus fabuleux encore vit à jamais, nous puissions oublier si aisément les ouvrages de ceux qui firent la guerre à des monstres bien plus funestes que le serpent Python et l'hydre de Lerne, c'est-à-dire, l'ignorance, la paresse et la superstition. C'est pourtant un fait déplorablement vrai et inévitable.

FRANÇOIS ALGAROTTI,

DE VENISE.

Quel est le savant ou l'homme lettré du siècle dernier qui n'ait parlé d'économie politique? Après la métaphysique d'Aristote et de Platon, il n'est point de science qui se soit rendue aussi universelle. Elle eut la vogue de la mode; et l'on vit jusques au héros de Parini faire la panégyrique de l'industrie étrangère dans ces vers :

« *Commercio alto gridar, gridar commercio*
« *All' altro lato della mensa or odi*

« *Con fanatica voce, e tra il fragore*
« *D' un peregrino d' eloquenza fiume,*
« *Di bella novitá stampata al conio*
« *Le forme apprendi, onde assai meglio poi*
« *Brillanti i pensier picchin la mente.*
« *Tu pur grida commercio : e la tua dama*
« *Anco un motto ne dica.* »

Algarotti, ce savant, cet esprit vaste qui écrivit sur presque toutes les matières, composa aussi quelques essais sur l'économie publique. Ce ne sont pas des traités ni des livres, pas même des opuscules : ce sont quelques pages qui, sans la grande réputation de l'auteur, n'auraient obtenu aucune place parmi les ouvrages des autres économistes. Mais comme l'éditeur a voulu donner un recueil complet de tous les écrivains Italiens, il n'a pu faire à moins que d'insérer dans ce recueil les pensées, quoique peu nombreuses, d'un homme déjà illustre dans les lettres; et ces pensées seraient bien peu de chose, si elles n'étaient ornées du style et du nom de l'auteur.

Algarotti naquit à Venise, en 1712, d'une famille riche. Et comment le citoyen d'une république qui était arrivée jadis à un si haut degré de gloire et de puissance par les résultats de son commerce, n'aurait-il pas été partisan du commerce? Aussi, dans un Essai sur le Commerce, publié plusieurs années avant 1764, Algarotti

considère le négoce comme la source de la richesse et de la puissance. Il répète cet axiome d'un ministre : « La nation à laquelle il restera un florin dans la caisse, quand les autres n'y auront plus rien, sera celle qui finalement restera dans le monde la maîtresse du champ de bataille. » Au reste, cet essai n'est qu'une répétition de pensées communes, exprimées par des phrases brillantes.

Disciple de Newton, amateur de la littérature anglaise, ami du grand Frédéric, qui était alors l'allié de l'Angleterre, Algarotti devait nécessairement admirer cette Angleterre, patrie des arts et de la liberté depuis plus de cinquante ans. Tous les grands hommes, à dater d'un siècle jusqu'à nos jours, ont tous fait l'éloge de l'Angleterre. Cette nation est pour les modernes ce que la Crète fut pour les anciens philosophes, une école pratique de belles institutions. Nous devons donc excuser Algarotti de s'être livré à l'admiration que partagèrent avec lui tant d'écrivains illustres ; car il avait plus que tout autre des raisons pour nourrir cette grande prédilection pour un peuple, qui, en suivant les traces des Vénitiens, était devenu comme eux glorieux dans les armes, opulent dans le commerce. « Les Anglais, dit-il, qui, par terre et par mer, se servent de leurs propres armes, prouvent bien

qu'on peut enter la gloire militaire sur le trafic, et s'ils ont la finesse des Carthaginois dans le commerce, ils ne manquent pas dans la guerre des vertus romaines. » Algarotti dit encore à ce sujet, dans une de ses lettres à Antoine Zanon : « Avec une âme aussi patriotique que la vôtre, vous mériteriez d'être né sous le ciel de Londres. Mais on va me taxer d'anglomanie, ainsi que cela m'est arrivé l'autre jour. J'étais avec un littérateur, auquel j'exaltais les Anglais sur plusieurs points particuliers; il ne manqua pas aussitôt de me dire en face que j'étais attaqué de cette maladie. Mais ce littérateur, qui connaissait les lois de la gravitation, le calcul des marées, et les spéculations de Locke, ne connaissait pas l'acte de navigation, ni celui de gratification, ni l'excellence du gouvernement britannique, ni comment, outre les bonnes lois, il y a encore dans ce gouvernement ceux qui s'en occupent; il ne connaissait ni la prose de Swift, ni les vers de Pope, ni le moyen que les Anglais ont trouvé d'engraisser les terres avec le sable de la mer, que jusqu'alors on avait cru infécond, et moins encore la méthode de châtrer les poissons, avec lesquels on fait d'excellens chapons pour les jours maigres; et pourtant je crains que ce littérateur ne crût qu'on exaltait trop les Anglais, parce que lui-même ne les connaissait pas assez. »

Et qu'aurait dit Algarotti s'il eût vécu de nos temps, où l'Angleterre a centuplé ses découvertes et ses merveilles?

Ce grand auteur écrivit en outre une Épître en vers sur le commerce; je ne dirai autre chose à cet égard, sinon qu'Algarotti tomba lui aussi dans la maladie épidémique des Italiens, la métromanie.

L'idée la plus heureuse d'Algarotti, est celle qu'il eut sur l'Afrique : elle est renfermée dans trois pages, auxquelles il donne lui-même le titre de *Pensée sur la préférence que l'on doit donner à l'Afrique sur l'Asie et sur l'Amérique, sous le rapport de l'industrie et du commerce des Européens.* Trente ans après cette idée d'Algarotti, il se forma en Angleterre une compagnie africaine, sous la direction de M. Banks, dont l'objet était le commerce de cette vaste contrée. Cette compagnie a recueilli des renseignemens précieux sur l'Afrique, ses productions, sa population. Elle envoya des missionnaires pour répandre la Bible dans ces populations; elle fit plus encore, elle paya et honora des voyageurs pour qu'ils pénétrassent dans cette partie du monde si mal connue. Le célèbre Mungo-Park, qui, après s'être avancé plus qu'aucun de ses prédécesseurs, de l'Orient à l'Occident, périt dans ces contrées, fut un des voyageurs de la compagnie. La cons-

tance de ses efforts excita enfin l'attention et l'amour-propre du gouvernement. En 1824, le ministre des colonies fit partir pour Tripoli de Barbarie le major Denman et le capitaine de marine Clapperton, avec des médecins et autres adjoints à l'expédition, laquelle devait se diriger vers le sud-ouest de Tripoli, du côté où l'on supposait qu'avait péri Mungo-Park. L'expédition fut heureuse sous le rapport des renseignemens qu'elle recueillit. Le capitaine Clapperton et le major Denman, qui survécurent à leurs compagnons, publièrent, en 1826, la relation de leur voyage. Ils ont visité les trois royaumes de Mandara, de Bournou et de Houssa ; ils arrivèrent jusqu'à Boctou et Sackatou, villes situées sous le treizième degré de latitude ; ils reconnurent que la ville de Bornou avait été placée par les géographes à plus de six cents milles du lieu où elle est réellement. Ils trouvèrent partout l'hospitalité, des populations tranquilles et point féroces. Ils virent quelques provinces complantées en coton, tabac et indigo ; et dans Kano, ville de trente à quarante mille habitans, ayant un grand marché, ils trouvèrent des ouvriers pour travailler le fer, des tisserands, des cordonniers et des marchands ; enfin, ils reconnurent que quelques poteries anglaises, telles que des assiettes de terre et d'étain, étaient parvenues

jusques dans ces contrées. De tous ces faits, on reconnaît que l'idée d'Algarotti n'était point dénuée de fondement; et on a conclu, comme cet écrivain, que l'Afrique est susceptible de toutes sortes de productions, et apte à faire avec l'Europe un commerce plus facile, plus prompt et moins dangereux que celui qu'elle entretient à grands frais avec plusieurs autres régions du globe.

Algarotti mourut à Pise en 1764; il n'avait encore que cinquante-deux ans. Le roi de Prusse, qui l'avait créé comte en 1740, et l'avait fait son chambellan et chevalier de mérite en 1747, lui fit élever, dans le *Campo-Santo* de Pise, un beau monument que l'on y remarque encore, et y fit placer l'inscription suivante, où l'on voit qu'il ne se piqua guère de modestie:

ALGAROTTO. OVIDII. AEMULO.
NEWTONI. DISCIPULO.
FREDERICUS. MAGNUS.

ANTOINE ZANON,

D'UDINE.

Ami d'Algarotti, sujet lui aussi de la république vénitienne, et contemporain et admirateur de Genovesi, Zanon naquit à Udine en 1699.

Issu d'une famille commerçante, il étudia et fit le commerce; mais il réunissait à cette estimable profession l'amour des sciences et des lettres, et l'amour plus saint encore de la patrie. Il se fit, durant toute sa vie, le missionnaire de tout ce qui pouvait être utile à son pays et au public. Mais ce missionnaire ne prêchait pas seulement avec des paroles et des écrits, il y joignait l'exemple. Instruit et actif, il ressembla à plusieurs des illustres commerçans de Florence, du temps de la république, et à beaucoup d'Anglais de nos jours, qui sont à-la-fois négocians à la bourse, orateurs dans le parlement, et littérateurs dans leur cabinet. Comme Algarotti et Genovesi, Zanon était infatigable à louer l'Angleterre, et à proposer l'exemple de ses lois et de ses institutions commerciales et agricoles. Citoyen d'une république en décadence, il s'efforçait aussi d'exciter son gouvernement par les exemples de l'antique Venise, et par l'émulation d'une puissance maritime, celle de l'Angleterre, qui s'élevait sur les ruines de la puissance vénitienne: il ne cessait de repéter ces mots de M. Leblanc: Que l'Angleterre est à-la-fois Rome, Carthage et Athènes.

Zanon fut utile à son pays, parce qu'avec son propre exemple il encouragea l'agriculture et l'industrie, et son exemple était frappant, car il

avait su, par le moyen de ces deux sources des richesses, augmenter considérablement son patrimoine. Il étendit et améliora la culture des mûriers dans la province d'Udine, et pour cela il envoya à ses frais deux jeunes paysans dans le Véronnais, où cette culture était beaucoup mieux entendue que partout ailleurs: aussi, les fourneaux pour extraire la soie s'élevèrent de son temps jusqu'au nombre de trois cents dans la seule ville d'Udine. Il maintenait en outre dans cette ville plus de deux cents personnes pour travailler la soie, et avait élevé à Venise une riche manufacture de velours *plein*, qui fut pendant long-temps réputée la plus parfaite. On doit encore à son activité l'origine et l'augmentation des tapisseries unies, manufacture que le doge Marc-Foscarini encouragea de tout son pouvoir. Enfin, par tous ses utiles travaux, Zanon sut acquérir l'estime de ses compatriotes, celle des étrangers, et celle, encore plus difficile à obtenir, de son propre gouvernement. La république de Venise, non-seulement le récompensa plusieurs fois avec des médailles d'or, mais encore elle le consulta souvent dans les affaires d'intérêt public.

Zanon écrivit plusieurs ouvrages; mais on n'a imprimé de lui, dans la collection des économistes, qu'un choix de ses Lettres sur l'agricul-

ture, sur le commerce et sur les arts, qu'il commença d'écrire à l'âge de soixante ans. Ces lettres étaient adressées aux sociétaires de l'Académie d'agriculture pratique d'Udine, à laquelle l'auteur appartenait. Soit que Zanon ne fût point un profond examinateur des principes de la science, soit qu'il voulût adapter ses écrits à une réunion nombreuse de personnes diverses, ses lettres manquent de profondeur, tandis qu'elles surabondent d'érudition et de citations historiques. Il se plaît à citer un grand nombre d'auteurs étrangers : Melon, Temple, Savary, Frédéric II, le suisse Bertrand, le suédois comte de Tessin ; il mêle ensemble ces autorités, les anciens avec les modernes, le sacré avec le profane, le vieux testament avec Voltaire et Swift. Toutefois, et je ne cesserai de le répéter, sa patrie dut beaucoup à ses exemples et à ses conseils ; mais la science ne lui doit aucun progrès. Il fut citoyen utile plus que profond écrivain. Il se peut qu'à l'origine d'une science, lorsqu'il s'agit d'extirper des erreurs et des abus, une faconde prolixe et des digressions soient nécessaires pour applanir la route des démonstrations, pour éveiller l'attention et pour disposer les auditeurs à écouter ensuite paisiblement l'aride et étroit raisonnement. Les premières conversions semblent réservées aux prédications ampoulées ; mais il n'en

est pas moins certain qu'un Italien, et encore moins un étranger, ne trouverait aujourd'hui que péniblement de l'intérêt et quelque fruit dans la lecture de ces lettres. Elles sont exemptes de pédanterie; le style en est facile, chaleureux et quelquefois négligé, suivant l'habitude des hommes livrés aux affaires; mais ses argumens sont la plupart communs, et ses raisonnemens dépourvus d'observations nouvelles ou ingénieuses. Le temps devient plus précieux que jamais; nous sommes tous les jours poursuivis par un torrent de livres nouveaux qui menace de nous ensevelir : si le bon sens ne met pas de côté, pour les jeter dans l'oubli, les livres inutiles, en conservant seulement le nom des auteurs comme une marque de reconnaissance, nous serons bientôt obligés d'invoquer un autre Omar. Qui pourrait, de nos temps, lire patiemment les dissertations avec lesquelles Zanon veut démontrer (ce qui l'est parfaitement aujourd'hui) l'utilité et la noblesse du commerce? Ces grands raisonnemens ne servent qu'à donner l'idée de la dégradation dans laquelle le commerce devait être alors, puisqu'il fallait tant de déclamations pour le tirer de sa fange, le réhabiliter et l'ennoblir. Il faut convenir en effet que dans toute l'Italie, Gênes excepté, le négoce était tombé dans le mépris. Genovesi aussi insista sur un point si

évident, et, peu d'années après lui, Beccaria écrivit également un long article dans le Journal du Café, sur le même sujet. En Hollande et en Angleterre, depuis Elisabeth jusqu'à nos jours, on ne sentit jamais le besoin d'une pareille apologie; personne ne pensa qu'il fût nécessaire de vanter le commerce dans les beaux temps de Florence, où le commerce conduisait aux premières charges de l'État, et où les nobles renonçaient à la noblesse pour rentrer dans la classe des citoyens.

Zanon connaissait la vérité, mais il se contentait de l'indiquer; semblable en cela à ces écrivains qui exaltent la vertu, la morale, la liberté, sans jamais dire en quoi elles consistent. Toutefois, il moissonna toujours dans le vrai, et tout ce qu'il proposa fut, long-temps après, mis en pratique par presque tous les gouvernemens. Il fit sentir l'utilité des sociétés agraires, et ces sociétés ne tardèrent pas à se multiplier de manière que, quelques années après, chaque ville un peu considérable de l'Italie en eut une dans son sein. Il conseillait l'agglomération ou l'échange des terrains entourés ou dépecés en petites portions, comme étant les plus incommodes et les plus dispendieux pour l'agriculteur; il insistait sur la clôture des champs partout où l'on veut avoir des produits, parce que le principal encourage-

ment donné à l'agriculture consiste dans la sûreté des propriétés; l'usage et les lois se sont depuis conformés à ces indications. Zanon conseilla la vente des biens et des nombreux pâturages communaux; et l'on vit peu à peu les gouvernemens obliger les communes à les aliéner. Pendant la révolution de France, tous les communaux furent vendus; il en fut de même dans presque toute l'Italie, depuis 1796 jusqu'en 1814. Enfin, il proposait de renfermer les mendians et les vagabonds dans des maisons d'industrie, et de ramasser aussi les enfans abandonnés et exposés, pour en former un séminaire de jeunes gens instruits dans l'agriculture et dans les arts méchaniques. L'Angleterre avait déjà, dans quelques provinces, des établissemens de ce genre. La France, après sa révolution, en éleva dans tous ses départemens. La seconde de ces idées a été effectuée par le fameux établissement pour les orphelins qui existe à Moscou, et plus récemment encore, par l'école agraire de M. Fellenberg, instituée pour les pauvres à Hofwill, près de Berne. Je ne prétends pas prouver que l'écrivain italien dont il est ici question, ait été le provocateur de toutes ces améliorations sociales, mais je veux démontrer seulement qu'en homme pénétrant et de beaucoup d'expérience, il a pressenti l'utilité de plusieurs institutions qui man-

quaient de son temps, et qui ne tardèrent pas d'être adoptées.

Zanon ne peut être placé dans aucune des sectes des économistes; il ne donne la préférence à aucun système. Il recommande, avec la même ardeur, l'agriculture et le commerce. Lui-même agriculteur et négociant à la fois, il sentit mieux que les auteurs purement théoriciens, que la prospérité et la civilisation d'un État, s'appuient à ces deux bases, et que l'agriculture et le commerce sont réciproquement la cause et l'effet.

Zanon mourut en 1770.

CÉSAR BECCARIA,

DE MILAN.

Nous voici arrivé au beau nom de Beccaria. C'est un honneur pour l'Italie, et un ornement pour la science, de compter parmi les principaux écrivains qui se sont occupés de l'économie politique, le plus éloquent des philosophes italiens. Beccaria, doué d'une mémoire aussi profonde que celle de Rousseau, fuyait les paradoxes et aimait les vérités praticables; il allait à la recherche des maux et des vices de la société, non pas comme le philosophe de Genève, pour

attrister l'humanité et exciter un sentiment de désespoir, mais bien pour adoucir la condition humaine, en lui indiquant les remèdes aux maux qui l'affligent. Ses premières productions furent quelques observations qu'il publia à l'âge de vingt-sept ans, *sur les désordres et les remèdes des monnaies, dans les États de Milan* (1762). Deux ans après, il publia son immortel ouvrage *des Délits et des Peines*, qui fut écrit en deux mois et demi, ce qui prouve qu'il l'avait médité depuis long-temps. La célébrité que lui valut cet ouvrage, traduit en vingt-deux langues, (honneur que la Bible seulement surpassa en cela), faillit à priver l'Italie d'une si grande capacité. L'impératrice Catherine invita l'auteur, par les offres les plus magnifiques, à aller s'établir à Saint-Pétersbourg. Ce fut seulement alors que le gouvernement autrichien, réveillé de son apathie, pensa de le retenir dans sa patrie, en créant exprès pour ce jeune philosophe, une chaire d'économie publique, la seconde destinée à cet objet qui fut créé en Italie; elle fut ensuite transportée dans l'université de Pavie.

Le marquis Beccaria écrivit les *Leçons d'Économie publique* que nous méditons aujourd'hui, pendant qu'il exerçait ce professorat. Elles n'excèdent guère un volume ordinaire. Dans le cours de ces *Leçons*, il se proposait d'expliquer les

cinq principaux objets de l'économie publique; savoir : l'agriculture, les manufactures, le commerce, les impôts, le gouvernement; mais il n'atteignit ce but que seulement pour les deux premiers; il parla peu et brièvement du commerce, et point du tout des impôts et du gouvernement, ayant été appelé trop tôt à la charge de conseiller du gouvernement; ce qui l'obligea de suspendre et de laisser imparfait son ouvrage sur l'économie politique, et ce fut une grande perte pour le public, ainsi que pour sa propre gloire.

Les étrangers ne connaissaient guère que son livre *des Délits et des Peines*: ils peuvent bien apprécier, dans cet ouvrage, le pouvoir de son éloquence, mais non l'originalité et la puissance créatrice de son imagination, lesquelles se montrent bien plus dans deux autres de ses écrits, peu connus hors de l'Italie; ce sont : *De l'Analyse de la nature du Style*, etc.; *Leçons d'Économie publique*. Je suis fâché que ce ne soit pas ici le lieu de parler de ce premier ouvrage, dans lequel Beccaria n'est point resté inférieur en subtilités aux premiers métaphysiciens, tant anciens que modernes, et les a tous surpassés en aménité. Je voudrais que les étrangers, surtout depuis que les nations européennes se connaissant mieux entre elles, s'estiment davantage,

jetassent un coup-d'œil sur ce traité. MM. Ganilh et Say n'ont fait qu'une trop légère mention du Cours d'Économie de Beccaria, et c'est peut-être parce que la nature de leurs ouvrages n'admettait pas qu'ils en parlassent avec plus d'étendue.

Avant Beccaria, l'économie publique était diffuse, presque bavarde, et trop abondante en digressions. Elle se condensa dans son esprit, et devint compacte comme doit l'être une science. Son coup-d'œil étendu et perçant lui fit retrouver la majeure partie des lois générales de l'économie sociale. Il établit pour point fixe et invariable de la science, autour duquel il groupa et entoura les nombreux points particuliers, ce grand principe : « Que ce n'est point la plus grande quantité de travail général, mais seulement la plus grande quantité de travail utile, c'est-à-dire, donnant la plus grande quantité de produits possibles, qui est la plus avantageuse. » De cette maxime, qui devrait être écrite sur chaque machine facilitant le travail, comme la plus belle apologie de la mécanique, Beccaria en tira quelques vérités neuves; je dis neuves, relativement au temps où il écrivit.

1° *Division du travail.* « Chacun éprouve par « l'expérience qu'en appliquant la main et l'at- « tention toujours sur le même genre d'ouvra-

« ges ou de produits, les résultats sont plus faci-
« les, plus abondans et meilleurs, que si chacun
« faisait isolément les choses qui lui sont né-
« cessaires : là les uns font paître les troupeaux,
« d'autres en cardent les laines, d'autres en
« font des tissus; celui-ci cultive les blés, celui-
« là en fait du pain; un autre fait des habits; un
« second fabrique les outils pour les agriculteurs
« et les ouvriers : c'est ainsi que les arts se mul-
« tiplient, s'enchaînent tous, et que les hommes
« se divisent pour l'utilité générale et particu-
« lière en plusieurs classes et conditions. » Le principe de la division du travail fut presque en même temps découvert par Adam Smith, et plus amplement détaillé dans tous ses phénomènes par ce célèbre écrivain, qui en fit sa grande conquête. Néanmoins, M. Say (juste arbitre entre deux nations chez lesquelles il a également de nombreux admirateurs) convient que Beccaria fut le premier, au moins dans la découverte du germe de cette importante théorie.

2° *Estimation du travail,* soit *par quelles circonstances le prix de la main d'œuvre doit être réglé.* « J'ai dit, continue Beccaria, qu'en esti-
« mant le travail, il est nécessaire d'avoir égard
« au temps qu'emploie le travail même, parce
« que les alimens sont un besoin constant et pé-
« riodique; il faut encore avoir également égard

« au temps du travail des arts inférieurs jusqu'au « dernier. Il y a encore quelques autres considé-« rations qui entrent dans l'estimation du tra-« vail, comme par exemple, la quantité plus ou « moins grande de l'ouvrage, et la plus ou moins « grande capacité qu'il exige; ensuite les périls « et les risques qut l'on court en faisant cet ou-« vrage, soit par la fragilité de la matière pre-« mière, soit par quelque circonstance intrin-« sèque ou extrinsèque qui la rend mauvaise et « nuisible. »

Ce principe est le même que celui établi par Smith, quoique l'auteur anglais soit beaucoup plus fécond en exemples et en conséquences.

3° *Capitaux productifs.* « Pour multiplier les « fruits de la terre, les hommes eurent pendant « long-temps de grandes difficultés à surmonter. « Ils durent déboiser le terrain, en ôter les pier-« res, le labourer, faire des canaux d'irrigation, « le féconder avant qu'il fût en état seulement « de recevoir les premières semences en cette « quantité que nous voyons aujourd'hui nour-« rir des populations considérables. Or, toutes « ces opérations exigeaient de la fatigue, du « temps, des instrumens propres à labou-« rer la terre, des matières aptes à la fécon-« der, et des semences déjà produites par elle, « pour les y ensevelir de nouveau afin qu'elles

« pussent se reproduire et se multiplier; mais du-
« rant ce temps et ces fatigues, les hommes du-
« rent se nourrir, s'habiller, se loger près du lieu
« de leur travail, et avoir en propriété ces cho-
« ses qui devaient servir à perpétuer la reproduc-
« tion sur la terre. Nous nommerons donc *capi-
« tal fondateur de l'agriculture* la somme de
« toutes les choses préalablement nécessaire à
« rendre productive une terre inculte, et nous
« ferons observer que, sans ce capital fondateur,
« la terre serait restée inculte et déserte. De plus,
« la terre ayant été préparée pour être cultivée
« et produire, il fallait la conserver telle, parce
« que les produits d'une année étant consommés
« il était nécessaire de la mettre en état de les
« reproduire dans l'année suivante; mais cette
« reproduction exige une nouvelle semence pour
« jeter sur le terrain; et où la prendre si ce n'est
« dans les produits précédens de l'an dernier?
« Elle exige des bras qui cultivent, des animaux
« qui fécondent et qui aident le travail; il faut
« se nourrir, se loger, conserver les instrumens
« aratoires, et nourrir ces animaux qui contri-
« buent au travail même. Tout cela exige une
« dépense continuelle et des richesses qui ne peu-
« vent être employées à aucun autre usage qu'à
« celui de la reproduction.......... Nous appelle-
« rons donc ces richesses nécessaires à la repro-

« duction *capital annuel,* et nous ferons observer « que si elles viennent à diminuer, ou si elles « n'existent plus, la reproduction diminue ou « cesse tout-à-fait, et la terre revient ce qu'elle « était, inculte et déserte. »

M. Say fut équitable en affirmant que *Beccaria analysa pour la première fois les vraies fonctions des capitaux productifs.*

4° Le désir d'être concis m'oblige à renvoyer le lecteur au paragraphe 31 de la *première partie,* s'il veut y voir, page 60 à 63, plusieurs principes sur la population, développés et appuyés des plus grandes preuves par M. Malthus.

Pour donner une nouvelle preuve de l'imagination inventive de cet auteur, j'indiquerai la proposition qu'il fit, avant qu'il en eût été question parmi les astronomes, d'adopter la mesure décimale prise dans le système de la terre, afin d'avoir un étalon toujours égal, immuable et impérissable pour les poids et les mesures. Cette méthode, qui, de nos jours, fit tant de bruit en Europe, et fut mise en pratique en France pour la première fois, Beccaria l'avait suggérée dans sa *Consulte* de 1780, lorsque le gouvernement voulait introduire l'uniformité de poids et de mesures en Lombardie.

Toutefois, on pourrait objecter, même rela-

tivement à Beccaria, que ses idées, quelque nouvelles et admirables qu'elles fussent, n'étaient pourtant encore que les germes de ces théories qui furent publiées ensuite sur ces mêmes sujets. Je ne nierai point la justesse de ces observations, d'autant plus que ces idées nouvelles furent d'abord jetées au milieu d'une multitude de jeunes auditeurs, dans l'année 1769, et qu'elles ne se répandirent, au moyen de la presse, qu'en 1780. Mais, telles qu'elles étaient, elles n'en sont pas moins la preuve de la profondeur d'esprit de son auteur. L'historien ne recueille pas seulement ce qui fut utile à la société, mais encore tout ce qui donne un titre à l'admiration des peuples.

Beccaria fut l'inséparable ami de Verri, autre écrivain économiste dont je parlerai bientôt; mais leur amitié ne nuisit nullement à l'indépendance de leur manière de voir. Pourquoi ne pourrait-on pas être unis de cœur et divisés d'opinion? Dans les pays où règne la tolérance, on voit souvent des mariages très-heureux entre des individus qui professent des religions différentes. Beccaria était d'accord avec son ami Verri sur plusieurs points, mais il n'était pas partisan de la liberté absolue du commerce des grains, liberté que Verri défendait de toutes ses forces. Dans cette question, Beccaria se rapprochait

plutôt de Carli et de Galiani; il soutenait que le non-système était le meilleur de tous les systèmes que puisse imaginer le politique le plus raffiné en matière d'approvisionnement, et admettait que, dans certain cas, il pouvait y avoir lieu à quelques réglemens et à quelques restrictions.

Comme Verri, Beccaria s'est élevé contre les fidéi-commis, les droits d'aînesse, et les *immortelles* mains-mortes (c'est ainsi qu'il les désignait); cependant son opinion sur la petite culture diffère de celle de son ami. Il ne pense pas que l'on ne doive avoir en vue que la quantité des produits de la terre; il insiste, au contraire, sur les avantages de la grande culture, comme celle qui laisse un plus grand produit net, lequel sert à alimenter les manufactures, sort de l'État, paie les impôts, et enfin, donne le mouvement à toute la machine de l'économie d'une nation. Mais comment peut-il y avoir de grande culture sans grandes propriétés, liées perpétuellement par les fidéi-commis? Beccaria concilie cette contradiction apparente, en faisant observer que, dès que le libre commerce des produits du sol est établi, le prix des denrées se tient constamment élevé, et qu'alors la grande culture s'introduit partout. Ainsi, les terres trop divisées, par exemple, par l'effet de la succession des familles, ou seraient données à bail à un seul fermier, ou seraient

vendues à celui qui les réuniraient en une seule ferme. De cette manière, la propriété serait divisée sans que la culture le fût. S'il arrivait ce que Beccaria suppose, la question sur l'utilité des grandes propriétés, qui tient divisés d'opinion presque tous les écrivains, et principalement les auteurs anglais d'avec les français et les italiens, dont la plupart sont en faveur de la petite culture, serait décidée.

Disciple de la secte des économistes français, quant à la définition de la production, Beccaria considéra les ouvriers comme une classe stérile, et les manufactures comme n'augmentant pas la production, prétendant qu'elles ne représentent que la valeur de la matière première, et des élémens consumés par les ouvriers en la travaillant. Verri avait une opinion différente sur ce point, et plus juste, à mon avis; il voyait, au contraire, dans les ouviers une classe productive, dont la production comprend la valeur de la matière première, la consommation proportionnée aux bras qui y sont employés, et de plus, cette portion qui enrichit celui qui a élevé la fabrique, et qui s'y emploie avec un heureux talent. La reproduction de la valeur est, selon lui, cette quantité de prix que les produits ont en sus de la valeur première de la matière, et la consommation qui en a été faite pour les créer. Cette

opinion est conforme à celle de Smith, et elle est maintenant sanctionnée par tous les écrivains.

Lorsque je lus, pour la quatrième fois, les *Élémens* de Beccaria, je me proposai de noter des passages pour les citer comme un essai de son style vif et enchanteur; mais il m'arriva comme à celui qui notait les plus beaux vers d'Homère et qui les nota tous. Le style de Beccaria est substantiel, vigoureux, riche de pensées; il ne s'astreint pas au *pusillanime choix des mots*. Ses épithètes sont neuves, exprimant des qualités nouvelles ou de nouveaux rapports des choses. Son style, comme celui de Dante et de Byron, est plein de choses; avec un seul mot, il éveille souvent une infinité d'idées, c'est un panorama pour les yeux de l'imagination. Qu'on lise le paragraphe 85, où il parle du fer, *métal-père!*

Ses deux autres opuscules, le premier sur les monnaies, en 1762, et le second sur les poids et mesures, en 1780, n'ont aucun intérêt pour les étrangers, peut-être pas même pour les Italiens, étant des consultations locales pour un État dont les circonstances topographiques et politiques sont changées. Mais les *Élémens d'Économie publique* renfermant des principes généraux, sont cosmopolites, de tous les temps et de tous les peuples.

Beccaria était né en 1735, à Milan. Déjà admiré de l'Europe, quand il fut à Paris, il y fit connaissance avec tous les grands hommes de la France qui vivaient à cette époque, et se lia d'une amitié particulière avec le marquis de Condorcet. A son retour, il fit une visite à Voltaire, au château de Ferney. Ce philosophe, qui avait déjà fait ses commentaires sur le livre *des Délits et des Peines*, fit à son auteur l'accueil le plus flatteur.

Beccaria mourut d'une attaque d'apoplexie, en 1793, laissant aux Italiens, ainsi que le firent Dante, Machiavel, Galilée et Jean-Baptiste Vico, la gloire d'être des penseurs profonds, autant que les auteurs du septentrion. Sa mort fut une grande perte pour la cause de la liberté italienne qui se débattit peu d'années après. S'il avait servi avec tant de zèle un gouvernement étranger, avec quelle affection ne se serait-il pas attaché à un gouvernement national? Avec quel amour n'aurait-il pas soutenu la liberté, qu'il appelait *la force expansive!*

PIERRE VERRI,

DE MILAN.

Pierre Verri est encore un autre magistrat philosophe, que le gouvernement autrichien

employa, pendant vingt-cinq années, aux réformes qui eurent lieu dans l'administration de la Lombardie. J'adopte volontiers cette dénomination de magistrat philosophe, afin de démontrer toujours mieux, qu'un philosophe peut être un excellent magistrat.

Le nom de Verri est désormais européen. Son livre des *Méditations sur l'Économie politique* est connu de tous les étrangers qui cultivent cette science; et j'ose dire que la réputation de Verri s'est réfléchie sur plusieurs autres écrivains italiens, qui, avant lui, n'étaient presque point connus hors de l'Italie. Toutefois, les étrangers ne connaissent de Verri que son mérite comme écrivain; ils ignorent peut-être tout le bien réel qu'il a fait comme magistrat. Combien serait plus grande leur estime pour sa personne et leur confiance dans ses écrits, s'ils savaient tous que pendant vingt-cinq ans, Verri fut un des principaux directeurs de l'administration de la Lombardie; qu'il fut un des plus actifs coopérateurs à la réforme des fermes, au rachat des droits aliénés dans les siècles précédens, à un nouveau tarif des droits qui abolit grand nombre de taxes et de vexations et ranima le commerce et l'industrie. Verri contribua beaucoup aussi à la suppression de toutes les entraves qui gênaient le commerce des blés et qui produisaient sou-

vent de graves résultats; et depuis lors on n'eut plus d'inquiétudes pour les approvisionnemens, ni plus de craintes des disettes. La théorie et la pratique, rare et précieuse combinaison chez un homme d'État, se trouvaient donc réunies chez Verri. Si au lieu d'être administrateur d'une petite province, tributaire d'une monarchie étrangère, il eût été le ministre d'un grand État, on eût pu dire, sans être taxé d'aveuglement pour son pays, que Pierre Verri serait devenu plus célèbre que Sully, Turgot et Necker.

Il eut tout en partage pour être un grand homme : naissance noble, qui ouvre plus aisément la carrière de la gloire; génie, pénétration, activité infatigable, expérience, patriotisme ardent. Beaucoup d'Italiens sont sans doute fâchés qu'un homme aussi supérieur ait employé son talent et son zèle pour un gouvernement étranger; mais il faut réfléchir qu'en ce temps-là (1725—1790), il n'y avait en Italie ni la probabilité, ni même la pensée d'avoir une patrie indépendante. La seule consolation qui restât à un citoyen zélé était celle de s'interposer entre le despotisme d'un gouvernement étranger et la faiblesse de ses compatriotes. En effet, Verri servit l'étranger, mais avec un front noble, élevé, parlant de la patrie, des devoirs envers elle, et de l'amour de la patrie; et quand, en 1796, un

éclair de liberté brilla sur l'Italie, il fut aussitôt un des premiers municipaux de la ville de Milan. Il donna l'exemple aux patriciens et à tous les Italiens; il leur fit connaître que le premier des devoirs du citoyen est de servir son pays : malheureusement il ne vécut pas assez long-temps pour joindre ses vertus et son zèle patriotique à ceux de Melzi d'Eryl, duc de Lodi, ce grand Italien : qui peut savoir quels immenses avantages en eût tiré notre patrie? Le destin ennemi nous le ravit en 1797, à l'âge de 69 ans. Ce grand citoyen mourut dans la salle de la municipalité de Milan, lit de mort digne d'un magistrat, comme le champ de bataille l'est pour un général.

Il faut espérer que l'opinion et le cœur des Italiens seront désormais formés par Alfieri et Monti; leur jugement le sera par Filangieri, Beccaria et Verri. Mais si les ouvrages de Filangieri et de Beccaria sont peut-être remplis de plus hautes et plus profondes pensées, en compensation ceux de Verri respirent partout la philosophie pratique et l'amour de la patrie. Que l'on ne cherche point en Verri ni des fleurs du langage, ni des phrases sonores : il écrivait avec son cœur, et la passion est éloquente en pensées et non en paroles. Son style est incorrect, rempli de barbarismes; mais il est plein de chaleur, rapide

comme un éclair; il entraîne et convainc : pour les étrangers, qui ne peuvent guère apprécier que le mérite des pensées, les défauts de Verri resteront inaperçus.

Dès 1762, Verri avait écrit un Dialogue très-spirituel sur les monnaies, et publié un extrait du bilan général du commerce de l'État de Milan. De cette époque, on s'aperçoit qu'il aurait eu le droit d'être mis de pair avec le marquis Beccaria. Je me suis permis de donner la préséance à ce dernier, tant à cause de sa réputation, que pour la haute vénération que Verri avait pour son ami de toute la vie.

Je dois avertir mes lecteurs que j'omets de faire mention de plusieurs autres opuscules de Verri, pour ne parler que des ouvrages suivans :

Memorie sull economia publica dello stato di Milano, composées en 1768, mais publiées seulement en 1804. Ce titre est trompeur; il cache le véritable objet de l'ouvrage, dont le but est de montrer la prospérité de l'État de Milan, avant qu'il tombât sous le joug de la branche autrichienne d'Espagne, ainsi que la situation désolante à laquelle il fut réduit dans l'espace de cent soixante-douze ans d'une domination étrangère. Ce ne sont point ici des lieux communs de lamentation ni d'injustes déclamations; ce livre est une sorte d'inventaire des biens et des maux;

c'est une comparaison statistique de la population, de l'agriculture, des manufactures qui existaient avant la fatale conquête de Charles-Quint, avec ce qui en restait en 1750; leçon terrible pour les peuples qui ne savent pas faire opportunément les sacrifices nécessaires pour éviter le joug étranger : ils périssent consumés par la honte et la misère. Il est possible que les étrangers ne trouvent pas un grand intérêt dans cet ouvrage de Verri, parce que chaque peuple a ses propres vicissitudes à déplorer avant d'éprouver de la compassion pour les autres; mais un Italien doit le lire et le méditer.

Riflessioni sulle leggi vincolanti, principalemente nel commercio de grani, scritte nel 1769 *e stampate nel* 1796. (*Réflexions sur les lois gênantes, principalement dans le commerce des grains,* etc.) Malgré la foule d'écrivains qui s'occupèrent de cette matière, Verri ne craignit pas de l'aborder lui aussi, et sut se faire distinguer. Ses *Reflexions* ne laissent plus rien à desirer : elles sont convaicnantes, et les ennemis de la liberté du commerce des blés y sont battus complétement. Je n'entends ici faire d'application que pour la Lombardie autrichienne.

Premièrement, l'auteur établit des principes généraux; puis il chercha quelle pouvait être l'origine des entraves, et il la trouva dans les

commentaires du droit romain, appelés *Pragmatiques*. Il chercha des exemples dans tous les États de l'Europe : il fit l'histoire succincte de la législation anglaise, espagnole et française; rapporta l'autorité des écrivains favorables à la liberté de ce commerce; et enfin il traita la question sous le rapport local de la Lombardie. Ici, il chercha de nouveau l'origine des lois prohibitives, il en décrivit les effets; il n'esquiva aucune objection, il se les présenta toutes lui-même et les combattit franchement. Il démontra les préjudices et les dépenses énormes des magasins, ainsi que celles occasionnées par les approvisionnemens des villes. Il combattit encore l'usage des *notifications*, et arriva à la conséquence qui découle de ses réflexions, que la liberté est le meilleur remède contre les irrégularités du prix des grains et contre la famine.

Celui des ouvrages de Verri qui intéresse non seulement les Italiens, mais encore les étrangers, et qui est digne de toute l'Europe, est le livre auquel il donna le titre de *Meditazioni nell' economia politica* (Méditations sur l'économie politique). C'est bien avec raison que ces élémens furent traduits en plusieurs langues aussitôt qu'ils parurent, et qu'ils jouirent, comme ils jouissent encore aujourd'hui que la science s'est enrichie de tant d'ouvrages excellens, de l'estime des écri-

vains français et étrangers dont ils sont peu prodigues.

Comme livre élémentaire, je le considère supérieur à ceux de ce genre qui aient été écrits jusqu'à ce jour, tant pour la profondeur que pour la justesse, la vivacité et la clarté des idées. Les étrangers me pardonneront sans doute cette petite vanité nationale; mais je leur demanderai quel est l'ouvrage élémentaire qu'ils possèdent, où l'on puisse trouver, dans un seul volume de 350 pages, *presque* tous les points de cette science, entremêlés d'idées morales et philosophiques, de comparaisons riches et variées, d'images oratoires et poétiques, et toujours attachant jusqu'à la fin? Ce n'est point un traité complet de la science, et l'auteur ne l'a pas jugé ainsi; c'est pourquoi il intitula *Méditations* les observations que sa propre expérience lui avait suggérées. Il ne parle pas de la division du travail, parce que cette théorie n'avait été encore que légèrement indiquée par Beccaria; il ne parle pas non plus de la puissance et des effets des machines sur l'augmentation de la production, et sur la diminution du prix des objets fabriqués par ce moyen, parce qu'on connaissait à peine en Italie les vieilles machines connues dans tout le monde, et on ne vit les effets des nouvelles que par l'expérience en grand qui en fut faite en Angleterre; il ne parle

pas davantage des banques de circulation, puisqu'il n'en existait pas en Italie; mais s'il n'a pas fait mention de ces choses, ce n'est pas qu'il les ignorât, seulement, ainsi qu'il l'avoue lui-même, parce qu'il ne voulut écrire que ce que lui avait appris sa propre expérience. Dans ses théories, il procéde d'un pas ferme comme quelqu'un qui les avait vues sur le fait. Il possède cette concision, cette rapidité qui ne s'acquièrent que dans le maniement de l'administration publique. Ce qui enchante dans son livre, j'aime à le répéter, c'est cette chaleur patriotique qui échauffe et embellit chacune de ses pensées. S'il existe un défaut chez lui, c'est de se vanter trop souvent de son expérienee, et de ne pas faire assez de cas des méditations solitaires des penseurs. Il ignorait sans doute que, pendant qu'il commettait cette injustice, un Écossais, Smith, qui n'avait jamais été ni conseiller, ni président d'un gouvernement, écrivait un livre qui comprenait plus de vérités utiles que n'en auraient jamais produit toute l'expérience et les écrits de tous les ministres jusqu'à son temps.

Mais comment pourrai-je donner un extrait d'un livre élémentaire écrit avec la plus grande concision? On sait d'ailleurs qu'à mesure qu'une science s'avance vers la perfection, l'histoire en devient moins intéressante, parce qu'elle est pri-

vée de ces erreurs et de ces découvertes qui forment la partie intéressante de toute histoire; pareille en cela aux voyages maritimes dont les premières tentatives sont intéressantes à raconter, à cause de la hardiesse, et des désappointemens et vicissitudes que le voyageur éprouve. Verri établit pour principe cardinal de la richesse publique *l'augmentation de la reproduction*. C'est sous ce point de vue qu'il examine l'agriculture, l'industrie, la population, le commerce et les impôts. Toute entrave tend, selon lui, à diminuer la reproduction annuelle, et au contraire, la liberté favorise cette reproduction. C'est pourquoi, il voudrait une liberté illimitée pour les grains; point de magasins publics, point de notifications, point de limite dans les prix, point de fixation dans l'intérêt de l'argent, point de corporations d'arts et métiers, point de douanes intérieures, en un mot point d'obstacles à la circulation. Toutefois, Verri, aussi partisan de la liberté, ne la voudrait pas absolue pour le commerce extérieur; il voudrait qne l'industrie nationale pût trouver protection contre l'industrie étrangère dans un tarif judicieusement combiné. Quoiqu'il apprécie et exalte l'industrie, il est plus enclin à exalter l'agriculture, au point qu'il n'admet pas l'exemple de l'Angleterre, laquelle, au moyen de sa grande culture, retire un plus

fort produit net, qui sert d'aliment aux arts dans les villes; Verri est fauteur du système de la division des terres, comme donnant un plus grand produit brut et alimentant une population plus nombreuse et plus robuste. Les motifs de cette préférence sont ingénieux. Selon lui, l'Angleterre étant défendue par la mer et par sa puissante marine, peut enfermer et énerver dans ses fabriques une grande partie de sa population; mais une nation, qui, à chaque instant, peut être attaquée, a besoin d'une population campagnarde, qui est toujours la plus robuste et la plus propre à faite la guerre. Sur les autres points, il professe les mêmes principes qui ont été si clairement développées dans les ouvrages de Smith et de Say.

Dans la même année 1771, où ces *Méditations* furent publiées, le général Lloyd fit imprimer à Londres son Essai sur la Théorie des Monnaies. L'auteur anglais, ayant pour objet cette théorie, ne put s'empêcher de toucher à quelques points principaux de la théorie du commerce; et l'auteur italien, traitant généralement de l'économie politique, dut, à son tour, parler des monnaies. Or, il est à remarquer que ces deux contemporains, écrivant à une grande distance l'un de l'autre et sans se connaître, ont tous les deux écrit avec le même ordre, avec la même force et pré-

cision, ainsi qu'avec les mêmes vues du bien public et le même esprit philosophique. Bien souvent ils sont arrivés à professer les mêmes maximes, quoique par des routes diverses, et quelquefois ils se sont rencontrés dans leurs idées, jusqu'au point de les rendre par les mêmes expressions. Verri et Lloyd firent ensuite connaissance, et depuis lors ils se sont toujours aimés et estimés. Au reste, Lloyd ne fut pas le seul étranger avec lequel Verri fût en correspondance; il l'était aussi avec Voltaire, Condorcet, Kéralio, Morellet, Schmidt d'Avenstein, le comte de Saluces, Defelia, Filangieri, Spallanzani, etc., et quoique ces trois derniers fussent Italiens, il pouvait les considérer comme étrangers, puisqu'ils vivaient sous d'autres gouvernemens. Beccaria et Verri furent deux amis inséparables tant qu'ils vécurent, et leurs noms sont restés indivisibles dans l'estime et la reconnaissance de leurs concitoyens. Toutefois, il existe quelque différence entre eux. Pierre Verri fut un homme d'un très-grand talent; Beccaria fut un homme de génie. Verri fut un philosophe qui voyait le monde dans sa patrie. Les observations de Verri étaient le fruit de son expérience; celles de Beccaria, les productions d'une imagination clairvoyante et créatrice. Ainsi, Verri corrigeait les erreurs de l'administration, en rectifiait les maxi-

mes et la pratique; et Beccaria découvrait de nouveaux élémens pour la science, et agrandissait le cercle de la législation.

FERDINAND PAOLETTI,

TOSCAN.

« *Te beata, gridai, per le felici*
« *Aure pregne di vita, e pei Lavacri*
« *Che da' suoi gioghi a te versa Apennino!*
« *Lieta dell' aër tuo veste la luna*
« *Di luce limpidissima i tuoi colli.*
« *Per vendemmia festanti, e le convalli*
« *Populate di case e d'oliveti*
« *Mille di fieri al ciel mandano odori* (1). »

La Toscane décrite dans ces vers, ce pays doux et suave qui :

« *Simili a se gli abitator produce* (2). »

Qui produit les esprits les plus affables et les

(1) *Sepolcri di ugo foscolo.* « O toi, m'écriai-je, contrée heureuse par ce séphyr plein de vie, et par ces réservoirs d'eaux salutaires que l'Appennin verse sur toi! Joyeuse de ton atmosphère, la lune revêt d'une lympide lumière tes collines couvertes de vendanges; et tes vallées, peuplées d'habitations et d'oliviers, envoient au ciel le parfum de mille fleurs.

(2) *Tasso.* Qui produit des habitans qui lui ressemblent.

princes les plus humains et les plus éclairés, ne pouvait manquer d'exercer la même influence sur l'imagination des économistes qu'il aurait produit à son tour. En effet, nous avons déjà vu dans l'archidiacre Bandini, un penseur, un philantrope, un patriote; nous allons trouver maintenant le curé Paoletti, digne émule des vertus et du savoir de Bandini. Ecclésiastique lui aussi, versé dans l'agriculture par principes et par la pratique, écrivain plus propre à noter ses propres expériences que celles puisées dans la lecture, il écrivit pour améliorer le sort de sa patrie et celui des paysans au milieu desquels il vivait. Il est consolant pour l'humanité et pour la Toscane, de pouvoir citer ces deux ecclésiastiques comme les promoteurs les plus fervens de l'instruction, et les vengeurs des droits du peuple, tandis que, dans d'autres royaumes de l'Europe, beaucoup de ministres de l'autel s'étaient faits les fauteurs de l'ignorance et les promoteurs des vexations. Quel plus bel ornement de la religion et quel tableau plus vénérable que celui du vertueux Paoletti, vivant comme un père au milieu de ses paroissiens, et leur enseignant, pendant cinquante-cinq ans, tous les moyens de faire fleurir l'agriculture, qu'il cultivait lui-même avec succès, défendant la cause de ses paysans avec une plume éloquente et suave, et refusant

la mître d'évêque que le gouvernement lui offrit plusieurs fois, pour ne pas quitter ses amis, les compagnons de ses fatigues rurales?

Paoletti naquit en 1717, dans le village de la Croix, à quatre milles de Florence. Le hasard le retint en Toscane. Il avait été nommé professeur de belles-lettres à Palerme; mais étant tombé malade au moment de partir, il ne put rejoindre le bâtiment qui partit de Livourne sans l'attendre. Il resta donc en Toscane. Sa modération le rendit heureux et le maintint dans l'amour des belles-lettres et de l'agriculture. En 1746, il fut nommé à la cure de Saint-Donnino, à Villa-Magna, à six milles de distance de Florence. Il y vécut cinquante-cinq ans, et mourut en 1801, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Au lieu de vivre sur sa prébende, comme un égoïste usufruitier, il augmenta la valeur des biens-fonds de sa paroisse, et en tripla le revenu par son travail, ses soins, ses améliorations, ainsi que par la nouvelle méthode d'agriculture qu'il introduisit. Au lieu de consumer son temps dans l'oisiveté et l'indolence, il était sans cesse occupé, outre ses travaux champêtres, à écrire des Mémoires pour la Société de Géorgophiles, ou pour le public, et correspondait avec le marquis de Mirabeau, l'auteur de l'ouvrage intitulé: *l'Ami des Hommes*. Je voudrais être assez élo-

quent pour pouvoir répandre quelques fleurs sur la tombe de ce vertueux curé. De nos temps, on a tant écrit, et presque toujours avec raison, contre les ministres de la religion qui ont fait un abus de leur ministère, que ce serait un acte de justice de payer un tribut de louanges à tant de vertu. Si tous les sacerdotes imitaient Paoletti, il n'y aurait plus d'hommes irréligieux au monde.

Même sans savoir que Paoletti fut un homme vertueux, on le devine aisément par la seule lecture de ses opuscules, tant est grande la simplicité, la clarté et la douceur de son style! Sous ce style si naturel, disparaît le style obscur ou profond. Mais lors même que ses réflexions ne seraient point profondes, on lira toujours avec plaisir un livre écrit ingénuement par un homme de bien.

Le livre de Paoletti, sous le titre de *Pensées sur l'Agriculture*, publiées en 1769, contient beaucoup d'excellentes insinuations. Parmi ses Maximes, on remarque celle qu'il a exprimée d'une manière épigrammatique par ce peu de mots : *L'ignorance est la plus grande et la pire des pauvretés*. Paoletti désirait vivement que ses villageois eussent des écoles, et ne cessait de leur recommander de les fréquenter, afin de se mettre en état de savoir lire, écrire et compter. On voit

par cela que la guerre qui a lieu de nos jours entre les protecteurs de l'ignorance et des ténèbres, et les amis des lumières et de l'instruction populaire, est plus ancienne que l'on ne croit. Une heureuse expérience a décidé cette question, sans que les partisans de l'ignorance, sœur indivisible de l'esclavage, soient encore complètement battus dans certains pays. Paoletti désirait aussi que les curés de campagne sussent et enseignassent l'agriculture. Et pourquoi pas? Les curés de la Suisse le font bien. Ceux d'Écosse enseignent en outre la langue latine et le chant pour les hymnes de l'église. En Angleterre, les nombreuses sectes religieuses s'empressent toutes de faire l'école gratuitement, le matin et l'après-midi de de chaque dimanche, aux enfans pauvres. Les lundis, les jeunes demoiselles enseignent dans ces écoles les travaux à l'aiguille aux jeunes filles pauvres. Je connais en Angleterre un riche prébendé, le révérend M. Sidney Smith, sacerdote de mœurs distingués, d'un grand savoir et de beaucoup d'esprit, qui, ayant dans sa jeunesse étudié la médecine à Edimbourg, l'exerce aujourd'hui au profit de ses paroissiens par pure philantropie.

Le conseil que Paoletti suggère de distribuer des prix aux meilleurs agriculteurs, paraîtra peut-être comme une chose trop souvent répétée, et

que quelques personnes regardent comme inexécutables : et pourtant cela se pratique au grand avantage de l'agriculture, partout où le bien n'est pas regardé comme un songe ou comme une fantaisie. Dans tous les comtés de l'Angleterre, il existe une société pour l'encouragement de l'agriculture et du pastorage; on distribue des prix de dix, vingt, trente guinées à celui qui a élevé les plus beaux chevaux, ou qui a mieux engraissé des bœufs, des vaches, des cochons et des moutons. Il y a en outre d'autres prix pour les meilleurs produits de la terre, grains, houblon, raves, pommes de terre, etc. Durant les fêtes de Noël, on voit dans les boutiques de Londres des morceaux de ces bestiaux primés, qui sont vraiment merveilleux sous le rapport de la graisse qu'on y remarque. Dans la ville d'Hartford, je vis une citrouille du poids de soixante-dix-huit livres anglaises, de seize onces. Enfin, il existe encore dans ce pays des sociétés horticulaires pour l'amélioration du jardinage et des fruits, et pour la culture des fleurs. Ces sociétés sont ordinairement présidées par un noble; et c'est encore une des honorables et utiles occupations de cette classe si inutile en d'autres pays.

Le bon curé Paoletti fait ensuite des vœux continuels pour la diminution des taxes qui frappent sur les paysans, et parmi ces taxes il compte et

désapprouve les quêtes indiscrètes et hypocrites des moines mendians. Tous ses vœux ne furent pas perdus. Pierre Léopold, grand-duc de Toscane, qui aimait les hommes habiles à exprimer leurs opinions, pour les suivre au besoin, diminua, lors de la réforme communale de 1774, les impôts communaux qui pesaient sur les paysans, et ordonna que les biens communaux dont jouissait un petit nombre de privilégiés aux dépens de tout le monde, fussent vendus ou rentés. Nous avons vu cette dernière mesure adoptée en France et en Italie, sous l'administration énergique et éclairée de Napoléon. C'est ainsi que les *Pensées* de Paoletti, qui ne seront peut-être jamais plus lues, parce qu'elles sont devenues trop communes, procurèrent à la Toscane des avantages réels et permanens.

Léopold, qui, dans les réformes administratives, pareil à ces génies qui précèdent leur siècle, avait précédé de cinquante ans tous les gouvernemens de l'Europe, libres ou non, accorda au commerce des grains une liberté absolue, qui, en Toscane, dura jusqu'en 1792. Toute sorte de liberté à ses ennemis : celle des grains en eut de tout temps, sous tous les gouvernemens et dans toutes les classes : elle en a encore. Paoletti défendit les lois de son souverain, non par adulation, mais par amour de la liberté et du bien pu-

blic. En 1772, il fit imprimer son ouvrage sur les subsistances, et le publia sous le titre de *Véritables moyens de rendre heureuses les sociétés*. Il publia cet ouvrage dans le but aussi de faire amende honorable et publique de l'erreur dans laquelle il fut à l'époque où il se montra un des contradicteurs de la liberté du commerce des grains. « Mais depuis, dit Paoletti, grâce aux « études que j'ai entreprises sur l'ordre de la na- « ture, je me suis tellement ravisé, que je suis « aujourd'hui honteux de moi-même d'avoir « prétendu soutenir une chose aussi contraire à « la droite et absolue justice, et au vrai bonheur « des peuples. Il est donc bien juste que je fasse « moi-même connaître au public ces vérités que « je combattis autrefois. » Cette rétractation est aussi honorable pour Paoletti que le fut pour Beccaria celle que ce grand écrivain fit pour avoir offensé, avec une de ses opinions, les droits de l'humanité, dans son livre célèbre *des Délits et des Peines*.

La chaîne des argumens avec lesquels Paoletti prouve son assertion, est la suivante : 1° La liberté du commerce des grains est un droit inhérent à la propriété; 2° l'exercice de ce droit est utile au particulier, à la nation et à l'agriculture, parce qu'il maintient toujours égaux et avantageux les prix, et évite les grandes commotions;

3° sans prix avantageux il ne peut y avoir de grandes richesses, et sans elles il ne peut exister de culture grande et bien entendue; 4° il est donc de toute nécessité, et d'un grand avantage pour l'abondance des produits de la terre, que l'entière et parfaite liberté de ce commerce existe.

Marchant aussi sur les traces de l'archidiacre Bandini, le curé Paoletti regarde la Toscane comme un État purement agricole, et pour cela il établit l'axiome suivant: « Abondance et vil « prix ne forment pas la richesse; disette et prix « élevés constituent la misère. Abondance et prix « élevés produisent la richesse. » Axiome qu'il confesse lui-même être vrai seulement lorsqu'il s'agit d'un État, d'une nation agricole, les circonstances n'étant plus les mêmes quand il est question d'un État ou d'une nation qui subsiste par le commerce. En effet, nous avons vu récemment, en 1827, cet axiome attaqué en Angleterre; ce pays étant plus riche par le commerce que par la culture du sol, on y éprouve le besoin de diminuer le prix des grains en faveur des ouvriers, quoique les hauts prix soient favorables aux propriétaires et à la prospérité de l'agriculture. Paoletti fut encore sur ce point d'accord avec Bandini.

Mais il tomba ensuite dans les mêmes erreurs que les *économistes*, en affirmant que la terre

est la seule source de la richesse ; que les arts ne peuvent exister sans l'agriculture ; que les manufactures n'augmentent pas la valeur des produits, et qu'elles ne font que restituer la somme des produits de la terre qu'elles ont consommés, erreurs suffisamment réfutées par les écrivains et par l'expérience.

Malgré leur mérite, les écrits de Paoletti ne peuvent plus fournir aucun avantage à la science : peut-être pourront-ils avoir encore quelque mérite local, toutes les fois qu'il s'agitera en Toscane la question du commerce des grains ; alors ils seront consultés, parce qu'ils contiennent beaucoup de notes et d'observations applicables particulièrement à ce pays. Les livres sont en quelque sorte semblables aux corps célestes ; quelques uns sont comme les planètes qui décrivent un grand orbite, et ornent le ciel pour tout le monde ; d'autres ressemblent aux comètes qui ne se montrent que pour peu de temps et pour une partie seulement des habitans du globe.

JEAN-BAPTISTE VASCO,

PIÉMONTAIS.

Jean-Baptiste Vasco naquit en 1733, dans la ville de Mondovi, en Piémont ; il était d'une fa-

mille noble, mais cadet. On sait que les cadets, ces victimes des fidéi-commis, n'avaient dans leur famille d'autre droit que le couvert humiliant à la table du frère aîné, et pas d'autre moyen que l'épée ou le bréviaire. Un faux point d'honneur leur interdisait toute autre profession. Les gouvernemens, pour corriger une injustice, en commettaient une autre en conférant aux cadets les charges les plus éminentes ou les grades les plus élevés dans l'armée. Ainsi, le patrimoine public était le patrimoine de quelques familles; la valeur sans naissance restait sans récompense; l'officier de sang noble était sans émulation; les villes étaient remplies de scandaleux abbés; les couvens, d'oisifs contemplateurs; les campagnes, de superstitions. La guerre civile attisait ses brandons entre le père et les fils, entre des frères. C'étaient là les effets des fidéi-commis, tant préconisés de nos jours encore par quelques écrivains qui ne connaissent pas le monde.

Vasco, placé dans ce carrefour, choisit la carrière ecclésiastique, se fit prêtre, puis moine; puis enfin, avec la permission du pape, il retourna à la prêtrise. On doit lui pardonner cette inconstance; son esprit n'était fait ni pour le joug, ni pour l'hypocrisie.

Il écrivit quelques opuscules dans les années qui précédèrent la révolution française. On y

trouve des vœux pour les réformes dont la France et toute l'Europe avaient besoin, et ces opinions le firent haïr du parti aristocrate qui dominait alors dans son pays. Persécuté, désolé, dépourvu de tout moyen, il mourut en 1796, dans le château du marquis Incisa, un de ses amis, qui l'avait recueilli.

Toutefois, Vasco ne se laissa pas persécuter sans combattre, et ne souffrit pas sans se venger comme se vengent les hommes généreux. Il écrivit contre les abus et contre les vices des lois piémontaises; il indiqua souvent les réformes à faire, et dans toutes les questions qu'il traita, il prit toujours la liberté pour guide. Il s'occupa presque toujours des questions proposées par les académies et par les souverains : il aimait les harangues. Ses réponses sont débarrassées de toute cette fastueuse élocution et de cette surabondance d'érudition dont sont remplis ordinairement ces sortes de mémoires. Quand il répondait à l'académie, il était laconique, pressant ; quand il répondit aux demandes des empereurs, il fut libre sans insolence et sans adulation.

Vasco écrivit aussi, en 1772, un *Essai politique des Monnaies*. Je dois avouer que lorsque j'eus sous les yeux un autre ouvrage sur les monnaies, après tous ceux que j'avais déjà dû lire, je frissonnai; heureusement le pressentiment me

trompa, et au lieu d'ennui et de fatigue, cette lecture me procura du plaisir et de l'instruction : et telle est la clarté et la vérité de cet écrit, que je le lus tout d'un trait. J'ai dit, dans le temps, que l'ouvrage de Negri est un manuel pour tous les employés à la monnaierie; je dirai aujourd'hui que l'*Essai* de Vasco est le manuel de tous ceux qui se contentent de la théorie sur cette matière. Quoique le sujet des monnaies parût épuisé par les auteurs précédens, Vasco sut toutefois le rajeunir, lui donner des couleurs nouvelles et y introduire de nouvelles idées. Je vais noter quelques unes de ces idées :

1° Il proposa pour étalon des monnaies le cuivre plutôt que l'or et l'argent, jusqu'ici adoptés par les gouvernemens, d'accord en cela avec les écrivains. Ses raisons sont que le cuivre est moins sujet à des variations de prix, et que, par là, l'on évite la refonte des monnaies de cuivre, toujours plus coûteuse, dans le cas où l'on devrait changer d'étalon; 2° Il indiqua, long-temps avant qu'on ne le mît en pratique en France et dans d'autres parties de l'Europe, le système décimal dans les monnaies, non comme une mesure astronomique, ainsi que le proposa Beccaria, mais seulement comme étant d'une progression plus commode; 3° Il désira, comme étant aussi une chose facile à obtenir, des coins réunissant l'effi-

gie au contour des monnaies, ainsi que cela vient d'être mis en pratique au moyen de la machine de M. Bolton; 4° Enfin, son opinion la plus importante était qu'il ne devait y point avoir de *tarif coërcitif;* il s'attache de démontrer, dans les chap. V et VI, que ces tarifs ou ne sont pas suivis, et sont dès-lors inutiles, ou ils sont exécutés, et sont alors injustes et préjudiciables, parce qu'ils s'opposent aux lois naturelles du commerce. Pourquoi le commerce, qui fixe le juste prix de chaque chose, ne fixerait-il pas aussi celui des monnaies? Vasco voudrait néanmoins que, pour l'instruction du vulgaire et le guide commun, on publiât tous les ans un tarif purement instructif, qui contînt un catalogue de toutes les monnaies connues dans le pays, avec le poids et le titre de chacune.

Cette opinion de Vasco contre les tarifs obligatoires a été reproduite depuis peu de temps par M. Gioia, auteur du prospectus des Sciences économiques, avec toute la force de sa logique et une grande abondance de faits à l'appui.

L'académie d'agriculture, commerce et arts de Vérone fit, quelque temps avant la révolution française, la question de savoir s'il était utile ou non de tenir les arts unis en corporations, avec une discipline, des priviléges et des contributions à prendre dans les corps; et quels étaient

les avantages, tant généraux que particuliers, relativement au commerce, à la nation et au trésor public. Cette question serait plus qu'oiseuse de nos jours; mais elle ne l'était pas à l'époque où l'académie la proposa. Il existait encore dans plusieurs parties de l'Italie des lois et des statuts relatifs aux arts, à Venise et en Piémont spécialement, où l'auteur écrivait. En France, après que le ministre Turgot eut, pendant son court et illustre ministère, aboli jusques aux universités des arts, son successeur, Necker, les rétablit quelques mois après, en 1776. En Angleterre surtout, dans cet inconcevable pays où le commerce fleurit si long-temps avec le seul secours de la liberté et malgré tant de restrictions, les corporations existaient encore, et l'Angleterre était, comme elle l'est encore aujourd'hui, aveuglément admirée et souvent trop aveuglément imitée.

Pour répondre à une pareille question, Vasco composa un discours, lequel n'étant pas arrivé à temps pour être admis au concours, n'en valut pas moins à son auteur un prix plus grand que celui qu'on offrait, c'est-à-dire, l'honneur d'être inscrit au nombre des membres de cette académie.

Soit pour avoir lu et admiré Smith, soit plus encore pour avoir médité, l'auteur avait pro-

fondément senti que la liberté est la plus heureuse solution de tout problème d'économie publique. Mais la liberté ne fut pas le seul guide qu'il choisit, il s'en rapporta aussi au résultat constant de ses recherches.

Il est inutile que je reproduise ici les argumens avec lesquels Vasco condamne tant la discipline que les corporations d'arts et métiers. Ils sont désormais connus de tout le monde, et les peuples et les gouvernemens sont également persuadés que l'existence de ces corporations était préjudiciable a la société. Je dirai néanmoins, qu'il examina la question sous le point de vue le plus étendu et le plus vrai, celui de la production. Ayant réussi à démontrer que les universités des arts s'opposent à l'augmentation de la production, et conséquemment de la population, il lui fut facile de conclure que les corporations sont nuisibles à la nation, puisqu'elles s'opposent à ces augmentations, et nuisibles aussi au trésor public parce que la richesse du gouvernement ne peut être qu'en raison de la richesse nationale. Vasco poussa le principe de la liberté jusqu'au point de désapprouver deux entraves que beaucoup de personnes en Italie vénèrent encore, parce qu'elles les considèrent comme avantageuses et indispensables. La première est le réglement du Piémont relatif à l'art de filer et de tordre la soie, régle-

ment qni défendait (et je crois qu'il le défend encore) de réduire en organsin la soie tirée des cocons défectueux dit *faloppi* ou *mezzi coquetti*, (demi cocons). Quoique cet arrêté fût regardé en France comme un modèle de discipline, Vasco fit voir que les réglemens où ils sont éludés par les entrepreneurs des manufactures, où ils produisent une terrible persécution contre ces mêmes entrepreneurs, laquelle ôte la vie au commerce. Cette défense était effectivement violée en Piémont, et avec impunité, parce qu'on ne peut vaincre les efforts que fait l'intérêt opposé des fileurs; ceux-ci obéissent plus aisément aux consommations qu'aux officiers des douanes. Les meilleurs inspecteurs des manufactures, disait un sage ministre, sont les consommateurs.

L'autre réglement que Vasco désapprouvait aussi, et qui se trouve encore en vigueur dans presque toutes les villes d'Italie, est celui qui ordonne de fixer le prix du pain, et de n'accorder le privilége d'en vendre qu'à un nombre déterminé de boulangers. La taxe du pain n'est d'aucun avantage au public, parce qu'il est facile, au moyen de contrats et factures simulées, d'obtenir de l'autorité une limite supérieure à celle qui serait juste et naturelle. Ensuite, le privilége de vendre du pain, détrui-

sant toute rivalitéentre les boulangers, leur sert de point de réunion pour concerter les moyens d'obtenir une taxation plus favorable. La libre concurrence, jointe à l'obligation imposée à chaque boulanger d'avoir une provision de blé, est ce qu'il y a de plus avantageux pour le peuple. Cette opinion de Vasco se trouve confirmée par l'exemple de quelques villes de l'Angleterre. Dans la populeuse Manchester principalement, il n'existe ni un nombre déterminé de boulangers, ni une taxe des prix, et cette population, de cent cinquante mille habitans, est très-bien servie, à des prix justes et discrets; la fabrication du pain y est libre, et jusqu'à ce jour elle n'a offert aucun inconvénient. En 1815, on abolit la taxation qui existait alors à Londres; et si ce système se continue dans quelques-unes des villes de l'Angleterre, le privilége de vendre n'existe plus dans aucun lieu.

Sur ce sujet aussi, M. Gioia, dont j'ai déjà fait mention, s'est uni à Vasco, et avec non moins d'énergie; il s'est attaché à combattre l'usage de la taxe du pain, ainsi que le privilége des boulangers; mais il n'a pu, lui non plus, obtenir quelque succès.

Vasco ne poussa pourtant pas le principe de la liberté jusqu'à la licence. Il s'arrêta là où quelques professions qui intéressent la santé pu-

blique, si elles étaient délivrées de tout lien, pourraient devenir dangereuses. Telles sont les professions de médecin, de chirurgien et de pharmacien, lesquelles doivent, selon lui, être soumises à un examen de capacité. Les métiers de boucher, de marchand de vin, et même celui de boulanger doivent aussi être soumis à l'inspection de l'autorité, afin que la santé publique ne puisse être compromise par les altérations des objets et par l'avidité du gain. De même les bijoux d'or et d'argent doivent être soumis à un contrôle public, qui en garantisse le titre.

Mémoire sur les causes de la mendicité et sur les moyens de la supprimer. Ce titre est celui d'un autre ouvrage que Vasco envoya à l'académie de Valence en Dauphiné, dans l'année 1788, en réponse à la question analogue que cette académie avait proposée. On reconnaît bien dans ce *Mémoire* cet ordre et cette clarté qui font particulièrement distinguer l'auteur; mais on n'y trouve aucun de ces principes nouveaux, de ces idées lumineuses, hardies qu'il répandit dans ses autres ouvrages. Tout ce qu'il indique me semble avoir été puisé dans les réglemens qui, en ce temps-là, étaient en vigueur dans la Lombardie ainsi que dans d'autres parties de l'Italie.

Deux principes dominent dans cette dissertation : le premier consiste à fournir des secours

et une retraite aux pauvres infirmes et honteux; le second à procurer du travail aux pauvres oisifs et vagabonds. Dans le premier, la philantropie de l'auteur dépasse les bornes; il prétend que l'on doit placer dans les hôpitaux tous les infirmes munis d'un certificat d'indigence de leur curé, et, dans celui des enfans abandonnés, tous ceux de ces enfans que l'on y porte. Si l'on suivait ce conseil, la nation entière ne tarderait pas à devenir un hôpital d'infirmes et de bâtards. Dans le second principe que Vasco émet, celui d'ouvrir des maisons de travail pour les hommes et des maisons d'éducation pour les enfans, l'auteur retombe dans la même faute, celle de trop étendre cette mesure, sans faire attention aux dépenses immenses qu'elle exigerait ni aux graves inconvéniens qui en résulteraient. Ceci seulement suffirait pour démontrer combien le *Mémoire* de Vasco est loin d'avoir le mérite de l'ouvrage de Ricci sur le même sujet et que nous examinerons bientôt, car c'est un livre qui peut servir de code administratif à tous les gouvernemens. On peut même dire, au contraire, que Vasco suit des maximes totalement opposées à celles de Ricci. Vasco prétend enseigner le moyen d'extirper la mendicité, pendant que Ricci démontre qu'on peut parvenir à diminuer ce fléau, à le contenir, mais jamais à l'extirper. Vasco propose

l'admission illimitée des infirmes et des enfans exposés, tandis que Ricci suggère divers moyens pour la rendre prudente et même difficile. Vasco prétend que le gouvernement doit suppléer au manque des fonds nécessaires, et Ricci établit au contraire pour première règle, que le gouvernement doit abandonner les pauvres à la compassion du public. Je n'irai pas plus avant dans la confrontation des opinions de ces deux écrivains afin de ne pas anticiper sur ce que j'aurai à dire à l'article Ricci.

La société libre d'économie de Pétersbourg fit, en janvier 1767, la question suivante : « Est-il plus utile au bien public que les paysans possèdent des terres en propriété, ou seulement des biens meubles? Et jusqu'où doit-on étendre les droits des paysans sur les terres, pour que le bien public en retire le plus grand avantage ? »

Une pareille question ne pouvait guère venir que d'un pays moitié asiatique, moitié civilisé et moitié esclave. Peut-il naître seulement le doute, dans un pays libre, si le paysan doit ou non posséder des terres en propriété? Je ne ferai cependant aucun reproche à la société de Pétersbourg d'avoir posé une pareille question, car on s'aperçoit que, voulant préparer l'opinion publique en Russie pour l'émancipation des esclaves at-

tachés à la glèbe, elle fit exprès une demande si étrange au premier coup-d'œil, afin d'exciter des réponses conformes à ses vues. Le but philantropique et politique de la société ne fut pas manqué. Les lumières répandues sur ce sujet, les insinuations des czars, et mieux encore l'exemple qu'ils donnèrent en émancipant les esclaves de la couronne, ont peu à peu délivré les paysans russes de la tyrannie des nobles, et, de meubles et d'instrumens agraires qu'ils étaient, ils sont devenus à peu près des hommes.

Ce fut à cette occasion que Vasco composa son *Traité sur le bonheur public, considéré chez les cultivateurs des terrains propres*. Cette question n'était certainement pas d'une solution difficile; car, je le répète, peut-on jamais présenter comme un problême à résoudre le droit que les hommes ont dans tous les pays d'être libres, de posséder en propriété le fruit de leurs travaux; et peut-on douter que l'homme qui possède des terres ne soit pas plus heureux que le laboureur mercenaire? On ne doit pas s'étonner si l'auteur n'a fait dans ce traité que répéter à peu près tout ce qui avait déjà été dit dans une multitude d'écrits, c'est-à-dire, que la population plus robuste, plus apte à la guerre, plus attachée à son pays, et par là plus utile à l'État et plus heureuse, se compose des agriculteurs qui possèdent

une certaine quantité de terrain. Mais ce que personne n'avait osé proposer avant Vasco, c'est une loi qui fixe le *minimum* et le *maximum* de la portion de terre que chaque citoyen peut posséder. Cette loi agraire aurait métamorphosé l'empire russe en une nouvelle et incommensurable république romaine. Je ne puis concevoir comment l'auteur se soit laissé entraîner par l'amour de la liberté et des hommes jusqu'au point de croire que le projet des Gracques pouvait convenir aux hospodars de Russie. Pour mieux étayer son projet et empêcher l'accumulation des propriétés (chose inévitable), Vasco n'hésite pas à proposer l'abolition de la faculté de tester, afin que les enfans aient tous une égale portion dans l'héritage paternel.

Si l'ouvrage de Vasco eût été publié de nos jours, combien de haines, de persécutions, de croisades même n'eût-il pas attiré contre son auteur? Heureusement pour lui, il l'écrivit dans un temps où l'on respectait encore les rêves des hommes de bien.

Qu'il me soit permis d'intercaller ici quelques unes de mes observations sur la discordance des opinions qui existent, aujourd'hui plus que jamais, entre les écrivains du continent et ceux de l'Angleterre, au sujet d'une population agricole et propriétaire.

Henri IV est le premier roi qui ait désiré que chaque cultivateur eût *la poule au pot* le dimanche. Après lui, tous les écrivains du continent, applaudissant à ces paroles du *roi des paysans*, exaltèrent les avantages d'une population d'agriculteurs-propriétaires. De nos jours, une opinion totalement opposée s'est établie chez les Anglais. Plusieurs des écrivains de cette nation se sont faits partisans de la grande propriété, ce qui est vouloir réduire le plus grand nombre des paysans à la condition de mercenaires, et à rien de plus : non pas que ces écrivains veuillent par là fonder un système asiatique; au contraire, ils prétendent que la grande propriété est favorable à la richesse, parce qu'elle donne lieu aux grandes améliorations et à un produit majeur; qu'elle est en même temps favorable à la liberté, parce qu'elle rend les pairs du royaume plus indépendans de la couronne, et parce que, au moyen du produit net employé dans le commerce et les manufactures, elle substitue à une population agricole, toujours grossière et servile, une population d'artisans plus civilisés, plus actifs, ayant l'âme libre et indépendante.

Il est probable que ces écrivains ont tous raison, les Anglais en Angleterre, les Français sur le continent. En Pologne, en Russie, en Espagne, en Hongrie, où il n'existe que peu de ma-

nufactures et presque aucun commerce, la grande propriété ne fait que perpétuer l'esclavage et l'ignorance des paysans, tandis que, d'un autre coté, elle prodigue les richesses aux feudataires. Là où il n'existe ni commerce, ni industrie, la grande propriété tend à diviser la nation en une fraction d'hommes riches et puissans, et une multitude de mercenaires pauvres, grossiers, dégradés et abrutis. La même progression par laquelle l'Europe passa avant de se civiliser, c'est-à-dire, de l'esclavage de la glèbe à la propriété de la glèbe, puis aux manufactures, et finalement au commerce, la même progression, dis-je, doit être parcourue par une nation avant qu'elle arrive à la civilisation. En Angleterre, où tout favorise le commerce et l'industrie, la grande propriété devient un instrument, un moyen de liberté et de richesse sociale, parce qu'elle consacre son produit net à l'industrie et au commerce. La Russie a besoin de population, et par conséquent de beaucoup de propriétaires. La Grande-Bretagne, qui possède une grande population, n'a besoin que de l'employer dans le commerce. Les routes qui conduisent au bonheur de tous sont nombreuses et différentes, suivant les diverses circonstances où un peuple se trouve placé. La loi agraire pourrait peut-être rendre heureuse une petite population, une Sparte, une société de

frères Moraves, une colonie de M. Awen. L'opinion des auteurs anglais peut conduire à la prospérité une nation déjà libre, industrieuse et maîtresse de la mer, comme le furent successivement Venise, la Hollande et l'Angleterre. Les lois de Napoléon sur les successions peuvent convenir à une nation qui se trouve dans des circonstances intermédiaires entre ces deux extrêmes.

L'Intérêt libre est encore un autre traité de Vasco; il l'écrivit en réponse à une question proposée par l'empereur Joseph II. Dans le siècle dernier, les princes consultèrent souvent les hommes instruits sur les questions qui intéressaient l'État. Catherine II écoutait volontiers les conseils de Voltaire; le roi de Prusse, Frédéric, avait à sa table plus de savans que de chambellans; Marie-Thérèse, Joseph II, Léopold consultèrent Beccaria, Negri, Carli, tous hommes d'une haute doctrine.

La question de savoir si l'intérêt de l'argent doit ou non être fixé par les lois n'est pas encore décidée, et nous la voyons agitée de nouveau. Lorsque les discussions sur le Code civil s'ouvrirent en France, au commencement de ce siècle, de grands orateurs parlèrent pour et contre le libre intérêt de l'argent; mais l'opinion qui le limitait prévalut. Aujourd'hui la question se reproduit en Angleterre; quelques membres ont

proposé de laisser libre l'intérêt de l'argent; d'autres s'y sont opposés : la question est restée indécise.

Avant d'arriver à traiter cette question, Vasco fit l'histoire de la législation des divers peuples et principalement des Romains, sur ce point si controversé. Il démontra clairement qu'avant le pouvoir de la théologie scholastique, l'usure fut généralement réputée comme un contrat licite et juste, quoique les riches en eussent abusé au préjudice des pauvres, ce qui fit souvent, mais vainement, tenter de la réduire légalement dans des limites convenables. Les lois civiles ne défendirent l'usure que seulement après qu'elle eût été réputée contraire au droit naturel et divin; mais elle n'en devint, par la prohibition, que plus exorbitante et plus nuisible. Lorsque les ténèbres de l'ignorance commencèrent à se dissiper, on vit de nouveau l'usure admise par toutes les lois, et les législateurs ne s'occupèrent qu'à en prévenir les abus au moyen de plusieurs limitations. L'histoire de cette législation ainsi tracée avec une convenable sobriété d'érudition, Vasco s'occupa de démontrer que l'usure n'est défendue ni par le droit naturel, ni par le droit divin, ni par l'église, et que conséquemment le droit de l'autoriser ou de la tolérer appartient aux gouvernemens.

Toutes ces recherches ne sont plus nécessaires aujourd'hui : elles peuvent amuser ceux qui aiment à connaître l'histoire des erreurs et des préjugés humains, mais elles ne peuvent influer sur la question qui intéresse les gouvernemens des temps où nous vivons.

Il restait donc à examiner si les lois civiles, qui prescrivent la nullité ou la réduction des contrats dans les cas d'usure excessive, seraient suffisantes pour modérer cette usure, ou si on ne pourrait pas arriver à ce but d'une autre manière convenable. Par l'histoire même des lois relatives à l'usure, l'auteur avait déjà démontré l'inutilité des limitations légales : il s'ensuit donc la conséquence immédiate que la plus grande liberté dans les emprunts est le seul moyen qui puisse contenir l'usure dans les limites les plus discrètes, relativement aux circonstances particulières où chaque pays se trouve. Vasco réduit donc cette proposition, autant qu'on peut le faire pour une vérité morale, à la rigueur géométrique, et ce, de la manière suivante :

1° L'usage de l'argent a, dans le commerce ordinaire, un prix comme toute autre chose vénale. 2° Le prix de chaque chose vénale n'est pas arbitraire, mais fixé par la comparaison du besoin de ceux qui recherchent, avec les besoins de ceux qui offrent. 3° De cette comparaison

sera donc déterminé encore le prix de l'usage de l'argent. 4° Plus les offres seront grandes et pressantes comparativement aux recherches de l'argent, plus le prix de l'usage de cet argent, c'est-à-dire de l'intérêt, sera moindre. 5° Plus les engagemens mutuels seront libres, plus ils seront nombreux, et plus il y aura d'empressement pour les offres. 6° Donc, plus les contrats seront libres, plus l'usure sera moindre.

La liberté de ces engagemens porte avec elle un autre avantage à la société, celui d'ôter le prétexte à tous ces contrats inventés pour pallier l'usure, lesquels, pour l'ordinaire, sont également nuisibles aux débiteurs et au public; comme : 1° l'antichrèse, et les ventes à réméрer, qui laissent en suspens la propriété pour un temps considérable, puisqu'il ne peut convenir au possesseur d'améliorer le fonds; ce qui diminue de beaucoup les richesses que la société peut espérer du perfectionnement de l'agriculture. Il est clair que ces sortes de contrats, qui soumettent les débiteurs à une grande usure, seraient moins fréquens si les engagemens étaient parfaitement libres. 2° Les ventes vraies et simulées, que l'on est dans l'usage de faire pour pallier l'usure, quand l'intérêt n'est pas libre. — La loi ne devrait fixer l'intérêt que dans le cas où les

parties ne l'auraient pas stipulé, et dans celui où il serait dû par la loi elle-même.

L'auteur ne se dissimule pas que la liberté illimitée de l'intérêt entraîne avec elle quelques inconvéniens. « Rien n'est parfait dans ce monde, dit-il; le législateur prudent n'a jamais qu'à choisir entre le mal moindre et le mal plus grand. » Il voudrait donc que toutes les fois que l'usure serait énorme et outrepasserait *de la moitié* le taux commercial, on procédât contre elle comme on procède dans le cas de lésions énormes, et qu'elle fût réduite par les juges. De même, pour empêcher l'accumulation excessive des intérêts, la loi devrait en enjoindre la prescription après un certain nombre d'années, à moins qu'ils n'eussent été réclamés, ou que le titre n'eût été renouvelé. Ces remèdes ont été adoptés par le Code Napoléon.

Enfin, l'auteur suggère des moyens indirects pour modérer l'intérêt de l'argent. Afin de rendre certaine ou probable la responsabilité réelle et personnelle des débiteurs, il voudrait qu'on rendît à la liberté du commerce tous les biens féodaux ou sujets à des fidéi-commis. Un autre moyen efficace est celui du registre des hypothèques, moyennant lequel, en augmentant la sûreté du créancier, on diminue la mesure de l'intérêt. D'un autre côté, pour empêcher les

spéculations téméraires pour lesquelles l'emprunteur s'oblige à payer une usure excessive, la loi devrait déclarer frauduleuse la faillite de celui qui aurait pris pour son commerce des engagemens au-delà de son propre capital. Pour détruire enfin toutes les usures qui pèsent sur les pauvres, Vasco conseille d'établir des Mont-de-Piété, qui, dirigés avec toute l'économie possible, n'exigeraient pas un intérêt plus fort que l'intérêt ordinaire, auquel on ajouterait les dépenses nécessaires pour l'administration. Et pour diminuer la demande de l'argent, qui en fait toujours augmenter l'intérêt, il conseille d'établir des *caisses d'épargne*, comme étant de nature à habituer le menu peuple à la frugalité, aux épargnes et à la prévoyance.

Je suis entré dans tous ces détails particuliers, parce que l'économie publique sert beaucoup à l'étude de la législation.

En 1788, Vasco répondit à une autre question proposée par l'académie royale des sciences de Turin, laquelle était ainsi conçue :

« Quel sont les moyens de pourvoir au main-
« tien des ouvriers ordinairement employés à la
« filature de la soie, dans le cas où cette classe
« d'hommes, si utiles dans le Piémont, serait
« réduite aux extrémités de l'indigence par le

« manque de travail occasionné par la rareté de « la soie? »

Quoique cette question fût d'un intérêt tout-à fait local, l'auteur de la solution sut la rendre applicable aux cas généraux. Il conclut en disant que, si la cause de l'indigence est permanente et inévitable, le meilleur expédient est celui de laisser libre l'émigration des ouvriers; tout autre remède serait préjudiciable, là où la population excéderait les besoins de l'industrie et de l'agriculture. Mais si les causes, qui font cesser l'emploi des ouvriers dans quelque genre de manufacture importante sont imprévues et passagères, le meilleur expédient alors est d'occuper ces ouvriers à quelque ouvrage public, comme routes, canaux, desséchemens de marais, etc.; car autrement ils vivraient pour quelque temps de la compassion publique. Ne vaut-il pas mieux que les villes ou les gouvernemens tirent quelque fruit des sacrifices qu'il sont obligés de faire pour conserver ces ouvriers? Cela s'est pratiqué en Lombardie, en 1817, lorsque, par suite des mauvaises récoltes, ce pays se trouva couvert d'une énorme quantité de mendians. On refit, dans cette année, toutes les routes communales, et quelques villes s'embellirent de promenades publiques. C'est ainsi que firent également plusieurs villes de l'Angleterre, dans la même année

1817, et pendant l'extraordinaire et imprévoyable misère des ouvriers, en 1826. Les fileurs de coton et autres ouvriers sans travail furent, à cette époque, employés à réparer, d'après le système inventé par l'architecte Mac-Adams, les rues des villes, autrefois pavées avec de grosses pierres. Il est vrai que le climat humide et froid de l'Angleterre ne favorisa pas cet expédient, parce que les ouvriers habitués à vivre dans l'atmosphére tiède des fabriques, sont peu aptes à supporter les intempéries.

Tels sont les principaux opuscules de cet auteur; il en écrivit beaucoup d'autres sur des sujets scientifiques, que l'on trouve insérés dans la Bibliothèque ultramontaine de Turin, des années 1787 et 1788; mais ils ne méritent guère d'être analysés, étant eux-mêmes très-courts.

Le grand mérite de cet auteur, c'est l'évidence de tout ce qu'il entreprend de démontrer. Si la science économique eût toujours été traitée avec la clarté et la rapidité que l'on trouve dans les écrits de Vasco, elle serait maintenant familière et universelle, comme le sont l'arithmétique, l'agriculture et la nautique, etc. Cet auteur aussi eut également le courage d'avouer plusieurs fois qu'il était resté long-temps dans l'erreur, et qu'il avait dû changer d'opinion après un plus mûr examen. Cet aveu répété fait supposer une

grande sincérité et un véritable savoir chez celui qui eut le courage de le faire. Chez un homme peu franc, c'eût été peut-être un art pour obtenir plus de confiance, et Vasco n'avait pas besoin de s'abaisser à de pareilles ressources.

JEAN-MARIE ORTÈS,

VN ITIEN.

La science économique s'avançait sur les mêmes principes tant en Angleterre qu'en France et en Italie; les écrivains tendaient tous au même but, différant peu dans les moyens; tout le monde s'empressait de coopérer à la réforme des abus par le renversement des obstacles qui s'opposaient à l'augmentation de la population et des richesses des nations. Une longue suite d'auteurs, à force de répéter tous les mêmes conseils, avaient presque changé les idées des contemporains, fait des prosélites et assiégé les gouvernemens avec des opinions nouvelles, lorsqu'il parut en Italie un écrivain qui, dans un ouvrage intitulé *de l'Economie nationale*, prétendit s'opposer à tous ces novateurs, en érigeant un autre système tout différent de celui de tous les autres écrivains. Il entreprit d'arrêter lui seul le torrent

de l'opinion. Les sciences morales trouvent souvent de ces chevaliers errans, qui se postent à quelques passages et prétendent fermer la route à toute une armée. Rousseau fut un antagoniste de cette espèce de tous les hommes qui travaillaient à la civilisation. Ces écrivains trouvaient dans l'ordre social, dans les sciences, dans les lettres, dans les arts, dans les spectacles, la civilisation et le bonheur des hommes; tandis que Rousseau n'y trouvait que corruption et malheur. De la même manière, Jean-Marie Ortès voulut prouver, dans son *Économie nationale*, que la science d'enrichir, enseignée aux nations par les autres auteurs, était une science trompeuse ou inefficace. On peut dire qu'Ortès tenta de renverser complètement la science qu'avaient établie tous les écrivains.

Jean-Marie Ortès naquit en 1713, dans la ville de Venise; il entra dans l'ordre des frères Camaldules, et quoiqu'il eût déjà fait sa profession, il sortit du couvent à la sollicitation de sa mère, pour s'adonner aux soins de sa famille. Il voyagea en France et en Angleterre. De retour en Italie, il employa presque toute sa vie aux études, et écrivit plusieurs ouvrages : il mourut à Venise, en 1790.

Quelle que soit la critique que je vais faire de cet auteur, je dois d'abord convenir que, dans

ses recherches, il déploya un esprit original et indépendant; c'est pourquoi quelques uns de ses corollaires durent paraître nouveaux. Mais malgré l'originalité de ses idées, il ne fit aucun bruit durant sa vie, parce que ses ouvrages ne furent pas beaucoup connus. Il paraît qu'ayant été critiqué sévèrement par les journaux de Florence à l'occasion de son *Économie nationale*, il se borna dès-lors, par orgueil ou par crainte, à ne plus faire imprimer ses ouvrages que pour ses amis : ils ne furent donc connus que de peu de personnes, et moi-même je ne crois l'avoir trouvé cité que par Beccaria et par le comte d'Arco. Le petit nombre des exemplaires qu'il distribua se perdirent, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que l'éditeur du recueil des économistes italiens put se procurer la copie qui lui servit pour sa réimpression. On peut donc dire que le nom d'Ortès n'était presque pas connu en Italie avant la publication de ce recueil. M. Custodi fit de cet écrivain le même éloge qu'il aurait fait d'un homme de génie; on le crut trop aisément, et de cet instant Ortès fut regardé par beaucoup de gens comme un génie; les professeurs d'économie publique, se rendant l'écho du baron Custodi, répétèrent ces éloges dans leurs chaires. Toutefois, ni les Italiens, ni les étrangers n'ont pas encore sanctionné cette canonisation.

Quel que soit soit cependant le jugement que l'on porte sur Ortès, ses ouvrages renferment des observations tellement neuves, et si inouïes parmi les économistes, que je ne puis me dispenser de faire un court extrait de son système.

La première observation qui conduisit cet écrivain à fonder son nouveau système, fut celle-ci : puisque malgré tous les efforts des philosophes, des législateurs et de tant de gens de sens, pour rendre l'inégalité des biens moins disproportionnée entre les personnes, et pour s'opposer à l'absolue privation de ces biens chez ceux qui vivent péniblement et meurent de besoin, on n'a jamais pu parvenir à satisfaire les désirs humains dans la possession des biens, il faut donc penser que l'économie nationale est naturellement constituée de manière à ne pouvoir être aucunement améliorée par des soins particuliers. L'inutilité de tant de lois pour augmenter la masse des subsistances communes ainsi qu'une expérience constante démontrent, que lorsqu'il s'ouvre quelque source de biens sous certain aspect, il s'en ferme certainement quelque autre, sous un autre aspect, ou bien il se crée aussitôt un nouveau besoin : il y a donc une loi naturelle qui s'oppose à ce que les biens communs puissent augmenter chez les uns sans qu'il en résulte un pareil besoin chez les autres; de manière que

l'un ne puisse être plus aisé, sans qu'un autre le soit moins. Cette loi veut que la masse des biens communs soit, chez chaque nation, mesurée sur ses besoins, et qu'il ne puisse, au-dessus de ce besoin, y avoir la moindre augmentation ni par les efforts des philosophes, ni par la volonté des souverains, et que ce qui paraît superflu chez quelques particuliers, ne fait que représenter ce qui manque chez plusieurs autres.

Cela posé, Ortès établit que tous les biens *consommables* d'une nation (qu'il appelle *capital national*), soit pour la quantité ou la qualité, sont proportionnés à la nation, sans qu'il y ait moyen de jamais pouvoir l'augmenter chez une nation, ou de le diminuer chez une autre. Ce capital sera double, triple, si la population est double ou triple : il n'y a de différence que dans la distribution, mais la quantité reste toujours la même ; et son rapport avec le nombre de la population est invariable. Ainsi, là où il y a plus de riches, il y a aussi plus de pauvres. Dans les grandes nations, il y a de grands capitaux, parce que la quantité des biens y est plus grande. Chez ces nations, attendu le capital majeur des biens susceptibles de plus grandes inégalités, les richesses dans les capitales peuvent s'accroître beaucoup plus que dans les capitales des nations moindres. De ce que la quantité des biens est

toujours proportionnée à la population, il résulte qu'il est impossible d'enrichir quelques uns sans appauvrir tous les autres. En Toscane, par exemple, les biens sont plus distribués; aussi y a-t-il un bien-être plus universel; mais il y a moins de splendeur dans la capitale. En France, au contraire (1774), la pompe de la capitale est grande; mais le bien-être des provinces est moindre. Aussi les peuples de la Toscane recourent à la capitale, plus pour lui demander la justice, que pour lui demander de quoi vivre; tandis qu'en France on voit les peuples recourir à la capitale, plus pour lui demander de quoi vivre, que pour réclamer la justice. Cette vérité deviendra plus évidente encore si l'on compare la Toscane avec la Pologne, la Russie et la Turquie. D'où il suit que c'est dans les capitales les plus riches qu'existe la plus affreuse pauvreté; Londres en offre l'exemple le plus fort.

Tout ce que vient de dire l'auteur est non-seulement applicable à la quantité des biens, mais encore à leur qualité. De sorte que plus la qualité sera raffinée et exquise pour quelques uns, plus elle sera inférieure et mauvaise pour les autres; et plus dans une nation on s'applique à améliorer les biens pour les riches, plus sont détestables ceux destinés aux pauvres, n'étant pas possible que quelques-uns consomment

des biens d'une meilleure qualité, sans que les autres n'en consomment d'une qualité pire. Ainsi, pendant qu'en France (en 1774), on s'applique plus qu'en Toscane à rendre des biens plus exquis pour les riches, on s'applique non moins à faire consommer par les pauvres des biens plus vils et plus mauvais. Ortès tire de toutes ces observations le décourageant corollaire que, les arts et le commerce n'améliorent jamais les biens pour quelques personnes, sans les dégrader ou les laisser pire pour les autres.

Donc tous les biens nationaux, soit sous le rapport de la quantité, soit sous celui de la qualité, sont à la même mesure; avec la seule différence d'une inégalité dans tout ceci qui est moindre dans les nations moindres, et plus grande, démésurée quelquefois, et vraiment monstrueuse chez les grandes nations.

De la conclusion que le capital national est toujours proportionné à la population, sans qu'il y ait moyen de pouvoir jamais l'augmenter ou le diminuer, Ortès tire plusieurs conséquences qui seraient importantes si elles étaient vraies.

La première est que les gouvernemens ne devraient point intervenir dans l'espoir d'accroître le capital public, ni faire des lois que rendent inutiles les lois plus fortes de la nature des choses; moins encore les écrivains ne devraient

pas se bercer de l'espoir de voir augmenter par leurs conseils, la masse des richesses nationales, puisqu'il ne font autre chose que rompre l'équilibre de la richesse et l'augmenter pour quelques uns au préjudice des autres. « C'est donc une entreprise inutile que celle de détruire les fidéi-commis, les mains-mortes, les couvens, le célibat, avec le vain espoir d'obtenir ce qui a toujours été tenté sans avoir jamais été obtenu.»

La seconde est, que le commerce entre les nations devrait être libre. L'erreur que le commerce intérieur puisse quelquefois être plus favorable à une nation qu'à une autre, ou en appauvrir une pour enrichir l'autre, est née de l'autre erreur d'avoir comparé les nations aux particuliers. On a cru que, de même qu'un individu plus industrieux peut dépouiller un autre individu moins industrieux, une nation communément plus industrieuse pouvait appauvrir une autre nation moins industrieuse. Selon la théorie de l'auteur, un particulier dépend, pour sa subsistance, d'un autre particulier; ainsi, il peut s'enrichir aux dépens d'un autre. Mais les nations, ayant chacune ce qui est nécessaire à leurs besoins, chacune d'elles est indépendante des autres pour sa subsistance, puisqu'elles subsistent toutes de leur travail, de leur capital et de leur industrie, et non du travail,

du capital et de l'industrie des autres, ainsi que cela arrive pour les individus. De là derive une autre vérité, c'est que chaque nation ne donne à l'autre ni plus ni moins de ce qu'elle en reçoit avec une égale indépendance, suivant les exigeances respectives et les respectifs besoins de chacune, soit réels, soit capricieux; ce qui fait que l'une ne profite de l'autre pas davantage que celle-ci ne profite de celle-là.

La troisième conséquence qu'Ortès déduit de son système, c'est que les désœuvrés et les mendians sont des meubles inaliénables et nécessaires aux nations. Chaque nation n'a et ne peut avoir que ce qui lui est proprement nécessaire. Au moyen d'un calcul de temps exigé par la masse du travail pour produire le nécessaire, l'auteur prouve que les occupations sont limitées, et que le temps ordinaire excède le temps de ces occupations. Les pauvres et les oisifs sont donc une conséquence inévitable des riches et des individus occupés.

Ceux qui s'occupent le plus et avec plus de réputation, acquièrent par leur travail, non-seulement les biens qui leur sont propres, mais encore ceux des autres. Ce n'est pas l'excessive paresse ou l'indolence des individus inoccupés, mais l'excessive avidité et activité des individus occupés, qui fait que beaucoup subsistent du

travail et des biens des autres.—Les économistes politiques ne conviennent point de ce qu'avance Orthès; car chez eux lorsqu'il s'agit de diminuer la pauvreté en occupant davantage les pauvres, tout est zèle et sollicitude; mais quand il est question de diminuer les richesses en occupant moins les riches, ils ne peuvent le comprendre, et se moqueraient de celui qui, pour diminuer la pauvreté, leur proposerait de diminuer les grandes richesses des plus grands seigneurs et des plus grands commerçans des capitales, et de diviser en portions les possessions et les capitaux de ceux-ci. C'est pour cela que tous les projets proposés pour diminuer la mendicité dans les rues ne sont jamais réalisés, parce qu'ils sont contraires aux autres projets par lesquels on favorise l'augmentation des grandes richesses dans les cours et dans les maisons des grands, desquelles richesses il est impossible qu'il ne résulte pas une pauvreté correspondante. Pour rendre la misère et l'oisiveté plus tolérables, l'unique moyen est celui de modérer le travail pour le temps et les réputations, et rendre ainsi les richesses moins excessives et moins apparentes dans les nations.

« Les distinctions de personnes et d'occupations, tels que les arts et les métiers, seront donc utiles, comme le sont les jours de fête en usage

chez les catholiques, parce que tout le monde étant contraint de suspendre le travail pour un temps donné, il reste une plus grande portion de temps à distribuer à ceux qui ne sont pas occupés. C'est une fausse supposition populaire de croire que le temps manque au travail, lorsque, tout au contraire, c'est le travail qui manque au temps. »

Cette courte esquisse ne contient que quelques-unes des idées sur lesquelles roule le système de l'auteur. Il déclare qu'il n'a pas entrepris de traiter de l'économie nationale, dans le but d'indiquer les voies les plus opportunes pour l'améliorer, mais seulement pour montrer aux autres, dans les phénomènes réels, comment elle procède d'elle-même, comme effet provenant de causes immuables et éternelles; et au lieu de bâtir des systèmes inutiles au bonheur des peuples, il s'est borné à chercher la cause de leur malheur.

De tout ce que je viens d'indiquer, il est facile de voir que cet écrivain a su semer des vérités utiles et beaucoup d'observations neuves au milieu des plus étranges paradoxes. Son plus grand tort est celui de considérer la société actuelle presque comme la meilleure des sociétés possibles : il a pris pour lois de la nature, ces accidens qui varient constamment et qui ont varié

avec les siècles. Et lors même que tout ce qu'il dit sur l'inégalité des biens, et sur l'indestructible distinction des riches et des pauvres serait vrai, la société ne doit-elle pas moins tendre à la plus noble fin de son institution, qui est la civilisation? Et la civilisation, qui adoucit les mœurs, embellit le monde, perfectionne l'homme, ne s'obtient-elle pas en favorisant les richesses? Si l'on devait inférer les lois de nature de l'état momentané ou accidentel des choses, combien de calomnies on formerait contre la nature! C'est ainsi que fit Aristote, qui bâsant la politique sur ce qui existait de son temps (au lieu de la bâser sur ce qui pouvait et devrait être), trouva que l'esclavage était dans la nature, parce qu'il existait dans les républiques grecques. Affirmer que toutes les nations sont riches seulement en proportion de leur population, est un paradoxe qui ne mérite pas même d'être réfuté. Il suffit de réfléchir que la Pologne et l'Espagne contiennent une population à peu près égale à celle de la seule Angleterre; mais ont-elles pour cela une quantité de biens égale à celle que possède l'Angleterre? L'Angleterre elle-même, qui n'avait qu'un petit nombre de mauvaises routes il y a cent ans, lorsque peu de ses maisons avaient des vîtres aux fenêtres et des meubles, et que la plupart de ses habitans ne

connaissaient pas de lits, l'Angleterre, dis-je, avait-elle alors en proportion la même quantité de biens qu'elle possède aujourd'hui, que toutes les maisons ont abondamment des ustensiles, de la vaisselle, des vîtres, des tapis et toutes les commodités les plus nécessaires à la vie? Et si, dans cette dernière période de cinquante ans, on a vu cinq ou six fois des villes manufacturières de l'Angleterre, remplies d'ouvriers affamés et turbulens, ce n'est point là une conséquence de la richesse des négocians, puisque ces richesses avaient existé long-temps sans la misère des ouvriers. La crise de 1826, pour ne parler que de celle qui est près de nous, fut une misère accidentelle, qui n'atteignit que quelques classes d'ouvriers seulement, et qui fut produite non par le manque de matières, mais bien par le manque de travail.

Indépendamment de l'ouvrage sur l'économie nationale, Ortès écrivit un livre en faveur des fidéi-commis de la noblesse, de l'église et des lieux pies. Comment pouvait-il défendre l'accumulation de la propriété en peu de mains, après avoir établi, dans son économie nationale, que la richesse fait la pauvreté, et que le seul palliatif à la misère des uns, est de diminuer et distribuer les richesses en plus de mains? Il paraîtrait qu'Ortès s'était proposé de soutenir toutes

les monstruosités de l'édifice gothique européen que les autres s'efforçaient d'abattre. Pour éviter de se contredire, et en même temps, pour soutenir son paradoxe, il dit, qu'afin de conserver la noblesse, qui est la sauve-garde des libertés publiques, il convient de la rendre héréditaire et indépendante au moyen de biens héréditaires et inaliénables. Selon lui encore, pour conserver la religion indépendante du chef du gouvernement, vénérable et puissante aux yeux du peuple, il faut qu'elle soit riche, et en état de pouvoir exercer la bienfaisance. Enfin, pour donner aux pauvres quelque compensation de la privation de toute propriété, et pour ne pas les rendre trop sujets et trop dépendans des riches, Ortès voudrait qu'il y eût des fidéi-commis pour les lieux pies, lesquels fidéi-commis représenteraient en quelque sorte le patrimoine du peuple. De cette manière les trois états d'une nation, la noblesse, le clergé et le peuple, auraient chacun leur patrimoine; et il conclut de là, que les fidéi-commis sont nécessaires à la liberté. Nos Tartufes politiques ont souvent reproduit, de nos jours, les mêmes raisons qu'Ortès, et toujours sous le prétexte d'assurer la liberté. Mais Ortès, quoique moine, n'était pas un hypocrite; il aimait la liberté, et était républicain de naissance et de cœur. En voulant trop respecter ce qui

existe, il fit comme Bernardin de Saint-Pierre, qui trouvait utiles jusqu'aux insectes les plus dégoûtans et les plus incommodes.

Dans son système d'opposition à tous les auteurs, Ortès n'a eu de bon que ses Réflexions sur la population, publiées en 1790. Si l'opposition dans ses premières recherches le porta à des paradoxes étranges, elle lui fut plus favorable sur cette question, et le conduisit à quelques vérités neuves, que Ricci en Italie, et Malthus en Angleterre, s'unirent pour confirmer par leurs raisonnemens.

La méthode de considérer la marche constante de la nature et d'en déduire ses lois toujours plus puissantes que les combinaisons humaines, a été mise en pratique de nos jours et avec un heureux succès, par M. Malthus, pour ce qui est relatif à la population. On sait combien les opinions de M. Malthus ont été combattues. Quelle ne serait pas la surprise de ses oppositeurs en Angleterre, s'ils savaient qu'Ortès, en faisant de son côté les mêmes observations, est arrivé au même résultat que leur compatriote! La coïncidence fortuite des opinions de ces deux auteurs est une chose étonnante. Nés dans des régions diverses, professant des religions différentes, placés entre eux à un intervalle de trente années (sans pourtant que l'An-

glais eût jamais entendu prononcer seulement le nom de l'Italien qui l'avait précédé dans le même examen), ils arrivèrent aux mêmes conséquences.

Nous avons vu déjà que quelques auteurs italiens avaient découvert plusieurs des principes établis ensuite par M. Malthus; mais aucun d'eux n'avait poussé ses recherches aussi loin qu'Ortès. Je vais résumer les opinions les plus remarquables de cet auteur, non-seulement à cause de leur originalité, mais encore pour mettre à même les personnes qui ont étudié M. Malthus, de faire un parallèle entre ces deux écrivains.

« 1° La population se maintient, augmente ou diminue toujours proportionnellement et en conséquence des richesses maintenues, augmentées ou diminuées avant; mais jamais la population ne précède les richesses.

2° La population dépend de la liberté plus ou moins grande dont un peuple jouit. L'auteur ayant été interrogé sur les moyens de repeupler la Maremme siennoise, il répondit que seulement la liberté dont jouissait la Toscane dans le temps de la république, pouvait repeupler ce pays comme il l'était en ce temps-là. Toute autre mesure serait, selon lui, vaine et infructueuse; sans la liberté politique qui protége la propriété,

et fait observer les lois, les hommes n'aiment point à aventurer leurs capitaux en entreprenant des établissemens nouveaux, comme cela serait nécessaire pour cultiver une province déserte.

3° Les générations des brutes sont limitées par la force employée par les hommes sur les brutes, ou employée par les brutes sur eux-mêmes.

4° Les générations des hommes sont limitées par la raison.

5° Les populations diminuent par les impôts excessifs et par l'esclavage. Le chapitre XV, dans lequel l'auteur parle des deux espèces d'hommes serviles, occupés seulement à augmenter le faste et la grandeur de quelques-uns, en même temps qu'ils augmentent la misère chez les autres, est un morceau admirable. Ortès dit que la première espèce de ces hommes serviles comprend tous les courtisans, les flatteurs, les favoris, les pensionnés de la cour, et beaucoup d'autres occupés à abuser et bien souvent à tromper les souverains et les grands des nations, et dont les salaires sont quelquefois très-gros, mais toujours précaires. La seconde espèce se compose de tous les esclaves, des serfs attachés à la glèbe, des militaires involontaires, et de tous ceux que les riches emploient forcément sans aucune obligation envers eux, tandis que tout le produit de

leurs occupations est dû aux riches et aux puissans, quand même ce produit serait un royaume.

6° Il n'est pas vrai que la population soit proportionnée aux mariages. Quand la population est arrivée à un certain point, il est bien que les mariages aillent en diminuant, afin que la population se conserve, mais qu'elle n'augmente pas.

7° Le célibat est autant nécessaire que le mariage pour conserver une population. Reprocher le célibat à un célibataire serait la même chose que de reprocher le mariage aux hommes mariés.

8° L'abstinence volontaire du mariage chez l'homme est la preuve de la sublimité de son être et de sa raison.

9° Les maisons de travail pourvoient quelques-uns et dépourvoient un plus grand nombre. »

Ce Traité de la population est peut-être l'ouvrage le plus parfait qu'Ortès ait écrit; il est encore le plus succinct, le plus connexe et le plus clair. Ses autres opinions ne sont ni si bien déduites, ni si bien démontrées. L'ouvrage sur l'économie nationale particulièrement est écrit assez obscurément; Ortès lui-même en est convenu, et a été obligé de le commenter dans plusieurs lettres adressées à ses amis. Pour bien

juger le mérite de cet auteur, il faudrait fondre ses sept volumes, dans lesquels ils se répète souvent, et les réduire à deux seulement, liant ainsi tout son système ensemble. Sans cette réduction, on éprouve une grande fatigue à lire ses traités, et plus encore à les comprendre. Ortès a certainement raison lorsqu'il ne veut pas que l'on juge en un seul jour quelques-unes de ses opinions qui lui coûtèrent dix années de méditations.

« Celui qui prétendrait, dit-il, concevoir en en jour, et avec la même assurance, ce que je n'ai conçu qu'en plus de quatre mille jours, devrait être sûr de me surpasser en talent, autant que je l'aurais surpassé en application, en admettant une égale intelligence entre nous. Je suis bien persuadé que mon talent ne m'élève pas au-dessus du commun des hommes; mais j'aurais de la peine à me croire quatre mille fois inférieur en talent, même à ceux qui en ont le plus. »

La prolixité et l'obscurité de ses écrits, sont peut-être ce qui a fait porter sur lui des jugemens si opposés. Celui qui a la patience, non-seulement de le lire, mais encore de le méditer, est de temps en temps frappé pas quelques éclairs de philosophie et de génie. Peut-être même l'admire-t-on pour cet accord et cette symétrie agréable que l'on trouve en lisant un système. Les

personnes qui se rebutent d'abord en voyant l'apologie qu'il fait des fédéi-commis, des fiefs, du grand nombre des jours fériés dans les pays catholiques; de l'oisiveté, du célibat, etc., ne l'estimeront pas beaucoup, ou même le mépriseront, ne le considéreront que comme un adulateur de la tyrannie et des préjugés. C'est ainsi que les journalistes de Florence de son temps estimèrent que les ouvrages d'Ortès étaient obscures, inconcevables et sans utilité. De même M. Ganilh, dans son ouvrage sur les divers systèmes d'économie politique, appelle le système d'Ortès *décourageant et monstrueux*, et se montre tellement sévère envers cet auteur, qu'il dédaigne d'en faire la moindre analyse. Quelques autres écrivains ont été aussi trop sévères envers Ortès, qui le fut lui-même extrêmement envers les auteurs ses contemporains. Ils les avait lus tous, mais il n'en nomma jamais aucun, et les traita en masse de charlatans et d'alchimistes. Il n'était certainement pas exempt de passions dans les jugemens qu'il portait : mortel ennemi de l'Angleterre et de la religion protestante, il était orthodoxe au point de considérer le catholicisme comme la chose la plus parfaite, et de regarder comme juste l'exclusion des Huguenots du gouvernement, et même l'expulsion qui en fut faite du royaume de France. Conséquemment,

il nie que les états protestans puissent jamais être heureux et en bonne harmonie. Ortès ne dissimule pas son aversion pour l'Angleterre et en prédit la ruine. Si ce moine eût vécu jusqu'à nos jours, il serait mort de rage en voyant l'immense prospérité de ce pays ; et pourtant, il n'était pas l'ennemi de la liberté. Il était, sur ce point, comme l'ancien moine Lavonarola, fanatique religieux et républicain. On trouve dans ses écrits beaucoup d'idées libérales ; il ne défend pas les défauts et les inconvéniens de la société humaine pour eux-mêmes, mais comme inévitables. Il va, lui aussi, à la recherche du bien-être et de la liberté des hommes, au point qu'il ne put faire imprimer ses ouvrages ni en Toscane, ni dans les états du pape ; et quoiqu'il écrivît à Venise, on voit que l'idée des *puits* et des *plombs* le tourmentait à chaque instant. « Quelque apparence, dit-il, que puissent avoir les innovations arbitraires des souverains, puisqu'il n'est pas permis aux sujets de juger les résolutions de ces souverains, *je me permettrais pas même de les examiner*, et je laisserai aux générations futures à les juger ; car c'est sur elles que doivent se faire sentir les bons ou mauvais effets des résolutions prises par les souverains des générations antérieures. » Qui ne voit dans cette déclaration le sujet tremblant d'un gouvernement qui punis-

sait avec les *plombs et les puits* les écrivains dont les regards profanes osaient se porter sur les affaires de l'État? Mais Ortès, moine astucieux, avait à peine fait cette déclaration, qu'il la violait.

Les admirateurs d'Ortès pourraient dire en sa défense, que lui aussi a pour but de ses recherches l'augmentation de la population et le bien-être des peuples. Mais, au lieu que les autres vont à ce but en cherchant plus à accroître la quantité que la distribution, Ortès a plus en vue la distribution que la quantité; c'est pourquoi il dit et répète que dans la distribution on ne fait qu'enrichir démésurément quelques-uns d'un côté, tandis que de l'autre elle augmente le nombre des pauvres et des désœuvrés. Les apologistes pourraient ajouter que la distinction caractéristique entre lui et les autres écrivains, consiste en ce que les autres fabriquent des systèmes artificiels pour le petit nombre, tandis qu'Ortès fabrique un système plus homogène à la nature du plus grand nombre. Ortès considère les grandes richesses entre les mains du petit nombre, comme la cause de la pauvreté du plus grand nombre, et souvent encore comme celle de leur oppression; c'est pourquoi il désapprouve toutes les mesures conseillées par les économistes, comme conduisant inévitablement à cette fin. Il voudrait, au contraire, une plus grande distribution

des richesses, parce que, à son avis, la population et le bonheur dépendent des richesses modérées et nationales. A cet effet, il veut qu'il y ait une liberté nationale, car, sans la sûreté et la propriété des biens acquis, la population ne peut s'accroître. C'est là le seul moyen, non pas d'empêcher qu'il n'y ait des pauvres, ce qui est impossible, mais bien d'en diminuer le nombre; c'est le moyen aussi de diminuer la quantité des oisifs. Pour obtenir cette plus juste distribution, au lieu de lois, d'hospices, d'hôpitaux et de tant d'autres remèdes politiques, il ne faut qu'une seule chose, *le laisser faire*. Le gouvernement ne doit s'occuper que d'empêcher l'injure et le dommage qu'un citoyen voudrait occasionner à un autre, mais non pas entraver la marche et le cours naturel des choses; autrement on tombe dans un labyrinthe d'inconvéniens dont les auteurs les plus ingénieux n'ont pu encore trouver le moyen de sortir.

Il y a quelque chose de vrai dans cette apologie, et je dirai, afin de terminer ce chapitre déjà trop prolixe, que l'opposition est toujours utile à celui qui sait l'écouter avec sang-froid. Si Ortès a contredit tous les autres économistes, ceux-ci ne devraient pas imiter les despotes, lesquels ne savent point souffrir la liberté des opinions, et encore moins en profiter.

JEAN-BAPTISTE GHERARDO,

DES COMTES D'ARCO.

Jean-Baptiste Gherardo d'Arco, né à Arco en 1739, et mort en 1791, fut un noble Italien, ami de Condillac et de l'érudit Pompée. Il occupa pendant quatre ans les fonctions d'intendant politique de la province de Mantoue (ces fonctions équivalaient à celles de nos préfets), et sur la fin de sa carrière, il fut le conseiller intime de l'empereur d'Autriche. Je ne rappelle que ces circonstances de sa vie, comme les seules qu'il importe à la postérité de ne pas ignorer, et afin que l'on sache comment les principes d'une science, quand ils sont réitérativement et infatigablement inculqués, pénètrent partout, s'identifient avec l'éducation, et s'incorporent avec l'atmosphère que les nobles et les magistrats respirent. On reconnaît aussi, par la progression de cette histoire, que les réformes furent d'abord suggérées par les écrivains, puis tentées par leurs élèves et les disciples de leurs doctrines dès qu'ils arrivèrent au pouvoir. Quelque soit le gouvernement ou le souverain sous lequel il vive, un ministre porte toujours dans ses fonctions les principes de

son éducation. Colbert, élevé dans les magasins des Mascrani, négocians de Lyon, suivit les principes des manufacturiers. Turgot, sorti de l'école des philosophes, brûlait du désir de donner la liberté au commerce, et dans le court espace de temps qu'il fut ministre, il brisa grand nombre des liens qui entravaient le commerce. Necker, formé dans une maison de banque de Genève, favorisa le crédit, transplanta dans l'administration d'une monarchie presque absolue les idées libérales de sa république. En Angleterre, les ministres nourris dans la jalousie et l'avarice des commerçans, environnés de toutes les erreurs du système mercantile, se conservèrent opiniatrément dans ce système jusqu'à nos jours. Alors seulement, subjugués par des démonstrations et par des argumens devenus populaires, puissans et pressans, ils substituèrent aux préjugés des marchands, les principes généraux de la science. La même chose arriva en Italie.

Dans le royaume de Naples, Palmieri et Filangieri, parvenus aux charges, l'un de ministre, l'autre de conseiller-d'état, proposèrent à leur gouvernement ces réformes qu'ils avaient étudiées dans le silence du cabinet. Les philosophes du siècle dernier qui arrivèrent au pouvoir dans la Lombardie, en firent autant; et jusques en Es-

pagne, Gabarrus et Jovillanos, au commencement de ce siècle, tentèrent d'introduire dans l'administration de cette monarchie les salutaires réformes qui étaient suggérées par les écrivains, comme étant d'accord avec l'intérêt de l'État.

Les deux volumes du comte d'Arco ne contiennent pas un seul et même ouvrage, mais bien plusieurs dissertations, desquelles je joins ici les titres et les dates (1). Elles furent écrites en réponse à des questions proposées par les académies et principalement par celle Mantoue, de laquelle le comte d'Arco fut aussi le président. Dès le dernier siècle, l'Italie se vantait d'un grand nombre de sociétés scientifiques et littéraires; il n'y avait presque aucune ville de quelque importance qui n'eût la sienne. Beaucoup

(1) *De l'Harmonie Politico-Économique entre la ville et son territoire.* 1771.

Des Approvisionnemens. Adressé à l'Académie de Mantoue. 1775.

De l'Influence du Commerce sur les talens et les mœurs. 1777.

De l'Influence de l'Esprit du Commerce sur l'Économie intérieure des peuples, et sur la prospérité des États. 1778.

Réponse à la question : « Si dans un État d'un territoire fertile on doit favoriser plus particulièrement l'extraction des matières premières, ou bien celle des produits des manufactures. » 1780.

Des Droits de transit. 1784.

de personne ont voulu mettre en doute l'utilité de ces académies; on les accusa de despotisme, d'un trop grand esprit de corps, et d'une pédanterie tyrannique, on les taxa de vanité puérile. Les sociétés poétiques surtout furent en butte à la mordante satire de l'auteur du *Fouet littéraire*. On ne peut pourtant pas leur ôter le mérite de maintenir une vive émulation dans les esprits, de mettre les talens en effervescence, en un mot d'alimenter le culte si utile du savoir. Il est encore hors de doute que l'on doit aux questions proposées par les académies quelques ouvrages de mérite. Dans le nombre, je citerai le Discours sur les sciences et celui sur l'inégalité des hommes par Rousseau, ainsi que les deux Dissertations pleines d'élégance et d'érudition, que M. Mengotti écrivit sur le *colbertisme* et sur le commerce des Romains. L'Angleterre, qui vise plus au solide qu'au brillant et qui cherche plus l'utile que l'agréable, n'a pas des académies, mais elle possède dans chaque grande ville une société philosophique qui s'occupe des sciences naturelles. Il n'est pas nécessaire, dans ce pays, d'offrir des prix pour la solution des questions, parce que le grand débit des bons livres est déjà une récompense suffisante pour l'auteur.

Le comte d'Arco ne fonda pas de nouvelles théories, ni ne soutint point de brillans para-

doxes : ses écrits ne se distinguent pas même par une chaleureuse éloquence, ni par une élégante vivacité ; mais, en compensation, on trouve dans ses opuscules de la clarté, un jugement droit et une généreuse libéralité de principes. Lorsqu'il parla du bilan de la population et du commerce entre les villes et les campagnes, il inculqua la division de la propriété et condamna les fidéi-commis et les majorats. Quand il parla du commerce, il décrivit les vertus qu'il produisit, les talens qu'il fomenta, la richesse, la puissance et la civilisation qu'il apporta. Lorsqu'il traita la question de savoir si l'on doit défendre l'importation des produits des manufactures étrangères, il embrassa sans restriction le parti de la liberté du commerce. S'il ne fut point un novateur dans cette doctrine, il ne se montra pas non plus à la suite de quelque étranger ; il suivit Ortès, qu'il cite pour son guide dans cette matière. De même, lorsqu'il traita la question délicate des grains, il adopta pour point cardinal la libre circulation, et seulement comme des exceptions exigées quelquefois par des circonstances spéciales, des restrictions temporaires.

Je me plais ici à faire remarquer que tous les écrivains du siècle dernier, Ortès excepté, non seulement se déclarèrent contre les fidéi-commis, mais encore ils suggérèrent tous à leurs gouver-

nemens et avec une ferme confiance, de provoquer autant que cela leur serait possible, la répartition de la propriété. Les gouvernemens d'alors n'ayant pas encore été attérés par l'ouragan de la révolution française, accueillaient sans soupçon ces conseils, que, vingt ans après, ils regardèrent comme subversifs de l'ordre, anti-sociaux, irréligieux, etc. Une distribution de la propriété, utile aux bonnes mœurs et à la production, fut appelée loi agraire; la liberté du commerce, proposition révolutionnaire. Quelle différence des temps et des hommes! La Lombardie est aujourd'hui privée de tout commerce de transit, qui lui produisait une circulation intérieure de trois millions de francs, malgré l'opinion d'un conseiller intime de l'État, le comte d'Arco, qui soutint que cette prohibition est injuste pour les voisins, parce quelle est contre les droits de la nature, et injuste pour les sujets lombards, parce qu'elle les prive d'une circulation de plusieurs millions. Cet auteur est, à mon avis, peut-être le seul qui, après avoir posé en principe que la liberté du commerce est avantageuse à tous les peuples, tant à celui qui achète qu'à celui qui vend, en déduisit la conséquence que le droit de transit est un droit naturel, parce qu'il est conforme au besoin des peuples, quoique, dans le code du droit des gens ainsi que

dans les codes civils, on trouve assez souvent le fait substitué au droit. De l'examen de cette question : « Si une nation peut alléguer quelque juste titre pour empêcher à une autre nation, directement ou indirectement, le transit des denrées ou des marchandises par la voie de terre ou d'eau, qui lui ouvre le débouché le plus facile des produits dont elle abonde, et lui facilite l'importation des produits dont elle a besoin ; » le comte d'Arco est arrivé à démontrer qu'un pareil empêchement est contre le droit naturel : d'où il suit que la nation, qui l'admet comme une condition onéreuse d'une paix ou d'un traité quelconque, commet une injustice contre elle-même et fait un acte nul, puisqu'elle renonce à un droit inaliénable, tel que l'est celui de sa propre conservation. Ceci paraîtra peut-être un songe platonique ou une belle théorie dans l'abstrait. Pourquoi cela ? Ne pourra-t-elle pas devenir un jour une maxime de droit inter-national, comme le sont devenus l'usage de faire prisonniers les ennemis vaincus au lieu de les tuer ou de les réduire à l'esclavage ; comme l'abolition de la traite des noirs, de l'horrible usage d'arracher les yeux aux rois vaincus ou de les jeter dans un couvent de moines ; celle enfin des droits féodaux, du *jus fœderi*, etc. ? N'a-t-on pas, dans la dernière paix, stipulé la libre navigation du Rhin et du Pô ? La

liberté du commerce (cet autre monstre de la même espèce que celui de la liberté politique) ne commence-t-elle pas à faire des prosélytes dans les cabinets?....

Ce même comte d'Arco, combattant le système prohibitif maintenant en faveur, disait hautement : « Que la liberté illimitée d'exportation, d'importation et de circulation réciproque de tous les objets manufacturés ainsi que des produits de tous les pays, devait être grandement propice au commerce en général et à l'industrie en particulier qu'elle devait exciter. » C'est une vérité qu'aucun climat, aucune situation locale, aucune forme de gouvernement, aucune extension de territoire, aucune combinaison de circonstances particulières ne peuvent rendre incohérente ni étrangère près d'aucune nation. Un pareil genre de liberté devient si nécessairement favorable à chaque nation, qu'il ne peut en exister aucune qui, par quelque raison ou motif que ce soit, puisse se croire dispensée d'en faire le fondement des divers plans politico-économiques dressés pour son bien-être et son accroissement particulier.

Malgré le mérite de tous ces opuscules, je crois que leur lecture n'aurait rien de bien utile pour celui qui n'a pas beaucoup de temps à consacrer à l'étude. Je répéterai encore, à l'égard

des livres, que les choses justes et sensées, dites déjà par d'autres livres, ne suffisent pas pour les faire lire; il faut faire un pas de plus dans les sciences pour occuper la place d'un autre écrivain. Outre ces motifs, le style diffus du comte d'Arco, son érudition rance et peu adaptée à nos temps, ses citations pédantesques, et plus encore les longues et fréquentes notes dont il orne ses dissertations, les dépouillent de cet attrait qui compense souvent le manque de choses neuves.

Dans les deux volumes des opuscules de cet auteur, se trouve comprise une dissertation du docteur Jean Scottoni, présentée à l'académie de Mantoue pour le concours de l'année 1779, sur cette question : « Si, dans un état d'un territoire fertile, on doit favoriser plus particulièrement l'extraction des matières premières ou bien celle des produits des manufactures. » L'auteur se déclare en faveur de la liberté du commerce. Ce mémoire, de 40 pages, ne peut aucunement être comparé aux Dissertations d'Ortès, et moins encore aux chapitres de Smith sur cette matière. Néanmoins, il est écrit avec clarté et rapidité, et avec une assurance qui dénote chez l'auteur une conviction intime. Il tend d'ailleurs à démontrer que plusieurs des auteurs italiens se sont placés spontanément du côté de la liberté du commerce.

PHILIPPE BRIGANTI,

NAPOLITAIN.

Pendant que les écrivains, qui s'occupèrent de l'économie politique dans le cours du dernier siècle, tendaient tous, quoiqu'ils ne fussent pas toujours d'accord sur les moyens, à un seul et même but, celui de la puissance et la civilisation des peuples par le moyen des richesses, apparurent quelques auteurs de mérite et d'une grande éloquence, qui démontrèrent que cette route était fausse et ruineuse. Les uns affirmaient que le commerce et les richesses amènent à la corruption et à la perte des nations; les autres, que l'instruction est la source des maux les plus graves, et que l'état de société est l'origine de tous les délits et de tous les malheurs de l'humanité. Mably était à la tête des premiers, non pas par vanité ni par le goût des paradoxes, mais bien par conviction sincère et à cause de sa grande admiration des anciens. Par un excès d'attachement à la vertu et à la liberté, il aurait voulu nous habiller tous à la romaine, et nous faire dîner avec le noir brouet des Spartiates. Rousseau était le premier des autres, tant par misantropie et par des vues pro-

fondes, que par l'ambition de lutter seul contre la foule des philosophes, et presque contre tout le genre humain. Il aurait voulu que nous vécussions errans et nus dans les forêts, avec l'arc sur l'épaule, et pas plus instruits que les sauvages de l'Amérique. Rousseau eut dans Linguet un disciple encore plus fanatique, ainsi que cela se voit dans toutes les sectes où ceux qui viennent à la suite des fondateurs les surpassent toujours en fanatisme. Leur style éblouissant, leur faconde, les nombreuses vérités mêlées à leurs paradoxes, leur firent bientôt des prosélytes. Les prédicateurs et les moines se déchaînèrent vainement contre eux. Les économistes firent mieux, ils combattirent tacitement ces paradoxes au moyen de leurs théories. Néanmoins la plupart d'entre eux, plutôt par insouciance que par mépris, ne firent aucune réfutation formelle de cette nouvelle doctrine. Le napolitain Briganti l'entreprit dans l'ouvrage en deux volumes qu'il publia en 1780, sous le titre d'*Examen économique du système civil*, et dont je vais parler succinctement.

L'ouvrage de Briganti est une réfutation implicite des doctrines sus-mentionnées de Mably, de Rousseau et de Linguet, sans cependant que l'intention y soit annoncée. Si parfois il les cite et les combat, il n'emploie ni rancune, ni amer-

tume. Briganti était fait pour estimer les écrivains de génie, quelles que fussent leurs opinions. D'un esprit libre et indépendant, admirateur de Voltaire, qu'il cite souvent, de Montesquieu, de Bayle, de Raynal; ennemi du despotisme, amant et panégyriste de la liberté autant que ces philosophes français, il ne pouvait montrer de l'aigreur contre eux. S'il ne put adhérer aux opinions de Rousseau et de Mably, qu'il estimait d'ailleurs, c'est parce qu'il avait plus à cœur le bonheur des peuples que la renommée des auteurs.

Briganti tomba lui aussi dans le défaut de ses compatriotes, celui de remonter aux premières origines pour arriver à certains théorêmes déjà universellement admis; semblable à celui qui, pour faire l'éloge de l'éloquence, commencerait par l'alphabeth. Pour prouver l'utilité du commerce, Briganti remonte jusqu'aux premières sensations de l'homme, descendant ensuite aux grands résultats d'un peuple puissant. Par l'analyse qu'il fait de l'homme, il prétend démontrer que sa tendance est vers la perfection; et par celle qu'il fait des nations (considérées comme une aggrégation d'individus), il résulte encore qu'elles tendent au même but; et les trois conditions exigées pour arriver à la perfection d'un individu, c'est-à-dire, *activité*, *subsistance*,

instruction, sont également nécessaires pour la perfection d'une nation. « De quelque point de vue que l'on observe l'histoire du genre humain, elle présente l'agréable tableau de la perfectibilité humaine dans l'attitude de tendre à la perfection. Les peuples ont souvent dégradé cette première tendance de la nature; mais quelquefois ils en ont si heureusement secondé l'impulsion bienfaisante, qu'ils sont parvenus à se mettre en possession de la situation la plus florissante dont on puisse jouir sur la terre. Il résulte d'un grand nombre de faits positifs analysés par la raison, que ceux-là ont réellement prospéré, qui ont su combiner en même temps une existence *laborieuse*, une subsistance *copieuse*, et une consistance *vigoureuse*, trois points divers sous lesquels on peut envisager l'*économie publique des nations*. »

Voilà le plan d'attaque de l'auteur contre ces philosophes qui voudraient confiner les nations dans une condition stationnaire et une parfaite immobilité, et qui regardent chaque progrès de la société comme un pas fait vers leur corruption et leur perte. Ses preuves sont métaphysiques et morales lorsqu'il commence à analyser l'homme, et elles sont historiques quand il arrive à parler des nations. Pour tracer l'ordre progressif des idées, des sentimens, des forces et de la fin de

l'homme, l'auteur a profité des systèmes moraux des anciens et de la métaphysique moderne. En faisant l'histoire des peuples, il a fait celle de l'agriculture, de l'éducation des bestiaux, du commerce, de la navigation, de la population et de l'instruction chez toutes les nations anciennes et modernes qui nous sont connues ; il s'est servi, à cet effet, d'une immense quantité d'auteurs, et spécialement des anciens. Lorsqu'il parle des nations anciennes, il répand dans son ouvrage une érudition peu commune, dans un style animé, pittoresque, peut-être trop pompeux, et quelquefois épigrammatique avec intention. En parcourant l'immense champ de l'histoire du genre humain, il prend toujours pour guide les principes les plus stables de la science économique, n'oubliant jamais de faire remarquer comment un peuple déclina aussitôt qu'il s'éloigna de ces principes, et comment un autre prospéra dès qu'il les mit en pratique.

Briganti traite aussi parfois quelques questions d'érudition qui, si elles ne sont pas d'une importance réelle, offrent toujours quelque chose de curieux et de piquant. Parmi ces questions, j'indiquerai celle qu'il fait relativement à la population du monde. On sait que Hume écrivit un opuscule pour prouver que la population du monde ancien était infiniment supérieure à celle

des temps modernes. Wallau, au contraire, soutint l'opinion opposée. Briganti adopta une troisième opinion, et prétendit, non seulement que le monde a toujours été à-peu-près également peuplé, mais encore qu'il le sera de même jusqu'à sa fin. Il commence par élever des doutes sur la multitude exagérée des armées des Assyriens, des Mèdes, de celles de Darius, ainsi que sur les *deux millions trois cent dix-sept mille six cent douze hommes* de l'armée de Xercès. La peur, dit-il, augmente le nombre des ennemis avant la guerre, et la vanité l'exagère encore plus après la victoire. Il élève aussi des doutes fort raisonnables sur les *quatre cent soixante-dix mille ans* auxquels les annales de la Chaldée font remonter l'origine du monde; sur les *douze cents années de vie* que les Égyptiens donnaient à leurs instituteurs; sur les *vingt mille villes* que l'on trouvait dans l'ancienne Égypte, et enfin sur les émigrations exagérées des peuples du Nord, dans les cinquième et sixième siècles de l'ère moderne.

« C'est à la méthode trompeuse de compter, « avant que les Arabes eussent substitué leurs « chiffres aux globules des peuples antiques, que « l'on doit attribuer toutes les erreurs des pre- « miers peuples de la terre. Les Arabes furent « les premiers qui surent combiner et séparer les

« quantités, et ils purent le faire avec une telle « exactitude, qu'ils réduisirent la pratique des « calculs à une parfaite théorie des nombres. « Dans leurs conquêtes, ils portèrent leur théo- « rie en Espagne, d'où elle se propagea dans les « autres provinces de l'Europe dès les premières « années du douzième siècle. Ainsi les nations, « qui ont calculé la population avec la seule mé- « canique *instrumentale*, sans la méthode *ratio-* « *nelle* inventée par les Arabes, ont pu se trom- « per elles-mêmes, et entraîner les autres dans « les mêmes erreurs. Sans cela, il est impossible « de comprendre de quelle révolution de causes « a pu dériver la supposée diminution de la fé- « condité des premiers peuples. Dans l'univers, « tout a une connexion : les grands comme les « petits corps qu'il contient se tiennent tous en « équilibre dans les rapports de leurs masses et « de leurs mouvemens. Ces corps ont des lois « particulières qui rentrent dans les lois géné- « rales par lesquelles la nature, composant et « recomposant les élémens du système physique, « se reproduit sous des formes diverses dans les « êtres animés et inanimés qui perpétuent les « classes respectives. Or, n'y a-t-il pas lieu de « présumer, qu'en conséquence de ces lois posi- « tives, la quantité de ces êtres ait été détermi- « née en raison directe de la nécessité réciproque

« entre eux et le globe auquel ils appartiennent?
« N'est-on pas fondé à supposer que le nombre
« ne pourrait diminuer sensiblement sans alté-
« rer la théorie de l'univers, dans lequel la
« masse des systèmes particuliers se réunit pour
« former un seul ordre des choses? La théorie
« de cet ordre porte à croire: que la population
« en général a toujours été constante, et qu'elle
« doit l'être jusqu'à la fin du monde; que la
« somme de tous les hommes, prise ensemble
« dans l'état actuel de ce globe, n'est point infé-
« rieure à celle de toutes les époques de l'anti-
« quité, ni ne doit être supérieure à celle des
« siècles à venir; et que, si à quelques époques,
« on a remarqué une plus grande ou moindre
« multitude d'hommes, ces vicissitudes ne doi-
« vent pas être attribuées au plus ou moins de fé-
« condité dans l'espèce humaine, mais simple-
« ment à des variations locales des peuples, ainsi
« que cela est arrivé quand l'esprit de conquête des
« nations belliqueuses a désolé la terre. On a vu
« alors les habitans du Midi rejetés vers le Nord,
« et retourner à envahir leurs premiers territoi-
« res, ou chercher un domicile plus sûr dans un
« autre climat, aussitôt que la violence eut cessé.
« Mais dans ces mouvemens, une partie de la
« terre ne se dépeuplait que pour en peupler une
« autre. Les temps de conquêtes et de dévasta-

« tions causent sans doute de grandes pertes à la « famille humaine, mais pendant qu'elle dimi- « nuait dans quelque partie du monde, la nature « travaille promptement à réparer ses pertes, « lorsque des intervalles de repos succèdent aux « époques de calamité, et la population s'accroît « dans les autres contrées plus tranquilles et plus « heureuses. La guerre, la famine et la peste, « moissonnent rapidement la vie des hommes; « et pourtant ceux-ci n'éprouvent jamais autant « le besoin qu'ils ont de leurs semblables qu'a- « près les désastres communs qui, bien loin de « les débander, les réunissent toujours davantage, « en excitant en eux le feu électrique de la pro- « pagation (1).

« L'état prospère de l'agriculture, du com- « merce, de la navigation des antiques nations « de l'Orient; les arts, les sciences protégées « spécialement, tout favorisait la multiplica- « tion des hommes dans ces contrées, où main- « tenant l'inertie, l'esclavage, l'ignorance et la « barbarie découragent la population. Mais cette « diversité de circonstances ne prouve pas que « la fécondité des anciens peuples ait été géné- « ralement supérieure à celle des peuples mo-

(1) M. Malthus prouva ce fait non-seulement avec des raisonnemens, mais encore au moyen de l'histoire et des tables statistiques.

« dernes. Comparer le nombre des hommes de « nation à nation, et de siècle à siècle, n'est pas « calculer du tout au tout pour pouvoir décider « à quelle époque la population universelle s'est « accrue ou diminuée. Tant que ce globe exis- « tera, il y a grande apparence qu'il y vivra des « hommes pour l'habiter. La même cause qui « détermine l'existence de ce globe, semble de- « voir déterminer l'existence de ses habitans. « Nous ne connaissons pas même la moitié de « notre globe, et malgré toutes les lumières de « l'astronomie, les découvertes des navigateurs et « l'expérience de la physique, nous ne le jugeons « que par comparaison; tandis que les anciens, « presque tout-à-fait privés de ces grands secours, « ne pouvaient en connaître la circonférence que « beaucoup plus imparfaitement que nous. Au « reste, il paraît que le préjugé de croire les « hommes plus rares que dans les temps passés « a régné dans tous les siècles. Mais sur quel « fondement a-t-on voulu établir cette hypothèse « favorite? Quelles auraient été les causes de la « diminution supposée du nombre des hommes? « Aucune révolution générale dans l'univers, « aucune interruption des lois physiques de la « nature ne donne lieu de supposer que la fécon- « dité humaine soit épuisée. Le lent tournoie- « ment de l'axe du ciel n'a produit aucun dé-

« sordre sensible. Les désastres auxquels le genre « humain est sujet ne frappent-ils pas partout? « Pendant que Lisbonne s'écroule, on danse à « Paris; et une nuit de Paris suffit pour com- « penser le carnage de Senef (1). Presque tou- « jours l'antidote se trouve à côté du mal. L'O- « rient nous a envoyé la petite-vérole et l'inocu- « lation; l'Occident, la syphilis et le gayac. Or, « qui peut affirmer si le monde va vieillissant, « et l'espèce humaine dégénérant? Ce n'est que « d'un jour que le monde existe pour nous, et « nous, avec une vue si bornée et une vie si « courte, nous prétendons, dans ce période mo- « mentané qui comprend l'histoire et la tradi- « tion, avoir pénétré ses révolutions graduelles? « Si nous voulons mesurer la population par la « subsistance, nous pourrons dire que là où se « trouve un État inférieur, sous le rapport de la « consommation, a dû exister une plus grande « quantité d'hommes, puisqu'il est démontré « que les peuples modernes, généralement pris, « consomment plus que les peuples anciens. »

Il me semble que l'auteur, après avoir combattu les paradoxes des autres, est lui-même tombé dans d'autres erreurs. Les raisons qu'il donne, pour prouver que le monde a dû et de-

(1) *Une nuit de Paris remplacera cela*, disait le Grand-Condé, en marchant sur des montagnes de cadavres!

vra toujours être également habité, ne sont nullement convaincantes. A moins que l'on n'admette que le monde a existé de toute éternité, naturellement il a dû être, lors de sa création, moins habité de ce qu'il le devînt par la progression des temps et des lumières parmi les hommes. Le monde est-il donc un théâtre avec un nombre de places fixe? Et même, dans cette supposition, il faut en faire une autre, celle d'admettre que l'on y représente toujours le même bon ouvrage, pour y attirer toujours le même concours.

Le morceau que je viens de rapporter suffira pour donner une idée de l'érudition, de l'esprit de critique et du style de l'auteur. Toutefois, malgré tous ces avantages, je ne saurais conseiller à aucun Italien, et moins encore à un étranger, la lecture de l'ouvrage de Briganti. Son utilité a cessé: les paradoxes de Rousseau et de Mably ont été vaincus; ils ne sont plus dangereux et ne restent parmi nous que comme des monumens de la bizarrerie humaine, tels que le sont les Pyramides d'Égypte. La destinée de Briganti est celle de tous ceux qui ont détruit des erreurs; ils ont rendu un service éminent à la raison ou à l'humanité; mais il ne reste d'eux que leur nom; leurs écrits tombent dans l'oubli. Ce n'est pas là une ingratitude de la postérité, elle n'oublie pas toujours les noms de ses bien-

faiteurs; mais elle n'a pas de temps de reste. Les livres, les connaissances, les découvertes s'accumulent, et le temps manque à la postérité pour choisir ce qui peut contribuer à son bonheur. Quel est celui qui lit aujourd'hui les ouvrages qui ont été écrits contre l'astrologie judiciaire, ou contre l'alchimie? Le temple de la Renommée a bien un registre illimité pour les noms, mais non une bibliothèque pour tous les livres. Le peu de rayons que l'on y voit sont, pour la plupart, occupés par les poëtes et les historiens; les autres, après quelque temps, sont délaissés et deviennent inutiles, et il faut forcément qu'ils cèdent la place à de nouveaux explorateurs, qui, à leur tour, cèdent encore cette place à de plus nouveaux. Des cinquante mille livres publiés dans le seizième siècle, on a calculé qu'il n'en reste que cinquante seulement d'estimés; et des quatre-vingt mille publiés dans le dix-huitième siècle, trois cents au plus sont réputés dignes d'être réimprimés, et cinq cents seulement sont encore lus de nos jours. Depuis que l'on a commencé à écrire, c'est-à-dire, depuis trente-deux siècles, il n'y a que cinq cents ouvrages d'écrivains de toutes les nations qui ont résisté à la voracité du temps.

GAETAN FILANGIERI,

NAPOLITAIN.

Il semble que ce soit un caprice bienveillant de la fortune, d'avoir fait naître en même temps Beccaria et Filangieri aux deux extrémités de l'Italie. Ces deux grands hommes se montrèrent comme deux phares éclairant toute la péninsule. Tous les deux nobles et magistrats dans leur pays, cultivant tous les deux la même philosophie, ils semblaient destinés à instruire leurs compatriotes et à préparer les esprits vers les indispensables réformes des lois. Beccaria, concis, serré, sentencieux, paraissait nécessaire pour un pays dans lequel la civilisation avait déjà pénétré. Filangieri, diffus, déclamateur même, véhément dans ses opinions, était plus utile dans un pays où, pour vaincre la paresse des imaginations et l'opiniâtreté de ceux qui gouvernaient, une éloquence diffuse et abondante était indispensable, puisque la logique ne suffisait pas. Beccaria attaqua principalement la monstruosité des lois pénales, Filangieri celle de la procédure. Le premier se borna à censurer quelques erreurs de la législation; mais il plaça dans cette

censure des observations qui serviront à tout jamais pour toutes les nations. Le second, né sous un gouvernement plus vicieux, embrassa, dans ses écrits, toutes les parties de l'édifice social, et tenta d'indiquer le moyen de le reconstruire entièrement. L'un profond, l'autre universel; l'un, estimé de ses concitoyens et encore plus admiré de l'Europe, est l'auteur de tous les peuples; l'autre, estimé de l'Europe et plus encore admiré de ses concitoyens, est l'auteur spécial du peuple napolitain. Tous les deux enfin ont été non-seulement tolérés, mais encore honorés par les gouvernemens. Tous les deux grands penseurs, et conséquemment peu soigneux de leur style, méprisant les puérilités, les bons mots et les phrases alambiquées, ils ont habitué leurs compatriotes à tourner leurs pensées vers la patrie, vers le bien-être de leurs concitoyens et celui du genre humain. Ces deux auteurs, aidés ensuite par la mâle poésie d'Alfiéri, ont donné une trempe plus forte à l'esprit et au caractère des Italiens; avec la différence que Beccaria, par la gravité profonde de ses écrits, inspira une fermeté tranquille, tandis que Filangieri, promoteur d'une réforme universelle, communiqua à ses compatriotes, par sa chaleureuse éloquence, un courage inquiet. Mais si Beccaria est plus grand comme philosophe, Filangieri

l'est comme législateur. Benjamin Francklin écrivait à Filangieri que son immortel ouvrage était l'objet de l'étonnement et de l'instruction de ses citoyens libres. Voltaire écrivait à Beccaria qu'il était le bienfaiteur de toute l'Europe. Le livre des Délits et des Peines fut traduit en vingt-deux langues différentes, et l'on ne peut dire quel nombre d'éditions en ont été faites. L'ouvrage de Filangieri, indépendamment de douze éditions italiennes, en compte encore deux en français, deux en allemand et une en espagnol. Beccaria fut commenté par Voltaire et par Condorcet; Filangieri l'a été, il y a peu de temps, par Benjamin Constant. Toutefois, l'un de ces grands Italiens vécut assez pour faire connaître toute la force de son génie, tandis que Filangieri mourut au milieu de sa carrière et sur la route de la gloire; enfin, Beccaria et Filangieri sont les deux écrivains qui, par leurs ouvrages, ont placé l'Italie au niveau de la France, à laquelle elle était restée de beaucoup en arrière en philosophie, depuis la moitié du dix-septième siècle.

Filangieri naquit à Naples, le 18 du mois d'août 1752. Troisième fils d'une famille ancienne, il dut subir le sort des cadets, et fut, par ses parens, destiné à la carrière militaire. En 1768, il avait le grade d'enseigne; mais son penchant pour la vie militaire prévalut en lui,

et il quitta l'épée à dix-sept ans, pour se consacrer aux lettres. A dix-neuf ans, il traça le plan d'un ouvrage *sur l'éducation publique et privée*, et peu après celui d'un autre ouvrage *sur la morale des princes*. Mais les méditations qu'il fit sur ces deux sujets ne servirent qu'à lui donner des idées pour l'ouvrage qu'il écrivit sous le titre de *Science de la législation*. Lorsqu'un de ses oncles fut promu à l'archevêché de Naples, il fut lui-même employé à la cour; mais la cour ne l'éblouit ni le corrompit. Les deux premiers volumes de la *Science de la législation* furent publiés par Filangieri en 1780; les deux suivans le furent en 1783, et les trois autres, dans le courant de l'année 1785. Il s'était totalement retiré à sa campagne de la *Cava*, afin de pouvoir s'occuper de ses ouvrages avec plus de tranquillité. Deux ans après, en 1787, il fut nommé par son gouvernement conseiller des finances. Infatigable dans ses fonctions, ainsi que dans ses études, il usa tellement sa robuste santé, qu'il ne tarda pas d'être forcé de se retirer de nouveau à la campagne de *Vico Equense;* mais ce fut inutilement. Il y mourut dans la nuit du 21 juillet 1788, n'ayant pas encore accompli sa trente-sixième année. La remarque faite par M. Jean-Baptiste Say, que tous les écrivains qui s'occupèrent d'économie publique furent d'excellens

citoyens, est spécialement applicable à Filangieri. Il fut loyal et sensible ami, littérateur modeste, bon mari, et ce qui est le premier et le plus sacré des devoirs, amant passionné de sa patrie.

Le volume sur *les Lois politiques et économiques*, que M. Custodi a compris dans la collection des économistes, est le livre second de son ouvrage entier sur la législation. Ce n'est pas proprement un Traité d'Économie publique, dans lequel se trouvent les élémens et les principes de la science, comme dans les *Leçons* de Beccaria; Filangieri déclare lui-même, avec cette candeur qui se montre dans ses écrits et qui fut un des ornemens de son caractère, qu'il n'a point eu l'intention d'écrire sur l'économie, et s'en rapporte, à cet égard, aux auteurs qui développèrent la science dans tous ses principes. Son but fut seulement d'indiquer les lois qui nuisent à la population et à la richesse des peuples, et celles qui les favorisent. Ses propositions sont donc plutôt des corollaires aux preuves déjà données par d'autres auteurs, que les résultats d'une série de ses propres perceptions. Montesquieu examina les lois telles qu'elles sont, et Filangieri les présenta telle qu'elles devraient être, en partant des théorêmes admis par la majeure partie des économistes. C'est pourquoi on trouve dans son livre des vérités entremêlées

d'erreurs, telles que les professaient les économistes. C'est ainsi que dans le chapitre XX, il désapprouve la rivalité et la jalousie de commerce, et conseille une liberté absolue, sans démontrer, ainsi que Smith l'a fait, que la prospérité d'une nation devient la cause de la prospérité d'une autre. Néanmoins, ce chapitre est une revue historique digne d'un ministre anglais, digne d'un Fox. Filangieri désapprouve aussi le le système colonial qui était alors suivi par l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre, etc.; mais au lieu de descendre à des calculs arithmétiques, comme Smith le fit, il cite pour preuve l'exemple des Romains, qui, en rendant douce la condition de leurs colonies, évitèrent les révoltes et firent oublier aux vaincus jusqu'à l'amour de l'indépendance. Son opinion sur la liberté du commerce est tellement prononcée, qu'il ne dissimule pas, dans son ouvrage, le désir de voir les États-Unis d'Amerique acquérirleur indépendance, et il répète la prophétie de Genovesi: « Que toute l'Amérique serait un jour indépendante. » C'est ainsi que partant du principe déjà admis par plusieurs écrivains, que tout ce qui tend à rendre difficile la subsistance, tend à diminuer la population, il en tire, sans analyser ce principe, les corollaires que les corvées, les biens féodaux, les fidéis-commis, les couvens, etc.,

sont préjudiciables à la production; mais quand les opinions des auteurs se trouvèrent erronées, il tomba dans les mêmes erreurs. C'est encore ainsi que, prenant pour guide quelques-uns de ces écrivains, il voudrait qu'il n'y eût qu'un seul et unique impôt (l'impôt direct), ce qui a été vigoureusement combattu par plusieurs autres écrivains. Il fut de même de l'opinion erronée qui existait sur les grandes capitales, qu'on appelait *tombeaux somptueux, engloutissant les populations et faisant renchérir la main-d'œuvre,* opinion que les exemples de Lyon, de Paris, de Glascow, de Manchester, de Liverpool et surtout de Londres, réfutent beaucoup mieux encore que les livres. Londres offre un phénomène tout-à-fait neuf, en ce que, nonobstant qu'elle soit la ville la plus peuplée de toute l'Europe, la mortalité y est moindre que celle de toutes les autres capitales, et les produits de ses manufactures meilleurs et d'un prix moindre que sur le continent.

Ce n'est pas que Filangieri se traîne toujours à la suite des opinions des autres, non certainement, car il se montre souvent indépendant. Par exemple, ses opinions sur le luxe sont neuves et originales. Au lieu de considérer le luxe comme funeste aux États, ou tout au plus utile comme stimulant de la production, ainsi que le faisaient

la majeure partie des auteurs, Filangieri alla plus loin, et employa un chapitre entier à prouver : 1° Que le luxe actif peut s'accorder avec la valeur et la morale, ainsi que le témoignent la France et l'Angleterre. 2° Que le luxe passif, c'est-à-dire, celui qui consomme les produits étrangers, est bien des fois utile à une nation, parce qu'il prévient l'enchérissement des prix occasionné par l'avilissement du numéraire, d'où résulterait la décadence de l'industrie.

Presque tous les prédécesseurs et les contemporains de Filangieri proposaient toujours l'exemple de l'Angleterre et des lois anglaises. Quand il parla de la procédure criminelle, dans sa *Science de la législation*, il admira l'institution du jury anglais, et exalta cette procédure. Quand il traita du luxe, il cita encore l'exemple de l'Angleterre pour montrer que le luxe n'est pas incompatible avec les bonnes mœurs et la valeur militaire. Mais lorsqu'il s'occupa de la liberté du commerce, il ne se laissa pas éblouir par la prospérité de l'Angleterre, et eut le courage de s'écarter de ce type général de législation commerciale, il osa même le condamner. « On croit communément, dit-il à ce sujet, que les droits établis sur l'extraction des marchandises nationales sont un mal, et que ceux imposés sur l'importation des marchan-

dises étrangères sont un bien pour l'État. Je combattrai cette opinion, quand je parlerai de la théorie des droits, me contentant de rapporter ici par anticipation, quelques faits et quelques observations que les effets produits par ce système erroné dans le commerce de la Grande-Bretagne m'ont fourni.

« Le gouvernement Britannique, qui a toujours cherché à favoriser l'exportation des marchandises nationales, a exorbitamment chargé de droits l'importation des produits étrangers. Quel a été l'effet de ce système erroné? 1° La multiplicité de la contrebande, que les lois les plus sévères ne peuvent empêcher, lorsque la fraude offre de grands bénéfices; 2° la diminution de son commerce d'économie; car, quoiqu'il existe en Angleterre une loi qui ordonne la restitution des droits à une nouvelle exportation, ce remède ne compense pas le préjudice qu'occasionnent à son commerce d'économie, les droits qui se paient à l'introduction, etc. »

Cinquante ans après, le gouvernement anglais reconnut l'erreur démontrée par Filangieri, et j'eus, en ma qualité d'Italien, le plaisir d'entendre MM. Huskisson et Robinson, dans les réformes opérées en 1824, 1825 et 1826, sur les lois des douanes, confirmer la critique de notre

grand penseur, avec autant de force de logique que de franchise.

Filangieri s'éloigne encore de tous les autres écrivains dans un autre point important, celui des armées permanentes. Il en propose généralement la réduction, et conseille de leur substituer les gardes urbaines, plus patriotes et moins dispendieuses. L'Amérique septentrionale a déjà mis ce conseil en pratique, en ne maintenant que seulement six mille hommes de troupes de ligne, quoique la population s'élève à treize millions d'habitans. Quand l'Europe aura des gouvernemens libres qui ne feront plus la guerre par caprice ou pour satisfaire à des ambitions personnelles, ou dans les démêlés d'une seule famille, cette sage, économique et pacifique mesure y sera également adoptée. Relativement au royaume de Naples, il voudrait qu'il n'y eût que très-peu de troupes de terre, et une marine bien administrée. Si l'on doit en juger par l'expérience, il paraîtrait en effet qu'une armée de terre est une dépense presque inutile pour ce royaume, qui, depuis Annibal jusqu'à nos jours, n'a point cessé d'être une appendice de la conquête du nord de l'Italie. La sûreté et l'indépendance du royaume de Naples paraissent mieux confiées à une fédération italienne qu'à ses seules forces de terre. Ce

royaume retirerait et donnerait de la force à un système de confédération italienne, par lequel l'Italie supérieure se chargerait de sa défense sur terre, pendant qu'avec une bonne marine Naples défendrait la confédération sur mer.

Ainsi qu'on l'a déjà vu, Filangieri fût du petit nombre des premiers champions de la liberté du commerce en Italie. On a cherché à savoir s'il connaissait l'ouvrage de Smith, sur la richesse des nations, imprimé seulement en 1776. On peut affirmer que Filangieri ne connaissait pas cet ouvrage; autrement, il eût cité Smith comme il cite Montesquieu, Beccaria, Verri et tant d'autres écrivains nationaux et étrangers. Peut-être avait-il lu l'ouvrage de Turgot. Mais une imagination comme celle de Filangieri, avait-elle besoin d'être guidée par les idées des autres? N'était-il pas par lui-même capable de découvrir une vérité, quelque importante que fût celle de la liberté du commerce? Je le répète, si Filangieri eût connu les écrits de Smith, il l'aurait dit, parce qu'il aimait encore plus la vérité que la gloire.

« Ai-je toujours, dit-il à la fin de son vo-
« lume, deviné de nouveaux secrets dans cette
« partie de mon ouvrage, découvert des vérités
« nouvelles, et toujours combattu des erreurs
« qu'on révérait? Puis-je me glorifier d'avoir été

« le premier à examiner toutes les causes qui « produisent la misère des peuples, et à pro« poser les moyens propres à les détruire? Non; « je n'ai fait que porter un flambeau de plus « dans cette caverne ténébreuse où gisent les « monstres qui dévorent les nations...

« Le philosophe doit être l'apôtre de la vérité « et non l'inventeur de systèmes. Dire que tout « a été dit, c'est le langage de ceux qui ne pro« duisent rien, ou qui n'ont pas le courage de le « faire. Tant que les maux de l'humanité ne se« ront pas guéris; tant que les erreurs et les pré« jugés qui perpétuent ces maux trouveront des « partisans; tant que la vérité, connue seulement « de quelques hommes privilégiés, restera ca« chée à la plus grande partie du genre humain; « tant qu'elle se montrera loin des trônes, le de« voir du philosophe est de la prêcher, de la « soutenir, de la provoquer et de l'illustrer. Si « les lumières qu'il répand ne sont pas utiles à « son siècle, à sa patrie, elles le seront certaine« ment à un autre siècle, à un autre État. Ci« toyens de tous les pays, contemporain de tous « les âges, l'univers est sa patrie, la terre est sa « chaire, ses contemporains et ses descendans « sont ses disciples. »

CANTALUPO, CARACCIOLI, SCROFANI.

Aux écrits sur les subsistances des auteurs napolitains dont j'ai déjà fait mention, il faut ajouter trois autres opuscules d'écrivains moins célèbres que les premiers, mais qui ne leur sont pas inférieurs dans cette matière. Après les monnaies, le commerce des grains fut le sujet sur lequel on a le plus écrit en Italie, je pourrais même dire en Europe, parce que cette multiforme et interminable question semble faire le tour du monde. Après avoir exercé dans le siècle dernier la plume de tant d'auteurs, soit italiens, soit français, elle a de nouveau suscité en Angleterre des débats qui durent encore, tant à l'intérieur que hors du parlement. En Toscane et en Lombardie, l'heureuse persévérance des écrivains finit par faiare dopter une législation plus libérale en faveur du commerce des grains. Les anciens préjugés restèrent debout seulement dans le royaume de Naples. Depuis 1401 jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, les approvisionnemens furent toujours réglés dans ce royaume sur des principes erronés. Toutes

les restrictions et les précautions les plus mal conseillées se succédèrent les unes aux autres; emmagasinemens, commissionnaires, ferme générale de la vente du pain et de la farine, tarif du prix des grains, etc.; les conséquences inévitables en furent les disettes, la famine, et la ruine de l'agriculture.

Si l'Italie eût formé un seul corps politique, la victoire des écrivains aurait été générale; mais, démembrée comme elle l'était et l'est encore aujourd'hui, divisée en tant de gouvernemens divers, régie par des lois et des usages qui varient à chaque pas, les opinions devaient nécessairement varier chez chaque peuple, et il aurait fallu des écrivains spéciaux qui adaptassent leurs écrits et leurs conseils aux circonstances dans lesquelles chaque état se trouvait. C'est là ce qui a fait que l'Italie eut, dans le dernier siècle, un grand nombre d'économistes et de nombreuses répétitions sur les mêmes choses. Si la science économique eût fleuri en Allemagne, pendant que cette contrée était divisée aussi en tant de petites principautés, nous serions actuellement inondés d'économistes allemands. Ce n'est donc pas la faute des écrivains, si, pour vaincre l'opiniâtre ignorance et la pusillanimité de leur gouvernement, ils durent revenir à l'assaut avec les mêmes armes, ou

à-peu-près semblables à celles dont leurs prédécesseurs, où d'autres Italiens en d'autres provinces s'étaient déjà servis.

L'opuscule de Janvier Cantalupo, napolitain, est intitulé : *Approvisionnemens*, ou *Plan économique des subsistances publiques.* Il fut écrit en 1783. Il paraîtrait que l'auteur a suivi le même plan que Verri dans son ouvrage sur les subsistances de la Lombardie. Non-seulement Cantalupo combat les opinions erronées du peuple, mais encore les mesures fausses mises jusqu'alors en pratique par le gouvernement. Et pour mieux convaincre que le système des restrictions et des précautions ne produit que la rareté et les disettes, il déroula l'histoire des lois sur cette matière, depuis le roi Ladislas, en 1400, jusqu'à l'époque où il écrivait, démontrant par les mauvais résultats, l'imprévoyance des réglemens. Il conclut donc en faveur d'une liberté pleine, sûre et égale pour tous.

Le second opuscule est du marquis Caraccioli, napolitain aussi ; il a pour titre : *Réflexions sur l'économie et sur l'exportation des blés de la Sicile, faites à l'occasion de la disette de* 1784 à 1785. Quand l'auteur écrivait ces réflexions, il occupait la place de vice-roi de Sicile.

Les lecteurs doivent s'étonner de ce que la Si-

cile n'est pas plus mentionnée par les économistes Italiens que si elle n'existait pas. Cette fertile contrée, qui fut une des plus précieuses possessions que les Grecs, les Carthaginois et les Romains se disputèrent avec acharnement, et qui fut plus tard le point de mire des Sarrazins, des Normands, des Aragonais et des Français, n'a exercé l'attention de presque aucun des écrivains italiens, et ce fut un vice-roi qui s'occupa le premier de l'examen de la question du commerce des grains, principal produit de cette île.

Du jour où ce magistrat éclairé arriva en Sicile, il fut surpris de voir que, dans un pays que la beauté du territoire et l'abondance du froment fit appeler par les anciens la patrie de Cérès et le grenier des Romains, le pain fût constamment de plus mauvaise qualité et d'un poids moindre que partout ailleurs. Son étonnement redoubla lorsqu'en examinant l'histoire de la Sicile, il y vit que la disette et la famine y avaient été plus fréquentes que dans beaucoup d'autres pays moins abondans de cette denrée. Ce n'est pourtant pas à la liberté absolue que le marquis Caraccioli s'attache pour faire revivre la prospérité de la Sicile; il veut préalablement que l'administration observe tout avec le plus grand soin et agisse le moins possible. La se-

conde maxime qu'il inculque est le respect des propriétés et la liberté des négocians; mais il recommande surtout d'avoir l'œil sur le peuple, afin d'empêcher qu'il ne soit opprimé par les grands et les riches. « La tutelle des pauvres, dit ce vice-roi, est nécessaire dans toutes les monarchies, mais dans les pays où le système féodal n'est pas encore détruit (il ne l'était pas en Sicile), et où la disproportion des fortunes est très-grande, cette tutelle est la fonction la plus essentielle de la politique et de l'économie publique. » En conséquence, il conseille une juste répartition des charges publiques, et l'applanissement de tous les obstacles à la circulation intérieure. Quant à ce qui concerne l'administration économique des grains, il affirme qu'il ne devrait pas y avoir des lois fixes et perpétuelles sur cette matière, et qu'il faut la livrer à la sagesse du gouvernement. Il avait la même opinion que Necker, c'est-à-dire, qu'il fallait laisser toute liberté à la circulation intérieure; quant à l'exportation à l'étranger, il voudrait que l'on considérât d'abord la liberté comme l'état ordinaire et fondamental, mais en même temps il pensait que l'administration pouvait se réserver le droit de suspendre cette liberté dans certains lieux et dans certaines circonstances, et même absolument, quand divers cas que l'admi-

nistration est en état d'apprécier, lui conseilleraient cette mesure de prudence.

Que ce frein temporaire à la libre exportation soit utile ou non, c'est un point qui est encore controversé par les écrivains, quoiqu'il soit reconnu que la faculté laissée au gouvernement ne peut qu'être nuisible. Mais sans examiner si l'opinion de l'auteur est juste ou ne l'est pas, je ferai observer qu'il est incontestablement utile qu'un vice-roi ou un ministre public, comme l'était le marquis Caraccioli, s'occupe de ces matières et manifeste ses opinions. Si les ministres des monarchies absolues imitaient tous l'exemple de Sully, de Calonne, de Necker, de Verri, du comte d'Arco, l'administration recevrait une partie de ces lumières que les gouvernemens libres reçoivent de toutes parts, au moyen de la liberté de la presse. Les discours des hommes expérimentés contiennent toujours des observations utiles, et pour que la législation fasse des progrès, elle a besoin d'un concours d'hommes de théorie et d'hommes de pratique. Les ministres n'ont jamais tout le courage des écrivains. Dans la pratique, ils voient de trop près les inconvéniens partiels et passagers, ce qui leur ôte souvent les moyens de bien considérer les choses et de porter leurs regards plus loin. Les écrivains, au contraire,

sont parfois trop audacieux; ils ont toujours devant eux un horizon immense et éclairé, et les obstacles qui s'interposent entre eux et cet horizon sont imperceptibles à leurs yeux; ils ne font attention qu'aux grands résultats, quelque éloignés qu'ils se montrent. Les théoriciens ne sont retenus, ni par des égards particuliers, ni par les cris et les déclamations des intéressés, ni par la crainte de perdre leurs emplois. Les praticiens, au contraire, ont le plus souvent l'avantage de mieux connaître les faits, et de savoir concilier les divers intérêts qui se trouvent froissés ; ils savent éviter le choc trop violent des changemens, ils savent faire marcher de front les intérêts des contemporains et ceux des générations futures. La science a besoin de hardiesse, la pratique de prudence; mais elles s'entr'aident mutuellement. La guerre que se sont faite les auteurs et les hommes d'affaires est une guerre insensée, qui s'est heureusement terminée de nos jours par une alliance amicale.

L'opinion du marquis Caraccioli parut en effet trop timide et trop prudente à un écrivain; aussi fut-elle réfutée en 1795; l'abbé Xavier Scrofani présenta au roi de Naples un mémoire sur la liberté du commerce des grains de la Sicile, dans lequel mémoire il entreprit de prouver, par le bon sens et par l'exemple de

la Toscane, qu'une liberté absolue serait la véritable source de la prospérité agricole et commerciale de la Sicile. « Que Votre Majesté soit certaine, dit Scrofani, que la subsistance des peuples pour laquelle votre cœur paternel tremble justement ne sera jamais aussi assurée que dans les mains d'un commerce libre. La Sicile avec toutes ses restrictions a souffert cinq disettes dans le cours de vingt-quatre ans. La Toscane, qui en souffrit aussi tant qu'elle fut sujette à des prohibitions, a, au contraire, toujours été abondamment pourvue depuis 1767, parce que, dès cette heureuse époque, elle a joui de toute liberté pour l'extraction des blés. »

Tout ce mémoire, de même que *les Réflexions sur les subsistances déduites des faits observées en Toscane*, du même auteur, sont écrits avec une logique serrée et un style animé, qui rendent moins fastidieuse la lecture de dissertations sur ce sujet si aride. Les opuscules de Cantalupo et de Caraccioli ont également droit au même éloge.

MAURICE SOLERA,

PIÉMONTAIS.

Dans l'introduction à cette histoire, j'ai fait observer que le Piémont, depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours, n'avait cessé d'accroître sa puissance par d'augmentations successives de territoires. Je n'ai pas voulu ôter à ses princes le mérite qu'ils se sont acquis, tant par leur valeur personnelle que par leur économie, et plus encore par l'usage modéré qu'ils firent du pouvoir absolu. Je dirai de plus (ce qui n'a pas encore été dit par les historiens, quoique la justice et la vérité le voulussent), 1° que le Piémont fut le premier, par les *constitutions* de 1729, à abolir presque totalement la puissance féodale, ne laissant que quelques droits purement honorifiques, et abolissant les services personnels, tels que les corvées; 2° à restreindre les fidéi-commis, et les droits d'aînesse, rendant ainsi plus libre qu'avant la circulation des biens; 3° à diminuer la puissance ecclésiastique, et spécialement la faculté d'hériter et de succéder dans les mains-mortes. Ces *constitutions* furent revues et publiées de nouveau en 1770. Que l'on ne se laisse

pas tromper par ce nom de *constitutions* : elles ne sont autre chose qu'une compilation d'un grand nombre de lois civiles et criminelles, qui ne formaient avant qu'un amas confus et informe ; refonte utile toutefois, et vivement désirée en France, dans ces temps-là, et peut-être trop vantée par certains écrivains français, tels que M. d'Argenson, pour qu'elle ne fût pas tentée par le gouvernement français. Malgré cela, le Piémont n'avait pas une force et une richesse correspondantes à l'étendue et à la fertilité de ses provinces, parce qu'il ne possédait pas une administration éclairée et libérale. Les bonnes lois et les bonnes institutions enrichissent, popularisent, confortent un État bien plus que les conquêtes; et le talent de s'enrichir soi-même en enrichissant ses peuples est, chez un prince, une vertu plus grande que l'économie. L'abbé Vasco tenta, par ses opuscules, d'éveiller l'attention de son gouvernement sur les nombreuses réformes qui étaient réclamées; mais le gouvernement fut toujours sourd aux avertissemens que lui donnèrent les écrivains. Il s'arrêta au milieu de la route qu'il semblait d'abord vouloir parcourir, et se maintint immobile pendant que des changemens utiles s'exécutaient dans d'autres provinces de l'Italie. Ce ne fut pas la guerre qui empêcha cette fois de s'occuper de la prospérité

du pays, puisque, en 1784, époque où Solera écrivait, le Piémont jouissait d'une paix profonde depuis trente-six ans. Ce ne fut pas non plus sa situation géographique, ni sa condition politique. Quelques personnes ont pensé qu'une monarchie essentiellement militaire, comme celle du Piémont, ne peut, sans s'affaiblir, modifier l'ordre politique, ni les anciennes maximes établies. L'exemple de la monarchie prussienne aurait dû leur apprendre qu'un État resserré peut être militaire et industriel à-la-fois. Le père du grand Frédéric croyait que la puissance de sa monarchie consistait dans la haute taille de ses grenadiers et dans la cruelle discipline du bâton. Avec ses grenadiers de six pieds et sa barbarie militaire, il ne fut qu'un petit prince d'Allemagne. Son fils, doué d'un vaste génie, montra, au contraire, que l'on peut avoir une armée disciplinée et brave, en même temps que l'on s'occupe de l'agriculture, des manufactures et de l'instruction de ses peuples. Pendant que ce grand homme faisait la conquête de la Saxe, il chargeait de terre de nombreux bâtimens, afin d'alimenter pour un demi siècle sa manufacture de porcelaine de Berlin ; tentait d'introduire dans les plaines de Brandebourg la culture du mûrier, et instituait des écoles élémentaires dans tous les villages. Ainsi, cette monarchie

qui n'était qu'une grande caserne, devint le berceau de l'industrie et la patrie de la pensée. Le Piémont est placé entre deux menaçantes masses, la France et l'Autriche, comme la Prusse l'était entre la France, l'Autriche et la Russie : de la même manière que la Prusse se renforça au moyen de l'industrie et du commerce, le Piémont se serait également rendu plus puissant, sans diminuer son état militaire. Vouloir conserver la rouille féodale, tandis que les autres sont devenus opulens au moyen des arts et de la civilisation, c'est la même chose que vouloir continuer à faire la guerre avec l'arme blanche, l'écu et le casque de Don Quichotte.

En 1784, quand Solera imagina sa banque d'agriculture, le Piémont avait peu de routes et presque toutes mauvaises, son agriculture languissait, son industrie se bornait à quelques manufactures grossières; il n'y avait abondance que de vagabonds. « Dans un pays où le gouvernement n'a jamais manifesté, dit Solera, aucune de ces grandes vues qui embrassent l'avantage général de la nation, où on ne s'est jamais occupé de ces manufactures dans lesquelles les mains les plus inexpertes peuvent facilement s'employer à de gros ouvrages, dont la nation tirerait cependant un grand profit; dans un tel pays, que dire à l'homme qui, après avoir avoué

que la paresse est forcément son unique profession, prie son juge même de vouloir bien lui en procurer une autre? » Le gouvernement, loin de vivfier les sources de la prospérité publique, restait inactif sous le poids de cent vingt millions de dette. Tout était en stagnation faute de lumières et d'énergie dans le gouvernement, autant que par le manque d'argent. La masse en circulation n'était que de soixante-deux millions, y compris vingt millions de papier-monnaie, tandis que la somme annuelle des valeurs, en donnant deux cents livres par tête, aurait dû être de six cents millions. Comment donc, avec une pareille rareté de numéraire et sans le concours du gouvernement, pouvait-on améliorer les conducteurs de la richesse publique et faciliter la circulation au moyen de bonnes routes, de ponts, encaissement des torrens, des fleuves, desséchement des marais, en un mot, donner une vie nouvelle, une chaleur et un mouvement universel? Solera crut avoir trouvé la solution de ce problême, le talisman de ce changement de scène. Partant de ces deux principes : 1° que l'abondance des métaux monnayés et même encore des signes qui les représentent, sont toujours un puissant moyen pour accélérer les progrès du travail et de l'industrie, et qu'ainsi ils exercent une influence sur la richesse des nations; 2° que

les capitaux à bas intérêt sont d'un plus grand avantage que les bas salaires, ou que le bon marché des subsistances.

Il propose une banque d'agriculture au moyen de laquelle on augmenterait la quantité du numéraire par l'émission d'un papier d'un crédit solide et assuré; on fournirait au gouvernement un fonds pour les ouvrages publics, et on offrirait aux propriétaires des secours à l'intérêt de deux pour cent qu'avec le produit des améliorations agricoles, ils pourraient éteindre dans l'espace de cinq ou six ans. Tel était son plan. Il demandait que toutes les terres des propriétaires fussent inscrites dans un cadastre avec toutes les charges, dettes et hypothèques. Sur la valeur approximative dépurée de toute charge, le propriétaire devait avoir le droit d'émettre des bons pour le cinquième seulemeut de la valeur nette et pas davantage, et c'est de cette somme qu'il aurait dû payer l'intérêt à deux pour cent. Le gouvernement devait nommer des directeurs dans chaque ville de quelque importance, lesquels devaient agir de concert avec les administrateurs des lieux. Les billets devaient porter la signature des directeurs, des administrateurs et du propriétaire des biens. Ils devaient être reçus par le gouvernement en paiement des contributions, et devaient avoir une échéance

fixe. Si à l'échéance le porteur du billet n'eût pas été payé en numéraire, il aurait reçu en paiement un équivalent en terres. Le terme du paiement des billets devait être de douze années, avec la division en trois époques; un tiers après six ans; un autre tiers après neuf ans, et le dernier tiers la douzième année.

Quelques amis de l'auteur goûtèrent tellement ce projet, qu'ils en firent l'éloge à la cour, et le prônèrent comme la découverte de la pierre philosophale. Le roi lui-même en eut connaissance, et en demanda une copie à l'auteur; en 1786, il lui en fit demander une autre pour la communiquer à ses ministres; le roi en fut tellement enchanté, qu'il ordonna à Solera de préparer la rédaction de l'édit pour l'exécution, et lorsque l'édit fut prêt, il lui assigna un jour d'audience pour établir définitivement quelques articles. Mais au moment où tout semblait disposé pour l'accomplissement, survint un de ces accidens qui arrivent souvent dans la cour des rois absolus. L'auteur fut présenté au roi qui était avec son ministre des finances. « Ce mi-
« nistre, rapporte Solera, avec un ton de gravité
« et d'importance, qui, à la cour comme ail-
« leurs, masquent souvent la nullité, débuta
« par l'éloge de ce qu'il appelait mes talens, et
« finit par une improbation si entière de mon

« ouvrage, que Victor, incapable d'avoir une « opinion à lui, se rangea docilement à celle de « son ministre, et m'en défendit sévèrement « l'impression. »

C'est ainsi que font ordinairement naufrage les idées patriotiques, et voilà la récompense due au citoyen zélé sous les gouvernemens sans garanties politiques, et sous des ministres affranchis de toute responsabilité. Il se peut que le projet de Solera ne fût point praticable; en premier lieu, parce qu'un papier-monnaie qu'on n'a pas la certitude morale de voir convertir en or ou en argent à l'époque de l'échéance, ne jouira jamais d'un crédit solide, et en second lieu, parce que l'émission d'un semblable papier aurait eu plus souvent pour objet la dissipation, le caprice et les folles spéculations qu'une entreprise sage et profitable. En effet, jusqu'à présent nous n'avons pas vu que de pareilles banques d'agriculture aient été approuvées par les écrivains, ni que les gouvernemens en aient donné l'exemple, quelque séduisante que soit l'idée de faire circuler, par leur moyen, des valeurs mobiles. Mais, sont-ce là les motifs que donna le ministre piémontais pour défendre cette banque? Pourquoi défendre l'impression du projet? Ne serait-ce pas plutôt la preuve de l'envie du ministre, que celle de son savoir et de sa sagacité? Et

peut-on croire à la sagacité d'un gouvernement, qui, ainsi que le faisait observer Solera, « ballotait sans cesse le public entre l'ordre et le contre-ordre, en le portant au mépris de l'autorité. »

Cet opuscule, écrit en français, a pour titre : *Essai sur les valeurs*. Il se compose de cent seize pages environ, grand in-octavo, et resta enseveli jusqu'en 1798, où, sous les auspices de cette liberté éphémère que le Piémont venait d'acquérir par les victoires de Bonaparte, il fut permis de le mettre au jour. Lors même que le projet de l'auteur serait jugé inexécutable, comme on y trouve beaucoup de vérités éparses et des réflexions aussi neuves que piquantes, la lecture en sera toujours utile et instructive, non-seulement à tous les Piémontais qui s'intéressent au bien-être de leur patrie, mais encore à tous ceux qui savent qu'un opuscule contient souvent plus de valeur intrinsèque qu'un énorme volume in-folio.

JEAN-BAPTISTE CORNIANI,

DE BRESCIA.

Depuis deux siècles, un phalange d'auteurs avait beaucoup travaillé à combattre et détruire

les erreurs que les gouvernemens avaient commises, quelquefois par nécessité, quelquefois par ignorance, sur la matière des monnaies, lorsqu'il apparut un auteur, en 1786, qui, dans un opuscule, chercha à faire revivre un de ces abus funestes qui avaient porté la ruine dans presque tous les États de l'Europe, et principalement en Italie. Cet écrivain fut Jean-Baptiste Corniani, Brescian, auteur des *Siècles de la littérature italienne*, et d'autres ouvrages estimés. Il entreprit de démontrer que le renchérissement de la valeur numéraire des monnaies, sans être toujours pernicieux ou indifférent, peut même, dans quelques circonstances, devenir avantageux.

Si l'auteur eût composé cet écrit pour amuser l'oisiveté de quelque académie, on pourrait lui pardonner un paradoxe aussi funeste; mais c'est un écrit sérieux de plus de soixante-dix pages que Corniani adressa à un directeur de la monnaie de la république de Venise. Il faut croire que cet écrivain a voulu flatter le gouvernement de Venise, qui, jusqu'aux derniers jours de sa chute, eut constamment un système monnétaire des plus vicieux.

L'auteur prétend que les gouvernemens doivent se prévaloir, dans quelques circonstances, des erreurs dans lesquelles les sujets tombent

relativement aux monnaies. Il arrive souvent que le peuple attribue à une monnaie une valeur supérieure à la valeur réelle, sans s'en apercevoir. Pourquoi le gouvernement ne pourrait-il pas se prévaloir de cette illusion? Par ce moyen, dit l'auteur, on pourait représenter une plus grande quantité de choses avec une moindre quantité de métaux. De cette manière, les étrangers, pouvant acheter à un prix moindre les produits du pays, augmenteraient leur demande, attendu que les prix ne suivent pas toujours, ou ne suivent pas aussitôt les altérations des monnaies. Au contraire, l'importation et la consommation des produits étrangers diminueraient, parce que leur prix nominal augmenterait, et cette illusion servirait de frein aux consommateurs. L'utilité de cette altération est prouvée, non-seulement par la théorie, mais par les faits, c'est-à-dire par les exemples que les gouvernemens anciens et modernes nous fournissent pour en avoir usé à leur profit dans les circonstances pénibles. Tel est en résumé le raisonnement de l'auteur.

On ne peut nier que depuis la république romaine jusqu'au ministre Calonne en France (1786), les gouvernemens n'aient été réduits quelquefois à la nécessité d'altérer leurs monnaies; mais un mauvais expédient dans un cas

désepséré, un remède peut-être pire que le mal, ne sont pas des antécédens fort recommandables. Dans les siéges, on mange des rats et pire encore, quand l'extrême besoin le commande : dira-t-on pour cela que les rats sont un mets sain et agréable? Peut-être du temps des Romains et dans les temps reculés, l'illusion dont parle l'auteur a pu régner chez des peuples ignorans sur cette matière; mais de nos jours, comment pourra-t-il exister une pareille erreur? Les agens-de-change, les banquiers, ne mettent-ils pas bientôt en équilibre la valeur des monnaies avec celle des choses? Et si le gouvernement ne reçoit pas les monnaies altérées pour leur valeur nominale (ce que l'auteur semble suggérer), l'illusion est aussitôt détruite de la ruse découverte. Et s'il les reçoit pour leur valeur nominale, le gouvernement en éprouvera de la perte au lieu d'en retirer du profit, parce qu'il recevra autant de métal de moins, soit une moindre valeur intrinsèque. Je dois me croire dispensé de m'occuper davantage de la réfutation d'une mesure qui, en résultat, est une fraude qui bouleverse le commerce et les contrats, et qui finit par faire un tort injuste aux possesseurs des monnaies, le jour où l'illusion cesse. Si ce Mémoire n'eût pas été placé dans le recueil des économistes, je n'en aurais fait aucune mention,

et je m'étonne que M. Custodi l'y ait compris. Il aura probablement voulu rendre hommage à la réputation littéraire de l'auteur; mais, dans ce cas, il valait mieux rendre hommage à la science, en la laissant dans l'oubli.

Corniani a encore écrit un discours sur l'agriculture, intitulé : *de la Législation relativement à l'agriculture* : il fut lu en séance publique de l'académie de Brescia, le 1er mai 1777. Dans cet écrit, d'une cinquantaine de pages, l'auteur se place sous la bannière des *économistes* ou *physiocrates*. Il met l'agriculture au-dessus du commerce, et répète les argumens des écrivains qui ont cru que le commerce ne peut se soutenir dans un État, si l'agriculture n'y fleurit pas en même temps. L'auteur ne réfléchit pas que l'industrie et le commerce sont le plus grand et le plus naturel encouragement que l'agriculture puisse avoir, et que, sans ces deux stimulans, peu de territoires pourraient fleurir. Si le cultivateur n'a point de besoins à satisfaire, si les manufactures et le trafic ne lui offrent des échanges agréables contre ses denrées, pourquoi répandra-t-il ses sueurs? C'est parce que le commerce et l'industrie n'ont rien à offrir aux paysans espagnols, que l'intérieur de l'Espagne, quoique très-fertile, est peu cultivé, tandis que le littoral de la mer où se trouvent les provinces de

Valence, d'Andalousie, de Catalogne et la Biscaye, est mieux cultivé, parce que le commerce procure aux cultivateurs de ces contrées des échanges utiles et agréables. Le Mémoire de Corniani n'est, au reste, que l'introduction à un traité que l'auteur se proposait d'écrire. Je ne prolongerai donc pas ma critique, et je finirai en disant que ces deux Mémoires sont également écrits dans un style élégant et concis; ce qui est toujours un mérite, quoique lorsqu'il s'agit des sciences, on recherche plus le vrai que le beau.

LOUIS RICCI,

DE MODÈNE.

Beaucoup d'économistes, en parlant de la population, avaient fait, avant Louis Ricci, une légère mention des institutions de bienfaisance. Cette partie de l'administration publique, qui a de si étroites relations avec la morale et la prospérité d'un peuple, ne fut traitée profondément que par Ricci. Cet écrivain naquit en 1742, dans le duché de Modène, remplit diverses charges publiques, et mérita d'être créé chevalier par le duc François III. En 1797, il fut nommé l'un des directeurs de la république Cispadane (une

de ces républiques que le directoire français faisait et défaisait d'un trait de plume), et après la réunion de la Cispadane à la Cisalpine, il fut élevé aux fonctions de ministre des finances. Il désira et obtint sa démission peu de temps après, et mourut en 1799. Savant, adonné aux études, possédant la pratique des affaires, modéré dans ses opinions, Ricci fut un citoyen utile à sa patrie, tant par ses écrits que par son dévouement.

Il composa son ouvrage lorsque le duc Hercule III choisit une commission pour les réformes à opérer dans les établissemens pieux de la ville de Modène. Ricci fut membre de cette commission, qui le nomma rapporteur de ses opinions. L'auteur dédia son ouvrage au duc lui-même, son Mécène naturel, et ce fut en 1787, sous le titre de *Réforme des instituts pies de la ville de Modène*, qu'il parut.

Ricci rechercha l'origine, les progrès et les effets de chacune de ces institutions, et en examinant les vices et les besoins des diverses classes des pauvres, il démontra que l'on ne pouvait mettre de l'ordre dans la charité sans encourager la paresse, et que les instituts de bienfaisance sont inefficaces, si l'on ne s'occupe pas à provoquer les bonnes mœurs et renforcer le caractère moral du vulgaire. Il eut l'art de traiter un sujet local avec les principes généraux,

et de faire, d'un rapport de bureau destiné à l'usage d'une ville, un guide, un code même d'administration d'une utilité générale dans la pratique. Le mérite de cet ouvrage est tel, tant par la nouveauté des observations que par leur solidité et profondeur, qu'il devrait être traduit dans les langues les plus nobles de l'Europe, et se trouver sur le bureau de chaque administration. Je ne puis me dispenser de rapporter quelques fragmens des principales idées.

Suivant l'auteur, il faut rechercher l'origine des institutions pies, premièrement dans la compassion des hommes, et ensuite dans les sentimens moraux et religieux : la première cause est un instinct naturel qui naît du plaisir que l'homme éprouve à éloigner de soi une idée douloureuse, comme l'est celle de la vue d'un malheureux, ou de l'amour de nous-mêmes. La seconde cause est artificielle, et peut être plus ou moins influente, suivant les circonstances, les opinions et les superstitions.

La compassion a des bornes posées par l'égoïsme; mais les sentimens moraux et religieux le plus souvent n'en ont point. C'est pourquoi de cette seconde cause spécialement sont nées les nombreuses et riches institutions pies qui existent partout. L'opinion qui régna dans le dixième siècle, de la fin prochaine du monde; les croi-

sades de la même époque; la croyance au purgatoire et beaucoup de craintes superstitieuses, extorquèrent aux pécheurs des donations, des testamens, des largesses en faveur des moines, des églises et des pauvres. Ces largesses des particuliers continuèrent d'être fréquentes jusqu'à la fin du quatorzième siècle. Ensuite, les princes, quelques-uns par piété sincère, d'autres par une erreur politique, la plupart par superstition et pour se rendre populaires, crurent extirper la mendicité en augmentant le nombre des établissemens pies, et à cette fin, beaucoup d'entre eux employèrent une partie du patrimoine public dans ces sortes d'entreprises. Au commencement du dix-septième siècle, César Alphonse III, duc de Modène, s'étant habillé du sac des plus pauvres parmi les cloîtrés, fit lui-même profession de pauvreté. Il est notoire que dans le dernier siècle les princes furent toujours généreux envers les pauvres, de ce qui leur appartenait et même de ce qui ne leur appartenait pas: il n'y avait point de noces de princes ou princesses, il n'y avait point de tournois, de spectacles, de réjouissances publiques dans lesquelles les pauvres n'eussent leur part. Les ducs de Modène fondèrent et enrichirent à l'envi beaucoup d'institutions pies: ils détachèrent des rentes des évêchés pour les leur donner; ils leur firent cadeau des revenus de

tous les couvens supprimés, et telle fut l'ardeur de la charité chrétienne, bien ou mal entendue, que plusieurs fois ces princes voulurent s'asseoir à la table des pauvres, d'autres fois ils dressèrent ces tables et préparèrent les viandes, et enfin ils portèrent les médicamens aux infirmes!..

De cette histoire, Ricci arrive à prouver que la mendicité est plutôt en raison de la charité que de la misère. Les particuliers et les gouvernemens continuèrent et continuent encore à être dans l'erreur de croire que les donations sont un remède contre la mendicité, au lieu de se convaincre par l'expérience que la misère est inséparable de la société humaine, et que les largesses sont la cause du grand nombre permanent des pauvres. Aucun gouvernement ne mit un frein à la charité inconsidérée, excepté le gouvernement autrichien dans le siècle dernier par la pragmatique sanction, d'après laquelle les proches parens du défunt pouvaient se plaindre d'avoir été frustrés de l'héritage, et être réintégrés dans le droit naturel d'hérédité. Le gouvernement piémontais aussi, quoiqu'avec des phrases ambiguës et circonspectes, restreignit le droit de succession chez les corporations religieuses.

Les aumônes et les donations, au lieu de le diminuer, ne font qu'augmenter le nombre des

pauvres. Ils sont toujours en proportion des secours, et non des calamités ou de la pauvreté du pays : l'histoire l'atteste. Lorsque Constantin (dans le quatrième siècle) se fut fait chrétien, il permit aux pauvres d'aller mendier; tout l'empire se remplit de gueux et de vagabonds. Lorsque, durant la fureur des croisades, on dissipait les subsistances dans cette folle entreprise, les armées des croisades étaient remplies de milliers de vagabonds et de mendians. Là où les couvens furent plus nombreux, les pauvres fourmillèrent. L'Espagne et le Portugal en sont encore le triste exemple. En Espagne, et dans les Flandres où les Espagnols avaient porté l'institution des cloîtres, mendier fut une profession, un droit, même un titre honorifique qui se transmettait de père en fils au moyen de diplômes (1). A Modène,

(1) Quoique les pauvres de l'Angleterre ne soient ni mendians ni pauvres, mais la plupart des paysans ou des artisans qui, surchargés de famille, reçoivent des secours hebdomadaires de leurs paroisses, l'Angleterre est aussi une preuve de l'assertion de Ricci. A mesure que les taxes pour les pauvres s'accrurent, le nombre de ceux-ci alla en augmentant. Depuis qu'Henri VIII supprima les monastères qui donnaient à manger aux pauvres, et institua dans les villes et dans les comtés une compensation en taxes en leur faveur, l'Angleterre alla toujours augmentant en richesses, en taxes et en pauvres.

ville dont la population n'excédait pas quarante mille habitans, il y avait sept mille pauvres. La cause était que Modène à population et superficie égales, était peut-être la ville qui contenait le plus d'instituts pies de toute espèce.

Peu satisfait d'avoir établi le principe général que le nombre des pauvres est en raison des aumônes, l'auteur descend à examiner un après l'autre tous les lieux pies de sa patrie, et il trouve qu'aucun d'eux ne produisait tout le bien que ses fondateurs en avaient attendu, ni ne correspondait aux sommes qu'il avait coûté. Je vais récapituler sommairement ses observations :

1° Il n'approuve pas que les instituts pies soient maintenus aux frais du gouvernement, parce que, dans ce cas, l'administration en est toujours plus coûteuse : selon ses calculs, elle s'élève ordinairement au quart des fonds annuels. Les désordres et les malversations sont en outre plus difficiles à réprimer.

2° Les maisons d'industrie, ou hospices des pauvres, où l'on fait travailler les mendians à quelque manufacture, sont d'une administration difficile, coûteuse et quelquefois même nuisible à l'industrie du pays. Si l'on fixe un prix trop élevé aux objets qui s'y fabriquent, on ne trouvera aucun fermier qui veuille se charger d'une

pareille administration ; si, au contraire, ce prix est trop bas et moindre du prix ordinaire, alors on décourage et l'on porte préjudice, par cette concurrence, aux manufactures établies hors du pays.

3° La distribution des drogues pharmaceutiques est sujette à de grandes dépenses, à des désordres, à des fraudes, et occasionne des discussions infinies.

4° Les asyles pour les enfans exposés encouragent le vice et l'inhumanité des parens. Chaque année en augmente le nombre; ils se remplissent d'enfans légitimes; et, ce qui est pire encore, peu de ces malheureux vivent : sur cent élevés dans les hospices, dix ou douze seulement parviennent à l'adolescence.

5° De même, les asyles pour les femmes en couche sont loin de correspondre au but philantropique pour lequel ils furent institués : 1° parce qu'ils n'évitent ni le scandale, ni la licence ; 2° parce qu'ils n'épargnent pas la vie des enfans, puisque la majeure partie de ceux qui y voient le jour meurent des maladies contractées dans ces lieux, de souffrance ou de besoin de nourriture. Il résulte des tables décennales de Modène que sur cent dix enfans allaités dans ces établissemens, cent y mouraient ; 3° parce que ces établissemens ne peuvent servir ainsi qu'on le

croit, de pépinières de nourrices, attendu que le nombre des enfans surpasse de trop celui des nourrices.

6° Les grands hôpitaux ne sont pas utiles en raison des dépenses qu'ils occasionnent. Dans ceux-ci, la mortalité est double que dans les petits, les dépenses sont énormes, les admissions trop faciles. Les hôpitaux devraient être petits et affermés. Les établissemens où l'on reçoit les pauvres et où on les soigne sont loin d'être remplis de cette charité sociale comme on le croit vulgairement. Il apparaît des tables de mortalité des infirmes que, dans l'hospice civil de Modène, il en mourait un sur six, tandis que hors de l'hospice il n'en périssait que un sur douze.

L'auteur fonda ces observations non sur des faits éloignés, incertains ou étrangers, mais sur l'histoire, sur les annales de son pays, sur les registres et autres documens officiels.

La charité, la compassion produisent quelquefois un mal, mais il ne faut pas pour cela les bannir de la société. Les instituts pies sont sans doute sujets à des abus; mais il y en aurait peut-être davantage à les supprimer. Quelle est donc la route que l'on doit suivre? et quels sont les remèdes qu'il faut adopter?

Le premier de tous, suivant l'auteur, est que le gouvernement ne verse aucun fonds dans ces

institutions et qu'il abandonne les pauvres à la charité des particuliers. Cette charité a des limites, et dans l'emploi de l'argent, elle est plus économe et plus vigilante (1).

Le second remède que Ricci propose est celui d'employer à des travaux les mendians et les vagabonds, quelques grands que puissent être les inconvéniens que les maisons de travail dont il vient d'être fait mention offrent toujours, et d'élever, dans des professions convenables à leur

(1) On suit en Angleterre cette maxime de Ricci. Excepté le magnifique hôpital de Greenwich pour les invalides de la marine royale, et la maison des orphelins militaires de Chelsea, tous les asyles, hospices et hôpitaux, y sont maintenus aux frais des riches. De cette manière, il n'y a point de dilapidations, ni surcharge d'employés, ni cette excessive facilité d'admission. Les seuls souscripteurs (lesquels souscrivent pour une ou deux guinées par an) ont le droit d'admission. Cet usage de souscriptions annuelles entretient chez les particuliers l'exercice de la bienfaisance, et resserre, par les liens de l'humanité et de la reconnaissance, les deux classes des riches et des pauvres, que le terrible droit de propriété tend à désunir et à rendre ennemies. Cet usage empêche en outre la piété mal entendue des testateurs qui favorisent souvent les lieux pies aux dépens de leurs parens. Les hôpitaux d'Angleterre sont petits, et par conséquent plus propres et plus sains; ils sont plus aisément exempts des maladies épidémiques. Plusieurs d'entre eux sont affermés; étant petits, ce contrat peut avoir lieu sans inconvénient. J'ai

état, les enfans nés ou reçus dans ces établissemens.

Finalement, et comme remède sûr et général contre les pauvres valides et capables de travailler, Ricci conseille d'animer le commerce, de procurer de l'emploi aux classes pauvres, et d'améliorer par ces moyens le caractère du peuple.

Les principes établis par Ricci ont beaucoup d'affinité avec ceux développés onze années

visité plusieurs de ces hôpitaux, et j'ai trouvé peu de différence entre eux et les maisons des particuliers. Il n'y a point de corridors; les malades sont logés par quatre, deux, et un dans des chambres. La propreté, l'air pur, la tranquilité, ôtent à ces lieux toute idée désagréable ou humiliante. L'hôpital qui excite le plus d'admiration est celui de Derby. Il est situé sur une élévation aérée; son architecture est peut-être trop élégante; la répartition intérieure est judicieusement faite. On y trouve des bains froids, chauds et de toute espèce pour l'usage du public; un air chaud et continuellement renouvelé circule partout, et, au moyen d'une machine merveilleuse, on peut avoir le dégré de température que l'on veut dans les chambres. On y trouve aussi des lieux inodores, et une cuisine ainsi qu'une buanderie à vapeur.

Même en Angleterre, la piété et la superstition avaient anciennement doté plusieurs de ces lieux pies, mais aujourd'hui les legs sont rares. Les rentes constituées provenant des donations anciennes ne suffisent pas, mais on y supplée en grande partie par les souscriptions annuelles.

après en 1798, par M. Malthus dans son ouvrage sur la population. Je cite plus souvent M. Malthus, parce que je le crois un des plus grands écrivains, en économie politique, dont l'Angleterre se vante.

Ricci prouva par des raisonnemens et par des faits que la bienfaisance publique, dirigée vers l'extirpation de la mendicité, si elle n'est pas circonscrite aux cas d'impuissance physique, ne fait qu'accroître le nombre des mendians. M. Malthus entreprit de prouver que les encouragemens et les impulsions artificiels pour augmenter la population, ne font que la diminuer. Ricci démontra que la bienfaisance illimitée est une prodigalité funeste à la societé entière, parce qu'elle consomme une quantité de subsistances à maintenir un certain nombre de fainéans et de vagabonds qui suffirait pour nourrir le double et quelquefois le triple d'hommes actifs et producteurs. L'auteur anglais prouve qu'au moyen d'excitans prodigués mal à propos, la société peut procréer une population éphémère, mais que cette population s'éteint et disparaît au bout de quelques années, après avoir consommé sans fruit une portion du patrimoine de la société. M. Malthus fit voir que la taxe des pauvres en Angleterre pousse la population hors de ses limites naturelles, et produit une population pauvre et dégradée au moral.

Ricci prouva qu'une trop grande quantité de secours, loin de multiplier la population de la ville de Modène, fut cause de sa diminution, nuisit au génie du commerce, produisit une bande de sept mille pauvres sur quarante mille habitans, rendit les artisans paresseux et avilit le caractère moral du peuple. Le premier soutint que c'est se mettre inutilement en opposition avec la loi de la nature, que de chercher à pousser la population au-delà des limites posées par les subsistances. Le second est d'avis que la pauvreté est un mal inséparable de la société humaine, et que ce ne sont pas les secours qui peuvent la diminuer ou l'augmenter, mais bien le travail et la frugalité.

Il est évident que Ricci avait pressenti les maximes, que M. Malthus établit dans son ouvrage, où il les appuie d'un si grand nombre de preuves. Les Anglais, opposés à ces maximes, pourront maintenant réfléchir que les mêmes doctrines de leur concitoyen ont été professées par un magistrat italien, jouissant d'une excellente réputation, de mœurs douces et irréprochables; et, ce qui les surprendra davantage, que ces doctrines ne rencontrèrent pas en Italie cette hostile réprobation qui s'attacha en Angleterre à celles de M. Malthus. Ni Genovesi, ni Ortès, ni Ricci, dont les doctrines (celles des

deux derniers principalement) concordent avec les opinions de l'auteur anglais, ne furent ni réfutés avec acrimonie, ni regardés comme des hommes immoraux. Au contraire, Ricci augmenta en réputation et en estime auprès de son gouvernement, et le plan de réforme qu'il proposa de tous les instituts pies de son pays, fut approuvé du gouvernement.

On me pardonnera une courte digression en faveur de M. Malthus. Il fit imprimer son ouvrage en 1798. Après beaucoup d'écrits furieux contre sa nouvelle doctrine, parut en 1820, une réfutation éloquente, mais non convaincante, de M. Godwin, auteur de la *Political justice*.

Le pivot de toute la théorie de M. Malthus est que la population est toujours en raison de la subsistance. Cette assertion, qui, chez les écrivains antérieurs, n'est tout au plus qu'une assertion isolée, devint sous sa plume une vérité démontrée. Il examine cette proposition sous tous les points de vue ; il la décompose et recompose, la compare avec les faits de tous les pays et de tous les siècles, depuis la création du monde; il la combine avec les usages, les lois de chaque peuple, les opinions des écrivains, des législateurs et des gouvernemens. De toutes ses recherches, il résulte que la population, par des causes physiques et morales, tend à aug-

menter au-delà des limites de la reproduction. Ceci est un mal, mais un mal dont le remède efficace ne réside que dans un autre mal, c'est-à-dire, dans le vice et la misère. Dans le vice, qui racourcit la vie humaine, dans la misère qui la détruit. Le frein de la morale, le célibat, les hospices, les maisons de refuge, les aumônes et les autres remèdes humains, sont ou insuffisans, ou de faibles palliatifs. Les institutions humaines, dit-il, ne sont qu'une plume flottant sur l'eau, en comparaison des lois impérieuses et incontestables de la nature. C'est ainsi que les abus et les erreurs des populations sont corrigés par deux seuls remèdes tout puissans et naturels le vice et la misère. Toutes les lois, les encouragemens et les récompenses pour l'augmentation de la population, ou elles sont inutiles, si la masse de la subsistance existe en raison des mariages et de la progéniture, parce que l'homme tend naturellement à la procréation, ou elles sont absurdes et nuisibles, si la subsistance n'existe pas dans une quantité proportionnée, parce que c'est vouloir accroître la tendance de la population à surpasser les limites de la subsistance.

M. Malthus fut accusé, d'après ces théories : 1° d'éteindre dans le cœur humain la vertu de la bienfaisance; 2° de provoquer et conseiller

le *quiétisme*, et l'indifférence, au lieu d'exalter et encourager toutes les améliorations de la société humaine ; 3o de rendre l'existence des pauvres amère et désespérante, en leur ôtant l'espoir des consolations et des secours, antidote à tous les maux de la vie ; 4o de justifier l'incurie des gouvernemens tyranniques, la peste des gouvernemens asiatiques, le carnage commis dans les guerres et dans les persécutions religieuses des rois européens ; etc.

On pourrait répondre à ces accusations poussées trop loin, que ce n'est pas la faute de l'auteur si, posé le principe que la découverte d'une loi de nature soit vraie, les conséquences qui en découlent sont tristes et décourageantes. S'il est vrai que dans la chaîne des animaux, le plus fort détruit le plus faible, et de sorte qu'il semble qu'une espèce soit destinée à vivre aux dépens de l'autre, à quoi sert de se déchaîner contre celui qui souleva le voile couvrant cette terrible vérité, et de crier à l'impiété contre lui?

M. Malthus doit être placé parmi les écrivains qui, en faisant des investigations sur les opérations de la nature, en découvrirent les lois, et les annoncèrent; c'est-à-dire, qu'ils montrèrent la nature telle qu'ils la trouvèrent. Semblables à ces voyageurs, qui, ayant découvert les antropophages, les Taïtiens et les Esquimaux, ra-

contèrent (sans conseiller de les imiter, et sans accuser la nature) qu'il y a des hommes qui mangent leurs semblables; d'autres, qui offrent aux étrangers leurs femmes et leurs filles, et d'autres qui sont athées. Je ne pourrai jamais me persuader qu'il puisse être nuisible de connaître une vérité, quelque pénible qu'elle soit, au premier aspect. En effet, la doctrine de M. Malthus, qui, au premier coup-d'œil, paraissait inhumaine et immorale, se trouva être, dans le calme de la réflexion, bienfaisante et salutaire dans beaucoup de cas, et principalement lorsqu'un pays est déjà suffisamment peuplé, parce qu'elle empêche que le législateur ne provoque trop la population, et parce qu'elle diminue le nombre des inconvéniens et des malheureux. C'est ainsi que la taxe des pauvres en Angleterre, qu'avant Malthus on n'avait considérée que comme une charge pour les contribuables, commence à être regardée, depuis ses observations, comme le stimulant le plus inconsidéré pour l'augmentation des prolétaires privés des moyens d'élever et d'éduquer leurs enfans, lesquels ne peuvent être par la suite que des hommes sans mœurs.

JOSEPH PALMIERI,

NAPOLITAIN.

De 1750 à 1789, quelques réformes salutaires avaient été faites dans le royaume de Naples : quelques priviléges des barons avaient été abolis; quelques péages supprimés : on avait diminué le nombre des moines mendians et détruit l'ordre des jésuites; mais de ce qui avait été fait jusqu'à ce qui restait à faire, la distance était encore immense. En 1790, ce royaume n'avait ni manufactures, ni routes intérieures; il n'existait que des franchises pour les nobles, des droits féodaux, l'inégalité dans les impôts, d'entraves entre les provinces; quelquefois la différence du prix des grains entre les diverses provinces du royaume était plus grande que s'il se fût agi des régions les plus éloignées. On vendait les emplois financiers; quelques-unes des branches des revenus publics étaient aliénées; le royaume était infecté de brigands, d'oisifs et de vagabonds; et, pour me servir d'une phrase heureuse de Palmieri, *faceva contrasto la felicità del paese, coll' infilicità degli abitanti.* («La misère des habitans contrastait avec l'heureuse

situation du pays. ») Filangieri, avec son éloquence volcanique, avait prêché les grandes et radicales réformes qui étaient indispensables pour régénérer le royaume; il fut plus admiré que secondé. Néanmoins, la persévérance, cette vertu que tant de dominations étrangères n'ont encore pu détruire chez les Italiens, encouragea un autre Napolitain, Palmieri, à suggérer et à tenter en partie quelques réformes.

Joseph Palmieri naquit en 1721, dans le fief de Martignano, appartenant à sa famille, l'une des plus considérées de la province de Lecce. Il fit la guerre dans les premières années de sa jeunesse; mais arrivé au grade de lieutenant-colonel, il se retira dans sa province, où, pendant vingt ans, il se consacra entièrement à l'agriculture, ainsi qu'à l'étude de la philosophie et de la politique. Il y écrivit d'abord l'ouvrage qu'il fit paraître en 1761, sur l'art de la guerre, ouvrage qui lui valut les éloges du grand Frédéric. En 1783, il fut nommé administrateur-général des finances de la province de Lecce; en 1787, le roi l'éleva aux fonctions de conseiller du suprême conseil des finances; et enfin il fut promu, en 1791, à la place de directeur des finances royales. Il mourut trois ans après.

Ce fut dans l'exercice de ses diverses charges, que ce zélé magistrat conçut le dessein d'intro-

duire quelques réformes parmi les abus nombreux qui existaient dans son pays. Il délivra les routes publiques des passages, péages et des avanies de toute espèce; il supprima quelques monopoles, abolit les droits sur l'exportation du safran, réforma les tarifs des douanes, et donna une nouvelle vie et une direction nouvelle au commerce. Il fit en outre quelques bons réglemens sur le commerce des grains; il proposa un cadastre des terres semblable à celui de la Lombardie, afin d'égaliser l'impôt territorial; il donna l'idée du rachat, moyennant paiement, des *regales* que les gouvernemens précédens avaient vendues aux nobles, ainsi que celle de la suppression du reste des droits des barons, et du droit très-funeste de nommer les juges dans les terres possédées par les nobles.

Il paraît que ni le gouvernement, ni les sujets n'étaient encore préparés à ces réformes utiles, quelques douces et modérées qu'elles fussent; les choses les plus indispensables rencontrent toujours de l'opposition de la part de l'indolence et de l'ignorance de la majorité, et de l'intérêt froissé de la minorité.

« La nécessité d'arrêter les désordres les plus palpables, qui empêchent que la nation n'améliore sa situation, dit Palmieri, est trop pressante et trop évidente; cette opération ne peut

plaire à tout le monde. Ce serait une chose ridicule et absurde que d'attendre le consentement général avant de l'entreprendre ; c'est comme si l'on voulait le consentement des voleurs pour défendre le vol. Il n'y a pas de mal ou de préjudice public qui ne contienne le bien et l'utile de quelques personnes. Ceux qui profitent de la fraude, ou qui vivent des désordres, ne peuvent être contens que l'on empêche la fraude et le désordre. La liberté de Rome déplut aux amis de Tarquin, lesquels profitaient de sa tyrannie. L'intérêt public qui naît des droits des citoyens, doit nécessairement s'opposer à l'intérêt privé, qui naît de la violation de ces droits. »

Il semble de là, à l'instar de son contemporain Necker, qui, dans son ouvrage *sur l'administration*, fit l'apologie de son administration, que Palmieri avait non seulement le but de faire un ouvrage d'économie publique, mais encore d'applanir, par ses écrits, la voie aux améliorations qu'il projetait (1).

Comme il cherchait plus à tempérer les abus qu'à les extirper radicalement, s'il parle de no-

(1) Le premier de ses volumes contient les *Réflexions sur la félicité publique*. Le second comprend les *Observations sur les Tarifs, avec application au royaume de Naples*, et le livre : *De la Richesse nationale*.

blesse, il veut admettre qu'elle est convenable et nécessaire à la nature de la monarchie; mais en même temps, il croit funeste le préjugé que la noblesse nourrit contre le commerce ou l'emploi décent des individus. La noblesse napolitaine, descendant de la noblesse septentrionale, conserve contre le trafic le même préjugé que la noblesse française. Pourquoi n'imitait-elle pas plutôt l'exemple de la noblesse de Venise et de Florence, qui, dans des temps plus reculés, faisait du commerce son occupation principale, ou bien celui de la noblesse génoise qui continue à commercer? Palmieri proposait à sa caste l'exemple des Anglais, lesquels servent comme mousses sur les flottes, pour arriver un jour au commandement de frégates et d'escadres.

De même, quand il s'occupe des contributions indirectes, il les trouve utiles et nécessaires pour la répartition du poids général des impositions; mais en même temps, il appelle cruel l'impôt établi sur le sel, parce que cet impôt empêche ou diminue la comsommation d'une denrée que la nature accorde avec tant de prodigalité, et qui est tant nécessaire à la santé des hommes et aux besoins de l'agriculture.

On a une autre preuve de la modération de ses idées quand il parle du commerce. Il dit que la liberté absolue serait conforme aux droits

de la nature et des gens. L'entière liberté dans les ventes et dans les achats facilite les débouchés, et par conséquent la reproduction des denrées. Celui qui veut vendre beaucoup doit faire en sorte que beaucoup puissent acheter; mais aucune personne ne peut acheter si préalablement elle n'a vendu; donc, celui qui voudrait être le seul vendeur, prétendrait une chose impossible. Néanmoins l'auteur conclut que puisque cette liberté absolue n'est pas admise par les autres nations, il faut, par représailles, s'écarter de cette liberté. Le sort d'un agneau au milieu des loups ne pourrait être que malheureux. Les mêmes actions qui sont injustes par le dessein de nuire, deviennent justes pour se défendre. Toutefois il ne veut pas que, même pour se défendre, on adopte le système prohibitif, parce que c'est une arme qui blesse celui qui s'en sert; mais seulement le système restrictif.

Il n'est point de branches de l'administration que Palmieri ne touche. Il n'a donc pas passé sous silence un désordre qui, depuis plusieurs siècles, infeste presque tout le royaume de Naples et les États romains : — Les brigands. Palmieri met au rang des premiers devoirs du gouvernement, la conservation de la sûreté et de la tranquillité. Les compagnies de bandits, s'écrie-t-il, doivent être détruites par une guerre à mort. Quant aux vo-

leurs cachés qui sortent des pays voisins pour aller sur les routes dévaliser les paysans désarmés, voleurs cachés pour le gouvernement, mais connus dans leurs pays, le moyen le plus sûr de les détruire est de rendre responsables les communes où se commettent les vols. Nous avons vu mettre en pratique le premier moyen indiqué par Palmieri, et avec un heureux succès, sous le roi Murat, avec le bras fort et inexorable du général Manhès, qui purgea la Calabre de tous ses bandits. L'autre moyen est semblable à la loi d'Alfred, roi d'Angleterre, encore en vigueur dans ce pays, qui rend les communes responsables des vols commis de jour sur les routes publiques.

Ceux qui liront ces deux volumes de Palmieri ne doivent pas s'attendre à y trouver les vues grandes et cosmopolites de Genovesi et de Filangieri : ils doivent se rappeler que Filangieri était un philosophe qui poussait ses observations jusqu'aux confins de l'utopie, tandis que Palmieri, ministre d'une monarchie absolue, homme d'affaires et d'expérience, ne voulait pas, quoique penchant à corriger beaucoup d'abus, produire la secousse d'une démolition entière. Semblable à ces architectes qui conservent les murs et les tours des anciens châteaux, et se contentent de faire les changemens nécessaires

pour les rendre plus commodes et plus conformes aux usages modernes. Que l'on ajoute que Filangieri écrivait avant la révolution française, et qu'il pouvait jouir d'imaginer et de montrer à l'Europe une nouvelle existence politique, tandis que Palmieri écrivait durant cette révolution, et, qu'effrayé par cet ouragan, il n'osait indiquer que les réformes exemptes de tout péril.

MENGOTTI,

DE FELTRE.

Dans le nombre des écrivains qui s'occupèrent d'économie politique, apparurent, pendant le dernier siècle, deux sectes entièrement opposées : toutes les deux exagérées et extrêmes dans leurs opinions. L'une était celle des *économistes*, qui ne voyaient d'autre production, ni d'autre valeur que dans la terre; ils répétaient, comme Ovide : *Cereris sunt omnia munnus*. L'autre était la *mercantile*, qui ne voulait que commerce et manufactures. Chacune de ces deux sectes prétendait exclusivement pour elle les soins, les attentions, les distinctions et les faveurs des gouvernemens.

Elles continuèrent à se combattre jusqu'à ce qu'il fût démontré que l'objet de la législation économique est la quantité et la production. Ce principe neutre calma la chaleur de la dispute, s'il ne parvînt pas à l'éteindre entièrement. Le décret était trop évident. Toutes les lois, toutes les mesures qui tendent à accroître la production sont bonnes : celles qui tendent à la diminuer sont nuisibles. C'est la règle avec laquelle M. Ganilh entreprit, dans son bel ouvrage, d'examiner les divers systèmes d'économie publique.

Lorsque la guerre était encore allumée entre les deux partis, la société royale économique de Florence proposa, en 1791, le problême académique suivant :

« Si, dans un état susceptible de population « et de production de denrées de son territoire, « le moyen le plus sûr et le plus avantageux « pour obtenir ces deux choses, soit celui de di- « riger la législation vers ce qui favorise les ma- « nufactures, avec quelques liens dans le com- « merce des denrées brutes, ou bien de laisser « ces denrées dans l'entière et parfaite liberté de « commerce naturel ? »

Le comte Mengotti de Feltre, savant illustre et littérateur, qui vit encore, entra dans la lice; il écrivit son mémoire intitulé : *le Colbertisme*.

M. Mengotti avait rempli plusieurs charges élevées, et entre autres celles de sénateur de l'ex-royaume d'Italie.

Dans ce mémoire, il s'attache à faire connaître que le système de sacrifier l'agriculture aux arts est absurde dans ses principes; qu'il s'oppose à l'accroissement des véritables richesses de l'État; qu'il nuit aux arts, même pendant qu'il veut les favoriser; qu'il est la cause principale de leur décadence et de leur ruine; et, pour découvrir le vrai caractère de ce système célèbre, il remonte à la première origine des usages, des opinions et des préjugés qui l'ont produit.

Que l'on ne croie cependant pas que le comte Mengotti écrive contre le colbertisme, comme un physiocrate enthousiaste. Il fait comme un habile juge-de-paix, qui, voulant concilier deux parties adverses, commence par donner tort à celle qui est la plus violente et la plus puissante. C'est ainsi que Mengotti, pour conduire les deux partis au point de conciliation et à un juste équilibre, entreprit de combattre le colbertisme, parce qu'il triomphait trop généralement et abusait de la victoire.

« Ce système, dit Mengotti, qui naquit en « France dans le siècle dernier, sous le minis- « tère Colbert, dont il prit le nom, ne diffère « pas beaucoup de celui des sectes du péripa-

« thique et du portique qui dominèrent alterna-
« tivement dans les écoles, tyrannisèrent si long-
« temps l'esprit humain; qui eurent tant et de
« si ardens adorateurs et disciples, et qui firent
« un si triste usage de la raison et de la saine
« philosophie. Le colbertisme règne présente-
« ment avec non moins d'autorité dans les as-
« semblées des peuples et dans les conseils des
« rois : il règne encore dans les lycées et même
« dans les chaires, où il existe des docteurs et
« des disciples illustres qui le vantent et le pro-
« pagent dans toute l'Europe. »

Pour s'assurer qu'il est impartial et qu'il veut un terme moyen entre les deux systêmes opposés, il convient de lire l'éloge suivant qu'il fit de la concurrence; ce qui est presque celui de la liberté du commerce.

« La concurrence est l'arbitre suprême des
« prix, la régulatrice légitime et juste qui
« gouverne avec équité et modération les mar-
« chés de toutes les classes de la société; qui
« met des bornes aux prétentions immodérées de
« chacun; qui refrene l'aviditéet l'avarice, et les
« contraint à se contenter de raisonnables et
« honnêtes profits; qui ne protège ni n'opprime,
« n'aime ni ne hait, ne donne ni n'ôte; mais
« toujours juste, toujours impartiale, regarde du
« même œil toutes les classes de la société, et

« fait participer chacun dans la somme générale
« de la prospérité, de cette portion qui lui
« appartient légitimement. »

Et pour se mieux convaincre que le but de Mengotti n'est pas celui des *économistes*, c'est-à-dire, de rendre les arts tributaires et esclaves de l'agriculture, il suffira de lire les périodes suivantes de la conclusion de son mémoire:

« Si un prince éclairé brise graduellement
« les entraves qui gênent l'agriculture; s'il
« donne les plus grands encouragemens et toute
« la liberté possible aux productions de la
« terre; si, détruisant peu à peu les odieuses
« préférences du colbertisme, il protège avec
« la même justice, l'industrie du cultivateur
« et celle du commerçant, il peut être certain
« que ses sujets, stimulés par la concurrence et
« animés du désir toujours véhément d'amé-
« liorer leur état, s'adonneront au travail, et
« qu'étant libres de diriger leurs efforts. Vers
« l'occupation la plus avantageuse, chacun
« d'eux tira de son industrie le plus grand profit
« possible. »

Ce mémoire fut couronné par la société des georgophiles, et il mérite de l'être. Outre les idées profondes qu'il contient, on y trouve un style enchanteur, qu'on ne trouve que dans les écrits de Galiani et Beccaria. Il sait plaire à ceux

qui pensent, ainsi qu'aux personnes qui lisent pour ne pas penser. Il réunit toujours à la profondeur la vivacité et le bon ton.

Le comte Mengotti n'est pas seulement connu comme économiste italien, en outre il occupe un rang distingué parmi les savans sans pédanterie, rang qui lui fut assigné par son ouvrage sur le commerce des Romains (1). Ce mémoire reçut, en 1787, le prix de l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, qui avait proposé pour sujet : « Quel fut le commerce des Romains, qui fondèrent la plus vaste et la plus formidable monarchie du monde ? »

Le comte Mengotti développa lui-même la question, et le fit en ces termes dans son introduction : « Si les Romains furent si redoutés, « si opulens, si grands, eurent-ils aussi le com- « merce le plus riche et le plus florissant ? L'em- « pire le plus stable est-ce celui de la force « ou celui de l'industrie ? Les richesses, quelque « immenses qu'elles soient peuvent elles durer « dans un État sans industrie et sans commerce ? »

Ce furent là probablement les méditations de Colbert lorsqu'il commanda au célèbre

(1) Ce n'est pas ici le lieu de parler d'un autre ouvrage élégant du même auteur, sur *les Eaux courantes*, ouvrage qui n'a aucune analogie avec cette histoire.

Huët d'écrire *l'Histoire du commerce et de la navigation des anciens.* Quel sujet plus interressant que celui qui fut regardé comme grand par un si grand homme ?

Mengotti démontra, dans son discours, que depuis la fondation de Rome jusqu'à la première guerre punique, les Romains, pauvres et soldats, n'eurent ni le génie, ni le souci, ni même la connaissance du commerce. De cette guerre à la bataille d'Actium, les Romains, grands et puissans par la guerre, négligèrent le commerce par orgueil, et ne pensèrent qu'à s'enrichir avec les dépouilles de toutes les nations. Depuis cette époque jusqu'à Constantin, les Romains esclaves et voluptueux, avec un commerce passif et ruineux, tombèrent de nouveau dans la pauvreté et la barbarie.

C'est ainsi qu'il démontra l'erreur de Huët, qui dit : *Les Romains, dotés d'une sagesse profonde, n'ignoraient pas qu'il n'y avait aucun moyen plus sûr que le commerce pour acquérir les richesses nécessaires à leurs desseins.*

L'auteur fut, au contraire, de l'opinion de Raynal, c'est-à-dire, que : *les Romains n'eurent d'autre commerce que celui de transporter en Italie toutes les richesses de l'Afrique, de l'Asie et du monde conquis.*

Si cette dissertation, remplie d'une érudition

exquise, de traits d'esprit, et écrite éloquemment, n'eût pas été précédée par le court, mais immortel ouvrage *de la Grandeur et de la Décadence des anciens Romains*, par Montesquieu, elle jouirait d'une célébrité plus grande encore que celle dont elle jouit.

MELCHIOR DELFICO,

DES ABRUZZES.

Dans la nombreuse file d'auteurs que je viens de parcourir, beaucoup sont partisans du système restrictif, et peu de la liberté absolue du commerce. La plupart veulent des douanes, et les plus libéraux voudraient qu'il n'y eût d'exempt de droits et d'obligations que l'importation des matières premières et l'exportation des objets manufacturés. La théorie des restrictions était puisée dans l'exemple de tous les gouvernemens qui les pratiquaient, et l'exemple est un tyran qui soumet la plupart des esprits. Peu d'auteurs se sont soustraits à ce joug : Turgot en France, Smith en Angleterre, Ortès en Italie, etc.

Parmi les Italiens qui s'élevèrent avec plus de hardiesse contre l'autorité des écrivains et la pratique des gouvernemens, on ne doit pas

oublier Melchior Delfico, Napolitain. Ce vertueux Italien, aimé pour la douceur de ses mœurs, admiré pour ses ouvrages, prit le parti de la liberté absolue du commerce, non seulement par conviction, mais peut-être encore parce qu'il y fut entrainé par l'amour effrené qu'il avait pour sa patrie. Pour l'amour de la liberté, il se fit citoyen de la république de Saint-Marin; et pendant que d'autres Italiens, même ceux qui sont les sujets de petits princes, se moquaient de cette république, parce qu'elle est imperceptible sur la carte géographique, il voulut écrire l'histoire de sa patrie adoptive, et illustrer la longue existence d'une république qui n'est point entachée des nombreux délits politiques qui flétrissent la mémoire des plus grandes républiques de l'antiquité. Si la grandeur seule méritait le respect, il n'y aurait de respectable au monde que l'empire Chinois; car beaucoup de royaume d'Europe ne sont que des pigmées comparativement à cet empire gigantesque.

Melchior Delfico, adorant la liberté comme la source de tout bien pour les nations, défendit, dans un Mémoire sur la liberté du commerce écrit pour résoudre le problême de l'académie de Padoue sur ce sujet, non-seulement la liberté, mais encore la liberté absolue, générale et constante du commerce. Il ne se borna pas,

comme le fit Adam Smith, à démontrer que la liberté du commerce, de nation à nation du globe, est profitable à toutes les nations, comme étant la déesse qui pourvoit aux besoins de chacun à meilleur marché, et provoque en même temps la plus grande production possible; mais il remonta plus haut, et traita le problême sous le rapport du droit naturel et sous celui de la justice. Sous le rapport du droit naturel, il affirme que les nations sont sur le globe pour y vivre en bonne amitié et fraternité, et non pour se faire la guerre. Ainsi, tout obstacle qui diminue les relations d'une seule famille s'oppose au bonheur et à la perfectibilité de la même famille. Sous le rapport de la justice, Delfico dit que les produits du sol, quand ils ont déjà supporté une taxe, comme la taxe territoriale, par exemple, ne peuvent équitablement être assujétis à une seconde taxe, telle que le droit de sortie, etc. D'après ces principes, il soutient que la liberté entière est avantageuse, et tout impôt ou contrainte nuisible. Puis il ajoute: « Celui qui extirpera du dictionnaire civil les mots droits, douanes, tarif, etc.; celui qui dé truira le grand labyrinthe dans lequel tant de monstres dévorent les nations en détail; celui qui établira en principe que toute gêne, toute contrainte en economie est nuisible à la société,

aura la gloire d'avoir assuré à l'humanité une vérité fondamentale et la véritable prospérité des nations. » Il considère tout impôt quelconque comme une injustice, parce que cet impôt s'oppose directement aux progrès sociaux, et devient une diminution de cette liberté à laquelle chaque peuple a un droit imprescriptible. Dans la chaleur de son opinion, l'auteur exprime le vœu que sa patrie (Naples) puisse imiter l'exemple de l'antique république de Cumes en Œlide, qui exempta son port de tout droit pendant trois cents ans.

Je ne reproduis pas les argumens de l'auteur, parce que les avantages de la liberté du commerce sont plus amplement démontrés dans d'autres ouvrages. Toutefois, la suppression de toute espèce de droits, comme étant injustes, est un optimisme qu'il convient de recommander à une académie dans un mémoire de philosophie morale, mais qu'il sera toujours inutile d'inculquer aux gouvernemens qui ont le droit d'exister, et qui, pour avoir des rentes, sont obligés de répartir le poids des taxes sur la plus grande superficie possible, afin de les rendre légères et insensibles. On ne doit cependant pas blâmer le philosophe qui, pour étendre les limites du possible, toujours bornées par l'esprit étroit de ceux qui gouvernent, fait voir jusqu'à quel point ab-

strait la raison et le droit pourraient arriver. C'est ainsi que l'auteur, en affirmant que la liberté du commerce interne et externe convient à toute espèce de gouvernement, raisonne beaucoup plus en philosophe qu'en bon politique. Il n'a point pesé l'influence que les lumières, la civilisation, la circulation des idées, l'accroissement de l'industrie, tous ces effets du commerce exercent sur la nature politique des gouvernemens. Le commerce altère et modifie la nature du gouvernement. Répétons-le encore une fois : « La liberté peut exister sans le commerce, mais le commerce ne peut exister sans la liberté. »

Le Mémoire de Delfico est écrit d'un style courant et gracieux : il n'est point surchargé d'érudition, ce qui est presque un mérite. Ce n'est pas là le seul ouvrage de Melchior Delfico sur l'économie politique : il écrivit plusieurs autres opuscules qui eurent plus de succès que celui-ci, parce qu'il réussit, par leur moyen, à exécuter la réforme de quelques abus qu'il avait entrepris de combattre. J'ignore si ce même auteur a achevé un ouvrage qu'il avait entrepris sur les instituts de bienfaisance, et s'il l'a publié; je sais seulement qu'il s'en était occupé.

ÉTAT DE LA SCIENCE
APRÈS 1796.

Ici finit la série des auteurs compris dans la collection des économistes du baron Costudi, mais non pas celle des Italiens qui écrivirent sur cette science. Aux écrivains que je viens de passer en revue, ont succédé d'autres écrivains, et comme j'ai promis d'arriver jusqu'aux temps présens, je vais m'occuper de ceux qui ont écrit depuis 1796.

Si les ouvrages sur cette matière ne furent plus aussi nombreux vers la fin du siècle dernier, qu'avant cette époque, ce n'est pas que la science de l'économie politique fut négligée, au contraire, elle était devenue plus universelle; on l'enseignait dans les universités, et la jeunesse studieuse la cultivait. Mais les vérités les plus importantes avaient été dites, le champ des découvertes avait déjà été exploré. Les sciences morales n'ont pas cette extension presque infinie qu'ont les sciences physiques : c'est pourquoi, lorsqu'elles sont arrivées à de certaines limites, leur cours se ralentit, la curiosité est satisfaite, l'inquiète passion du nouveau se calme, et les

esprits, n'ayant plus d'obstacles à vaincre, ni de gloire à acquérir, se tournent vers d'autres choses. Si les ouvrages que je vais examiner ne sont pas nombreux, je trouve néanmoins parmi ces derniers écrivains un homme qui conçut et exécuta le plan d'une œuvre qui effraie l'imagination de ceux qui la lisent par l'immense savoir qu'elle renferme.

Cet homme est M. Melchior Gioja. Né à Plaisance, et devenu citoyen de la république cisalpine, il s'annonça, dès les premières années de sa jeunesse, comme un orateur de la liberté italienne et un écrivain d'économie politique.

Lorsque, dans le temps de cette république, on proposa la question : « Quel était de tous les « gouvernemens libres, celui qui convenait mieux « à l'Italie ? » il répondit dans un discours éloquent : « Le républicain. » De tant d'opuscules que Gioja publia, je me vois forcé, pour ne pas être trop long, de ne m'occuper que des principaux ayant rapport à l'économie politique.

Après que le commerce des grains eut été débarrassé des entraves qui le gênaient avec l'étranger, il restait encore lié par la *méta* (tarif du prix) des villes. Gioja se proposa de briser aussi cette chaîne, et entreprit de prouver que les boulangeries privilégiées et la fixation du prix du pain ne sont avantageuses qu'à peu de per-

sonnes, et sont nuisibles au grand nombre. Cet opuscule est digne de Verri, tant par l'érudition historique qu'il contient, que par les raisonnemens et l'évidence. Si l'auteur ne fut pas écouté, la faute en est plutôt à la pusillanimité des autorités municipales, qui sacrifièrent l'intérêt de tous, pour ne pas s'attirer la haine de quelques monopolistes. L'usage de la taxe du pain existait encore il y a peu d'années à Londres; elle fut abolie sans qu'il en résultât aucun inconvénient.

Un autre ouvrage qui accrut la réputation de M. Gioja, fut la statistique du département de d'Olone. L'ordre, la vivacité, la guerre aux préjugés de toute espèce, la richesse d'observations, rendirent instructif autant qu'agréable un travail qui, par sa nature, devait être froid et aride. Il sut donner tout l'agrément d'un voyage à un genre de descriptions presque aussi ennuyeuses qu'un inventaire; et s'il ne créa pas ce genre d'ouvrages, au moins sut-il l'embellir et le perfectionner. Gioja ne se borna pas à composer une statistique; peu d'années après, en 1808, il voulut donner la théorie des statistiques. Le gouvernement du royaume voulait établir un bureau central de statistique, et il avait besoin de modèles de tables qu'il devait envoyer aux autorités locales pour les remplir, ainsi que cela se fait en France. M. Gioja dressa

une suite de tables divisées en sept parties : la topographie, la population, la production, la modification ou les arts et métiers, le commerce, la surveillance publique du gouvernement, les mœurs et usages. Ces sept parties principales avec leurs subdivisions, comprendraient tous les objets et toutes les opérations d'un royaume. Dans les subdivisions et classifications, l'auteur fit preuve d'un ordre d'idées merveilleux et d'un savoir extraordinaire ; mais on doit convenir qu'il voulut trop, et exigea trop de minuties impraticables : il voudrait qu'il ne se perdît pas un seul œuf. Si la statistique, qui ne s'occupe que des naissances, des mariages et des morts, est imparfaite, celle qui recueille jusqu'aux soupirs des amans est surabondante et incommode. Ce fut là le motif pour lequel ces tables ne furent pas adoptées : néanmoins, elles serviront toujours de guide à celui qui voudra en faire un sobre usage.

J'arrive maintenant à rendre compte du grand ouvrage de cet infatigable et inépuisable écrivain. *Le Prospectus de Sciences économiques* (1815).

Les auteurs qui, dans le dix-huitième siècle, avaient écrit, soit en Espagne, soit en France ou en Angleterre, en Suisse et en Italie, sur des matières économiques, étaient innombrables, et

les doctrines qu'ils professaient l'étaient aussi. Il était temps de recueillir tous ces rayons de lumière en un seul centre, dans un seul ouvrage. M. Gioja eut le courage, la constance et la force d'entreprendre et de conduire, à fin cette entreprise herculéenne. Il annonce lui-même dans sa préface, et en peu de mots, le but qu'il se propose. « J'entreprends, dit-il, de réduire en système raisonné tout ce que les écrivains pensèrent, les gouvernemens sanctionnèrent, et les peuples pratiquèrent sur l'économie publique et privée. » En effet, il examine non seulement les opinions de tous les écrivains italiens ou étrangers, mais encore il confronte toutes les lois, les usages, et les pratiques, tant des peuples anciens que des peuples modernes jusqu'à nos jours, avec les points cardinaux de la science. De manière que son nouveau Prospectus des Sciences économiques ressemble à ces grands lacs qui reçoivent tous les fleuves et tous les torrens d'un pays : c'est la véritable Encyclopédie de l'Economie publique.

M. Gioja suit lui aussi la grande division adoptée par les plus classiques des économistes, c'est-à-dire : la production, la distribution et la consommation des richesses ; mais il examine tous les points controversés de la manière suivante :

BUT DE L'ÉCONOMIE.

I. Diminuer durant la production :

1° Le travail ;
2° Le temps ;
3° La matière première ;
4° L'espace ou les locaux.

II. Augmenter dans les produits :

1° La masse ;
2° La perfection ;
3° La durée.

III. Produire, avec chacun des moyens que je vais indiquer, ce qu'il serait impossible que l'homme produisît sans ces moyens.

Ces moyens, ou causes de la richesse, sont :

I. *Le Pouvoir.* — Il est immédiat ou physique, tel que : machines, association de travaux, division du travail, accumulations, argent; ou il est médiat et moral, tel que crédit, valeur, lettres de change, banques.

II. *L'Intelligence.* — Destructrice des pertes, promotrice de bénéfices.

III. *La Volonté.* — Intérêt excité par la sûreté, par l'administration, par opinion et tout sentiment différent de l'intérêt.

Le système de M. Gioja commence aux lois qui règlent les animaux, et finit à celles qui règlent les nations les plus civilisées. Pour ne pas étendre la matière jusqu'à l'infini, il n'a réuni que les *idées mères*, tant vraies que fausses. Malgré cela, son ouvrage ne put être contenu dans moins de six volumes grand *in-quarto* (1). Il est vrai qu'il paraît plus volumineux qu'il ne l'est réellement, parce que la plus grande partie est formée de tables, avec des citations et des observations imprimées largement et avec de gros caractères. Je fais remarquer ceci afin que les lecteurs, et surtout les lecteurs étrangers, ne s'épouvantent pas en voyant ces énormes volumes.

Cette manière d'opérer, au moyen de tables, est certainement utile, c'est la plus concise que l'auteur peut employer; mais, malgré le style toujours rempli de sel et les réflexions intéressantes de M. Gioja, cette méthode a quelque chose d'aride et d'ennuyeux. C'est peut-être parce qu'elle ne nous met pas en contact et en colloque avec l'auteur; peut-être encore parce qu'il faut remplir les intervalles qui existent entre des

(1) L'auteur publia ensuite plusieurs autres volumes, dans lesquels, sous le titre : *Du Mérite et des Récompenses*, il embrasse toutes les branches de l'administration pratique. L'auteur entend que ces volumes forment la suite de son Prospectus des Sciences économiques.

idées souvent trop éloignées. L'auteur a fait tout ce qu'il a pu pour donner un peu plus de vie à ces tables : comme preuve de sa concision, ainsi que du bonheur avec lequel il sait expliquer ses idées, sans les phrases embrouillées au moyen desquelles quelques auteurs anglais de nos jours se sont rendus inintelligibles, je citerai ici un fragment du tableau synoptique que M. Gioja a placé à la fin du sixième volume. Dans ce tableau, il indique d'un côté les cas nombreux où l'influence du gouvernement est utile, et, de l'autre, plusieurs cas dans lesquels elle est nuisible. Les exemples ne pouvaient être mieux choisis.

« Elle est utile (l'influence du gouvernement) :

« 1° Dans la construction de bonnes routes et « canaux navigables, lesquels, en diminuant les « frais de transport, laissent aux particuliers un « plus grand capital disponible.

« 2° Dans la concession de capitaux publics à « des entrepreneurs actifs, soit entièrement gra- « tuite, ce qui peut être utile dans les commen- « cemens de la production, soit en partie seule- « ment, c'est-à-dire, sans intérêt et avec des « délais pour le remboursement, ce qui peut « être nécessaire dans des momens difficiles, « ainsi que le démontre souvent l'exemple de « l'Angleterre.

« 3° Dans l'exemption totale d'impôts aux ter-
« rains incultes pendant un certain nombre d'an-
« nées, après qu'ils ont été mis en culture, et
« pour l'exemption partielle aux bois, afin de
« tenir en équilibre les intérêts privés qui ten-
« dent à les détruire.

« 4° Dans la quantité de services publics exé-
« cutés partout où cela est possible, convena-
« ble, au moyen de contrats d'affermage; ce
« qui, réduisant au plus bas la dépense, réduit
« aussi au plus bas l'impôt que l'on doit exiger
« pour la payer.

« 5° Dans la situation et le nombre des tri-
« bunaux, tels qu'il ne soit pas nécessaire d'em-
« ployer plus d'une journée pour comparaître
« devant l'un d'eux, et retourner chez soi.

« 6° Dans les bibliothèques publiques conte-
« nant plus de livres utiles que de livres rares;
« dans les musées d'histoire naturelle formées
« avec les productions de chaque département;
« dans les cabinets de machines anciennes et
« modernes dont on fait usage pour les arts,
« avec la faculté aux artistes de les examiner
« journellement, comme il doit être permis aux
« étudians de parcourir et lire les livres des bi-
« bliothèques.

« 7° Dans les jardins de botanique, afin de dé-
« terminer quelles plantes exotiques utiles aux

« arts conviennent au climat national ; dans les « observations, pour connaître l'influence des « saisons sur l'agriculture ; dans les centres d'ins- « pections médecinales en communication per- « manente, pour découvrir la marche générale « de la mortalité et des maladies.

« 8° Dans les écoles gratuites dans toutes les « communes, pour apprendre à lire et calculer, » et dans les villes, pour apprendre les arts et » métiers, parmi lesquels est l'agriculture.

« 9° Dans les sociétés académiques de toute « espèce, destinées à provoquer la circulation « des idées utiles, à arrêter celle des préjugés « nuisibles, montrant d'un côté les avantages, « et de l'autre aiguillonnant l'émulation.

« 10° Dans la liberté de la fabrication et du « commerce des livres, dirigée de manière que ni « l'honneur des citoyens, ni les bonnes mœurs, « ni la tranquillité de l'État n'aient rien à « craindre.

« 11° Dans la liberté de journaux, au crédit « desquels l'indépendance est nécessaire.

« 12° Pour les voyageurs savans envoyés par « le gouvernement, afin qu'en parcourant les « nations les plus cultivées, ils s'emparent des » découvertes les plus intéressantes, pour les « répandre à leur retour parmi leurs conci- « toyens. »

L'influence du gouvernement est nuisible :

« 1° Dans la perception d'impositions pe-« santes, qui, diminuant tous les jours les capi-« taux disponibles, finissent par rendre impos-« sible toute amélioration, et ensuite toute pro-« duction.

« 2° Dans la concession de fonds publics à des « corporations monastiques, lesquelles substi-« tuant le mouvement facile de la langue au « mouvement des bras, vivent dans une heu-« reuse oisiveté, et aspirent à la richesse après « avoir fait vœu de pauvreté : d'un côté, insen-« sibles au besoin d'améliorer, et, de l'autre, « persuadées de pouvoir s'acquitter en lettres de « change sur l'autre monde, sans qu'il soit cer-« tain si elles seront acquittées.

« 3° Dans l'exemption d'impôt total ou par-« tielle sur les biens de la noblesse et du clergé; « ce qui réunit tout le poids des charges publi-« ques sur les autres classes, et rend les nobles « et les prêtres inhabiles à produire, en détrui-« sant chez eux le stimulant à la production.

« 4° Dans la quantité de services publics im-« posés personnellement aux particuliers avec « irrégularité dans la répartition, et vexations « dans l'exécution; de sorte que la dépense ou la « perte est plus grande, quoiqu'il ne paraisse pas « qu'il y ait de déboursés.

« 5° Pour les juges sans honoraires du gouver-
« nement, et payés avec le produit des procès; de
« sorte qu'ayant intérêt à embrouiller les procès
« au lieu de les terminer, ils ruinent ainsi l'une
« et l'autre des parties, et même toutes les deux.

« 6° Dans le tribunal de la sainte inquisition,
« qui ordonne des génuflexions au lieu de lec-
« tures, laisse tranquille celui qui vole, et per-
« sécute celui qui pense : également ennemi des
« peuples et des rois, il les condamne à des
« peines les plus atroces.

« 7° Dans les faux miracles et impostures su-
» perstitieuses; dans les établissemens de Drui-
« des et de Pythonises, tendans à ravir au vul-
« gaire la connaissance des causes naturelles,
« pour le persuader de causes chimiques, afin
« que toute la population éprouve le besoin des
« recettes mystiques, et que ce besoin soit satis-
« fait au poids de l'or.

« 8° Dans les écoles, pour connaître la quan-
« tité occulte des péripatéticiens, la magie, l'as-
« trologie et tous les songes de l'imagination ou
« délire.

« 9° Dans les sociétés monacales chargées de
« l'instruction, bien qu'elles soient étrangères
» aux idées nécessaires à la masse des citoyens,
« aux affections qui les agitent et aux habi-
« tudes qui les unissent; c'est-à-dire, conseils

« d'aveugles à l'usage de ceux qui veulent voir.

« 10° Dans le catalogue des livres prohibés « à Rome, prescrit comme limite à la faculté de « penser et de lire, d'imprimer et de vendre; « auquel on ajoute les craintes paniques ou in- « téressées des exécuteurs.

« 11° Dans les droits financiers sur toute sorte « d'impressions; ce qui, les rendant plus chères, « diminue le nombre des personnes qui veulent « s'instruire.

« 12° Dans les ordres de moines qui par- « courent les campagnes, en vendant des pré- « jugés et des terreurs, et recevant du blé et du « vin en échange; contrat dans lequel il y a « énorme lésion, parceque, d'un côté, on donne « une valeur active, et de l'autre, une valeur « passive. »

Ainsi qu'on le voit, ce passage a été écrit par l'auteur dans le but de réfuter l'opinion de Smith et de ses disciples, qui voudraient exclure entièrement l'intervention du gouvernement dans le courant des éventualités et des transactions.

L'invention est interdite aux écrivains qui arrivent les derniers, mais il leur reste la tâche de rectifier les opinions de leurs prédécesseurs. La moisson est faite; les derniers ne peuvent plus que glaner. C'est ainsi que la majeure partie des

écrivains anglais ne s'occupent plus qu'à corriger quelques-unes des vues, et à remplir quelques vides de Smith.

Outre d'avoir relevé toutes les erreurs et toutes les inexactitudes qui ont été commises, M. Gioja a refondu dans son système, et a, pour ainsi dire, importé en Italie, les théories des Anglais et les maximes détruites de leur pratique. Ainsi, il se déclare l'adversaire de la taxe du pain, du tarif obligatoire pour les monnaies. Au contraire, il se montre le fauteur de la grande propriété; il préfère les arts à l'agriculture, les grands propriétaires aux petits, les grands aux petits manufacturiers, les grands aux petits commerçans, et les grandes villes aux petites. Il décide toutes ces questions, d'après les fins de l'Economie politique exposées ci-dessus. La table dans laquelle il démontre les avantages de la grande agriculture sur la petite, a contribué à persuader au gouvernement piémontais la révocation de l'imprudente loi qui ordonnait la division des fermages des rivières. Ce gouvernement ne s'était pas aperçu, que pour obtenir une plus grande population dont il n'a pas besoin, il aurait diminué le produit net d'une province très-riche, dont il a grand besoin. M. Gioja est celui des écrivains italiens qui donne plus hardiment la préférence à l'industrie

sur l'agriculture; et puis il est le seul des Italiens et des étrangers qui ait donné de l'importance à l'*association des travaux*, qui en ait démontré les avantages, et qui l'ait mise au nombre des causes de la production.

Cet auteur ne laisse désirer dans son ouvrage qu'un peu plus de générosité dans la censure des auteurs. Sa critique est souvent satyrique, et il a toujours le défaut d'interpréter à la lettre une phrase, une observation détachée d'un auteur, au lieu de déduire ses opinions et de les juger sur l'ensemble de l'ouvrage et de ses sentimens.

M. Gioja est un colosse qui, de son ombre, couvre le petit nombre des écrivains des trente dernières années. Quelle proportion y a-t-il entre son ouvrage pyramidal et une dissertation sur le mot *valeur*, non toutefois sans mérite métaphysique, que M. Valeriani, professeur à l'université de Boulogne, publia en 1798?

Un autre professeur à l'université de Paris, M. Ressi fit imprimer en 1807 ou 1808, un ouvrage en quatre volumes in-8o, intitulé : *de l'Économie de l'Espèce humaine*. Je m'abtiens d'en parler, parce que je confesse de ne pas l'avoir lu. J'ai seulement conjecturé, par ce qu'en ont dit les journaux, par le silence que M. Gioja garde sur cet ouvrage, et enfin par le peu de

succès qu'il eut en Italie, qu'il ne contenait pas des idées fort remarquables.

En 1813, le docteur Charles Boselini de Modène, écrivit un *Examen nouveau des sources de la richesse privée et publique*, et il le publia en deux volumes, quatre ans après. Le docteur Boselini fait voir, lui aussi, qu'il connaît tout ce qu'ont écrit sur cette science les étrangers, et il cite souvent leurs opinions. Lui aussi, il établit que les arts forment une richesse souvent plus abondante et plus sûre que la richesse produite par la terre, et un superflu plus grand, c'est-à-dire, l'opulence. « On comprend maintenant, ajoute le docteur, combien était injuste le reproche adressé au ministre Colbert, d'avoir préféré les arts et les manufactures à l'agriculture. » Lui aussi effleure légèrement toutes les parties de la science, et suit les doctrines libérales jusqu'à blâmer tout impôt existant, sans néanmoins indiquer d'où il veut que l'on tire l'argent indispensable aux dépenses de l'État. Mais il est froid et languissant, sans aucune idée neuve; ses pensées sont justes, mais sans force, sans grâce, et rarement applicables à la pratique : c'est pourquoi ses conseils ne laissent aucune impression.

L'auteur de ce livre publia, en 1817, un *Essai historique sur l'administration financière*

de l'ex-royaume d'Italie; depuis 1802 *jusqu'en* 1814 (1). Son intention fut de venger cette administration des injustes accusations dirigées contre elle. Il ne raisonna qu'avec des faits. Il fit un examen sévère de tous les impôts et de toutes les lois financières, indiquant les bons et les fâcheux effets qu'elles produisirent. Il fit un tableau fidèle de tout ce qui existait avant le gouvernement de Napoléon, et de tout ce qui restait après. — « Les tableaux statisti-« ques des Etats font l'éloge ou la satyre des « gouvernemens qui les dirigent. » — Il conclut que si la quantité des impôts est un fardeau, néanmoins quand le produit de ces impôts est employé à encourager l'industrie, à créer une armée nationale, à ouvrir des routes, à élever des monumens, etc, etc., ils ne sont plus qu'un sacrifice pénible, mais fructueux et glorieux.

Ce tableau pourra être utile à celui qui écrira un jour l'histoire philosophique de nos temps. Il y verra que, malgré beaucoup d'erreurs de l'administration, la seule volonté forte et généreuse d'un seul homme a pu créer, en peu d'an-

(1) *Saggio storico dell' administrazione finanziera dell' ex-regno d' Italia, dal* 1802 *al* 1814, *di* GUISEPPE PECCHIO; Londra, 1826. Seconda edizione. Trovasi presso Guisppe Ruggia, ec. in Lugano.

nées, dans le septentrion de l'Italie, un royaume plus riche et aussi peuplé, aussi guerrier que le royaume de Frédéric II. C'est le second exemple qu'offre l'Italie, après les prodiges opérés par Castruccio, dans les dix années de son gouvernement à Lucques, de l'influence magique qu'un homme de génie peut exercer sur les Italiens.

Si je ne fais mention d'aucun autre auteur, qu'on ne l'impute pas à mon manque d'estime pour eux; c'est plutôt parce que j'ignore s'il en existe. Aucun autre nom n'a frappé mes oreilles depuis sept années que je vis exilé chez des nations étrangères. Je déclare que, loin de négliger la renommée de mes compatriotes, je ne désire rien si ardemment que de voir le nom italien honoré chez les autres peuples de l'Europe.

CARACTÈRE DES ÉCRIVAINS ITALIENS.

Me voici arrivé au terme de l'entreprise que j'ai formée, de réduire dans un ouvrage peu volumineux la matière diffuse que contiennent les soixante et plus de volumes écrits par les économistes italiens. Je ne sais si j'en ai extrait fidèlement toute la substance, mais je me flatte au

moins de n'avoir omis que peu de chose d'importance : cette masse d'écrits ne contient pas tout or : on y trouve une grande partie d'alliage, et pour me servir d'une comparaison prise dans la science de l'économie politique elle-même, je dirai que la majeure partie de ces ouvrages ressemble à la monnaie de billon, dont la substance est le cuivre mêlé d'un peu d'argent.

Néanmoins, ces ouvrages sont une preuve de la fécondité de l'imagination des Italiens, lorsqu'il lui est permis de déployer son vol. Quand l'histoire était en crédit en Italie, et surtout lorsqu'elle eut à raconter des faits et des événemens appartenans à ce pays, il n'y eut presque aucune ville qui ne comptât plus d'un historien. Le nombre de ces écrivains dépassa treize cents. Quand les recherches sur l'antiquité, sur la litterature et sur la philosophie des anciens, entraînèrent les esprits du quinzième siècle, l'Italie eut une foule de philologues et de commentateurs érudits. Dans le siècle suivant, lorsque les beaux-arts et les belles-lettres courtisaient les princes et les papes, qui les courtisaient à leur tour; les poëtes, les peintres, les architectes surgirent en très-grand nombre. Le dix-septième siècle fut stérile, parce que la tyrannie religieuse et la tyrannie politique s'accordèrent pour en-

chaîner la pensée. Néanmoins, dans ce siècle même, et au milieu des tortures de l'inquisition, l'Italie produisit Galilée, et plus tard, Reddi et Cocchi. On accuse assez généralement l'Italie de peu de fécondité en philosophie; mais ne pourrait-on pas plutôt arguer de sa fécondité dans les autres branches du savoir humain qu'elle ne l'aurait cédé à aucun autre peuple, si son génie n'eût pas été comprimé? En effet, ne vit-on pas, dans le siècle postérieur, que ce reproche de stérilité en philosophie était injuste. A peine l'Italie jouit-elle, dans le dix-huitième siècle, de quelques éclairs de tolérance, que les penseurs se montrèrent en foule. Dans cette belle peninsule, l'homme ne fut jamais moins productif que le sol. Cultivé, il abonde en fruits excellens; négligé, il produit encore quelques fruits et quelques fleurs. La revue rapide que je viens de faire des économistes italiens offre beaucoup d'exemples à l'appui, ainsi que beaucoup d'observations à faire à ce sujet.

Premièrement, on a pu remarquer que les États les plus mal administrés, tels que le royaume de Naples et le Milanais, qui, pendant deux siècles, furent dévastés, tant par les contributions que par les mauvaises lois de la branche autrichienne d'Espagne, sont ceux qui ont produit le plus grand nombre d'auteurs distingués. Là

où il existe des maladies, il y a aussi plus de médecins; là où il y a plus souvent des guerres, on trouve un plus grand nombre de généraux, et là où les lois sont nombreuses, les avocats le sont aussi (1).

2° La différence entre les auteurs napolitains et ceux de la Haute Italie est telle, qu'il est impossible de ne pas en faire deux sectes séparées. Les littérateurs et les artistes de l'Italie, quoique séparés par des fleuves, des montagnes et des gouvernemens, n'en constituent pas moins une république fédérative. Ils peuvent être d'un génie différent; mais tous conspirent, tous veulent la même chose, le beau et l'utile. Que l'on me pardonne donc cette nouvelle division que je fais des auteurs, elle ne peut nuire au grand but des Italiens; car la différence qui existe entre eux ne sert qu'à procurer à la grande patrie commune le plaisir de la variété. Les diverses écoles de peinture d'Italie, en produisant une agréable variété de style, accrurent l'admiration des étrangers pour la fécondité du génie italien. On ne peut d'ailleurs cacher les différences mar-

(1) Gênes ne compte qu'un seul écrivain de ce genre; Venise en eut beaucoup, mais ils écrivirent presque tous pour d'autres États. Rome, très-mal gouvernée, aurait eu aussi beaucoup d'écrivains, sans la terreur que produisaient les cachots de l'inquisition.

quées par la nature. En Espagne, le poëte andaloux est toujours plus ampoulé dans ses images que les autres poëtes espagnols. Dans la Grande-Bretagne, l'Ecossais se distingue par sa profondeur dans les sciences; l'Irlandais, par son éloquence chaleureuse; l'Anglais, par la solidité de son jugement.

Chez les économistes lombards, on trouve plus de précision, plus de rapidité, plus d'expérience, mais peu d'originalité, excepté Ortès, dont l'originalité va jusqu'à l'extravagance : on s'aperçoit qu'ils suivent les traces des écrivains français qui ont dominé et qui dominent encore dans le septentrion de l'Italie, sur les autres écrivains étrangers. A l'exception des Génois, qui eurent toujours du penchant pour les aventures et les entreprises extraordinaires, la masse des habitans de l'Italie du Nord ne se livre guère aux songes brillans ni aux idées romanesques. Ils visent toujours à ce qui est réel et positif; et ce caractère sensé et presque froid se montra toujours dans leurs ouvrages.

On trouve chez les Napolitains confusion, prolixité, surabondance. Le Lombard est un fleuve qui coule majestueusement entre ses bords; le Napolitain est un torrent qui déborde, inonde les champs voisins; l'œil ne peut plus suivre son cours. Mais en compensation, les Napolitains ont

un caractère national, plus d'indépendance et plus d'originalité. Les Lombards sont enclins à citer les livres français; les Napolitains le sont à citer les livres espagnols et surtout les livres anglais.

3° Si l'on confronte les premiers écrivains avec les derniers, par exemple, Broggia avec Verri, on verra que les premiers furent plus diffus que ne le sont les derniers. Dans le principe de la science, les auteurs étaient prolixes par nécessité; les idées qu'ils annonçaient étaient neuves pour eux et pour le public; il fallait donc les expliquer, les commenter, les défendre à chaque pas. Pour rendre moins violent le choc des vérités neuves, il est nécessaire de le soutenir par des exemples, et de rendre ces exemples respectables en citant des noms qui font autorité. Devenue adulte, la science adopte des idées plus complexes, plus abstraites; elle n'a plus besoin d'idées élémentaires, de définitions, de transitions. Elle devient laconique, hardie, dédaigneuse de la protection et de l'appui de l'autorité d'autrui; elle prend de la confiance et s'avance avec ses propres forces.

4° M. Ganilh a observé que dans la question : *quel est le travail le plus productif?* Chaque écrivain a considéré le travail qui est préféré dans sa patrie comme le plus productif. Ainsi, les

écrivains anglais donnent, pour la plupart, la préférence aux manufactures et au commerce. En France, au contraire, où l'agriculture a presque toujours prédominé, les écrivains lui ont donné la préférence sur le commerce. La secte des physiocrates est née en France. En Italie les opinions furent divisées; et, selon que les écrivains appartenaient aux provinces internes ou maritimes, ils sont plus ou moins favorables à l'agriculture ou au commerce. C'est ainsi que les deux Toscans Paoletti et Bandini, les lombards Beccaria et Corniani favorisaient l'agriculture; tandis que Galiani, Palmieri et Genovesi, Napolitains, recommandèrent davantage le commerce externe, comme Zanon et Algarotti, Vénitiens, recommandèrent l'industrie.

5o Par compensation, ces écrivains ne se laissèrent pas vaincre par les exemples que leur siècle fournissait : ils furent presque tous au-dessus des préjugés et des vieilles pratiques consacrées par le temps. Au lieu de déduire leurs théories des institutions et des usages existans, ils les firent dériver des hauts principes généraux. Ainsi, ni la religion ne les empêcha de combattre le célibat, les couvens, les mains-mortes, ni la noblesse de s'élever contre les fiefs, les fidéi-commis et l'oisiveté, ni les hommes à toge

de déplorer la confusion des lois et la lenteur des procédures. Monnaies, commerce des grains, finances, tout leur parut, et tout en effet était défectueux.

6° L'Italie peut se vanter d'avoir compté, parmi les auteurs qui se sont occupés de la science de l'économie politique, beaucoup de personnes appartenant à la noblesse et aux emplois publics les plus élevés.

PARALLÈLE

ENTRE LES AUTEURS ITALIENS ET LES AUTEURS ANGLAIS.

La différence entre les écrivains économistes Italiens et les Français est si peu remarquable, qu'elle ne comporte aucune comparaison. Ces deux nations se rapprochent beaucoup par la langue, la littérature et le goût. La nation anglaise, au contraire, est tout-à-fait distincte par la langue, la littérature, et même par ses écrits sur l'économie publique; c'est pourquoi je borne ce parallèle entre les Italiens et les Anglais.

Un des caractères les plus distinctifs des économistes de ces deux nations, c'est la définition qu'ils donnent de cette science, et la

manière dont ils la traitent. Pour les Anglais c'est une science isolée; c'est la science d'enrichir les nations, et c'est là l'objet exclusif de leurs recherches. Les Italiens la regardent, au contraire, comme une science complexe, comme la science de l'administration, et ils la traitent dans tous ses rapports avec la morale et avec la félicité publique.

Les Anglais, toujours partisans de la division du travail, semblent avoir appliqué cette maxime à cette science, en la détachant de toute autre. C'est ainsi que le premier de leurs écrivains, Adam Smith, intitula son ouvrage : *De la Richesse des Nations*. Il résulte de cette manière de voir, que les Anglais, attentifs seulement à ce qui tend à la richesse, approuvent la grande propriété et les fidéi-commis qui l'accompagnent presque toujours, parce qu'ils donnent un plus grand revenu net, sans s'inquiéter des nombreux et tristes effets moraux et politiques qui en résultent. Ils vantent la population manufacturière, parce qu'elle augmente la richesse d'un pays, sans trop s'inquiéter de la détérioration de la santé et de la vigueur de la population, laquelle, à la longue, s'amollit et s'efféмine par un travail assidu aux métiers. Les Anglais provoquent l'usage des machines, parce qu'elles produisent en abondance avec moins de frais,

sans faire attention qu'en augmentant trop rapidement la production, ils occasionnent tout-à-coup des regorgemens funestes au commerce, et privent de travail, de temps en temps, des milliers d'ouvriers. L'Anglais ne voit dans le travailleur qu'une machine productrice; il le condamne à un travail exhubérant, l'emprisonne dans les suffoquantes filatures de coton, et l'ensevelit dans les minières de charbon, d'étain ou de fer; et s'il recommande de le bien nourrir, il semble que ce n'est dans d'autre vue que celle d'en retirer un plus grand produit : philantropie pareille à celle du voiturier, qui nourrit bien son cheval, afin qu'il puisse tirer la voiture avec plus de vigueur. Les Anglais voudraient convertir tous les agriculteurs en artisans, et labourer les terres avec des machines, s'il était possible; sans réfléchir qu'ils substituent une population faible, pâle et décharnée, à une population bien constituée et vigoureuse, dont la vie a toujours plus de durée..... Ne règne-t-il pas dans cette manière d'envisager une science, trop de calcul, trop d'esprit mercantile? Et ne conduirait-elle pas à des conséquences funestes, tant à la morale qu'au bonheur général, si la prudence du législateur ne tempérait pas ou ne corrigeait cette inhumaine manière de calculer? Le seul objet de la science est-il donc la richesse?

Et quand même cela serait, que l'on réfléchisse que la richesse ne se distribue pas parmi les classes qui travaillent; qu'il ne leur écheoit en partage que seulement ce qui leur est nécessaire pour se nourrir et pour réparer ses forces; et que tout le reste s'accumule en peu de mains. La science ainsi envisagée n'est plus qu'une arithmétique-politique, et réduite à cette seule fin, elle ressemble à un insensible machiavélisme. La science de l'économie publique, déjà aride en elle-même, dessèche trop le cœur lorsqu'on la réduit à une simple arithmétique, et *qu'elle augmente*, ainsi que le dit Carli, *cet égoïsme et cet esprit de calcul, déjà trop répandu en Europe, et qui remplace ces sentimens chevaleresques et généreux qui reçoivent l'impulsion du cœur et non de la supputation, ou du bilan de Doit et Avoir.*

Un autre désavantage de cette méthode, c'est qu'elle n'a rien de gracieux ni d'attrayant, et qu'elle est privée de cette aménité, de cette variété qui rendent les sciences populaires. Je dois néanmoins déclarer que la remarque que je viens de faire ne saurait s'appliquer ni à Hume ni à Smith, lesquels ont su assaisonner de grâces et d'observations historiques et morales les doctrines par eux soutenues : je n'entends parler que de leurs successeurs et de quelques écrivains

vivans, qui ont fait de cette science un squelette, et l'ont convertie entre leurs mains en une monotone et sèche ostéologie. C'est pourquoi les hommes de lettres et de bon goût fuient cette étude aride et la laissent en proie à des écrivains sans coloris et sans imagination. Que l'on confronte l'ouvrage de M. Tarrens sur le commerce des grains, avec les dialogues de Galiani sur le même sujet; que l'on compare les Élémens d'économie politique de M. Mill, avec les Méditations de Verri, et l'on verra combien la science gagne à être traitée avec esprit et philosophie. M. Say lui-même, qui veut que l'économie publique ne sorte pas des confins fixés par les Anglais, a cependant su rendre la vérité aimable.

Toutefois, on ne peut nier qu'avec cette méthode, les Anglais ont porté leurs recherches peut-être plus loin que tous les autres peuples, et qu'ils se sont approchés davantage de la demonstration mathématique. Ayant renoncé à tous les ornemens, aux digressions et à tout accessoire, ils ne détournent jamais l'attention, n'embrouillent jamais la question, et leurs argumens se succèdent comme les chiffres dans l'arithmétique. Avec ce système, ils ont donné, même au langage de la science, une plus grande exactitude. Ils ont trouvé et fait un constant usage d'idées plus complètes, comme : *Pro-*

duction. — Consommation. — Capital. — Capital fixe. — Capital circulant. — Circulation. — Concurrence. — Crédit. — Passif. — Actif. — Impôts directs et indirects. — Services productifs, etc. Avec ce nouveau vocabulaire (presque inconnu aux Italiens du dernier siècle), les Anglais ont fait des progrès sans s'inquiéter de l'ennui et de la fatigue des lecteurs. La langue exacte est le principal instrument des progrès d'une science. Condillac disait, qu'avec des définitions claires et précises, on pourrait obtenir dans les sciences morales la même évidence que l'on trouve dans les mathématiques. Les Anglais semblent marcher vers ce but, et quoiqu'ils ne l'aient pas encore atteint, quelques-uns d'entre eux, tels que M. Culloch, se sont aventurés à dire que l'économie publique est une science aussi exacte que les mathématiques. Pour réfuter cette assertion intempestive, M. Malthus se contenta de citer la concordance de beaucoup de définitions parmi les écrivains de sa nation, ainsi que les contestations qui existent entre eux sur divers points (1).

C'est encore ainsi, qu'à force d'user et d'abuser

(1) On the definitions of the political ecomonists. 1827.

(*Malthus.*)

d'idées trop générales et trop complexes, les Anglais modernes sont souvent tombés dans l'obscurité et dans un jargon inintelligible. Quel est celui qui comprend toujours Riccardo? Il suffira de dire qu'il a fallu établir des professeurs pour commenter et expliquer ses oracles. De même que les prêtres égyptiens qui, en prêchant leur religion, la rendaient toujours plus obscure par les hiérogliphes, quelques-uns de ces Anglais, pendant qu'ils se fatiguent à rendre populaire cette science, la rendent mystérieuse et obscure, tantôt par une nomenclature et tantôt par des phrases inintelligibles. Le style des hommes d'État de cette nation est entièrement opposé à celui des économistes. Les discours du ministre Peel sur le sujet obscur de la circulation du papier sont aussi clairs que profonds. Ceux de M. Huskisson et de M. Robinson (maintenant lord Goderich), sont aussi profonds que clairs et éloquens. Quelle différence entre des discours que tout le monde comprend, et les pages hiérogliphiques de Riccardo, que les seuls initiés dans ses mystères entendent à peine?

La méthode suivie par les Italiens diffère totalement de celle des Anglais, parce que les premiers traitent la science sous tous ses rapports. Non seulement ils cherchent la richesse, mais encore le bien-être du plus grand nombre

possible, et ce second objet est, pour les écrivains de cette nation, aussi important que le premier. Chaque principe, chaque loi est discutée sous plusieurs points de vue importans, et jugée par ses conséquences. S'agit-il de la question du commerce des grains? Ils remontent jusqu'à l'origine du droit de propriété, et finissent ensuite par examiner si la politique permet que la subsistence d'une population dépende des importations étrangères, que plusieurs accidens imprévoyables peuvent arrêter. Est-il question de la grande culture? Ils examinent l'influence du droit d'aînesse sur les mœurs publiques, et sur la concorde des familles. Discute-t-on sur le principal produit des terres? Ils préfèrent à celui qui dépeuple les campagnes en enrichissant davantage la population, celui qui produit moins de richesse, mais qui subdivise les terres entre plusieurs propriétaires, et alimente ainsi une population robuste, plus apte à la guerre, ayant de bonnes mœurs et vivant tranquillement.

L'économie politique est, pour l'économiste italien, la science la plus compliquée, comme aussi celle qui doit réunir la justice, la morale, le bien-être de la population, en même temps que la richesse et la puissance de l'État. Quelle différence n'y a-t-il pas entre considérer un

fait ou une loi sous le double rapport économique et politique, et ne les considérer que sous le seul rapport économique? Par exemple, dans les discussions qui ont eu lieu en France, en 1827, relativement à la liberté de la presse, un économiste Anglais se serait borné à dire que la suspension de cette liberté aurait jeté cent mille individus dans la misère, et laissé sans emploi un capital annuel de cinquante millions. Mais le mal politique n'est-il pas incommensurablement plus grand? La liberté de la presse n'est-elle pas l'ancre la plus solide de la liberté? Ainsi, les questions d'économie politique sont, pour l'écrivain italien, toujours compliquées et d'une solution difficile. Ainsi, cette science devint, en Italie, le partage des philosophes les plus instruits et des auteurs les plus distingués. Les écrivains les plus illustres que l'Italie ait produit dans le dix-huitième siècle, tels que Genovesi, Verri, Beccaria, Filangieri, Mengotti, etc., etc., furent des économistes. En outre, comme cette science est pour les Italiens une science législative plutôt que l'art des banques et des magasins, la noblesse, quoique éloignée de tout ce qui sent le commerce, ne dédaigna pas de s'appliquer à l'économie publique et de la cultiver presque exclusivement, tant est grand le nombre des nobles que l'on

trouve parmi les écrivains les plus éminens (1).

Les Italiens, toujours épris de ce qui est beau et élégant, répandirent des fleurs et des ornemens même dans cette science : Galiani y a mis tout le sel de Molière; Mengotti tout l'esprit de Montesquieu.

Si beaucoup d'entre eux avaient su se contenir dans de certaines limites, leurs ouvrages auraient été beaucoup plus lus, et par conséquent plus utiles; mais ils péchèrent par surabondance et par superfluité. Quelques-uns sont remontés jusqu'à la création du monde pour parler des monnaies; d'autres ont accablé les lecteurs de leur érudition, citant partout les Juifs, les Persans, les Assyriens, les Grecs, les Romains, Salomon, Platon, Cicéron, Bacon, etc; d'autres enfin déclamèrent comme des prédicateurs en chaire. Avec ces défauts, les ouvrages deviennent plus volumineux; mais la vérité se noie dans un océan de paroles, le langage reste vague et indéfini, et le manque d'idées générales et de définitions laisse les questions obscures.

Entre les deux extrêmes, celui de la prolixité italienne, et celui de l'aridité anglaise, n'y

(1) Briganti, Palmieri, Carracciolo d'Arco, Filangieri, Verri, Beccaria, Carli, Vasco, etc., etc., étaient tous nobles.

aurait-il pas un moyen qui pût réunir la concision à l'élégance? Il me semble, en lisant Necker, Gannilh, Say, Sismondi, que les Français l'ont trouvé, comme l'avaient trouvé aussi Beccaria et Verri, en Italie.

L'autre caractère distintif entre les écrivains Anglais et les Italiens, et presque une conséquence du premier, et consiste dans les divers moyens d'obtenir la quantité de la production. La production est l'objet des recherches, tant des uns que des autres; mais les Anglais en ont fait un but plus direct que les Italiens. Aussi emploient-ils des moyens divers pour l'obtenir, et je dirai même qu'ils ne l'obtiennent qu'avec des sacrifices considérables. C'est à ce but qu'ils sacrifient la vigueur et la santé des populations, la tranquillité et l'ordre public, en créant une population immense sur divers points de la superficie de l'État, toujours prête à s'ameuter au moindre mécontentement, et souvent sujette à souffrir de la faim ou à devenir menaçante par les vicissitudes inévitables du commerce, d'où résulte spontanément la cessation du travail.

Aucune nation ne connaît ni ne pratique mieux que la nation anglaise le principe du besoin, comme un moyen : 1° de rendre l'homme actif; 2° d'accroître la production du monde entier; 3° de dégrossir et civiliser les individus

et les nations. Les peuples anciens avaient pour maxime que la vertu consiste dans le peu de besoins de l'homme, et c'est pour la suivre que les législateurs et les philosophes cherchèrent ensemble à réduire l'homme au plus petit nombre possible de besoins. L'ignorance elle-même fut regardée, pendant plusieurs siècles, comme un état d'innocence et de future béatitude : c'est pourquoi on fuyait la culture de l'esprit au lieu de la rechercher. Cette philosophie s'étendit jusqu'aux temps modernes, et les économistes du continent n'osèrent pas renoncer totalement à cette ancienne théorie de la vertu. Quelques-uns d'entre eux craignent les effets du luxe; d'autres vantent la petite division des terres, parce qu'elle maintient un plus grand nombre de citoyens robustes et de bonnes mœurs; quelques autres recommandent aux basses classes la sobriété, la simplicité, l'abstinence de beaucoup de commodités, afin de conserver leur vertu; et enfin, quelques-uns, par crainte de la corruption, s'effraient de trop de lumières et de trop de connaissances chez le petit peuple. Ce système, qui peut être compatible avec la vertu et peut-être même avec le bonheur des individus, n'est pas le plus apte à provoquer la production, à faire faire des progrès à la civilisation, ni à rendre riche et puissante

une nation dans les temps où nous vivons.

Les Anglais, au contraire, ne voient d'autre moyen de rendre les peuples actifs, instruits et plus vertueux que celui du besoin. Le besoin est le stimulant et la cause de la production, comme la curiosité (qui est aussi un besoin), est la créatrice des sciences. L'homme libre ne travaille ni par instinct, ni pour s'amuser; mais bien pour satisfaire ses besoins, et il travaille plus ou moins, suivant que ces besoins sont plus ou moins nombreux. Le sauvage n'exerce son activité qu'autant qu'elle sert à le nourrir et à le loger misérablement. Les Espagnols, les Portugais, les Lazzaroni de Naples, les Américains-Espagnols haïssent le travail, parce qu'il ne les conduit pas à satisfaire à des besoins qu'ils n'ont pas. Les Anglais, au contraire, s'étant fait un besoin d'avoir uue maison propre avec des meubles décens, d'être toujours bien chaussés, de se nourrir de mets substantiels, de prendre du thé deux fois par jour, de s'habiller de draps, etc., sentent un aiguillon continuel qui les exite au travail, afin de ne pas être privés de certaines commodités qui sont devenues pour eux des nécessités de la vie. Si les Anglais renonçaient à quelques-unes de leurs habitudes actuelles, les heures qu'ils donnent au travail diminueraient en proportion. Il y a cinquante ans, lorsque

leurs besoins étaient moins nombreux, leur vie plus simple ou plus dure, ils travaillaient moins. Par la raison contraire, si l'Espagnol contractait quelques besoins nouveaux, il serait forcé de réduire le nombre de ses heures d'oisivetés pour satisfaire à ces besoins. C'est le moyen dont les Anglais se servent pour exciter au travail les nations Sauvages et les peuples indolens : ils apportent chez les Sauvages, de la poudre à fusil, des couteaux et d'autres bagatelles, et les Sauvages tuent plus d'animaux pour payer ces présens avec des pelleteries. Avec les dentelles de Nottingham, avec les bas de coton, ils ont excité les Américains-Espagnols à cultiver plus de cochenille, plus de cacao, et à couper plus de bois de teinture. Ainsi, les Anglais se servent de la consommation pour augmenter la production, et ils ont métamorphosé en une source de richesses ce qui était pour les peuples anciens une source de misère.

De même, au lieu de craindre l'instruction populaire, ils la considèrent et l'adoptent comme un moyen de diminuer les vices et les délits, et de rendre la multitude plus raisonnable, plus douce et plus traitable. L'expérience a confirmé cette théorie des Anglais. Le peuple de la grande Bretagne, en raison de son instruction, est devenu plus tempéré dans l'usage des liqueurs,

plus hospitalier envers les étrangers, plus tolérant pour ses compatriotes d'opinion différente en religion, comme en politique, et moins turbulent qu'il ne l'était avant d'avoir reçu cette instruction. C'est pourquoi au lieu de déclamer contre les aises de la vie, et contre la grande consommation que font les classes qui travaillent, les écrivains de cette nation en tirent des conséquences favorables. Il n'y a point d'exemple en Angleterre d'un sermon contre le luxe, et moins encore d'un prêche où l'on recommande le jeûne : ce seraient les deux choses les plus ridicules que l'on eût jamais entendues dans ce pays.

Les deux systèmes différens ont aussi des conséquences différentes. Celui des Italiens, qui a pour base la modération, la tranquillité, la santé plus que les commodités, la vigueur plus que l'instruction, tend à l'immobilité, ou tout au plus à un mouvement très-lent vers la perfection. Celui des Anglais est basé sur un mouvement perpétuel et progressif, qui pousse rapidement la société jusqu'au dernier degré de la civilisation.

Les ouvrages d'économie politique sont, en Angleterre, des fruits indigènes naturels du sol. Au milieu de l'exemple vivant du commerce avec toutes les nations du globe, au milieu des dé-

bats du parlement sur les choses publiques, au milieu de tant de journaux, de tant de discussions particulières et libres, il est naturel que cette science devait non-seulement fleurir, mais encore être perfectionné plus qu'ailleurs. Un gouvernement libre est l'école perpétuelle de l'homme d'état. Toute l'Angleterre ne forme qu'une grande maison de commerce. Toutes les autres sciences avaient déjà fait des progrès dans cette île. La liberté, qui met bientôt l'équilibre partout, mit cette science au niveau des autres. Smith est peut-être arrivé, dans sa science, au même degré de hauteur que Locke dans la métaphysique, et Newton dans l'astronomie.

En Italie, au contraire, les livres qui traitent de l'économie publique sont comme des fruits venus dans des serres malgré la rigueur de l'atmosphère. L'inquisition de Rome, les inquisiteurs de Venise, le pouvoir arbitraire dans les autres États, furent autant d'obstacles et de dangers que les auteurs durent affronter ; car ceux-ci ne jouirent que de temps en temps de quelques lueurs de tolérance, mais jamais de liberté : aussi les voit-on à chaque instant obligés de déguiser la vérité, et même quelquefois de demander pardon d'avoir eu raison. Bandini renie les idées de liberté en présence du grand-duc de Toscane, à qui il avait adressé ses écrits dans

lesquels il ne proposait cependant pas d'autre moyen, pour repeupler la Maremme siennoise, que la liberté et ses effets salutaires. Zanon louait le gouvernement vénitien comme le plus prudent et le plus sage, tandis que, d'un autre côté, il montre toute l'incurie qui existait dans les deux principales branches de l'industrie, l'agriculture et les manufactures. Broggia fut exilé par le gouvernement napolitain, pour avoir dit des vérités. Genovesi fut persécuté toute sa vie par la cour de Rome. Ortès, quoique partisan de tous les désordres de son siècle (moins le plus grand, le despotisme), ne savait où faire imprimer ses ouvrages. Les gouvernemens de Marie-Thérèse et de Joseph II, quoiqu'ils aient réformé quelques abus et écouté souvent la vérité, ne furent pas toujours dans les mêmes principes. Joseph II laissa Carli dans la misère pendant plus de cinq ans. Verri ne put faire imprimer plusieurs de ses ouvrages qu'après la révolution de 1796, et fut lui aussi mal récompensé de vingt-trois années de services utiles rendus à ce même empereur. Si Beccaria n'eut pas pris la précaution de faire imprimer à Livourne son ouvrage sur les délits et les peines, et s'il ne l'eut pas tenu, dans le commencement, loin de Milan, il aurait été bien certainement la victime de son courage philanthropique. Le mathématicien Paul Frisi

dut se réfugier en Toscane. Le mathématicien Gaëtan Agnesi dut se cacher dans un hopital.

Les Anglais parlent plus exactement et avec plus de profondeur de la circulation du papier, du crédit public, de la division du travail et des colonies, parce que leur pays leur offre une plus grande expérience sur ces sujets. Les Italiens n'en parlèrent que très-peu, cette matière leur étant inconnue, et presque étrangère à leur patrie. En compensation, il eurent l'avantage d'avoir été les seuls à parler, avec connaissance de cause, des ports francs, de l'estimation des terres, des monts-de-piété, des établissemens de bienfaisance, des monnaies et de leur fabrication.

Les Anglais, à l'exception de Smith, qui parle beaucoup de la France, et de David Hume, qui parle du monde entier, tant ancien que moderne, ne portent presque jamais leurs réflexions hors de leur île. Séparés du continent, ils ne s'occupent que de leur patrie. Par cette espèce d'égoïsme de l'homme libre qui concentre tous ses sentimens sur son pays, par cet orgueil propre à presquetous les insulaires, ils ne jettent pas même les yeux sur les autres nations. Ou ils ignorent, ou ils feignent d'ignorer l'existence des auteurs étrangers, et ne les citent presque jamais. Fiers, à juste titre, de leur liberté, satisfaits de la prospérité de leur pays, ils croient

assez inutile de mendier les conseils des écrivains nés sous le despotisme.

La condition des écrivains italiens est bien différente. Sans liberté, et conséquemment sans un juste motif d'orgueil national, ils regardent avec envie ces nations du Nord riches et puissantes. Leur estime, leur affection cherche des objets hors de l'Italie; ils tendent la main au premier venu qui veut émonder les vices de leurs pays. Dès lors, ils citent et vantent les auteurs étrangers, exaltent les institutions et les lois des autres nations, quelquefois trop; car il leur arrive de proposer des exemples qui ne peuvent être adaptés à l'Italie.

Comme la liberté est le premier législateur des peuples, il s'ensuit que les économistes ne furent pas aussi utiles en Angleterre, qu'ils le furent en Italie et chez d'autres nations. Il n'existe en Angleterre aucune loi, aucune détermination législative, aucune réforme que l'on puisse y attribuer à l'ouvrage de quelques économistes. L'ouvrage de Locke, sur les monnaies, fut postérieur aux améliorations introduites dans cette branche de l'économie politique, et en fut plutôt l'apologiste que le promoteur. Les maximes libérales que, depuis quelques années, l'Angleterre suit dans le commerce avec les étrangers, sont plutôt des mesures que le change-

ment des temps et des relations avec les autres nations leur ont imposées, qu'un hommage rendu aux raisons de Smith. La liberté de la presse et un parlement national sont les deux meilleures livres d'une nation. Je ne veux pas dire que les écrits des économistes anglais n'aient produit aucun bien. Tout ce qui tend à détruire les préjugés, à éclaircir le public, à faire penser, à rassembler les idées éparses d'une nation, est toujours avantageux, quoiqu'on n'en voie pas palpablement et promptement l'effet; mais je dois répéter que les auteurs anglais ne furent pas aussi utiles à leur pays que le furent les auteurs italiens aux divers États de l'Italie. Lors même que les Italiens devraient céder la palme aux étrangers, tant sous le rapport de l'ancienneté des découvertes que sous celui de la profondeur et de la généralité des vues, il leur resterait toujours le plus grand avantage, celui d'avoir été utiles à leur patrie. Cette gloire ne peut être jalousée par les autres nations; c'est une propriété indivise dont ils peuvent jouir paisiblement.

Voyons donc, par un court résumé, quelles sont les améliorations, quel est le bien réel, les avantages palpables dont les écrivains économistes de l'Italie ont fait jouir les divers États pour lesquels ils écrivirent. Toutes les personnes

qui cultivent la science de l'économie politique ne peuvent me refuser leur attention : la gloire qui en revient aux écrivains italiens, se réfléchit sur la science.

DE L'INFLUENCE

QUE LES ÉCONOMISTES EXERCÈRENT SUR LES RÉFORMES INTRODUITES DANS LES DIVERS ÉTATS DE L'ITALIE, PENDANT LE DIX-HUITÈME SIÈCLE.

Si l'on réfléchit que beaucoup d'écrivains, tant italiens qu'étrangers, tels qu'Ustariz et Ulloa (Espagnols), Locke, Davenant, Cary (Anglais), Melon (Français), et Davanzati, Scaruffi, Serra, Montanari, Turbulo (Italiens), et bon nombre d'autres, précédèrent de beaucoup les réformes qui ne commencèrent à s'opérer en Italie que dès 1750, quelques personnes pourraient douter que ces réformes aient été l'effet de la science. Mais si l'on observe que les résultats de la philosophie sont toujours tardifs, le doute s'évanouira promptement. Les effets d'une science nouvelle, soit physique, soit mo-

rale, les applications des découvertes, ne sont presque jamais immédiates.

De même que la semence reste quelque temps sous terre avant de germer et de porter des fruits, les vérités semblent aussi destinées à fermenter long-temps dans l'esprit humain avant d'exercer leur puissance bienfaisante. Combien n'a-t-il pas fallu de temps pour détruire l'astrologie judiciaire, les épreuves du feu et de l'eau bouillante, la torture, les jésuites, l'inquisition, la terreur que produisaient les excommunications, le prétendu droit du pape d'ôter et de donner des couronnes? Combien de livres ont dû précéder ces résultats; combien de fois n'a-t-il pas fallu présenter, rebattre les mêmes idées; sous combien de formes diverses, et sous combien de styles différens la vérité ne dût-elle pas s'annoncer pour se faire reconnaître et accueillir des hommes et des gouvernemens? Combien de temps ne s'est-il pas écoulé avant que le système de Newton prévalût en France? Montesquieu, Voltaire et beaucoup d'autres philosophes prêchèrent, dès 1740, la nécessité de faire un nouveau Code civil et criminel. Ce ne fut que cinquante après que l'assemblée constituante décréta une nouvelle législation, et il fallut encore douze années avant que ces lois nouvelles fussent promulguées. La Prusse, la Toscane,

la Russie, la monarchie autrichienne eurent de nouveaux Codes civil et criminel plusieurs années avant la France (1).

Mais la plupart des réformes exécutées dans les diverses provinces de l'Italie, pendant le dernier siècle, et dont je vais faire la revue, suivirent presque immédiatement la publication des ouvrages qui les indiquaient, et beaucoup de ces améliorations furent même confiées au zèle des auteurs qui les provoquèrent. De sorte que les incrédules ne peuvent faire à moins de convenir que la majeure partie des changemens introduits sont dûs à la science de l'économie politique.

J'ai déjà exposé, dans l'introduction à cette histoire, les désordres et les défauts qui existèrent dans les divers gouvernemens de l'Italie jusque vers l'an 1750. Pour ne pas m'étendre davantage, je ne ferai que les indiquer ici, et j'y opposerai les remèdes que les écrivains y portèrent, soit directement, soit indirectement.

LOMBARDIE AUTRICHIENNE.

L'impôt territorial était inégal, mal réparti ; l'agriculture en souffrait. Les impôts indirects

(1) Je ne veux pas dire que ces Codes soient meilleurs que le Code français.

étaient affermés à des fermiers qui en avaient fait un système de vols. Le duché, le pays de Pavèse, de Cremone, de Lodi, de Côme, la province de Casal-Maggiore, et la ville de Milan, pour elle-même, formaient sept juridictions séparées, dont chacune avait un tarif différent des droits d'entrée, de sortie et de transit. Ainsi, le commerce était chargé d'entraves et tracassé; les monnaies dans le plus grand désordre; les régales se trouvaient aliénées; le commerce des grains gêné, et les communes mal administrées, surchargées de dettes, et en guerre ouverte entre elles. Un nombre immense de moines et de couvens, les jésuites, la torture, de mauvaise lois criminelles, un labyrinthe de lois civiles; toutes les sciences négligées et celles de la législation presque inconnue. Tel était l'état de la Lombardie autrichienne.

Néri présida la commission du recensement, qui fit un nouveau cadastre et une nouvelle estimation des terres. L'impôt territorial fut réparti avec équité, et l'administration réorganisée sur une base centrale et représentative. Le même Néri présida la convention lombarde et piémontaise qui établit un juste équilibre entre les monnaies de ces deux États.

Beccaria contribua à l'amélioration des monnaies, et encore plus à l'abolition de la torture,

et à la réforme des lois et de la procédure criminelle. Il fut cause que le gouvernement institua une chaire d'économie publique.

Carli concourut aussi à corriger le système monétaire.

Verri racheta les droits de régale; il suggéra et exécuta l'abolition du système des fermes. Il rédigea un nouveau tarif des droits, moyennant lequel les douanes intermédiaires furent supprimées de province en province. Il introduisit l'usage des bilans commerciaux; débarrassa le commerce des grains des nombreuses entraves qui le gênaient; fit abolir les vestiges des privilèges des corporations d'arts et métiers; rendit libre l'exercice des professions; contribua avec Beccaria à l'organisation d'une société patriotique ayant pour objet l'encouragement de l'agriculture, et stimula la publication d'un journal littéraire qui réveilla l'amour des sciences, et répandit le bon goût et la saine critique.

Le gouvernement seconda l'impulsion donnée par ces écrivains. Il abolit les droits féodaux, ainsi qu'un grand nombre de couvens, ne laissant exister, parmi les religieuses seulement, que celles qui se consacraient à l'éducation des jeunes filles; il mit un frein aux donations, aux legs et aux mains-mortes; ouvrit quelques grandes routes, ainsi qu'un nouveau canal qui, de l'Adda,

conduit les marchandises et denrées dans la capitale, et orna cette ville de promenades et de théâtres.

Les conséquences de ces améliorations furent immanquables : la population s'accrut; dix années après le récensement de 900 mille habitans, elle s'éleva à onze cent mille. Le commerce respira; l'insdustrie se ranima. Au lieu de fréquentes disettes, les blés offrirent un superflu annuel. Les revenus de l'État augmentèrent aussi. Il y eut moins de miracles, mais plus d'instruction; moins de couvens, mais plus d'écoles. Le palais des jésuites devint un magnifique gymnase. Le gouvernement ne fit pas tout ce que Napoléon fit voir, dans la suite, qu'on pouvait faire; mais on put dès lors apercevoir un grand achemi-nement vers le mieux.

TOSCANE.

Quoique la Toscane fut, sous tous les rapports, dans une meilleure situation que la Lombardie, il y existait néanmoins les mêmes vices de législation et de gouvernement, lorsque Bandini écrivit son admirable discours. Il est donc inutile que je reproduise ces vices.

Je répéterai cependant que Bandini, dans son discours sur les moyens d'améliorer le sort de

la Maremme siennoise, sut non seulement exciter le gouvernement à rendre cultivable, au moyen de travaux hydrauliques, une province d'environ 70 milles de longueur, sur plus de 6 de largeur, et inviter les étrangers à s'y établir; mais encore établir la nécessité d'introduire une nouvelle législation, et des principes de commerce plus libres. Jusqu'en 1762, le commerce des blés en Toscane ne cessa d'être exposé à toutes sortes de vexations et d'entraves, et il en résultait de fréquentes disettes. Depuis cette époque jusqu'en 1790, les entraves furent brisées, et ce commerce devint plus libre qu'en Lombardie. Bandini fut le promoteur de cette liberté.

Paoletti, traitant ensuite la même matière, fut également utile au commerce des grains et à l'agriculture. Outre la libre sortie des grains, Paoletti obtint, par ses écrits, une diminution des charges en faveur des habitans des campagnes, et fit tant que le gouvernement se décida à vendre les biens communaux, et augmenta bientôt leur produit en les livrant à l'industrie des particuliers.

Aux mêmes maux, le grand-duc Léopold opposa les mêmes remèdes; mais indépendamment des réformes pareilles qui eurent lieu en Lombardie, il fit beaucoup d'autres réglemens avantageux. François I[er] eut l'idée de refondre

dans un seul code toutes les lois municipales de la Toscane, après toutefois avoir corrigé la vieille législation. Léopold compléta cette grande pensée ; il publia un code criminel digne de l'imagination de Beccaria et du cœur de Titus. La peine de mort, la torture, le crimen-lèse, la confiscation des biens et le serment des prévenus furent abolis. Il n'y eut plus de ferme générale des droits ; il supprima tout privilége, et modéra la faculté d'instituer les fidéi-commis. En même temps, ce grand prince abolit l'inquisition, et se montra plus courageux dans les réformes touchant l'état ecclésiastique que le gouvernement lombard. Il fit en outre publier le tableau des revenus et des dépenses de l'État, depuis 1756, jusqu'à 1789 ; publicité nouvelle, utile et exemplaire.

Les changemens avantageux qui eurent lieu en Toscane depuis 1750 sont innombrables : administration, routes, canaux, ports, établissemens publics, instruction, tout se ressentit de cet heureux esprit d'amélioration. Les résultats furent aussi plus nombreux en Toscane que dans la Lombardie, sans doute parce que les réformes furent plus nombreuses et plus complètes. Agriculture, industrie, commerce, population, revenus publics, tout fleurit, tout s'accrut. Les innovations de Léopold produi-

sirent tant de prospérité et une vie si heureuse aux peuples de cet heureux pays, que, même de nos jours, la Toscane a peu de vœux à faire.

ROYAUME DE NAPLES.

Point de routes, point de communication de province à province, ni entre elles et la capitale; point de manufactures, point de liberté de commerce; monopoles sur plusieurs denrées; désordres dans les monnaies, droit de pâturage illimité; point de clôture des terres; de grands biens communaux ou appartenant au domaine; un labyrinthe de lois normandes, lombardes, aragonaises, françaises, espagnoles, autrichiennes; une multitude de légistes; des fidéicommis, des fiefs, et peut-être dix mille feudataires; barons possesseurs des siefs, également ennemis de l'autorité royale que du peuple; grandes réserves de chasse, de pêche, de fours, de moulins; trente-un mille moines, vingt-trois mille religieuses, cinquante mille prêtres, vingt-deux archevêques, cent seize évêques; le clergé exempt d'impôts; pas un seul tribunal dans quatorze provinces; plus de trois mille assassinats par an, et non moins de cinq mille en y comprenant ceux commis en Sicile; les prisons remplices seulement de malheureux violateurs

des droits de chasse et de pêche et de quelques petits voleurs, telle était la situation du royaume de Naples vers 1750. La Sicile était dans un état plus déplorable encore, parce que les entraves de la féodalité pesaient beaucoup plus sur les habitans de cette île, que sur le reste du royaume. La Sicile nourrissait 63 mille oisifs, entre prêtres, moines et religieuses, indépendamment de cent mille célibataires; plus d'un tiers des terres de la Sicile appartenaient au clergé : la population était réduite à 1,200,000 habitans, nombre guère plus fort que celui des habitans de la seule ville de Syracuse, du temps de Hyéron.

Broggia cria si fort contre les vices de l'administration, qu'on l'exila pendant vingt ans.

Galiani écrivit avec tant d'évidence et tant d'esprit contre les vices du système monétaire, qu'il obtînt une réforme complète.

Genovesi défendit constamment l'indépendance du royaume contre les prétentions de la cour de Rome; il réveilla chez ses compatriotes l'amour des sciences; fit connaître aux Napolitains un grand nombre d'ouvrages sur la législation, et obtint par son mérite, l'établissement de la première chaire d'économie politique qui ait existé en Italie.

Filangieri encouragea le gouvernement à continuer l'entreprise de la supression des fiefs et

des droits des barons. Avec son éloquence, il s'était tellement emparé des esprits que le roi Ferdinand, fondateur de la colonie de San-Lucio, voulut faire l'expérience de la régir avec des lois conformes aux doctrines de ce grand homme.

Pendant que Palmieri exerçait des fonctions publiques, il supprima quelques péages, abolit quelques monopoles, et fit quelques changemens au tarif des droits. Il fit aussi quelques bons réglemens pour le commerce des grains, plus mal dirigé dans le royaume de Naples que dans le reste de l'Italie; enfin, le nouveau cadastre que le gouvernement fit faire, doit être attribué à ses écrits.

Melchior Delfico obtint la suppression de quelques abus, et appuya la demande des possesseurs des *regii pascoli* (1), tendante à pouvoir y planter des arbres, ce qui était défendu par le fisc.

Si tous ces auteurs, réunis pour le même but, ne jouirent pas tous de leur vivant du bonheur de voir opérer les réformes qu'ils indiquèrent, on peut toujours affirmer qu'ils préparèrent les voies à toutes les innovations utiles qui ont été

(1) Les *regii pascoli* (pâturages royaux) se composent d'un terrain immense, ayant cinquante milles de longueur, sur trois à cinq milles de largeur.

introduites dans ce royaume depuis 1798, jusqu'à nos jours.

Le gouvernement de Ferdinand ne fut pas aussi docile aux conseils des écrivains, ni aussi pressé de faire des réformes, que celui de Léopold ou de Joseph II. Toutefois, il modéra l'autorité des feudataires, diminua le nombre des moines mendians, fit un cadastre qui permit d'établir équitablement la contribution territoriale; et quoique ce gouvernement n'ait pas opéré beaucoup d'innovations, le peu qu'il en fit fut suffisant pour ranimer l'agriculture et le commerce, pour rendre les subsistances moins difficiles qu'avant, les esprits plus cultivés et les mœurs plus douces. Quand Broggia écrivit, c'est-à-dire, un peu avant l'année 1750, la population du royaume ne dépassait pas trois millions d'âmes; en 1790, elle excédait cinq millions.

Si les autres États de l'Italie n'exécutèrent pas les mêmes réformes dont il est question dans les trois contrées que je viens de mentionner, c'est, ou parce qu'ils n'en avait pas un pressant besoin, comme Venise et Gênes, qui, grâce à la forme républicaine de leurs gouvernemens, étaient riches et florissantes, ou parce que, comme Rome et le Piémont, ils n'avaient pas eu une série d'écrivains dont la constance eût conquis l'opinion publique qui est la reine de l'univers.

Je dois cependant ajouter le nom de deux économistes qui firent un bien réel : Zanon fut utile à sa patrie par ses écrits et par ses exemples. Il encouragea la culture des mûriers dans le territoire d'Udine; à Venise, il créa et fit prospérer une fabrique de nouveaux velours. Ricci sut engager le gouvernement de Modène à faire, dans l'administration des instituts pies, les utiles réformes qu'il avait démontré être nécessaires.

Voilà les bienfaits directs et réels que plusieurs des économistes du siècle dernier apportèrent à la société, tant au moyen de leurs écrits qu'avec des faits. Ils concoururent tous ensemble à en produire beaucoup d'autres, qui, quoique moins évidens au premier coup-d'œil, n'en sont pas moins importans, et sont peut-être d'un avantage plus général. Le plus grand de ces heureux changemens est la suppression de toute corporation et de tout privilége, remplacés par l'égalité des droits devant la loi de toutes les classes des citoyens. Il avait déjà été démontré qu'une pareille égalité était juste; mais c'est l'économie politique qui a poussé les gouvernemens à soumettre tous les sujets aux mêmes impôts, comme une chose indispensable à la prospérité de l'agriculture, et avantageuse à toute la société. Ce furent eux encore qui rendirent aux professions mercantiles, tombées

dans le mépris depuis deux siècles, l'estime qu'elles n'auraient jamais dû perdre dans quelques provinces de l'Italie. Ils firent voir aux nobles que, s'ils prétendaient occuper les premières charges de l'État, la science de l'administration n'était pas indigne de leur application. Ils détruisirent le préjugé des lois somptuaires, la haine contre le luxe. Ils provoquèrent à l'étude des choses utiles, et firent perdre l'habitude de n'étudier que l'antiquité ; ils ridiculisèrent et détruisirent la manie de faire des sonnets, ainsi que celle d'arranger des mots. Genovesi dit que, lorsqu'il commença, à Naples, ses leçons sur l'économie publique, tout le monde se mit à rechercher les ouvrages qui conduisaient à cette étude et qui l'expliquaient. A force de citer des auteurs anciens et étrangers, ils firent naître le désir de les lire, comme le font aujourd'hui les revues littéraires destinées à donner des échantillons de tous les produits de l'intelligence humaine. Les économistes firent tellement estimer la science qu'ils professaient, qu'ils obtinrent des gouvernemens d'Italie les deux premières chaires pour cette science qui aient été établies en Europe. On peut considérer ces écrivains comme les promoteurs de plusieurs sociétés agraires qui, depuis eux, devinrent plus nombreuses. Ils démontrèrent que les penseurs ne

sont pas seulement des rêveurs, mais encore de bons exécutans, et éteignirent cette guerre que ne cessaient de se faire les praticiens et les théoriciens. Enfin, s'il est vrai que toutes les classes, et principalement la plus nombreuse, celle du peuple, est aujourd'hui mieux habillée, mieux logée, mieux nourrie, plus instruite, plus morale qu'elle ne l'était dans le siècle dernier, il faut en attribuer le mérite à ces écrivains qui, en provoquant l'abondance et la richesse, augmentèrent la somme des plaisirs et des moyens d'instruction.

M. Say a dit que les économistes furent presque tous des hommes honnêtes et d'excellens patriotes. Le résumé historique que j'ai fait des économistes italiens ne confirme-t-il pas cette observation? Les moralistes dirigent nos pensées et nos actions vers la vertu; les économistes les dirigent vers le bien-être général. Les premiers exigent des sacrifices, des efforts, et quelquefois ils nous laissent perdre dans le vague; les économistes ne nous demandent qu'un raisonnement froid, et nous guident toujours au milieu de choses réelles et de faits. L'économie politique est, pour ainsi dire, la science de l'amour de la patrie.

Maintenant, il ne me reste plus qu'à désirer que les peuples et les gouvernemens de l'Italie

reconnaissent la dette de gratitude qu'ils ont contracté avec cette classe d'auteurs : les peuples, parce que, grâce à ces écrivains, ils jouissent de plus de liberté, de sûreté et d'abondance de biens; les gouvernemens, parce qu'en renonçant à un despotisme féroce et rapace, ils ont acquis plus de puissance réelle. Quant aux étrangers, je désire qu'à défaut d'instruction, ils puissent au moins trouver dans cet abrégé le nom de tant d'écrivains qui ont été si utiles à leur pays.



TABLE DES MATIÈRES.

Préface de M. Pecchio.	Pag. v
Introduction.	1
Gaspard Scaruffi, de Reggio.	55
Bernard Davanzati, de Florence.	67
Antoine Serra, de Naples.	70
J. Donato Turbulo, de Naples.	82
Germiniano Montanari, de Modène.	83
Saluste-Antoine Bandini, de Sienne.	88
Antoine Broggia, de Naples.	102
Ferdinand Galiani, Napolitain.	116
Jérôme Belloni, de Rome.	120
François Pagnini, Toscan.	131
Pompée Néri, Florentin.	138
Jean-Renaud Carli, de Capo-d'Istria.	147
Antoine Genovesi, Napolitain.	163
François Algarotti, de Venise.	178
Antoine Zanon, d'Udine.	184
César Beccaria, de Milan.	191
Perri Verri, de Milan.	203
Ferdinand Paoletti, Toscan.	215
Jean-Baptiste Vasco, Piémontais.	224
Jean-Marie Ortès, Vénitien.	248
Jean-Baptiste Ghérardo, d'Arco.	271
Philippe Brigandi, Napolitain.	281
Gaëtan Filangieri, Napolitain.	293
Cantaluppo.	305

Carracioli. 305
Scrofani. 305
Maurice Soléra, Piémontais. 313
Jean-Baptiste Corniani, de Brescia. 321
Louis Ricci, de Modène. 326
Joseph Palmieri, Napolitain. 343
Mengotti, de Feltre. 350
Melchior Delfico, des Abruzzes. 357
Situation de la Science, après 1796. 362
Gioja, de Plaisance. 366
Valeriani. *id.*
Ressi. *id.*
Bosselini. *id.*
Caractère des écrivains italiens. 379
Parallèle entre les auteurs italiens et les auteurs anglais. 386
De l'Influence que les économistes exercèrent sur les réformes introduites dans les divers États de l'Italie, pendant le dix-huitième siècle. 406
Lombardie autrichienne. 408
Toscane. 411
Royaume de Naples. 414

FIN DE LA TABLE.



ERRATUM.

Page 80, *après* « je ne conseille la lecture du livre de Serra, *ajoutez :* qu'à ceux qui aiment à connaître l'origine des sciences.

